

2025



Zevo 400/Zevo 600 Guide du propriétaire



85703102 A



Contenu

Introduction	1
Clés, portes et glaces	6
Sièges et appuis-têtes	29
Remisage	54
Instruments et commandes	59
Éclairage	87
Système infodivertissement	95
Commandes de climatisation	118
Conduite et fonctionnement	122
Entretien du véhicule	198
Entretien et maintenance	281
Données techniques	288
Information du client	290
Déclaration des défauts compromettant la sécurité	292
OnStar	295
Index	300

Introduction

Avertissement sur proposition 65 - Californie



AVERTISSEMENT

La conduite, l'entretien et la maintenance d'un véhicule de tourisme ou d'un véhicule à moteur tout-terrain peuvent vous exposer à des substances chimiques telles que les gaz d'échappement du moteur, le monoxyde de carbone, les phtalates et le plomb, reconnus par l'État de Californie comme étant susceptibles de provoquer le cancer, des malformations congénitales ou autres anomalies de la reproduction. Pour minimiser l'exposition à ces substances, évitez de respirer les gaz d'échappement, ne faites pas fonctionner le moteur au ralenti sauf si nécessaire, entretenez votre véhicule dans un endroit bien ventilé et portez des gants ou lavez-vous les mains fréquemment lors de l'entretien de votre véhicule. Pour de plus amples informations, consultez le site Web www.P65Warnings.ca.gov/passenger-vehicle.

Introduction



Les noms, logos, emblèmes, slogans, noms de modèles de véhicules et dessins de carrosserie de véhicules apparaissant dans ce manuel, y compris, mais sans s'y limiter, BrightDrop, Zevo 400 et Zevo 600, sont des marques commerciales et/ou des marques de service de General Motors LLC, de ses filiales, sociétés affiliées ou concédants de licence.

Pour les véhicules vendus pour la première fois au Canada, remplacez le nom « Compagnie General Motors du Canada » par BrightDrop partout où il apparaît dans ce manuel.

Ce manuel décrit des caractéristiques qui peuvent ou non se trouver sur le véhicule en raison d'équipements optionnels qui n'ont pas été achetés sur le véhicule, de variantes de modèles, de spécifications du pays, de caractéristiques/applications qui peuvent ne pas être disponibles dans votre région, ou de

changements ultérieurs à la parution de cette publication, y compris des changements dans le contenu standard ou optionnel.

Reportez-vous à la documentation d'achat de votre véhicule spécifique pour en vérifier les caractéristiques.

Propriétaires de véhicules canadiens

A French language owner's manual can be downloaded at: <http://www.gobrightdrop.com/fr-ca/support>

Propriétaires Canadiens

Un manuel du propriétaire en français peut être téléchargé à l'adresse suivante : <http://www.gobrightdrop.com/fr-ca/support>

Danger, Avertissements et Attentions

Les messages d'avertissement des étiquettes du véhicule signalent des dangers et les précautions à prendre.

Danger

Danger signale un danger qui présente un risque élevé pouvant entraîner des graves blessures ou le décès.

Avertissement

Avertissement signale un danger pouvant entraîner des blessures ou la mort.

Attention

Attention signale un danger pouvant entraîner des dégâts matériels ou au véhicule.



Une ligne diagonale en travers d'un cercle est un symbole de sécurité signifiant « Interdiction, » « Interdiction de faire ceci, » ou « Ne pas laisser ceci se produire. »

Symboles

Le véhicule contient des éléments et des étiquettes utilisant des symboles au lieu de texte. Les symboles apparaissent avec le texte fournissant des renseignements sur un composant, une commande, un message, une jauge ou un témoin précis ou décrivant le fonctionnement de ceux-ci.

 : S'affiche quand le guide du propriétaire comporte des instructions ou des informations supplémentaires.

 : Affiché lorsque le manuel d'entretien comporte des instructions ou des informations supplémentaires.

 : Affiché lorsque des informations supplémentaires se trouvent sur une autre page — « se reporter à la page. »

Tableau des symboles du véhicule

Voici quelques symboles supplémentaires pouvant figurer sur le véhicule et leur signification. Se référer aux rubriques de ce manuel pour de plus amples informations.

 : Climatisation

 : Fluide frigorigène de climatisation, huile

 : Témoin de sac gonflable prêt à fonctionner (AIRBAG)

 : Système de freinage antiblocage (ABS)

 : Témoin du système de freinage

 : Mettre au rebut correctement les composants usagés.

 : Ne pas appliquer d'eau sous haute pression.

 : Utilisation de l'énergie et sélection du mode de charge

 : Flamme/feu interdits

 : Inflammable

 : Premier intervenant

 : Alerte de collision avant

 : Remplacement du verrou du couvercle du boîtier à fusibles

 : Fusibles

 : Haute tension

 : Sièges pour enfant à système ISOFIX/LATCH

 : Les couvercles de boîtier à fusibles doivent être installés correctement.

 : Alerte de changement de voie

 : Avertissement de changement de voie

 : Assistance au maintien de trajectoire

 : Assistant stationnement

 : Indicateur de piéton à l'avant

 : Alimentation

 : Alerte de circulation transversale à l'arrière

 : Technicien enregistré

 : Démarrage à distance

 : Risque d'incendie d'origine électrique

 : Rappels de ceinture de sécurité

 : Faire réparer le véhicule au plus tôt

 : Alerte d'angle mort latéral

 : Surveillance de la pression des pneus

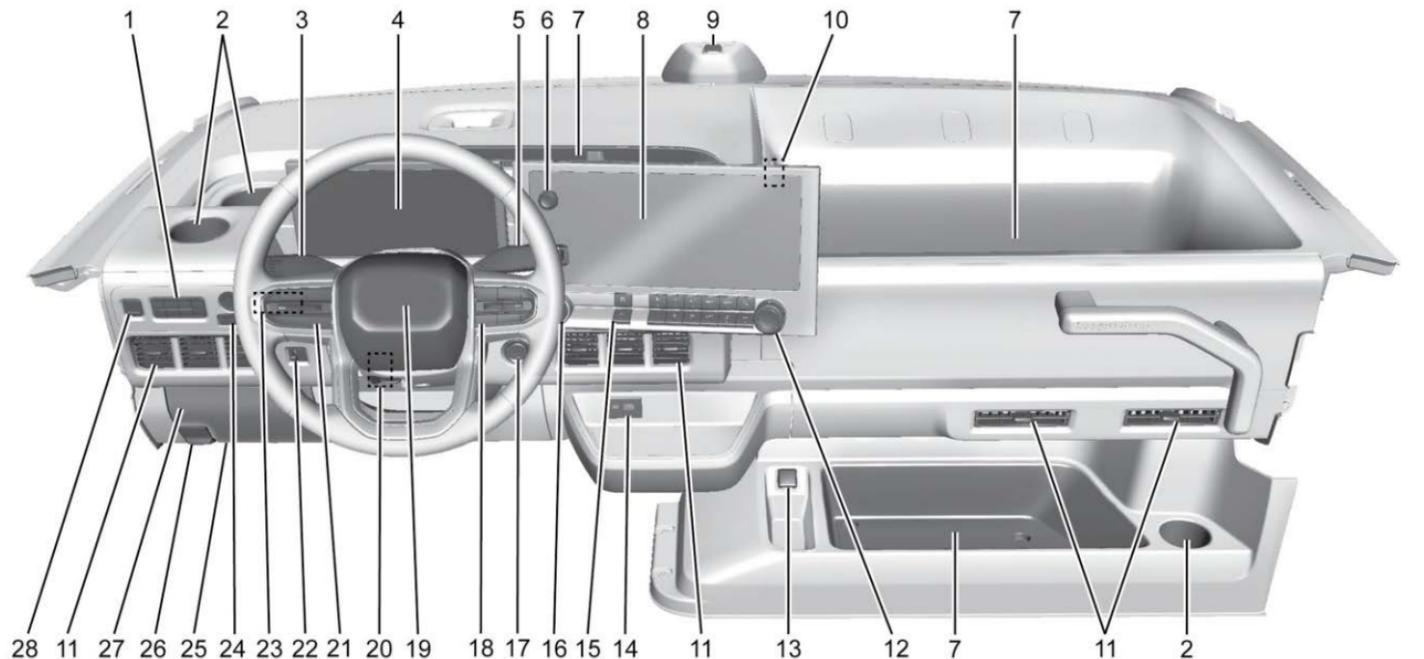
 : StabiliTrak/Contrôle de la stabilité électronique (ESC)

 : Sous pression

 : Indicateur d'obstacle devant le véhicule

 : VÉHICULE PRÊT À FONCTIONNER

Aperçu du tableau de bord



1. Mode de livraison Voir *Commande de mode conducteur* ↪ 149.

Assistance au maintien de trajectoire (LKA) ↪ 181.

Bouton de verrouillage de porte Voir *Portes à verrouillage électrique* ↪ 16.
 Assistant stationnement ↪ 166.

- Éclairage d'espace utilitaire extérieur ⇨ 91.
- Bouton de déverrouillage de porte Voir *Portes à verrouillage électrique* ⇨ 16.
- Lampes du compartiment utilitaire ⇨ 92.
- Plafonnier de cabine Voir *Plafonniers* ⇨ 92.
2. Porte-gobelets ⇨ 54.
3. Levier de clignotants. Voir *Signaux de changement de direction et de changement de voies* ⇨ 91.
Essuie-glace/Lave-glace ⇨ 61
4. Bloc d'instruments ⇨ 65.
5. Levier de vitesses. Voir *Unité de commande électrique* ⇨ 139.
6. Commandes d'infodivertissement. Voir *Aperçu* ⇨ 96.
7. *Rangement de tableau de bord* ⇨ 54.
8. Affichage de l'infodivertissement. Voir *Utilisation du système* ⇨ 97.
9. Capteur de luminosité. Voir *Système de phares automatiques* ⇨ 89.
10. Prise de courant de 110 volts (hors de vue). Voir *Prises électriques* ⇨ 62.
11. *Bouches d'aération* ⇨ 120.
12. *Climatiseur automatique* ⇨ 118.
Sièges avant chauffants ⇨ 32.
13. Prise de courant de 12 volts. Voir *Prises électriques* ⇨ 62.
14. *Port USB* ⇨ 102.
15. Caméra 360 ° Voir *Système de vision périphérique* ⇨ 164.
Rétroviseurs chauffants ⇨ 27.
16. *Feux de détresse* ⇨ 90.
17. *Bouton POWER (mise sous tension)* ⇨ 134.
18. *Commandes au volant* ⇨ 97.
Volant de direction chauffant ⇨ 60.
19. *Klaxon* ⇨ 60.
20. *Réglage du volant de direction* ⇨ 60 (hors de vue).
21. *Régulateur de vitesse à commande adaptative (Avancé)* ⇨ 150.
Système d'alerte de collision avant ⇨ 170.
22. *Commande d'éclairage de tableau de bord* ⇨ 92.
23. Commutateurs des commandes de vitre (hors de vue).
24. Boutons de réglage du rétroviseur
25. Connecteur de liaison de données (DLC) (invisible) Voir *Témoin de rappel d'entretien du véhicule (Défaillance du système de propulsion)* ⇨ 70.
26. Déverrouillage du capot. Voir *Capot* ⇨ 201.
27. *Bloc-fusibles du tableau de bord* ⇨ 221.
28. *Frein de stationnement électrique* ⇨ 144.

Clés, portes et glaces

Clés et serrures

Clés	6
Remote Key (Clé de commande à distance)	7
Fonctionnement de la télécommande	7
Démarrage à distance	14
Serrures de porte	15
Portes à verrouillage électrique	16
Verrouillage temporisé	17
Verrouillage central	17
Dispositif antiverrouillage	18

Portes

Porte latérale	18
Porte coulissante (Porte de tabler)	19
Portes arrière	20

Sécurité du véhicule

Sécurité du véhicule	23
Système d'alarme du véhicule	23
Verrou de la colonne de direction	24
Dispositif antidémarrage	25
Fonctionnement du dispositif antidémarrage	25

Rétroviseurs extérieurs

Rétroviseurs convexes	26
Rétroviseurs électriques	26

Rétroviseurs rabattables	27
Rétroviseurs chauffants	27

Glaces

Glaces	27
Glaces électriques	28
Par-soleil	28

Clés et serrures

Clés



Avertissement

Laisser des enfants dans un véhicule avec une clé télécommande est dangereux et les enfants ou d'autres occupants peuvent être grièvement blessés ou tués. Ils risquent d'actionner les lève-glaces électriques ou d'autres commandes ou de déplacer le véhicule. Les glaces fonctionnent avec la clé télécommande dans le véhicule et les enfants ou les occupants peuvent être coincés par une glace se fermant. Ne pas laisser des enfants dans un véhicule avec une clé télécommande.



La clé mécanique de l'intérieur de la télécommande est utilisée pour la porte arrière.

Appuyer sur le bouton situé sur le côté de la télécommande, près du bas, et retirer la clé mécanique. Ne jamais retirer la clé mécanique sans appuyer sur le bouton.

La clé mécanique peut comporter une étiquette à code-barres que le concessionnaire ou un serrurier qualifié peut utiliser pour fabriquer de nouvelles clés. Conserver cette information dans un endroit sûr, et non dans le véhicule.

Votre concessionnaire peut vous fournir une clé de rechange ou une clé supplémentaire.

S'il devient difficile de tourner une clé, vérifier la présence de débris sur la lame de clé. La nettoyer périodiquement à l'aide d'une brosse ou d'une pointe.

Avec un abonnement OnStar actif ou connecté, un conseiller OnStar peut déverrouiller le véhicule à distance. Se reporter à *Aperçu OnStar* ⇨ 295.

Remote Key (Clé de commande à distance)

Se reporter à *Fréquences radio : déclaration* ⇨ 291.

Si la portée de la clé télécommande diminue :

- Contrôler la distance. La clé télécommande peut être trop éloignée du véhicule.
- Contrôler l'emplacement. D'autres véhicules ou objets pourraient bloquer le signal.
- Vérifier la pile de la clé télécommande. Voir « Remplacement de la batterie » sous *Fonctionnement de la télécommande* ⇨ 7.
- Si la clé télécommande ne fonctionne toujours pas bien, consulter votre concessionnaire ou un technicien qualifié pour la faire réparer.

Fonctionnement de la télécommande

Le système d'accès sans clé permet d'entrer dans le véhicule lorsque la clé-télécommande se trouve à moins de 1 m (3 pi). Voir « Fonctionnement de l'accès sans clé » plus loin dans cette section.

Les fonctions de la télécommande peuvent fonctionner jusqu'à 60 m (197 pi) du véhicule.

D'autres circonstances peuvent affecter les performances de la clé télécommande. Se reporter à *Remote Key (Clé de commande à distance)* ⇨ 7.



🔒 : Presser pour verrouiller toutes les portes. Si cette fonction a été activée, les clignotants clignotent une fois à la deuxième pression. Si cette fonction a été activée, l'avertisseur sonore retentit lorsque vous appuyez de nouveau sur **🔒** dans les trois secondes. Pour afficher les réglages disponibles à partir de l'écran d'infodivertissement, effleurer Réglages > Véhicule > Verrouillage, déverrouillage, démarrage à distance.

Pour armer le système d'alarme, appuyer sur **🔒**. Se reporter à *Système d'alarme du véhicule* ⇨ 23.

🔓 : Presser une fois pour déverrouiller uniquement la porte du conducteur. Si on appuie de nouveau sur **🔓** dans les trois secondes, toutes les portes restantes se déverrouillent. Il se peut que l'éclairage intérieur s'allume et reste allumé pendant 20 secondes ou jusqu'à ce que le contact soit mis.

Si cette fonction est activée, les clignotants clignotent deux fois pour indiquer que les portes sont déverrouillées. Si cette fonction a été activée, les feux extérieurs peuvent s'allumer brièvement. Pour afficher les réglages disponibles à partir de l'écran d'infodivertissement, effleurer Réglages > Véhicule > Verrouillage, déverrouillage, démarrage à distance.

Pour désarmer le système d'alarme, appuyer sur **🔓**. Se reporter à *Système d'alarme du véhicule* ⇨ 23.

Si le véhicule est équipé de la fonction de commande à distance des glaces et que celle-ci est activée, appuyer deux fois sur **🔓** et maintenir enfoncé jusqu'à ce que les glaces s'ouvrent complètement. Pour afficher les

régages disponibles à partir de l'écran d'infodivertissement, effleurer Réglages > Véhicule > Verrouillage, déverrouillage, démarrage à distance. Se reporter à *Glaces électriques* ⇨ 28.

🚪 : Appuyer deux fois sur **🚪** pour ouvrir ou fermer la porte du passager.

🚪 : Appuyer deux fois sur **🚪** pour ouvrir ou fermer la porte de cloison.

🚨 : Appuyer et relâcher pour activer le localisateur de véhicule. Les clignotants clignotent et l'avertisseur sonore retentit à trois reprises.

Presser de façon prolongée **🚨** pendant plus de trois secondes pour activer l'alarme d'urgence. Les feux de direction clignotent et l'avertisseur sonore retentit de manière répétée pendant 30 secondes. L'alarme est désactivée lorsque le contact est mis ou lorsque vous appuyez de nouveau sur **🚨**. Le contact doit être coupé pour que l'alarme d'urgence fonctionne.

 : Pour démarrer le véhicule à distance, appuyer deux fois sur  de l'extérieur du véhicule à l'aide de la clé télécommande. Le véhicule ne peut pas être démarré si une clé télécommande est laissée à l'intérieur du véhicule. Se reporter à *Démarrage à distance* ⇨ 14.

Fonctionnement du système d'accès sans clé

Le système d'accès sans clé permet d'accéder aux portes extérieures et à la porte coulissante arrière sans avoir à sortir la télécommande de poche, sac à main, porte-documents, etc. La télécommande doit se trouver à moins de 1 m (3 pi) de la porte coulissante arrière ou de la porte extérieure à ouvrir. Si le véhicule est équipé de cette fonction, un bouton se trouve sur les pavés tactiles extérieurs.

Le système d'accès sans clé peut être programmé pour déverrouiller toutes les portes lors de la première pression sur le bouton de verrouillage/déverrouillage de la porte conducteur. Pour afficher les réglages disponibles à partir de l'écran d'infodivertissement, effleurer Réglages > Véhicule > Verrouillage, déverrouillage, démarrage à distance.

Déverrouillage/Verrouillage sans clé depuis la porte du conducteur

Lorsque les portes sont verrouillées et que la télécommande se trouve à moins de 1 m (3 pi) de la poignée de la porte, une pression sur le bouton de verrouillage/déverrouillage du pavé tactile de la porte du conducteur déverrouillera la porte du conducteur. Si vous appuyez de nouveau sur le bouton de verrouillage/déverrouillage dans les cinq secondes, les autres portes se déverrouillent.



Côté conducteur illustré, côté passager similaire

Une pression sur le bouton verrouiller/déverrouiller entraîne le verrouillage de toutes les portes dans n'importe lequel des cas suivants :

- Il s'est écoulé plus de cinq secondes depuis la première pression du bouton de verrouillage/déverrouillage.
- Deux pressions du bouton de verrouillage/déverrouillage ont été utilisées pour déverrouiller toutes les portes.
- Une porte du véhicule a été ouverte et toutes les portes sont maintenant fermées.

Si le véhicule est équipé de portes électriques, la porte du conducteur ne se déverrouille qu'avec le bouton de verrouillage/déverrouillage.

Déverrouillage/Verrouillage sans clé depuis les portes passagers

Lorsque les portes sont verrouillées et que la clé télécommande se trouve à moins de 1 m (3 pi) de la poignée de porte, une pression sur le bouton de verrouillage/déverrouillage d'un pavé tactile de la porte passager déverrouille toutes les portes. Une pression sur le bouton verrouiller/déverrouiller entraîne le verrouillage de toutes les portes dans n'importe lequel des cas suivants :

- Le bouton de verrouillage/déverrouillage a été utilisé pour déverrouiller toutes les portes.
- Une porte du véhicule a été ouverte et toutes les portes sont maintenant fermées.

Si le véhicule est équipé de portes électriques, la porte du passager s'ouvre ou se ferme lorsque vous appuyez sur le bouton de verrouillage/déverrouillage.

Désactiver/activer le déverrouillage sans clé des poignées de portes extérieures et de la porte coulissante arrière.

Si le véhicule en est équipé, le déverrouillage sans clé des poignées de porte extérieures et de la porte coulissante arrière peut être désactivé et activé.

Désactivation du déverrouillage sans clé

Le véhicule étant éteint, maintenir la pression simultanément sur  et sur , sur la clé télécommande, pendant environ trois secondes. Les clignotants clignotent rapidement quatre fois pour indiquer que l'accès est désactivé. L'utilisation de n'importe quelle poignée extérieure pour déverrouiller les portes ou ouvrir la porte coulissante arrière, les feux clignotants clignoteront quatre fois

rapidement, indiquant que l'accès est désactivé. S'il est désactivé, désarmer le système d'alarme avant de démarrer le véhicule.

Activation du déverrouillage sans clé

Le véhicule étant éteint, maintenir la pression simultanément sur  et sur , sur la clé télécommande, pendant environ trois secondes. Les clignotants clignotent rapidement deux fois pour indiquer que l'accès est activé.

Pour afficher les réglages disponibles à partir de l'écran d'infodivertissement, effleurer Réglages > Véhicule > Verrouillage, déverrouillage, démarrage à distance.

Verrouillage passif

Le système d'accès sans clé verrouille le véhicule quelques secondes après la fermeture de toutes les portes, qu'au moins une des deux télécommandes est retirée de l'habitacle et que le véhicule est éteint ou en mode de livraison. Se reporter à *Commande de mode conducteur* ⇨ 149.

Si d'autres dispositifs électroniques interfèrent avec le signal de la clé télécommande, le véhicule peut ne pas détecter la clé

télécommande à l'intérieur du véhicule. Si le verrouillage passif est activé, les portes peuvent se verrouiller avec la clé télécommande à l'intérieur du véhicule. Ne pas laisser la clé télécommande dans un véhicule sans surveillance.

Pour afficher les réglages disponibles à partir de l'écran d'infodivertissement, effleurer Réglages > Véhicule > Verrouillage, déverrouillage, démarrage à distance.

Désactivation temporaire du verrouillage passif

Désactiver temporairement le verrouillage passif en maintenant  enfoncé sur tableau de bord, avec une porte ouverte pendant au moins quatre secondes, ou jusqu'à entendre trois avertissements sonores. Le verrouillage passif restera désactivé jusqu'à ce que vous appuyiez sur  sur le tableau de bord, ou que vous établissiez le contact.

Alarme de télécommande laissée dans le véhicule

Lorsque le contact du véhicule est coupé et qu'une clé-télécommande est laissée dans le véhicule, l'avertisseur sonore retentit trois fois lorsque toutes les portes sont

fermées. Pour afficher les réglages disponibles à partir de l'écran d'infodivertissement, effleurer Réglages > Véhicule > Verrouillage, déverrouillage, démarrage à distance.

Alarme de clé télécommande retirée du véhicule

Si le véhicule est en marche avec une porte ouverte, puis que toutes les portes sont fermées, le véhicule vérifiera la présence de la clé télécommande à l'intérieur. Si aucune télécommande n'est détectée, le centralisateur informatique de bord (CIB) affiche AUCUNE CLÉ À DISTANCE DÉTECTÉE et l'avertisseur sonore retentit trois fois. Ceci se produit seulement une fois chaque fois que le véhicule est conduit. Pour afficher les réglages disponibles à partir de l'écran d'infodivertissement, effleurer Réglages > Véhicule > Verrouillage, déverrouillage, démarrage à distance.

Accès avec clé

Pour accéder au véhicule quand la pile d'une clé-télécommande est faible, se reporter à *Serrures de porte* ⇨ 15.

Programmation de clés-télécommandes pour le véhicule

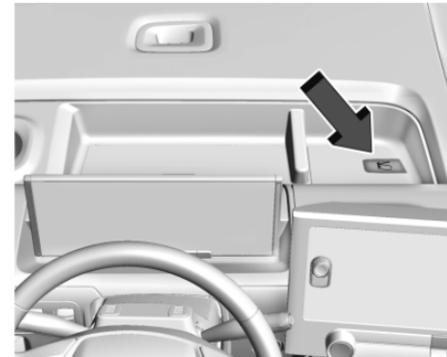
Seules les clés-télécommandes programmées pour ce véhicule fonctionnent. Si une clé-télécommande est perdue ou volée, vous pouvez acheter et faire programmer une clé-télécommande de rechange auprès de votre concessionnaire. Le véhicule peut être reprogrammé de sorte que les clés-télécommandes perdues ou volées ne fonctionnent plus. Jusqu'à huit clés télécommandes peuvent être programmées pour chaque véhicule.

Programmation avec une télécommande reconnue

Une nouvelle clé télécommande peut être programmée pour le véhicule lorsque deux clés télécommande reconnues sont présentes. Pour programmer, le véhicule doit être allumé et la télécommande reconnue et la nouvelle doivent être avec vous.

1. Placer les télécommandes reconnues sur le siège passager.
2. Naviguer vers, puis sélectionner « Réapprentissage de la télécommande » sur l'écran d'infodivertissement.

Le CIB affiche PRÊT POUR TÉLÉCOMMANDE.



3. Placer la nouvelle télécommande dans le compartiment de rangement situé au-dessus et derrière l'écran Infodivertissement.
4. Appuyer sur POWER . Lorsque la clé télécommande est apprise, l'apprentissage de clé devient inactif.
5. Retirer la télécommande du plateau de stockage IP et appuyer sur  ou  sur la télécommande.

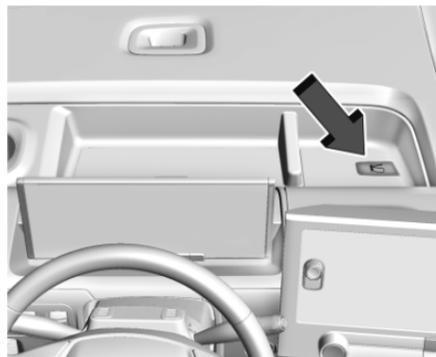
Pour programmer des clés-télécommandes supplémentaires, répéter les étapes 1 à 5.

Démarrage du véhicule avec une pile de clé-télécommande faible

Pour améliorer la sécurité des véhicules, la clé télécommande est équipée d'un capteur de mouvement. Au démarrage du véhicule, si la télécommande est restée inutilisée pendant une période prolongée, le CIB peut afficher CLÉ EN MODE VEILLE BOUGEZ LA CLÉ, PUIS DÉMARREZ. Déplacer légèrement la clé-télécommande et essayer de démarrer le véhicule.

En cas de faible charge de la pile de la clé télécommande, ou s'il y a des interférences avec le signal, le CIB peut afficher PAS DE CLÉ TROUVÉE, REMPLACER LA PILE DE LA CLÉ ou CLÉ NON DÉTECTÉE. VOIR LE GUIDE DU PROPRIÉTAIRE POUR CONNAÎTRE L'EMPLACEMENT DE SECOURS au démarrage du véhicule.

Pour démarrer le véhicule :



1. Placer la télécommande dans le compartiment de rangement situé au-dessus et derrière l'écran Infodivertissement.
2. Avec le véhicule en P (stationnement) ou N (point mort), appuyer sur la pédale de frein et POWER .

Remplacer la pile de la clé-télécommande dès que possible.

Remplacement de la pile

Avertissement

Ne jamais laisser les enfants jouer avec la clé télécommande. La clé télécommande contient une petite pile pouvant présenter un risque d'étouffement en cas d'ingestion. Il risquerait alors de s'ensuivre des brûlures internes graves, voire mortelles. Consulter immédiatement un médecin si une pile est avalée.

Avertissement

Pour éviter les blessures, ne pas toucher les surfaces métalliques de la clé télécommande lorsqu'elle a été exposée à une chaleur extrême. Ces surfaces peuvent être très chaudes au toucher, à des températures au-delà de 59 °C (138 °F).

Attention

Lors du remplacement de la pile, ne pas toucher les circuits de la clé télécommande. L'électricité statique du corps risque d'endommager la clé télécommande.

Attention

Toujours remplacer la pile par une pile de même type, car une pile d'un type différent risquerait d'exploser. Jeter les piles usagées conformément aux instructions et à la réglementation en vigueur. Ne pas essayer de brûler, d'écraser ou de découper la pile usagée et éviter de l'exposer à des pressions d'air extrêmement basses ou des températures élevées.

Attention

Si la télécommande n'est pas remontée correctement, des liquides pourraient pénétrer dans le boîtier et endommager les circuits, entraînant une défaillance

(Suite)

Attention (Suite)

et/ou une panne de la télécommande. Pour éviter tout dommage, suivre toujours les étapes de remontage de la télécommande dans ce manuel pour s'assurer que la télécommande est correctement scellée chaque fois que la télécommande a été ouverte.

Remplacer la batterie dans la clé télécommande dès que le message REMPLACEZ LA PILE DANS LA CLÉ À DISTANCE s'affiche sur le CIB.

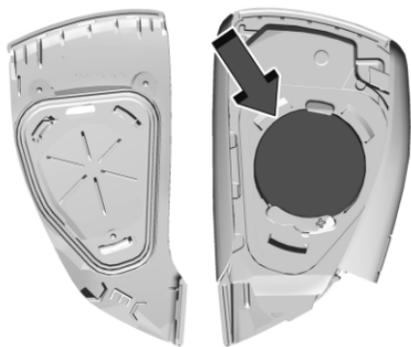
Pour le remplacement de la pile :



1. Appuyer sur le bouton sur le côté de la clé télécommande près de la base et extraire la clé mécanique. Ne jamais retirer la clé mécanique sans appuyer sur le bouton.



2. Utiliser la lame de la clé mécanique dans la fente pour séparer et retirer le couvercle arrière.
3. Tirer sur la languette pour accéder à la batterie.



4. Soulever la pile au moyen d'un objet plat. Ne pas utiliser d'objet métallique.
5. Retirer la pile.
6. Introduire la pile neuve, côté positif vers le couvercle arrière. Utiliser une pile CR2450 ou l'équivalent.
7. Remettre le joint en place, en le poussant dans la rainure autour du compartiment de la pile.
8. Appuyer sur la clé télécommande.
9. Réinsérer la clé mécanique.

Démarrage à distance

Si l'équipement comprend un dispositif de démarrage à distance, le système de commande de climatisation est activé, selon la température extérieure, lorsque le véhicule est démarré à distance.

Le désembueur de lunette arrière ainsi que les sièges chauffants et ventilés, selon l'équipement, peuvent aussi être activés. Pour afficher les paramètres disponibles pour à partir de l'écran d'infodivertissement, toucher Paramètres > Véhicule > Confort et commodité.

Certaines réglementations locales peuvent limiter l'utilisation des démarreurs à distance. Vérifier les réglementations locales pour prendre connaissance de toutes les exigences relatives au démarrage à distance des véhicules.

Le véhicule ne peut pas être démarré à distance si :

- La clé télécommande se trouve dans le véhicule.
- 60 minutes de temps total de démarrage à distance ont été utilisées.
- Les clignotants de détresse sont allumés.

- Le véhicule n'est pas en position de stationnement (P).
- Le contact du véhicule n'est pas tourné coupé.

La portée de la télécommande peut être réduite lorsque le véhicule est en marche.

D'autres circonstances peuvent affecter les performances de la clé télécommande. Se reporter à *Remote Key (Clé de commande à distance)* ⇨ 7. Pour afficher les réglages disponibles à partir de l'écran d'infodivertissement, effleurer Réglages > Véhicule > Verrouillage, déverrouillage, démarrage à distance.

Démarrage du véhicule en utilisant la fonction de télé démarrage

1. Appuyer deux fois  sur la clé télécommande. Les feux de direction clignotent. Les feux clignotent pour confirmer la réception de la demande de télé démarrage du véhicule. Pendant le démarrage à distance les feux de stationnement restent allumés tant que le véhicule est sous tension.

- Le véhicule s'éteint au bout de 60 minutes, à moins d'arrêter le démarrage à distance avant la fin du cycle ou de remettre le véhicule en marche.
- Enfoncer la pédale de frein et mettre le contact pour conduire le véhicule.

Prolongation du délai de démarrage à distance du véhicule

Le démarrage à distance peut être utilisé jusqu'à 60 minutes de temps total de démarrage à distance.

Après qu'un démarrage à distance de 60 minutes, ou plusieurs démarrages plus courts totalisant 60 minutes aient été utilisés, le véhicule doit être démarré puis éteint avant que le démarrage à distance puisse être utilisé à nouveau.

Arrêt d'un démarrage à distance

Pour annuler un télédémarrage véhicule, faire l'une des actions suivantes :

- Appuyer sur . Les feux de stationnement s'éteignent.
- Allumer les feux de détresse.
- Mettre le contact puis le couper.

Serrures de porte



Avertissement

Des portes non verrouillées peuvent être dangereuses.

- Des passagers, et spécialement des enfants, peuvent facilement ouvrir les portes et tomber à l'extérieur d'un véhicule en mouvement. Les portes peuvent être déverrouillées et ouvertes lorsque le véhicule est en mouvement. Les probabilités d'éjection hors du véhicule lors d'une collision augmentent si les portes ne sont pas verrouillées. Par conséquent, tous les passagers devraient porter correctement leur ceinture de sécurité et les portes devraient être verrouillées chaque fois que le véhicule roule.
- De jeunes enfants se trouvant dans des véhicules déverrouillés peuvent se trouver dans l'impossibilité d'en sortir. Un enfant peut avoir à subir une chaleur extrême et souffrir de blessures

(Suite)

Avertissement (Suite)

définitives ou même mourir d'un coup de chaleur. Toujours verrouiller le véhicule en le quittant.

- Des gens de l'extérieur peuvent facilement pénétrer dans le véhicule dont les portes ne sont pas verrouillées lorsque celui-ci ralentit ou s'arrête. Le verrouillage des portes peut empêcher que cela ne se produise.

Si nécessaire, dégager la neige et la glace autour des portes avant de les utiliser.

Pour verrouiller ou déverrouiller les portes depuis l'extérieur du véhicule :

- Appuyer sur  ou  sur la clé à télécommande. Se reporter à « verrouillage passif » dans *Fonctionnement de la télécommande* ↪ 7.

Pour verrouiller ou déverrouiller les portes depuis l'intérieur du véhicule :

- Appuyer sur  ou  du commutateur de verrouillage électrique des portes.

Pour afficher les paramètres disponibles à partir de l'écran d'infodivertissement, toucher Paramètres > Véhicule > Serrures de porte électriques.

- Pousser le levier de déverrouillage situé sous la poignée de la porte vers l'avant et, tout en maintenant le levier en position poussée, tirer la poignée.

Accès sans clé



La clé télécommande doit se trouver à moins de 1 m (3 pi) de la porte (y compris la porte coulissante) à ouvrir ou à verrouiller. Appuyer sur le bouton situé près de la poignée de la

porte pour l'ouvrir. Voir Fonctionnement de l'accès sans clé, dans *Fonctionnement de la télécommande* ⇨ 7.

Accès au véhicule à l'aide de la clé mécanique

En cas de défaillance des serrures, ou si les portes ne s'ouvrent pas en raison d'une perte d'alimentation électrique, utiliser la clé mécanique pour entrer dans le véhicule par la porte arrière. Se reporter à *Portes arrière* ⇨ 20.

Ouverture ou fermeture électrique de la porte du passager

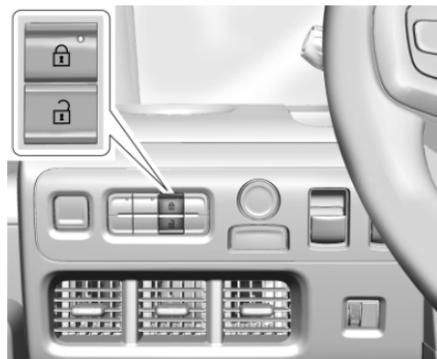
Selon l'équipement, la porte du passager s'ouvre ou se ferme automatiquement :

- en appuyant deux fois sur le bouton des portes électriques de la télécommande. Se reporter à *Fonctionnement de la télécommande* ⇨ 7.
- en appuyant sur le pavé tactile extérieur de la porte du passager.
- en appuyant sur le pavé tactile situé sur la paroi à côté de la porte coulissante lorsque la télécommande est à l'intérieur du véhicule.

- en utilisant les commutateurs au volant. Se reporter à « Commutateurs au volant » sous *Portes à verrouillage électrique* ⇨ 16.
- lorsque l'on tire la porte pour l'ouvrir ou la fermer jusqu'à ce que le mécanisme s'enclenche pour l'ouvrir ou la fermer complètement.

Portes à verrouillage électrique

Appuyer sur  ou  sur la clé à télécommande. Se reporter à *Fonctionnement de la télécommande* ⇨ 7.



 : Presser pour verrouiller toutes les portes. La lampe indicatrice s'allume dans le commutateur lors du verrouillage. Se reporter à « verrouillage passif » dans *Fonctionnement de la télécommande* ⇨ 7.

 : Presser une fois pour déverrouiller la porte du conducteur. Appuyer à nouveau pour déverrouiller la porte du passager.

Commutateurs au volant

Il y a également des interrupteurs de verrouillage des portes de chaque côté à l'arrière du volant.

Les interrupteurs situés sur le côté conducteur du volant verrouillent ou déverrouillent la porte de la cloison arrière. Se reporter à *Porte coulissante (Porte de tabler)* ⇨ 19.

Les interrupteurs situés du côté passager du volant verrouillent ou déverrouillent les portes extérieures. Le commutateur de déverrouillage déverrouille les portes du passager et du conducteur.

Si le véhicule est équipé de portes électriques, les interrupteurs du côté conducteur ouvrent ou ferment la porte de cloison arrière. Les interrupteurs du côté passager ouvrent ou ferment la porte du passager.

Verrouillage temporisé

Cette fonction diffère le verrouillage des portes de cinq secondes après la fermeture de toutes les portes.

Lorsque  est pressé sur le commutateur de serrure électrique de porte pendant que la porte est ouverte, une sonnerie retentit trois fois pour indiquer que le verrouillage différé est actif.

Les portes se verrouillent automatiquement cinq secondes après la fermeture de toutes les portes. Si une porte est rouverte avant ce temps, la minuterie de cinq secondes est réinitialisée quand toutes les portes sont fermées à nouveau.

Appuyer à nouveau sur  du commutateur de serrure de porte ou appuyer sur  de la clé télécommande pour verrouiller les portes immédiatement.

Cette fonction peut être programmée. Pour afficher les paramètres disponibles à partir de l'écran d'infodivertissement, toucher Paramètres > Véhicule > Serrures de porte électriques.

Verrouillage central

Les portes se verrouillent automatiquement lorsque toutes les portes sont fermées, que le véhicule est allumé et que le véhicule est déplacé hors de la position P (stationnement).

Si une porte du véhicule est déverrouillée, et qu'elle est ensuite ouverte puis fermée, les portes se verrouillent lorsque le conducteur retire son pied de la pédale de frein, ou lorsque la vitesse du véhicule dépasse 13 km/h (8 mi/h).

Pour déverrouiller les portes :

- Appuyer sur  sur le commutateur de verrouillage électrique des portes.
- Mettre l'unité d'entraînement électrique en position P (stationnement).

Lorsque les portes sont déverrouillées de cette manière, elles se verrouillent automatiquement à nouveau après un court laps de temps.

Le verrouillage automatique des portes ne peut pas être désactivé. Le déverrouillage automatique des portes peut être programmé. Si le véhicule est en mode livraison, il se déverrouille toujours lorsqu'il est mis en stationnement. Le mode livraison peut être programmé. Pour afficher les

paramètres disponibles à partir de l'écran d'infodivertissement, toucher Paramètres > Véhicule > Serrures de porte électriques.

Dispositif antiverrouillage

Si vous verrouillez le véhicule alors que la porte du conducteur est ouverte et pendant que le véhicule est en marche, toutes les portes se verrouillent, puis la porte du conducteur se déverrouille.

Si le contact du véhicule est coupé et que vous essayez de le verrouiller lorsqu'une porte est ouverte, la porte du conducteur se déverrouille et l'avertisseur sonore retentit trois fois si le véhicule détecte que le même nombre de télécommandes sont encore dans le véhicules après la fermeture de toutes les portes.

Ceci peut être modifié manuellement en appuyant sur  du commutateur de verrouillage électrique des portes.

Portes

Porte latérale

Fonctionnement manuel des portes coulissantes (passager)

Pour ouvrir, tirer la poignée et faire coulisser pour ouvrir jusqu'au loquet.

La porte se déverrouille lorsque le véhicule est mis en position P (stationnement), en mode livraison ou qu'il est déverrouillé à l'aide de l'interrupteur au volant, de la télécommande ou de l'interrupteur extérieur. Se reporter à *Portes à verrouillage électrique* ⇨ 16.

Option avec portes électriques

Selon l'équipement, la porte du passager s'ouvre automatiquement lorsque vous :

- Passez en mode P (stationnement) lorsque le véhicule est en mode livraison.
- Appuyez sur le pavé tactile de la porte du passager avec la télécommande à portée.
- Appuyer deux fois sur le bouton  de la télécommande et maintenir enfoncé. Une seule pression lorsque la porte est en mouvement stoppe l'action de la porte.

- Utilisez les commutateurs au volant. Se reporter à « Commutateurs au volant » sous *Portes à verrouillage électrique* ⇨ 16.

- Ouvrez la porte manuellement.

La porte du passager se ferme automatiquement lorsque vous :

- Quittez la position P (stationnement). Cela se produit si la minuterie de fermeture s'arrête alors que le véhicule est en mode livraison.
- Appuyez sur le pavé tactile de la porte du passager avec la télécommande à portée.
- Appuyer deux fois sur le bouton  de la télécommande et maintenir enfoncé. Une seule pression lorsque la porte est en mouvement stoppe l'action de la porte.
- Utilisez les commutateurs au volant. Se reporter à « Commutateurs au volant » sous *Portes à verrouillage électrique* ⇨ 16.
- Fermez la porte manuellement.

Porte coulissante (Porte de tablier)

Accès à la cabine



Pour ouvrir la porte coulissante (cloison), déverrouiller à l'aide du pavé tactile, puis tirer la poignée et faire glisser la porte sur le côté jusqu'au loquet.

Porte électrique d'accès à l'espace de chargement

Si le véhicule est équipé d'une porte électrique, la porte cloison s'ouvre et se ferme automatiquement si vous :

- Appuyer deux fois sur  de la clé télécommande et la maintenir enfoncée.

- Appuyez sur le pavé tactile de la paroi à côté de la porte cloison.
- Appuyez sur le bouton inférieur situé à l'arrière du volant, côté conducteur.
- Passez en mode P (stationnement) lorsque le véhicule est en mode livraison.
- Ouvrez la porte manuellement.

Accès à l'espace de chargement



1. Poignée
2. Levier de déverrouillage

Si la porte est déverrouillée :

Pour l'ouvrir, tirer la poignée et faire glisser la porte sur le côté.

Pour fermer, tirer à nouveau la poignée et faites-la glisser jusqu'à ce qu'elle se verrouille.

Si la porte est verrouillée :

Pour l'ouvrir, soit :

- Pousser le levier de déverrouillage vers la droite et le maintenir tout en tirant la poignée.
- Utiliser la télécommande pour déverrouiller le véhicule, puis tirer sur la poignée.

Porte électrique d'accès à l'espace de la cabine

Selon l'équipement, la porte cloison s'ouvre et se ferme automatiquement lorsque vous :

- Appuyer deux fois sur  de la clé télécommande et la maintenir enfoncée. Appuyez une fois pour arrêter. Se reporter à *Fonctionnement de la télécommande*  7.
- Ouvrez la porte manuellement.

Portes arrière



Avertissement

Lors de l'ouverture ou de la fermeture de la porte de chargement arrière, les personnes peuvent être blessées par les parties mobiles de la porte. Lorsque la porte de chargement arrière est ouverte, la hauteur de dégagement vertical de l'espace de chargement est réduite. Une personne se tenant dans cette zone pourrait se blesser à la tête et/ou à une autre partie du corps. Pour éviter d'endommager le véhicule et/ou de se blesser, tenir compte de la position de la porte et tenir les mains éloignées des pièces mobiles et des rails de la porte.

Ouverture et fermeture depuis l'extérieur

Pour ouvrir, avec la télécommande hors du véhicule mais à portée, déverrouiller la porte à l'aide du pavé tactile extérieur (ou de la clé mécanique extérieure de secours si nécessaire). Tourner la poignée de déverrouillage dans le sens des aiguilles d'une montre et pousser/tirer vers le haut la poignée de déverrouillage, puis

saisir la poignée pour déplacer la porte vers le haut et vers l'avant du véhicule jusqu'à ce que la porte s'ouvre complètement.

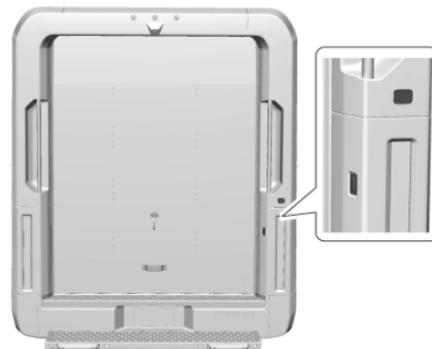
Lorsqu'on utilise la clé mécanique pour ouvrir la porte, retirer soigneusement le couvercle extérieur, insérer la clé mécanique, puis la tourner dans le sens des aiguilles d'une montre pour déverrouiller la porte arrière. La clé mécanique doit être maintenue en position de déverrouillage pendant l'ouverture de la porte. Après l'ouverture complète de la porte, tourner la clé mécanique à fond dans le sens inverse des aiguilles d'une montre avant de la retirer de la serrure. Réinstaller soigneusement le couvercle avec l'encoche dans sa position d'origine.

Si la porte ne se déverrouille pas à l'ouverture, vérifier que la porte est complètement fermée en poussant vers le bas la poignée avant de répéter la procédure d'ouverture.

Serrures à libre rotation

Le barillet de serrure de clé de porte tourne librement si une clé incorrecte est utilisée ou si la clé correcte n'est pas insérée à fond. La fonction de verrouillage de porte à rotation libre empêche l'ouverture forcée du cylindre de la serrure. Pour réinitialiser le cylindre de

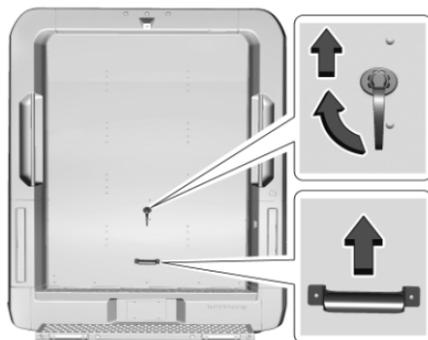
la serrure, s'assurer d'insérer complètement la clé adéquate dans le cylindre de la serrure. Tourner la clé jusqu'à sentir le cylindre de la serrure se remettre en place. Retirer la clé et la réinsérer complètement, puis tourner la clé pour déverrouiller le véhicule.



Accès sans clé



Accès avec clé

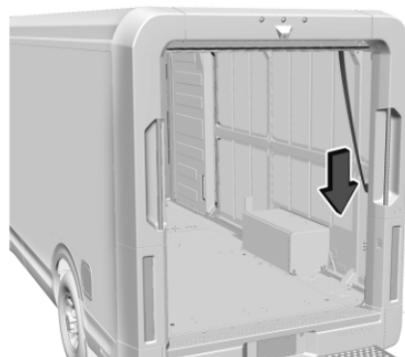


Procédure d'ouverture

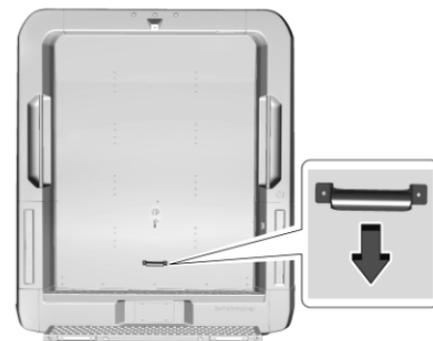
Pour fermer, tirer la sangle de la porte du côté passager du véhicule, puis utiliser la poignée pour terminer la fermeture. La porte roule vers l'arrière et vers le bas pour se verrouiller en position fermée.

Éviter tout contact potentiel avec la porte qui se ferme en s'assurant qu'aucun objet ne gêne le mouvement de la porte.

Vérifier si la porte arrière est complètement fermée avant de partir.



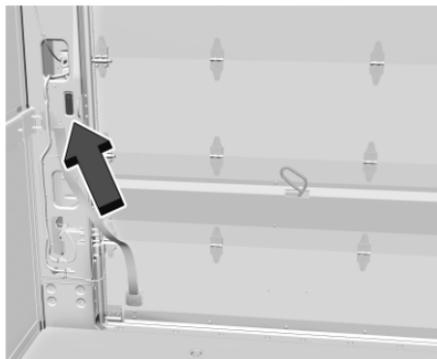
Fermeture à l'aide de la sangle



Fermeture à l'aide de la poignée

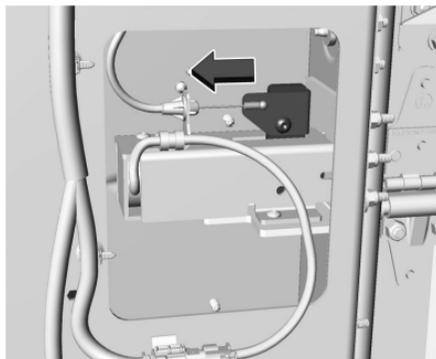
Ouverture et fermeture depuis l'intérieur

Pour ouvrir, déverrouiller en utilisant le pavé tactile intérieur. Pousser la poignée intérieure vers le bas et vers le côté passager jusqu'à ce que la poignée cesse de bouger. Une fois que la poignée intérieure est en place, la maintenir en place tout en utilisant la poignée pour ouvrir la porte. La porte se déplace vers le haut et vers l'avant dans le véhicule pour s'ouvrir complètement.

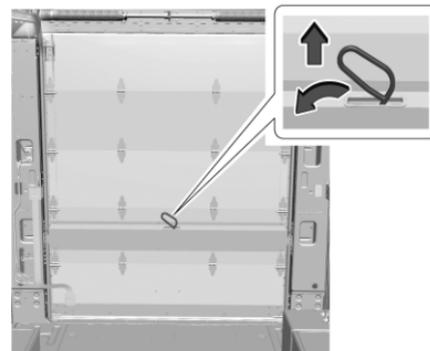


Procédure de déverrouillage

En cas de perte d'alimentation de la serrure de la porte arrière, la serrure peut être activée manuellement. Tirer sur la languette du verrou, située au-dessus du pavé tactile, pour déverrouiller manuellement la porte. La serrure doit être maintenue ouverte pour pouvoir l'activer manuellement.



Si la porte ne se déverrouille pas à l'ouverture, vérifier si la porte est complètement fermée en poussant vers le bas la surface supérieure du couvercle de verrouillage avant de répéter la procédure.



Procédure d'ouverture

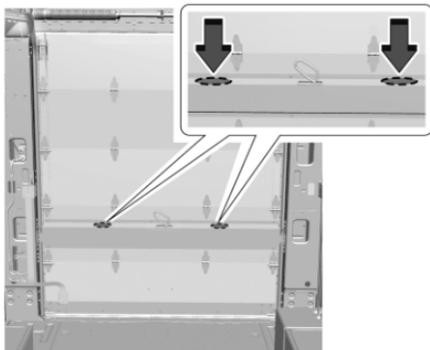
Pour fermer, tirer sur la sangle de la porte du côté passager du véhicule, puis appuyer sur la surface supérieure du couvercle de verrouillage pour fermer la porte. La porte roulera vers le haut dans un mouvement vers l'arrière et vers le bas pour se verrouiller en position fermée.

Éviter tout contact potentiel avec la porte qui se ferme en s'assurant qu'aucun objet ne gêne le mouvement de la porte.

Vérifier la fermeture complète de la porte avant de rouler.



Fermeture à l'aide de la sangle



Pousser pour verrouiller

La porte arrière est équipée d'un système de verrouillage qui verrouille la porte une fois qu'elle est complètement fermée.

Lorsqu'on utilise le pavé tactile (intérieur ou extérieur) pour déverrouiller la porte et permettre à la porte de s'ouvrir, il y a une fenêtre de temps de sept secondes pour ouvrir la porte à partir du moment où le pavé tactile est pressé.

Si la porte n'est pas ouverte dans le délai de sept secondes, elle peut se verrouiller et empêcher l'ouverture de la porte.

Si cela se produit, répéter l'opération de déverrouillage en appuyant sur le pavé tactile pour permettre l'ouverture de la porte.

Sécurité du véhicule

Ce véhicule comporte des fonctions antivol; toutefois, elles ne rendent pas le véhicule impossible à voler.

Système d'alarme du véhicule

Armement du système d'alarme

1. Arrêter le véhicule.
2. Verrouiller le véhicule par l'une des trois méthodes :

- Utiliser la clé télécommande.
- Utiliser le système d'accès sans clé.
- Lorsqu'une porte est ouverte, appuyer sur  sur le tableau de bord à gauche du volant.

3. Après 30 secondes, le système d'alarme s'arme et le témoin lumineux commence à clignoter lentement. En appuyant sur  de la clé télécommande une deuxième fois, le retard de 30 secondes est évité et le système d'alarme est immédiatement armé.

Si la porte du conducteur est ouverte sans avoir d'abord déverrouillé avec la clé télécommande, l'avertisseur sonore retentit et les feux clignotent pour indiquer la pré-alarme. Si le véhicule n'est pas mis en marche ou si la porte n'est pas déverrouillée en appuyant sur  sur la clé télécommande pendant les 10 secondes de pré-alarme, l'alarme est activée.

L'alarme est également activée si une porte de passager, la porte de chargement arrière ou le capot est ouvert(e) sans commencer par désarmer le système. Lorsque l'alarme est activée, les clignotants clignotent et l'avertisseur sonore retentit pendant 30

secondes environ. Le système d'alarme est ensuite armé à nouveau pour surveiller le prochain évènement non autorisé.

Désarmement du système d'alarme

Pour désarmer le système d'alarme ou pour désactiver l'alarme si elle a été activée :

- Appuyer sur  sur la clé télécommande.
- Déverrouiller le véhicule à l'aide du système d'accès sans clé.
- Démarrer le véhicule.

Pour éviter de déclencher l'alarme par mégarde :

- Verrouiller le véhicule après la sortie de tous les occupants.
- Toujours déverrouiller une porte avec la clé télécommande ou utiliser le système d'accès sans clé.

Le déverrouillage de la porte de chargement arrière avec la clé mécanique ne désarme pas le système et ne désactive pas l'alarme.

Détection de tentative de vol

Si l'on appuie sur  de la clé télécommande et que l'avertisseur sonore retentit trois fois, une alarme s'est produite précédemment alors que le système d'alarme était armé.

Si l'alarme a été activée, un message s'affiche au CIB.

Capteur d'inclinaison et capteur d'intrusion

Outre les fonctions normales d'antivol, ce système peut également être doté d'un capteur d'inclinaison et d'un capteur d'intrusion.

Le capteur d'inclinaison peut désactiver l'alarme s'il détecte un mouvement du véhicule tel qu'un changement d'orientation du véhicule.

Le capteur d'intrusion surveille l'aire de chargement et peut déclencher l'alarme s'il détecte une entrée non autorisée dans l'aire de chargement.

Avant d'armer le système antivol et d'activer le capteur d'intrusion :

- S'assurer que toutes les portes et les glaces sont complètement fermées.

- Immobiliser tous les objets mobiles, comme les pare-soleil.
- Vérifier l'absence d'obstruction bloquant les capteurs dans l'espace de chargement.

Verrou de la colonne de direction

Selon l'équipement, le verrou de colonne de direction fait fonction de dispositif antivol. Cette fonction verrouille la colonne de direction lorsque le contact du véhicule est coupé et que la porte conducteur est ouverte, ou lorsque la porte conducteur est ouverte et que le contact du véhicule est ensuite coupé. La colonne de direction se déverrouille lorsque le véhicule est mis en marche.

Il se peut que l'un de ces messages s'affiche sur le centralisateur informatique de bord (CIB) :

- Un message mentionnant l'entretien du verrou de colonne de direction indique qu'un problème de dispositif de verrouillage de la colonne a été détecté et que le véhicule doit être réparé.
- Un message indiquant que la colonne de direction est verrouillée indique que le véhicule est en marche, mais que la colonne de direction est toujours verrouillée. Il est normal que la colonne soit verrouillée

pendant un démarrage à distance, mais elle doit être déverrouillée après avoir appuyé sur la pédale de frein et démarré le véhicule. Aucun message ne s'affiche lors d'un démarrage à distance.

- Un message mentionnant que le volant doit être braqué et que le véhicule doit être redémarré indique que le mécanisme de verrouillage de la colonne de direction est bloqué, que le dispositif de verrouillage de la colonne de direction n'est pas parvenu à déverrouiller la colonne de direction et que le véhicule n'a pas démarré. Si cela se produit, braquer le volant d'un côté à l'autre pour débloquent le mécanisme de verrouillage de la colonne. Si cela ne déverrouille pas la colonne de direction, couper le contact du véhicule et ouvrir la porte conducteur pour réinitialiser le système. Mettre ensuite le véhicule en marche et braquer le volant d'un côté à l'autre pendant environ 15 secondes. Dans certains cas, il peut être nécessaire d'exercer un effort de braquage important pour débloquent la colonne.

Pour éviter que la colonne de direction ne se bloque, ramener le volant en position de ligne droite avant de couper le contact de véhicule.

Dispositif antidémarrage

Se reporter à *Fréquences radio : déclaration*
 ⇨ 291.

Fonctionnement du dispositif antidémarrage

Le véhicule est équipé d'un antivol passif.

Le système ne doit pas être armé ou désarmé manuellement.

Le véhicule est immobilisé automatiquement lorsque le contact est coupé.

Le système d'immobilisation est désarmé lorsque le véhicule est mis en marche et qu'une télécommande valide est présente dans le véhicule.



Le témoin de sécurité, dans le groupe d'instruments, s'allume en cas de problème d'armement ou de désarmement du système antivol.

Le système comporte un ou plusieurs clés télécommandes qui sont appariés à l'unité de commande d'antidémarrage du véhicule. Seule une clé télécommande correctement appariée permet de faire démarrer le véhicule. Si la clé télécommande est endommagée, vous ne pourrez pas démarrer le véhicule.

Lors de l'essai de démarrage du véhicule, il se peut que le voyant de sécurité s'allume brièvement.

Si le véhicule ne démarre pas et si le témoin de sécurité reste allumé, c'est l'indice d'un problème dans le système. Arrêter le véhicule et essayer à nouveau.

Si le véhicule n'est pas mis sous tension ou hors tension et que la télécommande ne semble pas endommagée, essayer une autre télécommande. Ou, vous pouvez tenter de placer la clé télécommande à l'emplacement de sauvegarde. Se reporter à *Fonctionnement de la télécommande* ⇨ 7.

Si le véhicule n'est pas mis sous tension ou hors tension avec l'autre télécommande ou dans l'emplacement de secours, le véhicule doit être réparé. Si le véhicule n'est pas mis sous tension ou hors tension la première télécommande est peut-être défectueuse. Consulter votre concessionnaire.

Le système antidémarrage peut apprendre des clés télécommandes neuves ou de remplacement. Jusqu'à huit clés télécommandes peuvent être programmées pour le véhicule. Pour programmer des clés télécommandes supplémentaires, se reporter à la description de la programmation des clés télécommandes, sous *Fonctionnement de la télécommande* ⇨ 7.

Ne pas abandonner dans le véhicule la clé télécommande ou le dispositif qui désarme ou désactive le système antivol.

Rétroviseurs extérieurs

Rétroviseurs convexes

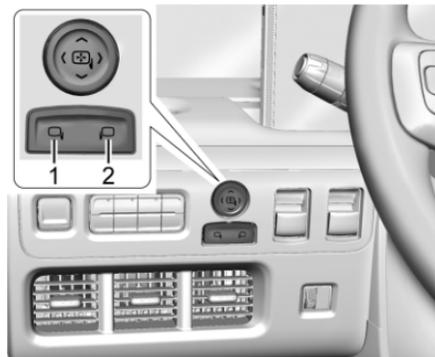
Avertissement

Un rétroviseur convexe peut faire paraître les objets, comme d'autres véhicules, plus éloignés qu'ils ne le sont. Si l'on s'engage trop brusquement sur la voie d'à côté, on peut heurter un véhicule qui roule à côté. Regarder dans le rétroviseur intérieur ou par dessus son épaule avant de changer de voie.

La partie supérieure des rétroviseurs côté conducteur et côté passager est plane.

La partie inférieure de chaque rétroviseur est convexe. Sa surface est courbée de façon à élargir le champ de vision du conducteur. Les parties convexes de chaque rétroviseur peuvent être ajustées manuellement.

Rétroviseurs électriques



Pour régler les rétroviseurs :

1. Appuyer sur  (1) ou sur  (2) pour sélectionner le rétroviseur côté conducteur ou le rétroviseur côté passager. Le témoin lumineux s'allume.

2. Presser les flèches du panneau de commande pour déplacer le rétroviseur vers le haut, vers le bas, vers la droite ou vers la gauche.
3. Régler le rétroviseur extérieur de façon à pouvoir voir les côtés et l'arrière du véhicule.
4. Appuyer à nouveau sur  ou  pour désélectionner le rétroviseur. Le témoin lumineux s'éteint.

Éclairage garde-boue

Si le véhicule en est équipé, les feux de sol projettent de la lumière sur la zone du sol située sous les portes avant et arrière, du côté conducteur et du côté passager. Se reporter à *Éclairage d'entrée* ⇨ 93 et *Éclairage de sortie* ⇨ 93.

Avertissement d'angle mort (SBZA)

Le véhicule peut être équipé d'une fonction d'avertissement d'angle mort (SBZA). Se reporter à *Avertissement d'angle mort (SBZA)* ⇨ 176.

Rétroviseurs rabattables

Rabattre les rétroviseurs au besoin pour éviter qu'ils soient endommagés, comme en passant dans une station de lavage automatique. Pour rabattre, pousser l'arrière du rétroviseur vers le véhicule. Repousser le rétroviseur vers l'extérieur pour le replacer à la position d'origine.

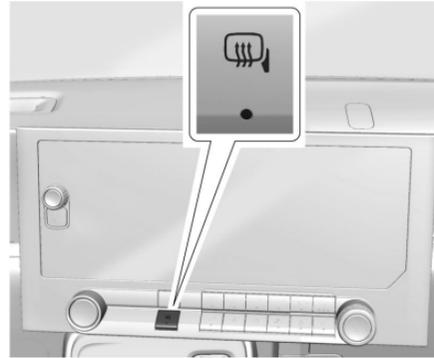
Pour des espaces plus étroits, le rétroviseur peut se rabattre plus près du véhicule.

Pour rabattre les rétroviseurs en position d'expédition :

1. Faire tourner le boîtier du rétroviseur vers le véhicule.
2. Pousser le bras du rétroviseur jusqu'à ce qu'il affleure le côté du véhicule.

Inverser ces étapes pour déployer le rétroviseur.

Rétroviseurs chauffants



Appuyer sur le bouton situé sous l'écran d'infodivertissement pour activer les rétroviseurs chauffants. Le témoin lumineux s'allume lorsqu'il est actif.

Glaces



Avertissement

Ne jamais laisser un enfant, un adulte non autonome ou un animal seul dans le véhicule, particulièrement lorsque les

(Suite)

Avertissement (Suite)

glaces sont fermées par temps chaud ou très chaud. Ils peuvent faiblir sous la chaleur extrême et subir des blessures permanentes, voire la mort causée par un coup de chaleur.



Glaces électriques

Avertissement

Des enfants pourraient être sérieusement blessés voir tués s'ils sont pris dans la course de fermeture d'une glace. Ne jamais laisser la clé télécommande dans un véhicule avec des enfants. Lorsque des enfants se trouvent dans le siège arrière, utiliser le commutateur de verrouillage de glace pour éviter le fonctionnement des glaces. Voir *Clés* ↪ 6.



Les lève-glaces électriques fonctionnent lorsque le contact du véhicule est mis.

Appuyer sur le commutateur de la glace pour ouvrir celle-ci ou tirer le commutateur pour la fermer.

Il se peut que les glaces soient temporairement désactivées si elles sont utilisées de façon répétée dans un court laps de temps.

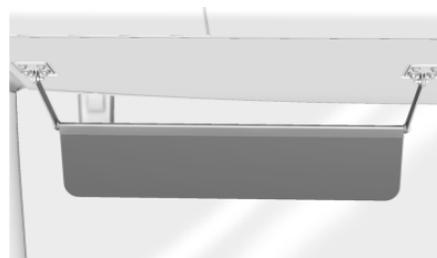
Commande à distance des glaces

Si équipée et activée, cette fonction vous permet d'ouvrir toutes les glaces à distance.

Pour afficher les réglages disponibles et activer la commande à distance des glaces à partir de l'écran d'accueil de l'infodivertissement, toucher Réglages > Véhicule > Verrouillage, déverrouillage, démarrage à distance.

Pour ouvrir les glaces à distance, appuyer deux fois sur  puis maintenir, sur la clé à télécommande. Pour fermer, utiliser les commutateurs de lève-glace.

Pare-soleil



Tirer le pare-soleil vers le bas pour éviter l'éblouissement.

Sièges et appuis-têtes

Appuis-têtes

Appuis-têtes 29

Sièges avant

Réglage de siège 30

Sièges à dossier inclinable 31

Sièges avant chauffants 32

Siège auxiliaire 33

Ceintures de sécurité

Ceintures de sécurité 33

Boucler pour prendre la route 35

Port adéquat des ceintures de sécurité 35

Ceinture-baudrier 38

Utilisation de ceinture de sécurité

pendant la grossesse 40

Rallonge de ceinture de sécurité 40

Vérification du système de sécurité 40

Entretien de ceinture de sécurité 41

Remplacement des pièces du système

de ceinture de sécurité après une

collision 41

Système de sac gonflable

Système de sac gonflable 42

Où se trouvent les sacs gonflables? 43

Quand un sac gonflable doit-il se

déployer? 45

Qu'est-ce qui entraîne le déploiement
du sac gonflable? 45

De quelle façon le sac gonflable retient-
il? 46

Que verrez-vous après le déploiement
d'un sac gonflable? 46

Réparation d'un véhicule muni de sacs
gonflables 48

Ajout d'équipement à un véhicule
muni de sacs gonflables 48

Vérification du système de sac
gonflable 48

Remplacement de pièces du système
de sac gonflable après une collision 49

Sièges pour enfants

Enfants plus âgés 49

Bébés et jeunes enfants 51

Où installer l'appareil de retenue 52

Appuis-têtes

Le siège du conducteur avant du véhicule est
équipé d'un appui-tête réglable.



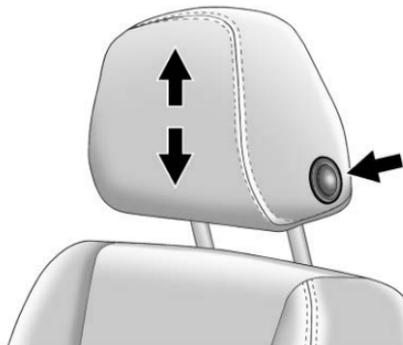
Avertissement

Si les appui-tête ne sont pas posés et
réglés correctement, les risques de lésions
du cou/de la moelle épinière seront plus
importants en cas d'accident. Ne pas rouler
sans poser et régler correctement les
appui-tête de tous les occupants.

Si votre véhicule est équipé d'appuis-
tête rabattables vers le bas, toujours
les remettre en position complètement
verticale quand un occupant est assis sur
le siège.



Régler l'appui-tête de sorte que sa partie supérieure arrive au niveau du haut de la tête de l'occupant. Cette position réduit les risques de blessure à la nuque lors d'un accident.



Pour relever ou abaisser l'appui-tête, appuyer sur le bouton situé sur le côté de l'appui-tête et tirer ou pousser l'appui-tête vers le bas, et relâcher le bouton. Tirer et pousser sur l'appui-tête après avoir relâché le bouton pour s'assurer du verrouillage.

L'appui-tête du siège avant n'est pas amovible.

Sièges avant

Réglage de siège



Avertissement

Si l'on essaie de régler le siège du conducteur lorsque le véhicule est en mouvement, on risque de perdre le contrôle du véhicule. Le déplacement brusque du siège peut en effet faire sursauter, dérouter ou faire actionner une pédale sans le vouloir. Il faut donc régler le siège du conducteur seulement quand le véhicule est immobile.



Pour régler la position de siège :

1. Tirer sur la poignée à l'avant de l'assise du siège pour la déverrouiller.
2. Déplacer le siège vers l'avant ou vers l'arrière et relâcher la poignée.
3. Essayer de déplacer le siège en arrière et en avant pour s'assurer qu'il est verrouillé.

Dispositif de réglage de hauteur du siège



Déplacer le levier vers le haut ou vers le bas pour lever ou abaisser le siège.

Sièges à dossier inclinable

Avertissement

Il peut être dangereux de s'asseoir en position inclinée lorsque le véhicule est en mouvement. Même attachées, les ceintures de sécurité peuvent ne pas être efficaces.

(Suite)

Avertissement (Suite)

La ceinture épaulière ne sera pas placée contre le corps, mais plutôt devant. Lors d'une collision, on risque d'être projeté contre la ceinture et de se blesser à la nuque ou ailleurs.

La ceinture ventrale pourrait exercer sa force sur l'abdomen, et non sur les os du bassin. Cela pourrait entraîner de graves blessures internes.

Pour être bien protégé quand le véhicule est en mouvement, placer le dossier en position verticale. Se caler ensuite dans le siège et porter convenablement la ceinture de sécurité.



Ne pas conduire avec le dossier de siège incliné.

Avertissement

Si un dossier de siège n'est pas bloqué, il risque de se déplacer vers l'avant lors d'un arrêt brusque ou d'un accident et de blesser la personne assise à cet endroit. Toujours pousser et tirer le dossier du siège pour s'assurer qu'il est bloqué.



Pour incliner le dossier de siège :

1. Soulever le levier.
2. Déplacer le dossier de siège à la position désirée, puis relâcher le levier pour verrouiller le dossier en place.
3. Pousser et tirer sur le dossier pour s'assurer qu'il soit correctement verrouillé.

Pour redresser le dossier de siège en position verticale :

1. Lever complètement le levier sans appliquer de pression sur le dossier de siège, et le dossier de siège reviendra en position verticale.

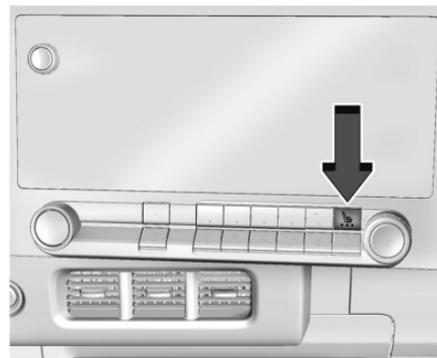
2. Pousser et tirer sur le dossier pour s'assurer qu'il soit correctement verrouillé.

Sièges avant chauffants



Avertissement

En l'absence de perception de changement de température ou de douleur cutanée, le chauffage de siège risque de causer des brûlures. Pour réduire le risque de brûlure, le chauffage de siège doit être utilisé avec prudence, spécialement en cas d'utilisation longue. Ne rien placer sur les sièges qui isolerait de la chaleur, comme une couverture, un coussin, un recouvrement quelconque ou un autre objet. Ceci risque de causer une surchauffe du siège. Une telle surchauffe peut brûler et endommager le siège.



Si le véhicule en est équipé, le bouton se trouve sur la console centrale. Pour fonctionner, le véhicule doit être en marche.

Appuyer sur  pour chauffer le coussin et le dossier du siège.

Le témoin s'allume lorsque cette fonction est activée.

Appuyer une fois sur le bouton pour le réglage le plus élevé. Avec chaque pression sur le bouton, le siège passera au prochain niveau inférieur, puis jusqu'à l'interruption. Les lampes indicatrices situées à côté du bouton en indiquent trois pour le réglage le plus élevé et un pour le plus bas. Si le siège

chauffant est en position haute, le niveau peut être automatiquement abaissé après environ 30 minutes.

Chauffage automatique des sièges

Lorsque le véhicule est en marche, cette fonction, si équipé, active automatiquement les sièges chauffants et le volant chauffant, le cas échéant, au niveau requis par la température intérieure du véhicule.

Le niveau actif des sièges chauffants (haut, moyen, bas ou désactivé) est indiqué par le bouton des sièges chauffants manuels sur la console centrale. Utiliser le bouton des sièges chauffants manuels sur la console centrale pour désactiver les sièges chauffants automatiques. Les sièges et le volant chauffants automatiques peuvent également être désactivés à l'aide du bouton du volant chauffant. Pour activer ou désactiver les sièges chauffants automatiques, sélectionner Paramètres > Véhicule > Climat et qualité de l'air > Sièges chauffés automatiquement > ON ou OFF.

Chauffage des sièges lors du démarrage à distance

Lors d'un démarrage à distance, le siège chauffant peut être activé automatiquement. Lorsqu'il fait froid dehors, le siège chauffant se met en marche. Le siège chauffant peut être annulé lorsque le véhicule est mis en marche. Si nécessaire, appuyer sur le bouton du siège chauffant pour utiliser le siège chauffant après la mise en marche du véhicule.

La lampe indicatrice du siège chauffant peut s'allumer pendant un démarrage à distance.

Les performances de température d'un siège inoccupé peuvent être réduites. Ceci est normal.

Pour activer ou désactiver les sièges chauffants à distance, sélectionner Paramètres > Véhicule > Verrouillage, déverrouillage et démarrage à distance > Chauffage de siège lors du démarrage à distance > ON ou OFF. Se reporter à *Démarrage à distance* ↗ 14.

Siège auxiliaire

Le véhicule peut être équipé d'un strapontin pour le passager avant.



Pour utiliser le strapontin, tirer sur le coussin du siège jusqu'à ce que le siège soit en place. Pour ranger le siège, remettre le coussin du siège en position verticale.

Ceintures de sécurité

Cette section décrit comment utiliser correctement les ceintures de sécurité, et certaines choses à ne pas faire.

Avertissement

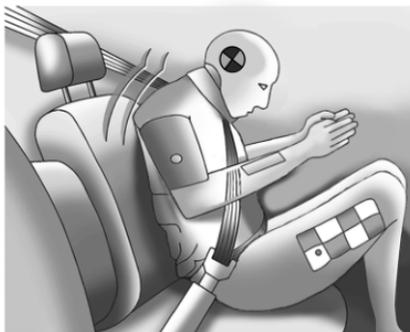
Tous les occupants de la voiture doivent utiliser une ceinture de sécurité portée correctement. En cas de collision, si vous-même ou vos passagers ne portent pas les ceintures de sécurité, les blessures peuvent être pires qu'en portant les ceintures. Vous pouvez être gravement blessé voire tué en heurtant des objets à l'intérieur du véhicule de manière plus brutale ou être éjecté du véhicule. En outre, une personne non bouclée peut heurter d'autres passagers dans le véhicule.

Il est extrêmement dangereux de se placer dans une zone de chargement, à l'intérieur ou à l'extérieur d'un véhicule. En cas de collision, les passagers occupant ces zones risquent davantage d'être blessés ou tués. Ne pas laisser de passagers installés dans une zone du véhicule qui n'est pas équipée de sièges et de ceintures de sécurité.

Toujours porter une ceinture de sécurité et vérifier si tous les passagers sont correctement sanglés.

Ce véhicule est équipé de témoins destinés à rappeler de boucler les ceintures de sécurité. Se reporter à *Rappels de ceinture de sécurité* ⇨ 68.

Effacité des ceintures de sécurité



En conduisant un véhicule, vous vous déplacez à la place du véhicule. Si le véhicule s'arrête brusquement, vous continuez à vous déplacer jusqu'à ce que quelque chose vous arrête. Ce peut être le pare-brise, le tableau de bord ou les ceintures de sécurité!

Lorsque vous portez une ceinture de sécurité, vous et le véhicule ralentissez ensemble. La durée d'arrêt est plus longue, car vous vous arrêtez sur une plus longue distance et, lorsque la ceinture est portée correctement, vous os

les plus résistants amortissent les forces des ceintures de sécurité. C'est pourquoi il est utile de porter des ceintures de sécurité.

Questions et réponses au sujet des ceintures de sécurité

- Q:** Ne vais-je pas rester coincé dans le véhicule après un accident si je porte une ceinture de sécurité?
- R:** Vous pourriez l'être – que vous portiez une ceinture de sécurité ou non. Vos chances de demeurer conscient durant et après un accident, de sorte que vous puissiez vous détacher et quitter le véhicule, sont *plus* élevées si vous êtes attaché.

Q: Si mon véhicule est équipé de sacs gonflables, pourquoi devrais-je porter une ceinture de sécurité?

R: Les sacs gonflables sont des systèmes supplémentaires uniquement. Ils agissent *en coordination avec* les ceintures de sécurité — ils ne les remplacent pas. Avec ou sans sac gonflable, tous les occupants doivent toujours boucler la ceinture de sécurité pour obtenir le maximum de protection.

Dans la plupart des états et dans toutes les provinces canadiennes, la loi exige le port des ceintures de sécurité.

Boucler pour prendre la route

Si elle est présente, cette fonction diffère la sortie de la position P (stationnement) quand la ceinture de sécurité du conducteur n'est pas bouclée. La fonction Boucler la ceinture pour conduire doit être activée dans le Système Infodivertissement pour pouvoir fonctionner. Pour activer ou désactiver la fonction Boucler pour conduire, sélectionner Paramètres > Véhicule > Boucler pour conduire.

Si le contact est mis et que la pédale de frein est enfoncée alors que le véhicule est en P (stationnement) mais que la ceinture de sécurité du conducteur n'est pas bouclée, un message s'affiche dans le centralisateur informatique de bord (CIB) et la sortie de la position P est différée. Boucler la ceinture de sécurité du conducteur pour effacer le message et quitter le mode P (stationnement). La sortie de P sera différée une fois à chaque fois que le véhicule est démarré.

Sur certains modèles, la fonction Boucler pour conduire peut aussi différer la sortie de P (stationnement) si la ceinture de sécurité du passager avant n'est pas bouclée. Un message s'affiche dans le CIB. Boucler la ceinture de sécurité du passager avant pour effacer le message et quitter le mode P. Cette fonctionnalité peut différer la sortie de la position P (stationnement) si un objet, comme un attaché-case, un sac à main, un ordinateur portable, un sac à provisions ou un autre appareil électronique se trouve sur le siège du passager avant. Dans ce cas, retirer l'objet du siège ou boucler la ceinture de sécurité pour quitter la position P (Stationnement).

Si, dans certains véhicules, le conducteur ou le passager avant persiste à ne pas boucler sa ceinture, le message du CIB s'éteint au bout de plusieurs secondes et le véhicule peut quitter la position P (Stationnement). Voir « Ceintures de sécurité » et « Sièges pour enfants » dans l'Index pour trouver des informations sur l'importance de l'utilisation adaptée des systèmes de retenue.

Si la ceinture de sécurité du conducteur ou la ceinture de sécurité du passager avant ne sont pas bouclées lors de la conduite, le signal sonore et le(s) témoin(s) de ceinture de sécurité s'activent. Se reporter à *Rappels de ceinture de sécurité* ⇨ 68. Cette fonction peut ne pas fonctionner correctement si le témoin de disponibilité de sac gonflable est allumé. Voir *Témoin de disponibilité de sac gonflable* ⇨ 68.

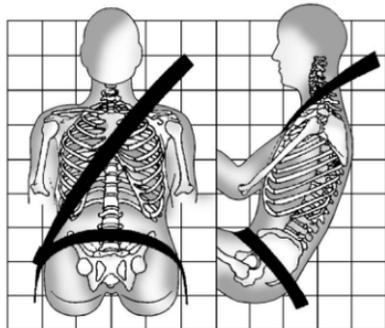
Port adéquat des ceintures de sécurité

Respecter ces règles pour la protection de tous. Il existe d'autres choses à savoir au sujet des ceintures de sécurité des enfants, y compris les petits enfants et les nourrissons. Si un enfant est dans le véhicule, se reporter à *Enfants*

plus âgés ⇨ 49 ou *Bébés et jeunes enfants*
⇨ 51. Consulter et suivre les règles au sujet des enfants en plus des règles suivantes.

Il est très important que tous les occupants bouclent leur ceinture de sécurité. Les statistiques des accidents indiquent que les personnes ne portant pas de ceintures de sécurité sont plus souvent blessées lors d'une collision que celles qui en portent une.

Des informations importantes sont à connaître quant au bouclage correct d'une ceinture de sécurité.



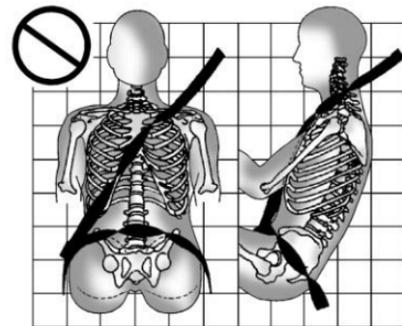
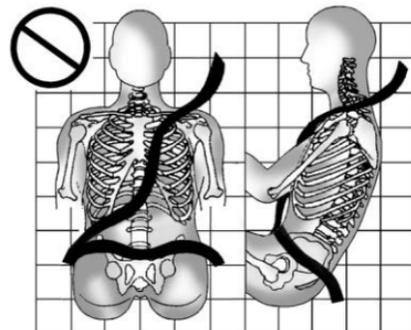
- S'asseoir droit et toujours garder les pieds sur le plancher devant soi (si possible).

- La partie abdominale de la ceinture doit être portée dans le bas et serrée sur les hanches, juste en touchant les hanches. En cas de collision, ceci applique la force aux os pelviens robustes et vous risquez moins de glisser sous la ceinture abdominale. Si vous glissez sous la ceinture abdominale, la ceinture applique la force à votre abdomen. Ceci peut causer des blessures graves voire fatales.
- Porter la ceinture épaulière par-dessus l'épaule et à travers la poitrine. Ces parties du corps sont les mieux à même d'amortir les forces de la ceinture. La ceinture abdominale se verrouille en cas d'arrêt brutal ou de collision.

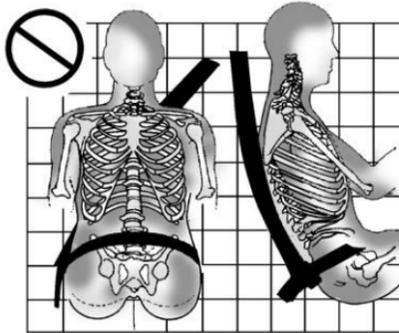
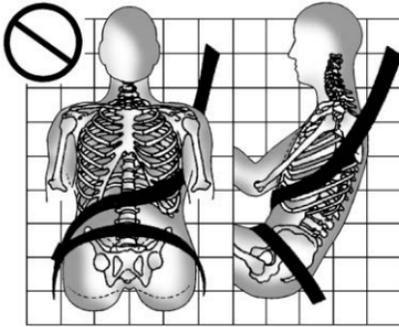


Avertissement

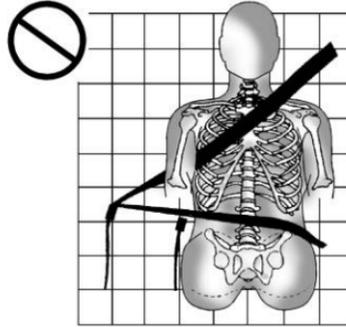
Vous pouvez être gravement blessé voire tué si votre ceinture de sécurité est portée de manière incorrecte.



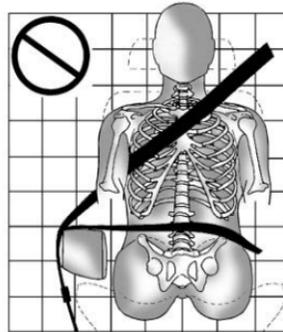
La ceinture abdominale ou épaulière ne peut jamais être ni desserrée ni tordue.



Ne jamais porter la ceinture épaulière sous les bras ou derrière votre dos.



Toujours utiliser la boucle correcte pour votre position d'assise.



Ne jamais acheminer la ceinture abdominale ou épaulière par-dessus un accoudoir.

Avertissement

La ceinture de sécurité peut être pincée si elle est acheminée sous une garniture en plastique de siège, telle qu'une garniture autour de la poignée de rabattement de dossier de siège arrière ou de sac gonflable latéral. En cas d'accident, les ceintures de sécurité pincées pourraient ne pas offrir une protection adéquate. Ne jamais acheminer les ceintures de sécurité sous des pièces de garniture en plastique.

Avertissement

Vous pouvez être gravement blessé ou tué si la ceinture d'épaule est portée derrière votre dos, sous vos jambes ou enroulée autour de votre cou. La ceinture d'épaule peut se resserrer, mais ne peut pas être desserrée si elle est verrouillée. La ceinture d'épaule se verrouille lorsqu'elle est tirée jusqu'à l'extérieur de l'enrouleur. Elle se déverrouille lorsque la ceinture de sécurité est complètement rentrée dans l'enrouleur, mais elle ne peut pas le faire si elle est

(Suite)

Avertissement (Suite)

enroulée autour de vous. Vous devrez peut-être couper la ceinture de sécurité si elle est verrouillée et serrée autour de vous.

Ceinture-baudrier

Toutes les positions d'assise du véhicule sont dotées d'une ceinture sous-abdominale/baudrier.

Les instructions suivantes expliquent comment porter correctement une ceinture sous-abdominale/baudrier.

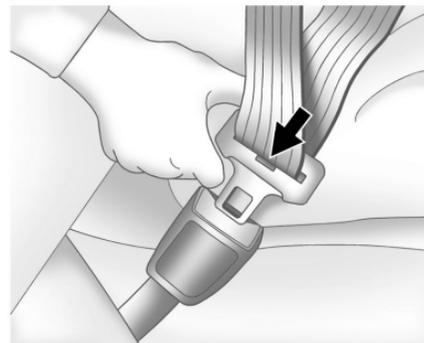


Si le siège possède un guide de ceinture de sécurité, la ceinture de sécurité doit être acheminée à travers le guide pour placer correctement la ceinture épaulière. Si la ceinture de sécurité n'est pas acheminée à travers le guide, faire glisser le bord de la sangle à travers l'ouverture du guide. La sangle ne peut être tordue.

1. Ajuster le siège, si le siège est ajustable, de façon à s'asseoir droit. Pour plus de détails, se reporter à « Sièges » dans l'index.
2. Prendre la plaque de blocage et tirer la ceinture pour la passer devant soi. Veiller à ce qu'elle ne soit pas vrillée. Si la ceinture du passager est équipée d'un dispositif de verrouillage de l'enrouleur de la ceinture baudrier, la partie baudrier de la ceinture peut se bloquer lorsque la ceinture est tirée à fond ou si elle est tirée très rapidement. Si cela se produit, laisser la sangle revenir complètement en arrière et recommencer.



Si la sonde se bloque dans la plaque de verrouillage avant d'atteindre la boucle, incliner le méplat de la plaque de verrouillage pour le déverrouillage.

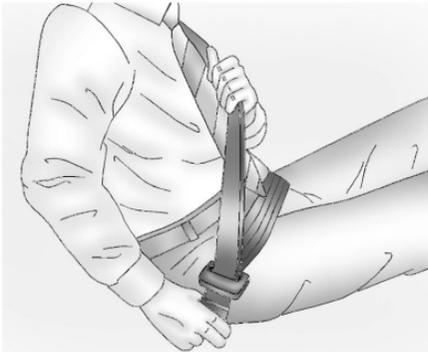


3. Enfoncer la plaque de blocage dans la boucle jusqu'à ce que vous entendiez un déclic.

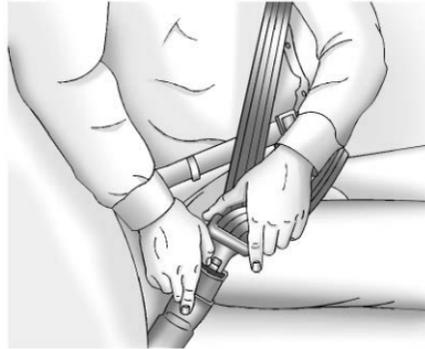
Tirer sur la plaque de blocage pour s'assurer qu'elle est bien en place.

Si la ceinture n'est pas assez longue, se reporter à *Rallonge de ceinture de sécurité* ➔ 40.

Positionner le bouton-poussoir de déblocage de la boucle de manière à pouvoir détacher rapidement la ceinture de sécurité en cas de besoin.



4. Pour serrer la ceinture abdominale, tirer la ceinture épaulière vers le haut.



Pour déverrouiller la ceinture, appuyer sur le bouton de déverrouillage de la boucle. La ceinture devrait revenir en position de rangement.

Toujours ranger lentement la ceinture de sécurité. Si la sangle de la ceinture de sécurité revient rapidement en position de rangement, le rétracteur peut se bloquer et ne plus pouvoir être retiré. Le cas échéant, tirer fermement la ceinture de sécurité pour débloquer la sangle, puis la relâcher. Si la sangle est toujours bloquée dans le rétracteur, contacter votre concessionnaire.

Avant de fermer une porte, vérifier si la ceinture de sécurité ne se trouve pas dans le chemin. Si une porte est claquée contre une ceinture, la ceinture ainsi que le véhicule peuvent être endommagés.

Prétendeurs de ceinture de sécurité

Ce véhicule est équipé de prétensionneurs de ceinture de sécurité pour le siège du conducteur.

Bien qu'ils soient invisibles, ils font partie de l'ensemble de ceinture de sécurité. Ils peuvent aider à resserrer les ceintures de sécurité au cours des premières étapes d'un accident frontal, quasi-frontal, latéral, par retournement ou arrière modéré à grave si les conditions de seuil pour l'activation des prétensionneurs sont réunies.

Les prétendeurs ne fonctionnent qu'une seule fois. Si les prétendeurs se déclenchent lors d'un accident, les prétendeurs et probablement d'autres pièces du système de ceinture de sécurité du véhicule devront être remplacés. Se reporter à *Remplacement des pièces du système de ceinture de sécurité après une collision* ➔ 41.

Ne pas s'asseoir sur la ceinture de sécurité extérieure en entrant dans le véhicule en le quittant ou en s'asseyant dans le siège. S'asseoir sur la ceinture de sécurité peut endommager la sangle et le matériel.

Utilisation de ceinture de sécurité pendant la grossesse

Les ceintures de sécurité sont efficaces pour tout le monde, y compris les femmes enceintes. Comme tous les autres occupants du véhicule, elles risquent d'être gravement blessées si elles n'en portent pas.



Une femme enceinte devrait porter une ceinture-baudrier et la ceinture ventrale devrait être portée sous le ventre aussi bas que possible tout au long de la grossesse.

La meilleure façon de protéger le fœtus est de protéger la mère. Quand la ceinture de sécurité est portée comme il faut, il est vraisemblable que le fœtus ne sera pas blessé lors d'une collision. Pour les femmes enceintes, comme pour tout le monde, le secret de l'efficacité des ceintures de sécurité est de les porter comme il faut.

Rallonge de ceinture de sécurité

Si la ceinture de sécurité du véhicule peut s'attacher autour de vous, utilisez-la.

Mais si la ceinture de sécurité n'est pas assez longue, votre revendeur vous commandera une rallonge. Seul un prolongateur fourni par un GM doit être utilisé. Au moment de commander, apporter le plus gros manteau que vous porterez afin que la rallonge soit suffisamment longue pour vous. Afin d'éviter les blessures, ne pas laisser quelqu'un d'autre utiliser la rallonge, et l'utiliser seulement pour le siège auquel elle est destinée. La rallonge a été conçue pour les adultes. Ne l'utilisez jamais pour fixer des dispositifs de

retenue pour enfants. Pour plus d'informations sur l'utilisation et l'installation correctes des prolongateurs de ceinture de sécurité, consultez la fiche d'instructions fournie avec le prolongateur.

Vérification du système de sécurité

Vérifier périodiquement le rappel de ceinture de sécurité, les ceintures de sécurité, les boucles, les plaques de verrouillage, les enrouleurs, les dispositifs de réglage de hauteur des sangles épaulières (option) et les ancrages des ceintures de sécurité, pour s'assurer que tout est en état de fonctionnement. Rechercher d'autres pièces détachées ou endommagées du système de ceinture de sécurité susceptibles d'empêcher le fonctionnement du système de ceinture de sécurité. Consulter votre concessionnaire pour les réparations. Des ceintures de sécurité déchirées, effilochées ou tordues peuvent ne pas protéger en cas d'accident. Les ceintures de sécurité déchirées ou effilochées peuvent se déchirer sous la force des impacts. Si une ceinture est déchirée ou effilochée, la faire remplacer immédiatement. Si une courroie est torsadée, il est possible de

la redresser en inversant la plaque de verrouillage sur la sangle. Si la torsion ne peut être corrigée, demander une réparation à votre concessionnaire.

S'assurer que le témoin de rappel des ceintures de sécurité fonctionne. Se reporter à *Rappels de ceinture de sécurité* ⇨ 68.

Maintenir les ceintures de sécurité propres et sèches. Se reporter à *Entretien de ceinture de sécurité* ⇨ 41.

Entretien de ceinture de sécurité

Maintenir les ceintures de sécurité propres et sèches.

Les ceintures de sécurité doivent être soigneusement entretenues.

Le matériel de ceinture de sécurité doit être sec et exempt de poussières ou de débris. Si nécessaire, les surfaces dures et la sangle de ceinture de sécurité peuvent être nettoyées avec du savon doux et de l'eau. Veiller à l'absence de poussières ou de débris dans le mécanisme. Si le système comporte des poussières ou des débris après un nettoyage complet, contacter le concessionnaire. Il se peut que des pièces doivent être remplacées pour que le système fonctionne correctement.



Avertissement

Ne pas blanchir ni teindre les sangles des ceintures de sécurité : cela pourrait les fragiliser et elles pourraient ne pas fournir une protection adéquate en cas de collision. N'utiliser que du savon doux et de l'eau tiède pour laver et rincer les sangles des ceintures de sécurité. Laisser sécher les sangles.

Remplacement des pièces du système de ceinture de sécurité après une collision



Avertissement

Le système de ceinture de sécurité peut être endommagé si le véhicule est impliqué dans un accident. Un système de ceinture de sécurité endommagé peut ne pas fonctionner convenablement et ne pas protéger la personne qui l'utilise en cas d'accident, ce qui peut entraîner des blessures graves, voire mortelles. Afin de

(Suite)

Avertissement (Suite)

s'assurer que le système de ceinture de sécurité fonctionne de manière adéquate après un accident, le faire vérifier par le concessionnaire et procéder au plus vite à tout remplacement nécessaire.

Après un accident peu important, le remplacement des ceintures de sécurité peut s'avérer inutile. Mais les ensembles de ceinture utilisés au cours d'un accident peuvent avoir été soumis à de fortes tensions ou endommagés. Consulter votre concessionnaire pour faire inspecter ou remplacer les ensembles de ceinture de sécurité.

De nouvelles pièces et des réparations peuvent être nécessaires même si le système de ceinture de sécurité n'a pas été utilisé au moment de l'accident.

Faire vérifier les prétendeurs de ceinture de sécurité si le véhicule a été impliqué dans un accident, ou si le témoin de disponibilité de sac gonflable reste allumé après le démarrage du véhicule ou s'allume en roulant. Se reporter à *Témoin de disponibilité de sac gonflable* ⇨ 68.

Système de sac gonflable

Le véhicule n'est pas équipé d'un coussin gonflable frontal pour le passager.

Le véhicule est doté des sacs gonflables suivants :

- Un sac gonflable frontal pour le conducteur
- Un sac gonflable latéral intégré au siège pour le conducteur
- Un sac gonflable de longeron de toit pour le conducteur
- Un sac gonflable de rail de toit pour le passager avant extérieur

Le véhicule peut également être doté des sacs gonflables suivants :

- Un coussin gonflable latéral pour le passager

Tous les sacs gonflables du véhicule possèdent le mot AIRBAG (sac gonflable) sur le garnissage ou apposé sur une étiquette près de l'ouverture de déploiement.

Pour le coussin gonflable frontal, le mot AIRBAG se trouve au centre du volant pour le conducteur.

Pour les coussins gonflables d'impact latéral intégrés aux sièges, le mot AIRBAG (coussin gonflable) se trouve sur le côté du dossier ou sur le côté du siège le plus proche de la porte.

Pour le coussin gonflable latéral côté passager, le AIRBAG se trouve sur le couvercle du coussin gonflable.

Pour les sacs gonflables de longeron de toit, le mot AIRBAG (sac gonflable) se trouve au plafond ou sur le garnissage.

Les sacs gonflables sont conçus pour compléter la protection apportée par les ceintures de sécurité. Même si les sacs gonflables d'aujourd'hui sont conçus pour réduire les risques de blessures causées par la force d'un sac gonflable déployable, tous les sacs gonflables doivent se déployer très rapidement pour être efficaces.

Voici ce que vous devez savoir à propos des sacs gonflables :



Avertissement

Même si votre véhicule est équipé de sacs gonflables, si vous ne portez pas votre ceinture de sécurité lors d'une collision,

(Suite)

Avertissement (Suite)

vous risquez d'être blessé grièvement ou tué. Les sacs gonflables sont conçus pour fonctionner avec les ceintures de sécurité mais ne les remplacent pas. En outre, les sacs gonflables ne sont pas conçus pour se déployer dans tous les cas d'accidents. Dans certains cas seules les ceintures de sécurité vous protégeront. Se reporter à *Quand un sac gonflable doit-il se déployer?* ↪ 45.

Le port de votre ceinture de sécurité lors d'une collision aide à réduire les risques de heurter les objets à l'intérieur du véhicule ou d'en être éjecté. Les sacs gonflables sont des « dispositifs supplémentaires de protection » aux ceintures de sécurité. Tous les occupants du véhicule doivent boucler correctement leur ceinture de sécurité, que la personne soit protégée par un sac gonflable ou non.

 **Avertissement**

Comme les coussin gonflables se gonflent avec une grande force et plus rapidement qu'un clignement d'œil, toute personne qui se trouve contre ou très près d'un coussin gonflable lorsqu'il se gonfle peut être gravement blessée ou tuée. Ne pas se placer sans raison à proximité d'un coussin gonflable, comme en étant assis sur le bord du siège ou penché en avant. Les ceintures de sécurité contribuent à se maintenir dans une bonne position avant et pendant une collision. Porter toujours une ceinture de sécurité, même avec des coussins gonflables. Le conducteur devrait s'asseoir le plus en arrière possible tout en gardant la maîtrise du véhicule. La ceinture de sécurité et coussins gonflables avant sont plus efficaces en étant assis bien en arrière et droit dans le siège, les deux pieds sur le plancher.

 **Avertissement**

Des enfants se tenant à proximité de n'importe quel sac gonflable quand il se déploie peuvent être gravement blessés ou tués. Toujours attacher correctement les enfants dans le véhicule. Pour savoir comment, voir *Enfants plus âgés* ⇨ 49 ou *Bébés et jeunes enfants* ⇨ 51.



Le tableau de bord comprend un témoin de mise en état de fonctionnement de sacs gonflables qui montre le symbole de sac gonflable.

Le système vérifie le système électrique du sac gonflable pour détecter des défaillances. La lumière avertit s'il y a un problème électrique. Se reporter à *Témoin de disponibilité de sac gonflable* ⇨ 68.

Où se trouvent les sacs gonflables?



Le sac gonflable frontal du conducteur se trouve au centre du volant de direction.



Le véhicule est équipé d'un coussin gonflable latéral monté sur le siège du conducteur, sur le côté du dossier le plus proche de la porte.



Si le véhicule en est équipé, le coussin gonflable de sécurité côté passager se trouve sur le couvercle de la garniture de coussin gonflable, à côté du strapontin.



Côté conducteur illustré, côté passager similaire

Le véhicule est équipé de coussins gonflables sur les barres de toit pour le conducteur et le passager extérieur avant, ils se trouvent dans le plafond, au-dessus des glaces latérales.



Avertissement

Si un objet quelconque se retrouve entre un occupant et le sac gonflable, il risque de nuire au déploiement ou le déploiement peut projeter l'objet sur cette personne. La trajectoire de déploiement d'un sac gonflable doit être libre. Ne pas fixer ou placer quoi que ce soit sur le moyeu du volant ou sur ou près d'un couvercle de sac gonflable.

Ne pas utiliser d'accessoires de siège pouvant empêcher le déploiement correct d'un sac gonflable latéral monté dans un siège.

Si votre véhicule est doté de sacs gonflables de longeron de toit, ne jamais fixer quelque chose sur le toit de votre véhicule en faisant passer une corde ou une sangle par une ouverture de porte ou de glace. Sinon le déploiement d'un sac gonflable de longeron de toit pourrait être empêché.

Quand un sac gonflable doit-il se déployer?

Ce véhicule est équipé d'un ou de plusieurs sacs gonflables. Se reporter à *Système de sac gonflable* ⇨ 42. Les sacs gonflables sont conçus pour se déployer si l'impact dépasse le seuil de déploiement du système de sac gonflable spécifique. Les seuils de déploiement sont utilisés pour prédire la gravité probable d'un impact et donc le moment où les sacs gonflables doivent se déployer pour protéger au mieux les occupants. Le véhicule comporte des capteurs électroniques qui permettent au système de sacs gonflables de déterminer la gravité de l'impact. Les seuils de déploiement peuvent varier selon la conception du véhicule spécifique.

Le coussin gonflable avant est conçu pour se gonfler en cas de collision frontale modérée à grave afin de réduire le risque de blessures graves, principalement à la tête et au thorax du conducteur.

Le fait que le coussin gonflable frontal se déploie ou non ne dépend pas principalement de la vitesse à laquelle le véhicule roule. Elle

dépend de ce vous heurtez, de l'orientation de l'impact et de la vitesse de décélération du véhicule.

Le coussin gonflable frontal peut se gonfler à des vitesses d'impact différentes selon que le véhicule heurte un objet directement ou en biais, et que l'objet est fixe ou mobile, rigide ou déformable, étroit ou large.

Le coussin gonflable frontal n'est pas destiné à se gonfler en cas de retournement du véhicule, de chocs arrière ou de nombreux chocs latéraux.

Les coussin gonflables latéraux des sièges, s'ils sont équipés, sont conçus pour se gonfler en cas de collision latérale modérée à grave, selon l'emplacement de l'impact. Ces sacs gonflables peuvent également se gonfler lors de certains chocs frontaux modérés à graves. Les coussins gonflables latéraux de siège ne sont pas conçus pour se gonfler en cas de retournement ou de choc arrière. Un coussin gonflable latéral de siège est destiné à se gonfler sur le côté du véhicule qui est frappé.

Les sacs gonflables de longeron de toit sont conçus pour se déployer lors des collisions latérales modérées à graves, selon l'emplacement de l'impact. De plus, ces sacs gonflables de longeron de toit peuvent se

déployer en cas de retournement ou d'impact frontal grave. Les airbags de longeron de toit ne sont pas conçus pour se gonfler en cas de choc arrière. Les deux sacs gonflables des longerons de toit peuvent se déployer lorsqu'un côté du véhicule est heurté ou si le système de détection prédit que le véhicule va effectuer un tonneau sur le côté, ou en cas d'impact frontal important.

Dans une collision particulière, personne ne peut dire si un coussin gonflable se gonflera simplement parce que le véhicule est endommagé ou en fonction des frais de réparation.

Qu'est-ce qui entraîne le déploiement du sac gonflable?

Au cours d'un déploiement, le système de détection envoie un signal électrique déclenchant la libération d'un gaz par le gonfleur. Ce gaz remplit le sac gonflable, ce qui provoque le bris du couvercle. L'appareil de gonflage, le sac gonflable et les éléments connexes font tous partie du module de sac gonflable.

Pour les emplacements des sacs gonflables, se reporter à *Où se trouvent les sacs gonflables?* ⇨ 43.

De quelle façon le sac gonflable retient-il?

En cas de collision frontale modérée à grave, même les occupants ceinturés peuvent toucher le volant ou le tableau de bord.

En cas de collision latérale modérée à sévère, même les occupants portant une ceinture peuvent heurter l'intérieur du véhicule.

Les sacs gonflables augmentent la protection fournie par les ceintures de sécurité en répartissant la force de l'impact de manière plus uniforme par-dessus le corps de l'occupant.

Ce véhicule n'est pas équipé d'un coussin gonflable frontal passager dans le tableau de bord côté passager. Avec ou sans sac gonflable, tous les occupants doivent toujours boucler la ceinture de sécurité pour obtenir le maximum de protection. Voir *Ceintures de sécurité* ⇨ 33 et *Port adéquat des ceintures de sécurité* ⇨ 35.

Les coussins gonflables de barres de toit anti-retournement sont conçus pour aider à contenir la tête et le thorax des occupants des

places extérieures de la rangée avant. Ces sacs gonflables sont conçus pour réduire le risque d'éjection totale ou partielle en cas de tonneau, bien qu'aucun système ne puisse totalement empêcher de telles éjections.

Mais les sacs gonflables ne seront pas utiles dans de nombreux types de collisions, principalement parce que l'orientation du déplacement des occupants ne correspondra pas à l'emplacement de ces sacs gonflables. Se reporter à *Quand un sac gonflable doit-il se déployer?* ⇨ 45.

Les sacs gonflables doivent toujours n'être considérés que comme un dispositif de protection complémentaire des ceintures de sécurité.

Que verrez-vous après le déploiement d'un sac gonflable?

Après le déploiement des sacs gonflables frontaux et latéraux intégrés aux sièges, ceux-ci se dégonflent rapidement, tellement vite que certaines personnes ne réalisent même pas que des sacs se sont gonflés.

Les sacs gonflables de longeron de toit peuvent demeurer partiellement gonflés pendant un certain temps après s'être gonflés.

Certains composants du module de sac gonflable peuvent rester chauds pendant plusieurs minutes. Pour l'emplacement des sacs gonflables, se reporter à *Où se trouvent les sacs gonflables?* ⇨ 43.

Les portions du sac gonflable qui entrent en contact avec vous peuvent être chauds, mais pas trop chauds pour y toucher. De la fumée et de la poussière peuvent sortir des événements des sacs gonflables dégonflés. Le gonflage des coussins gonflables n'empêche pas les personnes de quitter le véhicule.



Avertissement

Lors du déploiement d'un sac gonflable, il y a peut-être des particules de poussière dans l'air. Les personnes souffrant d'asthme ou d'autres problèmes respiratoires auront peut-être de la difficulté à respirer. Pour éviter ceci, tous les occupants devraient sortir du véhicule dès qu'ils peuvent le faire en toute sécurité. Si vous souffrez de problèmes respiratoires et que vous ne pouvez pas sortir du véhicule après le déploiement du sac, vous pouvez ouvrir une glace ou une porte pour laisser entrer de l'air

(Suite)

Avertissement (Suite)

frais dans le véhicule. En cas de problèmes de respiration après le déploiement d'un sac gonflable, il faut consulter un médecin.

Le véhicule possède une fonction qui peut automatiquement déverrouiller les portes, allumer l'éclairage intérieur et les feux de détresse après le déploiement des coussins gonflables. La fonction peut également s'activer, sans gonflage des coussins gonflables, après un événement qui dépasse un seuil prédéterminé.

Après avoir coupé puis remis le contact du véhicule, les portes peuvent être verrouillées, l'éclairage intérieur peut être éteint et les feux de détresse peuvent être éteints à l'aide de leurs commandes respectives. Si un de ces systèmes est endommagé au cours de l'accident il peut ne pas fonctionner normalement.



Avertissement

Une collision suffisamment sévère pour déployer les sacs gonflables risque d'avoir endommagé des fonctions importantes du véhicule, comme le circuit de freinage et la direction, etc. Même si le véhicule peut rouler après une collision modérée, il pourrait y avoir des dégâts dissimulés qui réduisent la sécurité du véhicule.

Agir avec prudence en tentant de faire redémarrer le véhicule après une collision.

Les véhicules rechargeables sont dotés d'une batterie haute tension et d'une batterie standard de 12 volts.

Si un sac gonflable se déploie ou que le véhicule a été impliqué dans un accident, le système de détection peut arrêter le système haute tension. Dans ce cas, la batterie haute tension est débranchée et le véhicule ne démarre pas. Avant que le véhicule puisse à nouveau fonctionner, il doit être réparé par votre concessionnaire.

Dans de nombreuses collisions assez graves pour que les sacs se gonflent, le pare-brise se brise en raison de la déformation du véhicule.

- Les sacs gonflables sont conçus pour n'être utilisés qu'une seule fois. Après le gonflage d'un sac gonflable, de nouvelles pièces seront nécessaires pour le système de sac gonflable. Si vous ne les remplacez pas, le système de sac gonflable ne sera pas là pour vous protéger au cours d'une autre collision. Un nouveau système comprendra des modules de sacs gonflables et possiblement d'autres pièces. Le manuel de réparation de votre véhicule couvre la nécessité de remplacer d'autres pièces.
- Le véhicule a un module de détection de collision et de diagnostic qui enregistre les données après une collision. Voir *Enregistrement de données du véhicule et politique sur la vie privée* ⇨ 293 et *Enregistreurs de données d'événement* ⇨ 293.
- Laisser seulement les techniciens qualifiés travailler sur le système de sacs gonflables. Un service inadéquat peut signifier que le système de sacs gonflables ne fonctionnera pas bien. Consulter le concessionnaire.

Réparation d'un véhicule muni de sacs gonflables

Les sacs gonflables modifient les conditions d'entretien du véhicule, car leurs éléments sont répartis en divers endroits du véhicule. Votre concessionnaire et le manuel d'entretien vous fourniront des renseignements sur l'entretien du véhicule et des sacs gonflables. Pour acheter un manuel d'entretien, se reporter à *Informations au sujet de la commande des publications* ⇨ 291.



Avertissement

Un sac gonflable peut encore se déployer au cours d'un entretien mal effectué jusqu'à 10 secondes après l'arrêt du véhicule et le débranchement de la batterie. Vous pouvez être blessé si vous êtes près d'un sac gonflable lorsqu'il se déploie. Éviter les connecteurs jaunes. Ils font probablement partie du système de sacs gonflables. S'assurer que les méthodes appropriées d'entretien sont suivies et que le travail est effectué par une personne dûment qualifiée.

Ajout d'équipement à un véhicule muni de sacs gonflables

L'ajout d'accessoires qui modifient le cadre du véhicule, le système de pare-chocs, la hauteur, la tôle avant ou latérale peut nuire au bon fonctionnement du système de sacs gonflables.

Le fonctionnement du système de sac gonflable peut également être affecté par la modification, incluant une réparation ou un remplacement incorrect des pièces suivantes :

- Système de sac gonflable, incluant les modules de sac gonflable, les capteurs d'impact avant ou latéraux, le module de détection et de diagnostic ou le câblage de sac gonflable.
- Sièges avant, incluant les coutures ou les fermetures éclair
- Ceintures de sécurité
- Volant de direction, garniture du plafond ou garniture des montants

Votre revendeur et le matériel d'entretien contiennent des informations sur l'emplacement des modules et capteurs de coussin gonflable, le module de détection

et de diagnostic, le câblage des coussins gonflables ainsi que les procédures de remplacement concernées.

Si le véhicule doit être modifié suite à un handicap et que vous avez des questions à poser au sujet des conséquences des modifications sur le système des coussins gonflables du véhicule, ou si vous avez des questions au sujet de l'influence des modifications sur le système de coussin anti-choc pour une raison quelconque, appeler BrightDrop Fleet Account Care. Se reporter à *Opérations et soutien d'entretien BrightDrop* ⇨ 290.

Vérification du système de sac gonflable

Le système de sacs gonflables n'a pas besoin d'entretien régulier ou de remplacement. S'assurer que le témoin de disponibilité de sac gonflable fonctionne. Se reporter à *Témoin de disponibilité de sac gonflable* ⇨ 68.

Attention

Si un recouvrement de sac gonflable est endommagé, ouvert ou brisé, le sac gonflable peut ne pas fonctionner correctement. Ne pas ouvrir ou briser les recouvrements de sac gonflable. S'il existe des recouvrements de sac gonflable ouverts ou brisés, faire remplacer le recouvrement et/ou le module de sac gonflable. Pour l'emplacement des modules de sac gonflable, se reporter à *Où se trouvent les sacs gonflables?* ↪ 43. Consulter votre concessionnaire pour la réparation.

Remplacement de pièces du système de sac gonflable après une collision

 **Avertissement**

Les systèmes de sacs gonflables peuvent être endommagés si le véhicule est impliqué dans un accident. Un système de coussin gonflable endommagé peut

(Suite)

Avertissement (Suite)

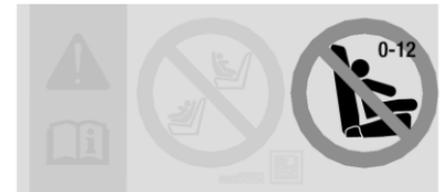
ne pas vous protéger convenablement d'un véhicule en cas d'accident, ce qui peut entraîner des blessures graves, voire la mort. Afin de vous assurer que les systèmes de sacs gonflables fonctionnent de manière adéquate après un accident, les faire vérifier par le concessionnaire et procéder au plus vite à tout remplacement nécessaire.

Si un sac gonflable se déploie, certaines pièces du système de sacs gonflables doivent être remplacées. Consulter le concessionnaire.

Si le témoin de disponibilité de sac gonflable reste allumé après le démarrage du véhicule ou s'allume en cours de route, il se peut que le système de sacs gonflables ne fonctionne pas correctement. Faire réparer immédiatement le véhicule. Se reporter à *Témoin de disponibilité de sac gonflable* ↪ 68.

Sièges pour enfants**Enfants plus âgés**

L'étiquette illustrée ci-dessous est située sur l'ancrage extérieur de la ceinture de sécurité du côté passager.

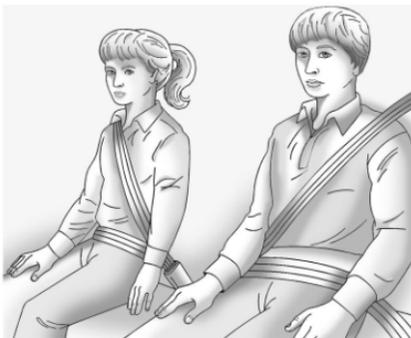


Avertissement

Ne jamais fixer un dispositif de protection pour enfant sur un strapontin avant. Ne jamais laisser des enfants âgés de 12 ans ou moins prendre place sur le strapontin avant. Ce véhicule ne comporte aucune place assise destinée à accueillir des nourrissons ou de jeunes enfants. Transporter l'enfant dans un autre véhicule.

Les enfants qui n'ont pas dépassé le stade du siège d'appoint ne doivent pas prendre place dans ce véhicule.

Les enfants qui sont trop grands pour des sièges d'appoint doivent porter les ceintures de sécurité du véhicule. Se référer à *Port adéquat des ceintures de sécurité* ⇨ 35.



Si un enfant plus âgé ne peut pas répondre à tous les critères du test d'ajustement de la ceinture de sécurité ci-dessous, le siège d'appoint est approprié pour l'enfant, mais ce véhicule ne convient pas pour un siège de retenue pour enfant. Transporter l'enfant dans un autre véhicule.

- S'asseoir tout au fond du siège. Les genoux se plient-ils au bord du siège ? Si oui, continuer. Sinon, transporter l'enfant dans un siège d'appoint dans un autre véhicule.
- Boucler la ceinture-baudrier. La ceinture épaulière repose-t-elle sur l'épaule ? Si oui, continuer. Sinon, transporter l'enfant dans un siège d'appoint dans un autre véhicule.

- La ceinture abdominale s'ajuste-t-elle le plus bas possible sur le bassin, touche-t-elle les cuisses ? Si oui, continuer. Sinon, transporter l'enfant dans un siège d'appoint dans un autre véhicule.
- L'ajustement correct de la ceinture de sécurité peut-il être maintenu pendant tout le trajet ? Si oui, continuer. Sinon, transporter l'enfant dans un siège d'appoint dans un autre véhicule.

Q: **Quelle est la façon appropriée de porter des ceintures de sécurité?**

R: Un enfant plus âgé doit porter une ceinture-baudrier et bénéficier de la protection supplémentaire d'une ceinture épaulière. La ceinture épaulière ne doit pas passer sur le visage ou sur le cou. La ceinture ventrale doit être portée bas sur les hanches, bien ajustée et touchant à peine le haut des cuisses. Ainsi, la force de la ceinture s'appliquera sur les os du bassin de l'enfant lors d'une collision. Elle ne doit jamais être placée sur l'abdomen, ce qui pourrait causer des blessures graves et même des blessures internes fatales lors d'une collision.

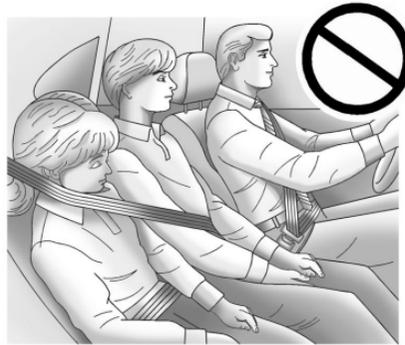
Les statistiques des accidents démontrent que les enfants sont en plus grande sécurité quand ils sont attachés dans une position d'assise arrière.

Lors d'une collision, les enfants qui ne sont pas attachés peuvent heurter d'autres occupants qui le sont ou peuvent être éjectés du véhicule. Les enfants plus âgés doivent bien porter les ceintures de sécurité.



Avertissement

Ne jamais laisser plus d'un enfant partager la même ceinture de sécurité. La ceinture de sécurité ne peut pas bien répartir les forces d'impact. Lors d'une collision, les enfants peuvent s'écraser l'un contre l'autre et être grièvement blessés. Chaque ceinture de sécurité ne doit servir qu'à une personne à la fois.



Avertissement

Un enfant ne peut porter la ceinture de sécurité épaulière sous les bras ou derrière son dos au risque de blessure par manque de retenue par la ceinture épaulière. L'enfant risque de se déplacer trop loin et de se blesser la tête et le cou. Il risque aussi de glisser sous la ceinture abdominale. La force de la ceinture s'appliquerait directement sur l'abdomen, causant une blessure grave ou fatale. La ceinture épaulière doit passer par-dessus l'épaule et à travers la poitrine.



Bébés et jeunes enfants



Avertissement

Ne jamais fixer un dispositif de protection pour enfant sur un strapontin avant. Ne jamais laisser des enfants âgés de 12 ans ou moins prendre place sur le strapontin avant. Ce véhicule ne comporte aucune place assise destinée à accueillir des nourrissons ou de jeunes enfants. Transporter l'enfant dans un autre véhicule.

Les véhicules dont le poids nominal brut du véhicule (PNBV) est égal ou inférieur à 4536 kg (10 000 lb) sont équipés d'un dispositif de verrouillage de l'enrouleur de la ceinture de sécurité du passager. Voir l'étiquette de certification/pneus dans le *Limites de charge du véhicule* ⇨ 131 de la section Conduite et fonctionnement, pour connaître la classification PNBV du poids du véhicule. Tirer la ceinture de sécurité à fond pour activer la fonction de verrouillage de l'enrouleur de la ceinture baudrier. Laisser la sangle de la ceinture de sécurité se rétracter complètement pour désactiver la fonction de verrouillage de l'enrouleur de la ceinture baudrier.

Tout le monde dans un véhicule a besoin de protection ! Bébés et tous les enfants compris. Ni la distance parcourue, ni l'âge ni la taille de l'occupant ne modifient le besoin, pour tout le monde, d'utiliser les dispositifs de protection. En effet, la loi de chaque province canadienne et de chaque état américain exige que les enfants, jusqu'à un certain âge, soient attachés dans un véhicule.

Avertissement

Ne jamais tenir un bébé ou un enfant dans ses bras à bord d'un véhicule. En raison des forces de l'impact, un bébé ou un enfant devient si lourd qu'il est impossible de le retenir. Par exemple, lors d'une collision à seulement 40 km/h (25 mi/h), le poids d'un bébé de 5,5 kg (12 lb) exercera soudainement une force de 110 kg (240 lb) sur les bras de la personne qui le porte. Un nourrisson ou un enfant doit être attaché dans un dispositif de retenue pour enfant approprié et transporté dans un autre véhicule.



Où installer l'appareil de retenue

Selon les statistiques d'accident, les enfants et les bébés sont plus en sécurité dans un siège pour enfant ou pour bébé approprié fixé sur un siège arrière.

Tous les enfants de 12 ans et moins doivent être attachés dans une position d'assise à l'arrière. Ce véhicule n'est pas équipé de sièges arrière. Ne jamais placer un siège enfant tourné vers l'arrière à l'avant.

**Avertissement**

Ne jamais fixer un dispositif de protection pour enfant sur un strapontin avant. Ne jamais laisser des enfants âgés de 12 ans ou moins prendre place sur le strapontin avant. Ce véhicule ne comporte aucune place assise destinée à accueillir des nourrissons ou de jeunes enfants. Transporter l'enfant dans un autre véhicule.

Remisage

Compartiments de rangement

Compartiments de rangement	54
Rangement de tableau de bord	54
Porte-gobelets	54
Console de plafond	55

Emplacement des bagages et du chargement

Compartiment utilitaire	55
-------------------------------	----

Caractéristiques additionnelles de rangement

Points d'arrimage de l'espace utilitaire	56
Triangle d'avertissement	56
Extincteur d'incendie	56
Trousse de premier soin	57

Information sur le chargement du véhicule

Information sur le chargement du véhicule	57
---	----

Compartiments de rangement

Avertissement

Ne pas placer d'objets lourds ou tranchants dans les compartiments de rangement. En cas de collision, des objets peuvent être projetés et causer des blessures.

Rangement de tableau de bord

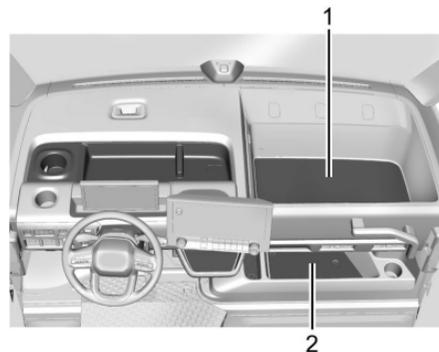
Avertissement

Ni s'asseoir, ni se placer, ni marcher sur les zones de rangement du tableau de bord. Au risque d'endommager le véhicule.

Attention

Ne pas bloquer le rétroviseur extérieur en plaçant des objets dans l'unité de rangement supérieure du côté passager. Le fait de verrouiller la vue du conducteur du rétroviseur extérieur pourrait provoquer un accident. Vous ou d'autres personnes pourriez être blessés gravement.

Il existe quatre espaces de rangement sur le tableau de bord.

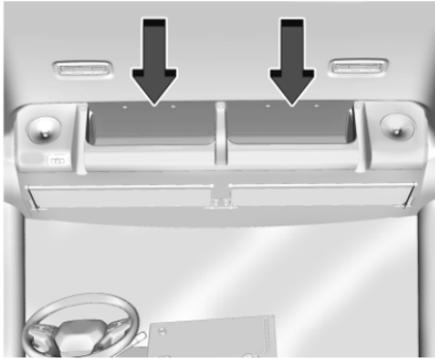


La limite de poids maximale pour l'unité de rangement supérieure côté passager (1) est de 57,7 kg (125 lb). La limite de poids maximale pour l'unité de rangement inférieure côté passager (2) est de 20,4 kg (45 lb).

Porte-gobelets

Il y a trois porte-gobelets sur le tableau de bord.

Console de plafond



Avertissement

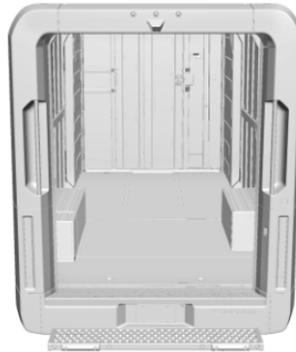
Ne pas utiliser l'un ou l'autre des plateaux supérieurs pour placer un objet pesant plus de 2 kg (4 lb) ou un objet qui pourrait s'envoler ou tomber pendant la conduite du véhicule. Le faire serait dangereux. De graves blessures seraient à craindre.

Un rangement se trouve dans la console de plafond.

Emplacement des bagages et du chargement

Compartment utilitaire

Pour accéder à l'espace de chargement, voir *Porte coulissante (Porte de table)* ⇨ 19, *Portes arrière* ⇨ 20.



Avertissement

Ne jamais autoriser quelqu'un à se placer dans l'espace utilitaire lors de la conduite du véhicule. Il est extrêmement dangereux de

(Suite)

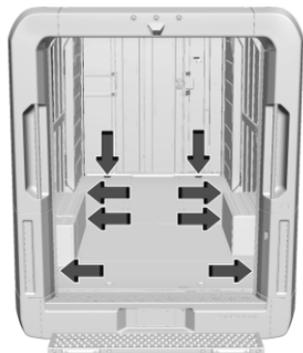
Avertissement (Suite)

s'y trouver lorsque le véhicule se déplace. Les personnes se trouvant dans cet espace lors de la conduite du véhicule seraient très probablement gravement blessées ou tuées lors d'une collision.

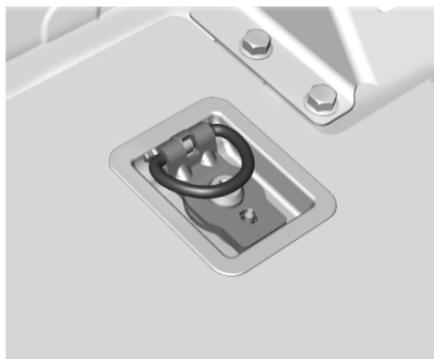
N'autoriser personne à se placer dans tout endroit du véhicule qui n'est pas pourvu de sièges et de ceintures de sécurité. Tous les occupants du véhicule doivent se trouver dans un siège et utiliser correctement une ceinture de sécurité.

Caractéristiques additionnelles de rangement

Points d'arrimage de l'espace utilitaire



Il peut y avoir jusqu'à huit points d'attache du chargement dans l'espace de chargement arrière.



Les dispositifs d'arrimage du chargement peuvent être utilisés pour attacher le chargement et l'empêcher de bouger à l'intérieur du véhicule.

La charge maximale est de 453,59 kg (1000 lb).

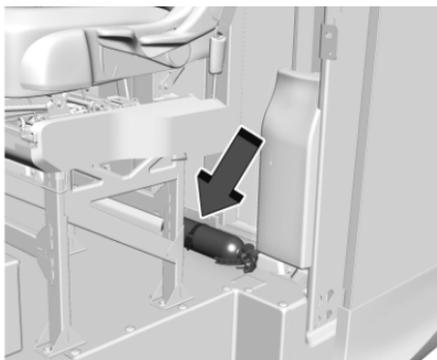
Triangle d'avertissement



Si le véhicule en est équipé, les triangles d'avertissement sont situés derrière le siège du conducteur, dans une cloison. Pour les retirer, les soulever du support de rangement.

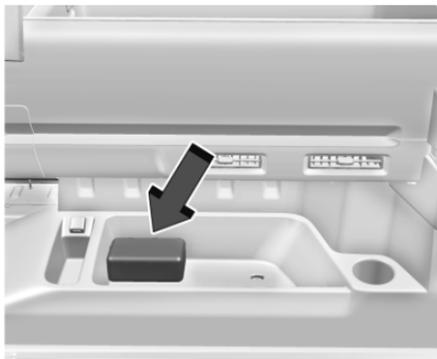
Extincteur d'incendie

Le véhicule peut être équipé d'un extincteur homologué UL (cote minimale de 10BC). Consulter l'étiquette de l'extincteur pour les instructions d'utilisation. Inspecter périodiquement le manomètre de l'extincteur pour assurer une performance optimale.



L'extincteur est monté et fixé avec un support de véhicule derrière le siège du conducteur.

Trousse de premier soin



Ranger la trousse de premiers secours dans la zone de rangement inférieure du côté droit du tableau de bord.

Information sur le chargement du véhicule

Avertissement

Des objets lourds rangés plus haut dans l'espace de chargement relèvent le centre de gravité du véhicule, augmentant le risque de capotage. Des blessures graves ou la mort peuvent se produire en cas de retournement du véhicule. Maintenir le chargement dans l'espace de chargement le plus loin vers l'avant et le plus bas possible. Les articles lourds doivent être placés sur le plancher de chargement devant le pont arrière.

Avertissement

Un chargement non fixé sur le plancher de chargement peut être projeté en terrain accidenté. Vous ou votre passager pourriez être heurtés par des objets projetés. Fixer correctement le chargement.

Maintenir le chargement dans l'espace de chargement le plus loin vers l'avant et le plus bas possible. Les articles lourds doivent être placés sur le plancher de chargement devant le pont arrière.

Avertissement

Fixer toutes les charges de manière sécuritaire à l'aide de cordes ou de sangles pour éviter qu'elles glissent ou se retournent. En cas d'arrêt soudain ou de collision, des charges non fixées de manière sécuritaire pourraient entraîner des blessures. Utiliser des cordes ou sangles appropriées pour fixer les charges.

**Avertissement**

Ne jamais autoriser quelqu'un à se placer dans l'espace utilitaire lors de la conduite du véhicule. Il est extrêmement dangereux de s'y trouver lorsque le véhicule se déplace. Les personnes se trouvant dans cet espace lors de la conduite du véhicule seraient très probablement gravement blessées ou tuées lors d'une collision.

N'autoriser personne à se placer dans tout endroit du véhicule qui n'est pas pourvu de sièges et de ceintures de sécurité. Tous les occupants du véhicule doivent se trouver dans un siège et utiliser correctement une ceinture de sécurité.

Lors du chargement de l'espace de chargement, veiller à bien distribuer le poids de la charge, soit accroître le poids vers le plancher ou diriger la charge de façon uniforme vers l'arrière.

Fermer la porte de la cloison avant de conduire. Si le chargement à l'arrière se déplace ou tombe, la porte de cloison empêche les colis de pénétrer dans la zone du conducteur.

Quand le siège du passager n'est pas occupé, remettre le coussin du siège en position verticale.

Instruments et commandes

Commandes

Réglage du volant de direction	60
Volant de direction chauffant	60
Klaxon	60
Signal de sécurité pour piétons	60
Essuie-glace/Lave-glace	61
Horloge	62
Prises électriques	62

Témoins, jauges et indicateurs

Témoins, jauges et indicateurs	64
Bloc d'instruments	65
Compteur de vitesse	66
Compteur kilométrique	66
Compteur journalier	66
Jauge de batterie (Haute tension)	66
Jauge de témoin d'alimentation	67
Rappels de ceinture de sécurité	68
Témoin de disponibilité de sac gonflable	68
Témoin du système de charge (Batterie 12 V)	69
Témoin de faible état de charge	69
Témoin CHARGE CORD CONNECTED (câble de charge branché)	69

Témoin de défaut de batterie	69
Témoin de puissance de propulsion limitée	69
Témoin de rappel d'entretien du véhicule (Défaillance du système de propulsion)	70
Témoin du système de freinage	70
Témoin de frein électrique de stationnement	70
Témoin de frein de stationnement électrique de service	71
Témoin d'avertissement du système de freins antiblocage (ABS)	71
Témoin de transmission intégrale	71
Témoin du système de retenue automatique du véhicule (AVH)	72
Témoin d'assistance au maintien de trajectoire (LKA)	72
Témoin de freinage d'urgence automatique (AEB) désactivé	72
Indicateur d'obstacle devant le véhicule ...	73
Indicateur de piéton à l'avant	73
Témoin d'antipatinage désactivé	73
Témoin du système de traction asservie (TCS)/contrôle de la stabilité électronique	73
Témoin de contrôle électronique de stabilité (ESC) désactivé	74

Témoin de commande de mode conducteur	74
Témoin de pression des pneus	74
Témoin de sécurité	75
Témoin de mode prêt du véhicule	75
Témoin de fonctionnement des feux de route	75
Carillon de rappel des phares	75
Indicateur du régulateur de vitesse automatique	75
Témoin du régulateur de vitesse adaptatif	76
Témoin de porte entrouverte	76

Affichages d'information

Chargement	76
Centre informatique de bord (CIB)	82
Statut du véhicule	83

Messages du véhicule

Messages du véhicule	85
Messages d'alimentation de propulsion ...	85
Messages de vitesse du véhicule	86

Commandes

Réglage du volant de direction



Pour régler le volant de direction :

1. Tirer le levier vers le bas.
2. Déplacer le volant vers le haut ou le bas.
3. Tirer ou pousser le volant vers ou à l'écart du corps.
4. Tirer le levier vers le haut pour verrouiller le volant en place.

Ne pas régler le volant en roulant.

Volant de direction chauffant



 : Selon équipement, appuyer pour le mettre le volant de direction chauffant en fonction ou hors fonction. Un témoin près du bouton s'allume quand cette fonction est activée.

Il faut environ trois minutes au volant pour commencer à chauffer.

Volant de direction chauffant automatique

Le volant de direction chauffant peut être activé en cas de démarrage à distance lors d'un démarrage à distance avec les sièges chauffants lorsqu'il fait froid dehors. Le témoin du volant de direction chauffant peut s'allumer lors d'un démarrage à distance.

Le volant chauffant s'allume lorsque le siège chauffant automatique est activé. Le témoin de volant de direction chauffant indique l'état de chauffage du volant.

Voir *Sièges avant chauffants* ⇨ 32.

Pour activer ou désactiver cette fonction, sélectionner Paramètres > Véhicule > Confort et commodité > Volant chauffant > Sélectionner ON ou OFF.

Klaxon

Presser  sur le coussin du volant pour actionner le klaxon.

Signal de sécurité pour piétons

Le véhicule est équipé d'une production automatique de sons. Le son est automatiquement généré pour indiquer audiblement la présence du véhicule aux piétons. Le son change si le véhicule accélère ou ralentit. Il est activé lorsque le véhicule est en marche ou lorsqu'il passe en marche avant, au point mort (N) ou en marche arrière (R), jusqu'à une vitesse de 25 km/h (15 mi/h) ou 35 km/h (22 mi/h), en fonction de la région de vente.

Essuie-glace/Lave-glace

Avertissement

Par temps de gel, attendre le réchauffement du pare-brise pour utiliser le lave-glace. Sinon le liquide risque de geler sur le pare-brise et de vous dissimuler la route.

Avertissement

Avant de conduire le véhicule, veiller à toujours enlever la neige et la glace accumulées sur le capot, le pare-brise, des gicleurs de lave-glace, le toit et l'arrière du véhicule, y compris tous les feux et glaces. La visibilité réduite consécutive à l'accumulation de neige et de glace peut entraîner un accident.



Le levier de l'essuie-glace/lave-glace se trouve sur le côté gauche de la colonne de direction. Le véhicule étant en marche ou en mode accessoire, déplacer le bouton d'essuie-glace du pare-brise pour sélectionner la vitesse de l'essuie-glace.

HI : Utilisé pour des balayages rapides.

LO : Utilisé pour des balayages lents.



INT : Tourner le bouton sur INT pour des essuyages intermittents, puis tourner la  INT bande vers le haut pour des essuyages plus fréquents ou vers le bas pour des essuyages moins fréquents.

DÉSACTIVÉ : S'utilise pour arrêter l'essuie-glaces.

 : Pour un seul essuyage, pousser brièvement le bouton jusqu'à la première position d'arrêt et relâchez-le. Pour plusieurs essuyage, maintenir plus longtemps le bouton sur la première position d'arrêt et le relâcher.

 : Pousser le bouton au-delà de la première position d'arrêt pour pulvériser du liquide lave-glace et activer l'essuie-glaces. L'essuie-glace continue à fonctionner jusqu'au relâchement du bouton ou jusqu'à la fin du temps de fonctionnement de lave-glace. Lorsque le bouton d'essuie-glace est relâché, des balayages supplémentaires peuvent se poursuivre selon la durée pendant laquelle le lave-glace a été activé. Voir *Liquide de lave-glace* ⇨ 207 pour des informations sur le remplissage du réservoir de liquide de lave-glace.

Éliminer la glace et la neige des balais d'essuie-glace et du pare-brise avant de les utiliser. Si les balais sont gelés sur le pare-brise, les dégager prudemment ou les dégeler. Si les balais sont endommagés, en poser de nouveaux. Voir *Remplacement des balais d'essuie-glace* ⇨ 213.

De la neige lourde ou de la glace peut surcharger le moteur d'essuie-glace.

Position de repos de l'essuie-glace

Si le contact du véhicule est coupé pendant que l'essuie-glaces est sur LO, HI, ou INT, l'essuie-glaces s'arrête immédiatement.

Si le levier d'essuie-glace est ensuite placé en position OFF avant l'ouverture de la porte du conducteur ou dans les 10 minutes, les essuie-glaces recommencent à fonctionner et se placent à la base du pare-brise.

Si le véhicule est coupé pendant que l'essuie-glace exécute un balayage suite au lavage du pare-brise, l'essuie-glace continue à fonctionner pour atteindre la base du pare-brise.

Position de repos de l'essuie-glace, hiver

Attention

Pour éviter d'endommager le système d'essuie-glace, toujours dégager la neige et la glace sur le toit et le pare-brise avant la conduite. Lorsque le véhicule est laissé à l'extérieur, s'assurer que les bras d'essuie-glace sont rangés à la verticale pour éviter les dommages causés par la neige et la glace.

Pour régler les essuie-glaces à la verticale afin de se préparer à une neige lourde si le véhicule n'est pas utilisé :

1. Lorsque le véhicule est arrêté et que la porte est fermée, appuyer une fois sur POWER  sans appuyer sur le frein pour placer le véhicule en mode accessoires.
2. Régler la vitesse des essuie-glaces sur LO.



3. Lorsque les essuie-glaces sont en position verticale, appuyer de nouveau sur POWER . Cela arrête les essuie-glaces dans leur position actuelle.
4. Ouvrir la porte du conducteur et déplacer le levier d'essuie-glace vers OFF.
5. Fermer la porte du conducteur.

Les essuie-glaces reviennent à la base du pare-brise quand POWER  est placé en position ON/RUN (en fonction/marche).

Horloge

Réglez l'heure et la date à l'aide du système d'infodivertissement. Voir « Date/Heure » sous *SETTINGS (paramétrages)*  114.

Prises électriques

Courant continu 12 volts

Attention

Laisser un équipement électrique longtemps branché lorsque le contact est coupé déchargera la batterie. Toujours débrancher les équipements électriques lorsqu'ils ne sont pas utilisés et ne pas brancher un équipement dépassant la valeur maximale de 20 ampères.

Attention

La suspension d'un équipement lourd à la prise électrique peut causer des dégâts qui ne sont pas couverts par la garantie sur le véhicule. Les prises électriques sont conçues uniquement pour brancher des accessoires tels que les cordons de chargement de téléphone portable.

La prise de courant pour accessoires peut être utilisée pour brancher un appareil électrique comme un téléphone portable ou un lecteur MP3. La prise de courant pour accessoires ne fonctionne qu'avec le véhicule en marche.



Le véhicule est équipé d'une prise de courant pour accessoires sur la colonne inférieure centrale sous la commande de climatisation.

Ouvrir le capuchon pour utiliser la prise et le remettre en place lorsque la prise n'est pas utilisée.

Certaines prises électriques d'accessoire peuvent être non compatibles avec la prise électrique d'accessoire et risquent de surcharger le véhicule ou les fusibles de l'adaptateur. Consulter votre concessionnaire si vous avez des problèmes.

Lors du branchement d'un appareil électrique, suivre à la lettre les directives d'installation jointes à l'appareil. Voir *Équipement électrique complémentaire* ↪ 197.

Courant alternatif 110 V

Les prises de courant peuvent être utilisées pour brancher des appareils électriques dont la consommation est limitée à 400 watts. Ouvrir le couvercle pour accéder à la prise.

Il existe deux prises de courant 110 volts.

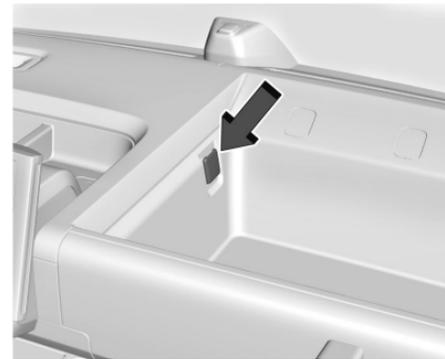
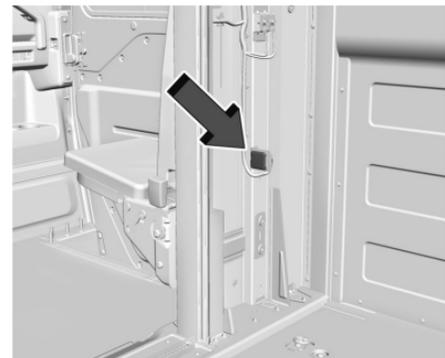


Tableau de bord supérieur



Espace de chargement arrière

Lorsque le contact est mis, les prises sont alimentées. Une prise de courant peut être utilisée avec un équipement électrique qui utilise un maximum de 400 watts. Si les deux prises sont utilisées, les 400 Watt seront partagés entre les prises. S'assurer que tous les appareils connectés ne dépassent pas 400 Watt.

Un témoin lumineux sur la prise électrique s'allume lorsque la prise est alimentée et qu'aucune défaillance du système n'est détectée. Les prises ne fonctionnent pas lorsque le véhicule est désactivé ou que la fiche n'est pas entièrement insérée dans la prise.

Si un équipement utilisant plus de 400 watts est connecté ou si une défaillance du système est détectée, un circuit de protection coupe l'alimentation et le témoin s'éteint.

Ne pas utiliser une prise électrique si le couvercle est manquant ou endommagé.

La prise de courant n'est pas conçue pour le branchement des appareils ci-dessous et peut ne pas fonctionner correctement si ils sont branchés :

- Appareils à pic de consommation initiale élevé, tels que des réfrigérateurs à compresseur et des outils électriques

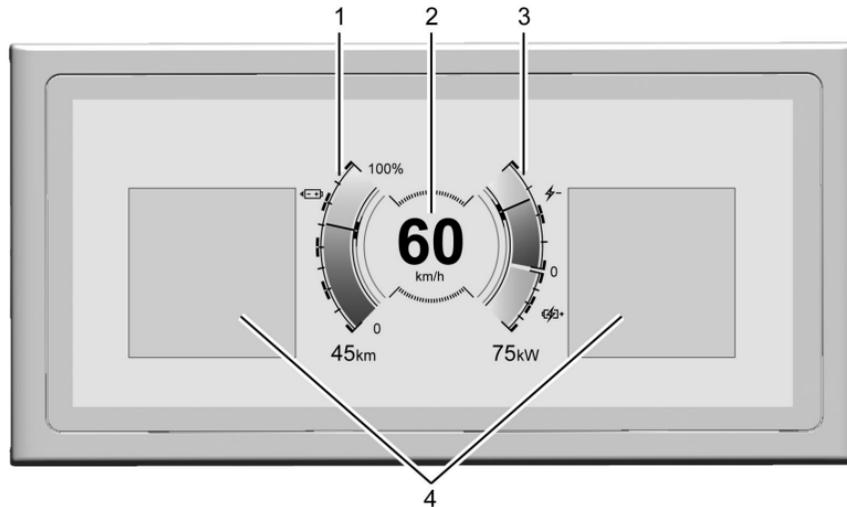
- Autres appareils exigeant une alimentation extrêmement régulière, tels que les couvertures électriques à microprocesseur et les lampes tactiles
- Équipement médical

Témoins, jauges et indicateurs

Les témoins et indicateurs peuvent signaler une défaillance avant qu'elle ne devienne assez grave pour nécessiter une réparation ou un remplacement coûteux. Vous pouvez réduire les risques de blessures en prêtant attention à ces témoins et indicateurs.

Certains témoins s'allument brièvement lors du démarrage du système de propulsion pour indiquer qu'ils fonctionnent. Lorsque l'un des témoins s'allume et reste allumé pendant la conduite, ou lorsque l'un des indicateurs signale qu'il peut y avoir un problème, vérifier la section expliquant ce qu'il faut faire. Il peut s'avérer coûteux voire dangereux d'attendre avant d'effectuer des réparations.

Bloc d'instruments



Modèle anglais à indicateur simple illustré, autres modèles et modèle métrique similaires.

1. *Jauge de batterie (Haute tension)* ⇨ 66
2. *Compteur de vitesse* ⇨ 66
3. *Jauge de témoin d'alimentation* ⇨ 67
4. *Centre informatique de bord (CIB)* ⇨ 82

Combiné d'instruments reconfigurable

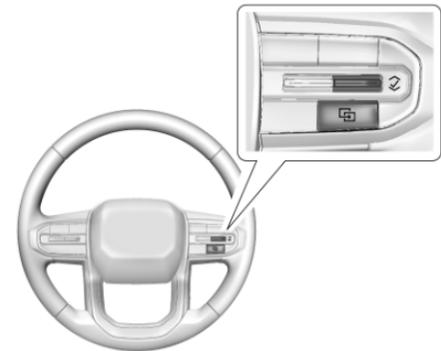
La disposition de l'affichage du groupe d'instruments peut être modifiée. Certaines des vues sélectionnables peuvent ne pas être disponibles pour le véhicule.

Les vues suivantes sont sélectionnables :

Propre : N'affiche aucune zone d'information.

Indicateur simple : Affiche deux zones d'information situées à gauche et à droite du compteur de vitesse.

Assistance au conducteur : Si le véhicule en est équipé, affiche des informations pour le régulateur de vitesse adaptatif (ACC), la distance de suivi, l'assistance au maintien dans la voie (LKA) et l'alerte de collision avant (FCA). Il y a une zone d'information à droite de l'écran.



Utiliser la commande du volant du côté droit pour ouvrir et parcourir les différents éléments et affichages.

Pour modifier la configuration, presser  sur la commande au volant de droite.

Afficher les paramètres

Les options suivantes peuvent être activées ou désactivées à l'aide de l'écran d'infodivertissement. Certains d'entre eux peuvent ne pas être offerts sur votre véhicule spécifique. Voir *SETTINGS (paramétrages)* ⇨ 114.

Panneau de limitation de vitesse

Indique l'information des panneaux venant d'une base de données routières dans la navigation embarquée. Le panneau affiche « -- » lorsqu'il n'y a pas de limite de vitesse détectée ou lorsque le système n'est pas disponible.

Graphismes de changement de direction

Fournit des graphismes de changement de direction de navigation lors d'un itinéraire actif sur l'affichage du conducteur.

Reconnaissance des panneaux de signalisation

Affiche la limitation de vitesse détectée sur l'affichage du conducteur.

Compteur de vitesse

Le compteur de vitesse indique la vitesse du véhicule en kilomètres à l'heure (km/h) ou en miles à l'heure (milles/h).

Compteur kilométrique

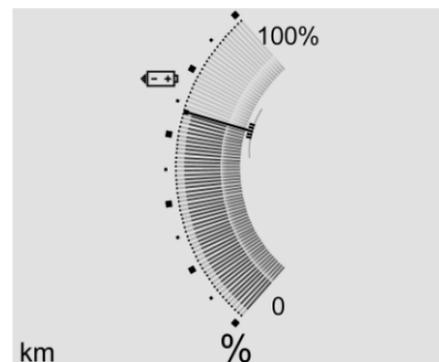
Le compteur kilométrique indique la distance parcourue par le véhicule en kilomètres ou en milles.

Compteur journalier

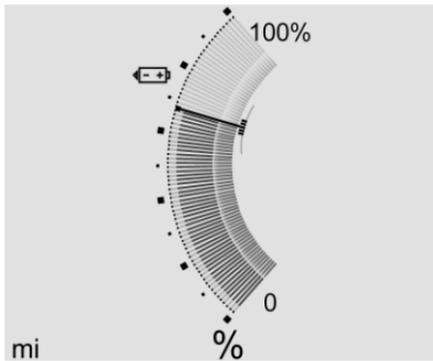
Le compteur journalier affiche la distance parcourue par le véhicule depuis la dernière remise à zéro.

L'accès au compteur journalier et sa réinitialisation se font par le biais de l'état du véhicule. Voir *Statut du véhicule* ⇨ 83.

Jauge de batterie (Haute tension)



Jauge de batterie simple métrique illustrée, autres jauges similaires.



Jauge de batterie simple en anglais illustrée, autres jauges similaires.

Affiche l'état de charge de la batterie haute tension. La valeur en bas est une estimation de la distance que le véhicule peut parcourir avec la charge restante, en fonction des habitudes de conduite récentes, des conditions et de l'utilisation du système de chauffage, de ventilation et de climatisation.

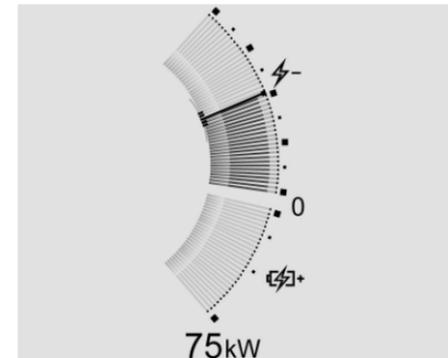
Les barres de remplissage affichées à l'intérieur de la jauge indiquent le pourcentage d'autonomie estimé à partir des conditions actuelles du véhicule et des paramètres climatiques. L'estimation de l'autonomie peut également être affectée par les

réglages climatiques, les conditions actuelles du véhicule et les conditions ambiantes. L'autonomie estimée peut augmenter ou diminuer en fonction de la consommation d'énergie de la climatisation.

Une conduite agressive avec des accélérations et/ou des freinages brusques, une utilisation excessive du système de climatisation, l'utilisation de sièges chauffants ou refroidissants, le préconditionnement de la batterie et les modes de performance peuvent affecter les estimations de l'autonomie du véhicule.

Lorsque le niveau de charge de la batterie haute tension devient faible, la jauge passe à la couleur orange. Lorsque la charge est très faible, la valeur de l'autonomie estimée devient LOW (basse). Des alertes supplémentaires peuvent s'afficher et un son peut également être entendu lorsque l'état de charge est faible.

Jauge de témoin d'alimentation



Indicateur d'alimentation simple illustré, autres similaires

La jauge d'indicateur d'alimentation se trouve au centre de l'écran, à droite du compteur de vitesse dans la disposition Indicateur unique.

Cet indicateur affiche la puissance de charge et de consommation instantanées de la batterie haute tension. La consommation de puissance maximale est disponible lorsque la batterie haute tension est entièrement chargée. La consommation de puissance maximale peut être affectée par la température de la batterie haute tension et les conditions ambiantes. En

fonctionnement normal, une légère réduction de la consommation de puissance peut se produire lorsque l'état de charge de la batterie haute tension diminue.

Freinage régénératif

Lorsque le freinage régénératif est actif, l'icône de la batterie de régénération s'affiche et remplit la section inférieure de l'indicateur. La valeur de l'indicateur de puissance indique la quantité de puissance instantanée régénérée.

Puissance régénérative limitée

La puissance de régénération peut être limitée lorsque la batterie haute tension est presque entièrement chargée ou froide. Cela affecte la puissance maximale du freinage régénératif du véhicule.

Rappels de ceinture de sécurité

Témoin de rappel de bouclage de la ceinture de sécurité du conducteur

Un témoin de rappel de ceinture de sécurité se trouve dans le groupe d'instruments.



Au démarrage, ce témoin clignote et une sonnerie peut retentir pour rappeler au conducteur de boucler sa ceinture de sécurité. Ensuite, le témoin reste allumé jusqu'au bouclage. Ce cycle peut se reproduire plusieurs fois si le conducteur ne boucle pas ou déboucle sa ceinture pendant le trajet.

Le carillon ne retentit pas et le témoin ne s'allume pas si le conducteur a déjà attaché sa ceinture.

Témoin de disponibilité de sac gonflable

Ce témoin indique un problème électrique dans le système de sacs gonflables. Il est situé dans le groupe d'instruments. La vérification du système inclut les capteurs de sac gonflable, les prétendeurs (selon l'équipement), les modules de sacs gonflables, le câblage et le module de détection d'accident et de diagnostic. Pour de

plus amples renseignements sur le système de sacs gonflables, se reporter à *Système de sac gonflable* ⇨ 42.



Le témoin de sac gonflable prêt à fonctionner s'allume pendant plusieurs secondes au démarrage du véhicule. Si le témoin ne s'allume pas à ce moment, le faire réparer immédiatement.



Avertissement

Si le témoin de disponibilité des sacs gonflables reste allumé après le démarrage du véhicule, le système de sac gonflable ne fonctionne peut-être pas de manière correcte. Les sacs gonflables du véhicule risquent de ne pas se gonfler lors d'une collision ou même de se gonfler sans collision. Afin d'éviter toute blessure, faire réparer le véhicule immédiatement.

Si le système de sacs gonflables présente un problème, un message peut s'afficher au centralisateur informatique de bord (CIB).

Témoin du système de charge (Batterie 12 V)

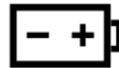


Le témoin du système de charge s'allume brièvement lorsque le véhicule démarre, à titre de vérification pour indiquer que le témoin fonctionne.

Si le témoin reste allumé ou s'allume pendant le trajet, il peut exister un problème du système de charge électrique. Faire vérifier le système par le concessionnaire. En roulant avec ce témoin allumé, la batterie de 12 V peut se décharger.

Si une courte distance doit être parcourue avec le témoin allumé, s'assurer de désactiver tous les accessoires, comme la radio. Rechercher un endroit sûr où arrêter le véhicule.

Témoin de faible état de charge



Ce témoin est orange lorsque l'état de charge du véhicule est faible. Se rendre à une station de recharge pour charger le véhicule.

Témoin CHARGE CORD CONNECTED (câble de charge branché)



Ce témoin s'allume lorsque le câble de charge est branché dans le véhicule.

Témoin de défaut de batterie



Ce témoin indique une défaillance de la batterie haute tension. Un message s'affiche également au centralisateur informatique de bord (CIB). Consulter le concessionnaire pour tout service d'entretien.

Témoin de puissance de propulsion limitée



Ces témoins s'affichent lorsque la puissance de propulsion du véhicule est limitée, ce qui peut affecter la capacité du véhicule à accélérer. Le véhicule peut être conduit lorsque ces feux sont allumés, mais l'accélération et la vitesse maximales peuvent être limitées.

Témoin de rappel d'entretien du véhicule (Défaillance du système de propulsion)



Ce témoin s'allume si votre véhicule éprouve des problèmes qui pourraient nécessiter une réparation.

Si le témoin s'éclaire, conduire dès que possible le véhicule chez votre concessionnaire pour une intervention.

Témoin du système de freinage



BRAKE

Unités métriques

Unités anglaises



Avertissement

Le système de freinage peut ne pas fonctionner correctement si le témoin du système de freinage est allumé. Conduire avec ce témoin allumé peut causer une collision. Si le témoin est toujours allumé après le rangement et l'arrêt du véhicule, faire remorquer celui-ci pour intervention.

Ce témoin s'allume brièvement lorsque le véhicule est mis en marche pour montrer que le témoin fonctionne. Sinon, le faire réparer de façon à pouvoir être averti en cas de problème.

Si le témoin s'allume et reste allumé, cela signifie qu'il y a un problème de freins. Faire inspecter le système de freinage immédiatement. Ce témoin peut s'allumer si le niveau du liquide de frein est bas. Voir *Liquide de frein* ⇨ 209.

Si le témoin s'allume en cours de route, quitter la voie de circulation et immobiliser prudemment le véhicule. Il est peut-être plus difficile de pousser sur la pédale de frein ou celle-ci peut être plus proche du plancher. Le véhicule pourrait s'immobiliser

moins rapidement. Si le témoin reste allumé, faire remorquer et réparer le véhicule. Voir *Transport d'un véhicule en panne* ⇨ 269.

Témoin de frein électrique de stationnement



PARK

Unités métriques

Unités anglaises

Ce témoin s'allume lorsque le frein de stationnement est appliqué. Si le témoin continue de clignoter après le desserrage du frein de stationnement ou en roulant, il existe un problème dans le système de frein de stationnement électrique. Un message peut également s'afficher au centralisateur informatique de bord (CIB).

Si le témoin ne s'allume pas ou continue à clignoter, consulter votre concessionnaire.

Témoin de frein de stationnement électrique de service



Ce témoin devrait s'allumer brièvement lorsque le véhicule est en marche. S'il ne s'allume pas, le faire réparer afin qu'il soit prêt à avertir en cas de problème.

Si ce témoin reste allumé ou s'allume en conduisant, il y a un problème de frein de stationnement électrique (EPB). Apporter le véhicule chez un concessionnaire dès que possible. En plus du frein de stationnement, d'autres fonctions de sécurité qui utilisent l'EPB peuvent également être dégradées. Un message s'affiche également au centralisateur informatique de bord (CIB). Se reporter à *Frein de stationnement électrique* ⇨ 144.

Témoin d'avertissement du système de freins antiblocage (ABS)



Ce témoin s'allume brièvement lorsque le contact est mis pour montrer que le témoin fonctionne. Si le témoin ne s'allume pas, le faire réparer pour qu'il puisse vous avertir en cas de problème.

Si le témoin d'avertissement de l'ABS reste allumé, ou se rallume pendant la conduite, le véhicule doit être réparé. Un carillon peut également retentir lorsque le témoin reste allumé.

Si le témoin d'avertissement de l'ABS est seul allumé, le véhicule peut freiner mais l'ABS est inopérant.

Si les témoins d'avertissement de l'ABS et du système de freinage sont tous deux allumés, cela indique une défaillance de

l'ABS et la présence d'un problème de système de freinage classique. Consulter le concessionnaire pour tout service d'entretien.

Voir *Témoin du système de freinage* ⇨ 70.

Témoin de transmission intégrale

eAWD

Si le véhicule en est équipé, ce témoin est orange lorsque la transmission intégrale électrique est limitée et s'éteint lorsque le système fonctionne normalement.

Si ce témoin est rouge, il peut y avoir une défaillance. Consulter le concessionnaire.

Voir *Transmission intégrale* ⇨ 143.

Témoin du système de retenue automatique du véhicule (AVH)

**AUTO
HOLD**

Ce témoin s'allume lorsque l'AVH est activé et devient vert lorsque l'AVH retient activement le véhicule. Voir *Système de retenue automatique du véhicule (AVH)* ⇨ 146.

Témoin d'assistance au maintien de trajectoire (LKA)



Si le véhicule en est équipé, le témoin d'assistance au maintien de la trajectoire peut afficher les couleurs suivantes :

- En blanc : LKA est désactivé.

- Blanc: Apparaît lorsque le véhicule démarre. Un témoin blanc fixe indique que le LKA n'est pas prêt à intervenir.
- Vert : Apparaît lorsque le système LKA est activé et prêt à intervenir. Le LKA tourne doucement le volant si le véhicule s'approche d'un marquage de voie détecté.
- Ambre : Apparaît lorsque le LKA est actif. Le témoin clignote en orange en tant qu'alerte en présence d'un avertissement de sortie de voie (LDW), pour indiquer que le marquage de voie a été franchi involontairement. Si le système détecte un braquage intentionnel (pour dépasser ou changer de voie), l'alerte LDW peut ne pas s'afficher. Le témoin orange apparaît également lorsque l'assistance au pilotage dans la zone aveugle détecte un risque de collision avec un véhicule en mouvement sur la voie abordée. Voir *Assistance au pilotage dans les zones aveugles (BZSA)* ⇨ 178.

Le système LKA ne fournit pas d'assistance pas ou n'émet pas d'alerte pas si le feu clignotant est actionné dans la direction de la voie vers laquelle le véhicule se déporte, ou si le système LKA détecte que le conducteur

accélère, freine, ou braque le volant. Voir *Assistance au maintien de trajectoire (LKA)* ⇨ 181.

Témoin de freinage d'urgence automatique (AEB) désactivé



Ce témoin s'affiche lors de la désactivation du freinage automatique d'urgence (AEB) ou du freinage pour piétons à l'avant (FPB).

Ce témoin s'affiche également si l'AEB ou le FPB n'est pas disponible en raison d'une défaillance, des conditions météorologiques ou si le pare-brise n'est pas propre.

Voir *Freinage automatique d'urgence (AEB)* ⇨ 172.

Voir *Système de freinage en présence de piéton à l'avant (FPB)* ⇨ 174.

Indicateur d'obstacle devant le véhicule



Selon l'équipement, ce témoin s'affiche en vert lorsqu'un véhicule est détecté à l'avant et orange quand vous suivez un véhicule devant vous de beaucoup trop près.

Voir *Système d'alerte de collision avant* ⇨ 170.

Indicateur de piéton à l'avant



Selon l'équipement, cet indicateur apparaît en orange lorsqu'un piéton est détecté à proximité de l'avant du véhicule.

Voir *Système de freinage en présence de piéton à l'avant (FPB)* ⇨ 174.

Témoin d'antipatinage désactivé



Ce témoin s'allume brièvement lorsque le véhicule est mis en marche pour montrer que le témoin fonctionne. Sinon, le faire réparer de façon à pouvoir être averti en cas de problème.

Le témoin de désactivation de la traction asservie s'allume lorsque le système de traction asservie (TCS) est désactivé. Pour les véhicules à traction avant (FWD), pour désactiver et activer le TCS, voir *Antipatinage/Contrôle électronique de la stabilité* ⇨ 147.

Si le TCS est désactivé, le patinage de roue pendant l'accélération n'est pas limité sauf pour protéger la transmission d'un endommagement. Adapter la conduite en conséquence.

Témoin du système de traction asservie (TCS)/contrôle de la stabilité électronique



Ce témoin s'allume brièvement lorsque le contact est mis pour montrer que le témoin fonctionne. Si le témoin ne s'allume pas, le faire réparer pour qu'il puisse vous avertir en cas de problème.

Si le témoin est allumé et ne clignote pas, le TCS et potentiellement le StabiliTrak/système ESC ne sont pas entièrement opérationnels et peuvent ne pas aider à garder le contrôle. Adapter la conduite en conséquence. Si le problème persiste, consulter le concessionnaire dès que possible. Un message du centralisateur informatique de bord (CIB) peut s'afficher.

Le témoin clignote lorsque le TCS et/ou le StabiliTrak/système ESC fonctionnent activement.

Voir *Antipatinage/Contrôle électronique de la stabilité* ⇨ 147.

Témoin de contrôle électronique de stabilité (ESC) désactivé



Ce témoin s'allume brièvement lorsque le véhicule est mis en marche pour montrer que le témoin fonctionne. Sinon, le faire réparer de façon à pouvoir être averti en cas de problème.

Ce témoin s'allume lorsque le StabiliTrak/Contrôle électronique de la stabilité (ESC) est désactivé.

Si l'ESC et le TCS sont désactivés, les systèmes n'aident pas à contrôler le véhicule. Adapter la conduite en conséquence.

Témoin de commande de mode conducteur



Ce témoin s'allume lorsque le mode livraison est sélectionné.

Voir *Commande de mode conducteur* ⇨ 149.

Témoin de pression des pneus



Si le véhicule est équipé d'un système de surveillance de la pression des pneus (TPMS), ce témoin s'allume brièvement lorsque le véhicule démarre et fournit des informations sur les pressions des pneus et sur le système de surveillance de la pression de gonflage des pneus.

Lorsque le témoin est allumé en permanence

Ceci indique qu'un ou plusieurs pneus sont fortement sous-gonflés.

Un message de pression des pneus peut également s'afficher au Centralisateur informatique de bord (CIB). Arrêter dès que possible et gonfler les pneus à la pression indiquée sur l'étiquette d'information sur le chargement et les pneus. Se reporter à *Pression des pneus* ⇨ 230.

Lorsque le témoin commence par clignoter puis reste allumé

Si le témoin clignote pendant environ une minute puis reste allumé, il peut y avoir un problème avec le système de surveillance de la pression des pneus (TPMS). Si le problème n'est pas corrigé, le voyant s'allumera chaque fois que le véhicule sera démarré. Voir *Fonctionnement du dispositif de surveillance de la pression de pneu* ⇨ 232.

Témoin de sécurité



Le témoin de sécurité s'allume brièvement au démarrage du véhicule. Si ce n'est pas le cas, faire réparer le véhicule par votre concessionnaire. Si le système fonctionne de manière correcte, le témoin s'éteint.

Si le témoin ne s'éteint pas et si le véhicule ne démarre pas, il s'agit peut-être d'un problème de système antivol. Se reporter à *Fonctionnement du dispositif antidémarrage* ↪ 25.

Témoin de mode prêt du véhicule



Le témoin de véhicule prêt s'allume quand le véhicule est en stationnement et prêt pour la conduite.

Témoin de fonctionnement des feux de route



Ce témoin s'allume lorsque les feux de route sont utilisés. Voir *Commande de feux de route et feux de croisement* ↪ 89.

Témoin d'IntelliBeam



Si équipé, ce témoin s'allume lorsque le système IntelliBeam est activé. Voir *Systèmes de feux de route* ↪ 87.

Carillon de rappel des phares



Ce témoin s'allume lorsque les feux extérieurs fonctionnent, sauf lorsque les feux de circulation de jour (FCJ) seuls sont activés. Se reporter à *Commandes de feux extérieurs* ↪ 87.

Indicateur du régulateur de vitesse automatique



Si le véhicule en est équipé, le témoin de régulateur de vitesse automatique est blanc si le régulateur de vitesse est en fonction et prêt et devient vert lorsque le régulateur de vitesse est réglé et actif.

Le témoin s'éteint lorsque le régulateur de vitesse automatique est désactivé. Voir *Régulateur de vitesse à commande adaptative (Avancé)* ↪ 150.

Témoin du régulateur de vitesse adaptatif



Ce témoin est blanc lorsque le régulateur de vitesse adaptatif (ACC) est activé et prêt, et devient vert lorsque le régulateur de vitesse adaptatif est réglé et actif.

Voir *Régulateur de vitesse à commande adaptative (Avancé)* ↪ 150.

Témoin de porte entrouverte



Le témoin s'allume lorsqu'une porte est ouverte ou mal fermée. Avant de démarrer avec le véhicule, vérifier que toutes les portes sont bien fermées.

Affichages d'information

Chargement

Informations importantes concernant la charge électrique portable d'un véhicule



Danger

Une utilisation incorrecte des cordons de charge portatifs d'un véhicule électrique peut provoquer un incendie, un choc

(Suite)

Danger (Suite)

électrique ou des brûlures, et peut provoquer des dégâts matériels, de graves blessures, voire la mort.

- Ne pas utiliser de rallonges, de multi-prises, de répartiteurs, d'adaptateurs de mise à la masse, de dispositifs contre les surtensions ou d'appareils similaires.
 - Ne pas utiliser de prise électrique usée ou endommagée, ou qui ne maintient pas fermement la fiche en place.
 - Ne pas utiliser une prise électrique qui n'est pas correctement raccordée à la terre.
 - Ne pas utiliser une prise électrique se trouvant sur un circuit avec d'autres charges électriques.
- La charge d'un véhicule électrique (VE) et l'augmentation des tarifs de charge peuvent solliciter davantage le système électrique d'un bâtiment qu'un appareil ménager classique.

- Avant de brancher le cordon de charge sur une prise électrique pour la première fois, faire inspecter et vérifier le circuit électrique par un électricien qualifié (prise électrique, câblage, raccordements et dispositifs de protection) pour un usage intensif avec une charge continue de 12 Ampères.
- Vérifier souvent les prises électriques, car elles peuvent s'user avec l'usage normal ou s'endommager avec le temps, ce qui les rend impropres à la recharge des VE.
- Vérifier la prise électrique/la fiche pendant le chargement. Si la prise électrique/la fiche semble chaude, cesser immédiatement de l'utiliser et faire réparer la prise électrique par un électricien qualifié.
- Lors d'une charge à l'extérieur, utiliser une prise électrique résistante aux intempéries.
- Monter le cordon de charge pour réduire la tension sur la prise/fiche électrique.
- Ne pas placer le cordon de charge dans un endroit où il risque d'être immergé dans l'eau.

Application de charge

L'application de charge permet d'accéder aux fonctions qui vous aident à examiner et à gérer vos préférences de charge.



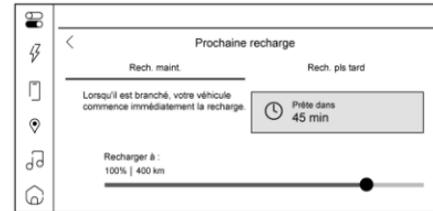
Pour lancer l'application de charge à partir de l'écran d'accueil de l'infodivertissement, toucher l'icône de charge. Trois sélections sont possibles : Charge suivante, Programme et Paramètres. Lorsque la charge est lancée, il existe deux options avec l'information suivante et le programme de charge à venir. Il est possible d'accéder aux paramètres à partir de l'engrenage dans le coin supérieur droit.

Charge suivante

Pour afficher l'état actuel de la charge sur l'écran d'infodivertissement, toucher Prochaine charge, dans l'application Chargement.

Sur l'écran Charge suivante, il est possible de voir les informations pour la prochaine session de charge et de préciser si vous souhaitez Charger maintenant ou Charger plus tard.

Charger maintenant



Charger maintenant est le mode de charge par défaut de votre véhicule. Le véhicule commence à se recharger immédiatement lorsqu'il est branché et authentifié dans un emplacement de recharge.

Lorsque l'option Charger maintenant est sélectionnée, l'écran affiche :

- Texte indiquant que le véhicule se charge immédiatement lorsqu'il est branché
- L'heure estimée à laquelle le véhicule atteindra le niveau de charge souhaité

- Jauge du niveau de charge cible : Le pourcentage auquel le véhicule s'arrêtera de charger. La jauge affiche également une estimation de l'autonomie de véhicule à la fin de la session de charge.

Avertissement

Ne pas charger la batterie à plus de 80 % en cas de pentes longues et raides, comme des cols de montagne. Cela laisse de la place dans la batterie pour le freinage régénératif qui vient compléter les freins classiques pendant la descente.

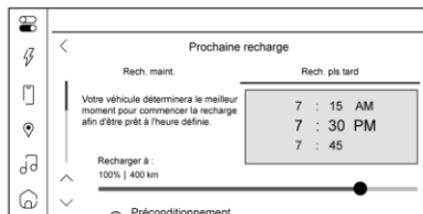
Voir *Routes onduleuses et de montagne*

↳ 129 pour des informations importantes sur la conduite dans les pentes.

Le niveau de charge par défaut est de 80% lorsque le véhicule est branché pour protéger la durée de vie de la batterie. Pour définir un niveau de charge différent, faire glisser le marqueur sur la jauge du niveau de charge cible vers la valeur souhaitée. Pour diminuer le niveau de charge souhaité, faire glisser le marqueur de niveau de charge vers la gauche, et pour l'augmenter, faire glisser le marqueur vers la droite. L'estimation de l'autonomie se

met à jour une fois que le niveau de charge souhaité est défini. Pour optimiser la santé de la batterie, le niveau de charge minimum autorisé est déterminé par le véhicule.

Charger plus tard



Au lieu de charger immédiatement jusqu'au niveau de charge souhaité, il est possible de retarder la charge du véhicule pour qu'elle soit terminée à l'heure de départ souhaitée. Cela peut être un choix plus économique et une utilisation plus efficace de l'énergie lors de la recharge à domicile. Pour utiliser ce mode, toucher Charger plus tard sur l'écran de Charge suivante.

Lorsque l'option Charger plus tard est sélectionnée, l'écran affiche :

- Un texte indiquant que le véhicule retardera la charge pour être prêt à l'heure spécifiée
- La possibilité de définir l'heure souhaitée à laquelle le véhicule finira de charger et sera prêt à partir
- Jauge du niveau de charge cible : Possibilité de définir le pourcentage auquel le véhicule s'arrêtera de charger. La jauge affiche également une estimation de l'autonomie du véhicule à la fin de la session de charge.
- Préconditionnement : Possibilité de chauffer ou de refroidir l'habitacle à la température souhaitée en utilisant l'énergie du chargeur. L'énergie de la batterie n'est pas utilisée pour climatiser l'habitacle, ce qui permet au véhicule de bénéficier d'une autonomie maximale de la session de charge. Le préconditionnement se déroule à la fin de la charge, immédiatement avant l'heure du départ.

Pour définir l'heure à laquelle le véhicule terminera sa charge et sera prêt à partir :

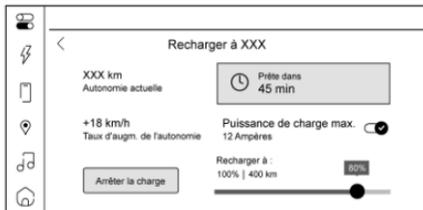
Faire glisser chaque valeur vers le haut ou vers le bas dans le sélecteur d'heure, jusqu'à ce que l'heure préférée soit sélectionnée. Si le niveau de charge souhaité ne peut être atteint à l'heure sélectionnée, un message s'affiche indiquant que l'une des deux préférences doit être ajustée.

Pour régler le niveau de charge souhaité en mode Charger plus tard, se reporter à « Charger maintenant » plus haut dans cette section.

Réglage des préférences de préconditionnement :

Appuyer sur la commande pour activer le préconditionnement. La température de pré-conditionnement peut être réglée en touchant Préconditionnement sur cet écran ou dans Réglages.

Charge active



Pendant une session de charge active, l'écran de charge s'affiche et met continuellement à jour les éléments suivants :

- L'état de charge actuel
- L'autonomie possible avec le niveau de charge actuel
- Autonomie cumulée par heure de charge
- L'heure estimée à laquelle le véhicule atteindra le niveau de charge souhaité
- Jauge du niveau de charge cible : La valeur du niveau de charge actuel exprimée en pourcentage et une section colorée de la jauge circulaire.

Pour mettre à jour le niveau de charge souhaité pour la session de charge active, faire glisser le marqueur sur la jauge du niveau de charge cible.

Le fait de toucher le bouton Arrêter la charge à tout moment met fin à la session de charge active. Pour plus d'informations sur le début d'une session de charge, voir *Chargement de branchement* ⇨ 184.

Pour les chargeurs de Niveau 1, il est possible de sélectionner la limite du cordon de charge appropriée pour votre emplacement. Ceci détermine la quantité de courant qui circule

d'une prise électrique à la batterie du véhicule. Il permet également d'estimer correctement le temps de charge.

Lorsque la limite du cordon de charge passe au réglage le plus élevé sur un circuit de 120 V, une notification s'affiche.

Si aucun emplacement de charge à domicile n'est défini, la limite du cordon de Niveau 1 revient au réglage le plus bas à chaque fois que le véhicule quitte la position de stationnement (P).

Les estimations de l'autonomie et du temps de charge fluctuent en fonction de plusieurs facteurs tels que le niveau/limite du cordon de charge, la température de la batterie et la température de l'air extérieur. Pour en savoir plus sur la batterie du véhicule, voir *Chargement de branchement* ⇨ 184.

L'écran de visualisation de la charge peut être utilisé pour surveiller l'état de charge du véhicule lorsque le véhicule est à l'arrêt, voir *Bloc d'instruments* ⇨ 65.

Charge rapide

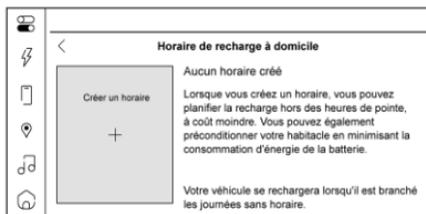
Selon l'équipement, le véhicule commence immédiatement à charger lorsqu'il est branché sur une station de charge rapide. Pendant la

charge rapide, le véhicule ne tient pas compte de la sélection du programme ou de l'heure de départ. Voir *Chargement de branchement* ⇨ 184.

Programme

Toucher Programme, pour créer un plan de charge personnalisé pour chaque jour de la semaine. Lorsque le véhicule est branché à l'emplacement de charge à domicile, la fonction de programmation permet de charger automatiquement le véhicule jusqu'au niveau de charge souhaité et de préconditionner l'habitacle à l'heure définie dans la programmation. Cette fonction permet de personnaliser davantage le paramètre Charger plus tard que celui de l'écran Charge suivante.

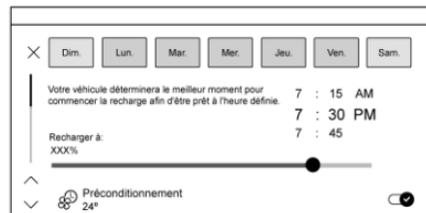
Créer un programme



Pour créer un programme, toucher Créer un programme. Si aucun emplacement de charge à domicile n'a été défini, il faut en créer un.

L'écran Programme de charge s'affiche :

- Jours de la semaine
- Un sélecteur de valeur pour régler le niveau de charge souhaité
- Un sélecteur d'heure permettant de régler l'heure à laquelle le véhicule atteindra le niveau de charge souhaité
- Préconditionnement : Permet au véhicule de chauffer ou de refroidir l'habitacle à la température souhaitée en utilisant l'énergie du chargeur.
- Un **X** vous permettant de fermer l'écran du Programme de charge
- Bouton « Enregistrer et fermer » : Applique toutes les modifications effectuées et quitte l'écran.



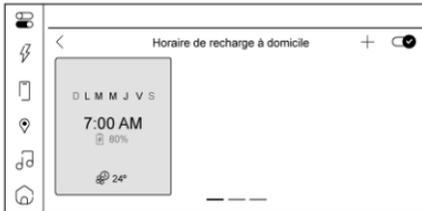
Des jours peuvent être attribués au programme. Les jours de la semaine sont représentés par des touches contenant leur première lettre. Une pression sur chaque jour éclaire le graphique et confirme que le jour en question est affecté au programme. En touchant une deuxième fois, les jours de ce programme sont annulés, ce qui fait disparaître le bouton à bascule une fois de plus. Sélectionner tous les jours pour lesquels respecter les paramètres de ce programme. S'il existe plusieurs programmes de charge, les jours doivent être annulés dans leur programme actuel avant de pouvoir être affectés à un nouveau programme.

Une fois le programme de charge terminé, toucher le bouton Enregistrer et fermer pour terminer la création du programme.

Les jours où il n'y a pas de programme, le véhicule commence à se recharger à 80 % dès qu'il est branché, sauf indication contraire sur l'écran Prochaine charge.

Le programme de charge domestique peut être activé ou désactivé. Pour activer ou désactiver tous les programmes de charge, toucher le commutateur à bascule situé à côté de Programme de charge domestique sur l'écran Programme.

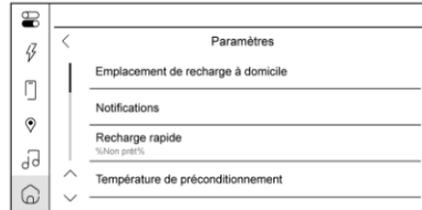
Modification et suppression des programmes de charge



Pour modifier un programme, toucher la carte dans l'écran Programme. Un écran s'ouvre. Effectuer les modifications souhaitées et toucher le bouton Enregistrer et fermer lorsque c'est terminé. Pour supprimer le programme,

toucher le bouton Supprimer le programme, et confirmer votre décision lorsque vous y êtes invité.

Paramètres de charge



Pour afficher et modifier le Paramètres de charge, toucher . Utiliser les flèches pour faire défiler la liste, ou maintenir le doigt appuyé et faire glisser la liste.

Utiliser cet écran pour définir les préférences de charge du véhicule. En touchant un élément, des options permettant de spécifier son comportement s'affichent.

L'écran Paramètres s'affiche :

Emplacement de la charge à domicile

Si un emplacement de charge à domicile est défini, le véhicule peut déterminer s'il est branché au domicile et se chargera en fonction

des programmes existants. Cet écran permet de modifier ou de supprimer l'emplacement de la charge à domicile.

Le service sans fil et les technologies GPS par satellite doivent être disponibles et opérationnels pour un fonctionnement correct. Ces systèmes peuvent ne pas fonctionner si la batterie est débranchée ou si le contact est resté coupé pendant une période prolongée. Si le GPS n'est pas disponible, un message s'affiche sur l'écran d'infodivertissement. La fonctionnalité GPS peut reprendre après la prochaine conduite du véhicule.

Notifications

Cette section contient les préférences d'activation/désactivation de plusieurs notifications déclenchées pendant la session de charge.

Retour d'information sur l'état de charge :

Lorsqu'il est sous tension, votre véhicule émet un signal sonore pour accompagner les changements de l'état de charge.

Alerte Perte de charge : Lorsqu'il est sous tension, le véhicule émet un signal sonore pendant une période prolongée si le courant de charge est coupé.

Préparation à la recharge rapide

Si équipé, règle la batterie à la température optimale pour un chargement rapide. Cela doit être fait avant de charger sur un chargeur rapide.

En fonction de la température extérieure et de la température de la batterie, la préparation de la charge rapide peut prendre plus de temps pour atteindre la température optimale.

En utilisant Google Maps, la fonction de préparation de charge rapide s'active automatiquement quand une station de charge rapide est ajoutée à votre itinéraire via  sur l'écran d'infodivertissement.

Température de préconditionnement

Vous permet de régler la température préférée de l'habitacle. Pendant une session de charge planifiée à l'emplacement de charge à domicile du véhicule, l'habitacle du véhicule est chauffé ou refroidi à cette température si elle est réglée sur ON dans l'écran Charger plus tard ou dans un Programme actif.

Heures de charge préférées

Vous permet d'activer des fenêtres d'heures de charge préférées pour l'emplacement de charge à domicile pendant les sessions de charge programmées ou différées en semaine et le week-end. Il le fait que le véhicule soit réglé sur Charge plus tard ou qu'il observe une charge programmée. Cela permet de recharger à moindre coût en donnant la priorité à la recharge pendant la période creuse du fournisseur d'électricité. Le véhicule utilisera ces heures pour atteindre le niveau de charge souhaité à l'heure programmée. Si le véhicule ne peut pas atteindre le niveau de charge souhaité dans ces délais, il se chargera selon les besoins en dehors de cette plage horaire.

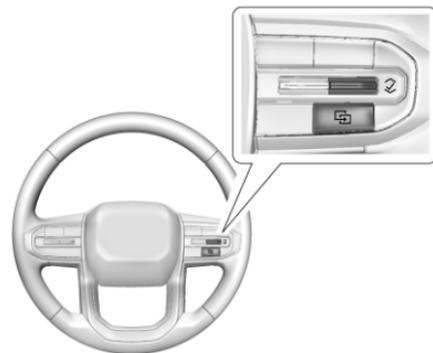
Centre informatique de bord (CIB)

Le CIB est affiché dans le combiné d'instruments. Il indique le statut de nombreux systèmes du véhicule.

Les informations du CIB sont réparties en deux zones principales :

Zone de gauche : S'affiche sur le groupe d'instruments à gauche du compteur de vitesse.

Zone de droite : S'affiche sur le groupe d'instruments à droite du compteur de vitesse.



^ ou v : Utiliser pour faire défiler jusqu'à la sélection précédente ou suivante.

✓ : Appuyer pour ouvrir un menu ou sélectionner un élément de menu. Appuyer longtemps pour réinitialiser certains écrans.

Options d'affichage d'informations au CIB

Sélectionner l'écran d'information à afficher sur le DIC en sélectionnant Ajouter à l'écran du conducteur dans l'État du véhicule sur l'écran d'infodivertissement. Voir *Statut du véhicule* ⇨ 83.

Affichages d'informations au CIB

On trouvera ci-dessous la liste de tous les affichages d'informations possibles au CIB et leur emplacement. Certains d'entre eux peuvent ne pas être disponibles pour votre véhicule particulier.

Zone de gauche

Données relatives aux trajets : L'écran de trajet 1 ou 2 affiche la distance actuellement parcourue, soit en kilomètres (km) soit en miles (mi), depuis la dernière remise à zéro du compteur journalier. Pour réinitialiser le voyage en cours, toucher et maintenir l'écran tactile lorsque le compteur journalier est affiché sur l'écran d'état du véhicule.

Le rendement moyen indique la moyenne approximative de kilomètres par kilowattheure kWh (km/kWh) ou de miles par kilowattheure kWh(mi/kWh). Ce nombre est calculé sur la base du nombre de km/kWh ou de mi/kWh enregistrés depuis la dernière réinitialisation de cet élément de menu. Ce chiffre ne reflète que l'économie d'énergie électrique moyenne approximative du véhicule à ce moment-là et change en fonction des conditions de conduite.

Trajet actuel : Affiche la distance parcourue, le rendement moyen et le temps écoulé depuis le démarrage du véhicule. Il se réinitialise quand le contact est coupé.

Heure/date : Affiche les informations sur la date et l'heure actuelles.

Pression des pneus : Indique les pressions approximatives des quatre pneus. La pression est affichée en kilopascals (kPa) ou en livres par pouce carré (psi). Si la pression est faible, la valeur correspondant à ce pneu est affichée en orange. Se reporter à *Système de surveillance de la pression des pneus* ⇨ 231 et *Fonctionnement du dispositif de surveillance de la pression de pneu* ⇨ 232.

Consommation d'énergie : Affiche la consommation d'énergie des systèmes de conduite, de climatisation à distance, de climatisation et de préparation à la recharge rapide du véhicule en pourcentage de la consommation d'énergie globale du véhicule.

Efficacité énergétique : Affiche un graphique montrant la consommation d'énergie utilisée par le véhicule sur une distance récemment parcourue.

Désactivé : Permet de ne pas afficher d'informations dans les zones d'affichage d'informations du combiné d'instruments.

Zone de droite

Lecture audio en cours : Affiche l'audio en cours de lecture.

Navigation : Affiche une variété d'informations de navigation.

Téléphone : Affiche une variété d'informations d'appel.

Désactivé : Permet de ne pas afficher d'informations dans les zones d'affichage d'informations du combiné d'instruments.

Statut du véhicule

Pour accéder au menu, sélectionner l'icône État du véhicule sur l'écran d'accueil de l'infodivertissement. Le contenu de l'état du véhicule est regroupé dans l'affichage d'infodivertissement.

La sélection du contenu d'état du véhicule sur l'écran d'infodivertissement affiche les options disponibles. Suivre tout message ou alerte qui peut s'afficher. Certaines options peuvent être indisponibles pendant la conduite.

Appuyer sur Ajouter à l'affichage du conducteur pour envoyer le contenu souhaité au centralisateur informatique de bord (CIB) sur le groupe d'instruments. Appuyer sur

Retirer de l'affichage pour retirer le contenu sélectionné du groupe d'instruments. Voir *Centre informatique de bord (CIB)* ⇨ 82.

Options

Voici une liste de tout le contenu d'état du véhicule et de son emplacement. Certains de ces contenus et options peuvent être disponibles pour votre véhicule.

Présentation

Affiche une image interactive du véhicule qui présente des informations sur ses performances et son état de santé.

Pression des pneus

Affiche les pressions approximatives des quatre pneus. La pression est affichée en kilopascals (kPa) ou en livres par pouce carré (psi). Si la pression est faible, la valeur correspondant à ce pneu est affichée en orange. Se reporter à *Système de surveillance de la pression des pneus* ⇨ 231 et *Fonctionnement du dispositif de surveillance de la pression de pneu* ⇨ 232.

Si équipé, la température des pneus est située sous le graphisme de pression des pneus. La température des pneus indique

la température globale comme étant froide, fraîche, normale, chaude ou très chaude. Normal est typique d'une conduite normale, tandis que Chaud est typique d'une conduite dynamique. L'indication Inconnu s'affiche si l'information sur la température des pneus n'est pas disponible.

Les options suivantes peuvent être choisies : Réapprendre la pression des pneus et l'ajouter à l'affichage du conducteur.

Info énergie

Consommation d'énergie : Affiche la consommation d'énergie pour le trajet en cours depuis le dernier démarrage du véhicule. Les pourcentages des systèmes de conduite, de climatisation à distance et de climatisation et préparation à la recharge rapide du véhicule par rapport à la consommation énergétique globale du véhicule sont indiqués. Lorsque sélectionnées, la distance parcourue, l'énergie totale, le diagramme à barres de la consommation d'énergie et les catégories sélectionnables s'affichent. Sélectionner une catégorie pour en savoir plus sur la façon dont le véhicule utilise l'énergie de la batterie.

Ajouter à l'affichage du conducteur peut être choisi.

Efficacité énergétique : Affiche un graphique montrant la consommation d'énergie utilisée par le véhicule sur une distance récemment parcourue. Lorsque cette option est sélectionnée, l'autonomie régénérée et l'efficacité instantanée sont affichées avec l'efficacité moyenne dans la boîte de dialogue.

Ajouter à l'affichage du conducteur peut être choisi.

Journalier

Données relatives aux trajets : 1 ou 2 affiche la distance parcourue, en kilomètres (km) ou en miles (mi), depuis la dernière réinitialisation du compteur journalier.

Si le véhicule en est équipé, l'efficacité moyenne indique la moyenne approximative de kilomètres par kilowattheure kWh (km/kWh) ou de miles par kilowattheure kWh (mi/kWh). Ce nombre est calculé sur la base du nombre de km/kWh ou de mi/kWh enregistrés depuis la dernière réinitialisation de cet élément de menu. Ce chiffre ne reflète que l'économie d'énergie électrique moyenne approximative du véhicule à ce moment-là et change en fonction des conditions de conduite.

Pour réinitialiser ces valeurs, toucher réinitialiser sur l'écran tactile lorsque la boîte de dialogue Informations sur le voyage est sélectionnée.

Les options suivantes peuvent être choisies : Réinitialiser le trajet 1, Réinitialiser le trajet 2 et Ajouter à l'affichage du conducteur.

Trajet actuel : Affiche la distance parcourue, le rendement moyen et le temps écoulé depuis le démarrage du véhicule. Il se réinitialise quand le contact est coupé.

Ajouter à l'affichage du conducteur peut être choisi.

Messages du véhicule

Les messages affichés sur le centralisateur informatique de bord (CIB) indiquent l'état du véhicule ou certaines mesures nécessaires pour corriger une condition. De multiples messages peuvent s'afficher l'un après l'autre.

Selon l'équipement, les notifications sur l'état du véhicule sont également envoyées à l'écran d'infodivertissement. En touchant  sur l'écran d'infodivertissement, le tiroir de notification s'ouvre où tous les messages actifs du véhicule peuvent être consultés. En fonction du message, il est possible de programmer un

entretien, trouver le concessionnaire le plus proche ou la station de recharge la plus proche. Lorsque des messages actifs peuvent être consultés, un point rouge apparaît au-dessus de l'icône de notification sur l'écran d'infodivertissement.

Les messages n'exigeant pas une action immédiate peuvent être acceptés et effacés en pressant ✓. Les messages nécessitant une action immédiate ne peuvent pas être effacés tant que cette action n'est pas effectuée.

Tous les messages doivent être pris au sérieux : le fait d'effacer le message ne résout pas le problème.

Si un message SERVICE (entretien) apparaît, contacter votre concessionnaire.

Suivre les instructions contenues dans les messages. Le système affiche des messages concernant les sujets suivants :

- Messages d'entretien
- Niveaux de liquide
- Sécurité du véhicule
- Freins
- Systèmes de commande de suspension

- Systèmes avancés d'assistance au conducteur
- Régulateur automatique de vitesse
- Éclairage et remplacement d'ampoules
- Systèmes d'essuie-glace/lave-glace
- Portes et glaces
- Ceintures de sécurité
- Systèmes de sac gonflable
- Propulsion
- Pression des pneus
- Batterie
- Direction

Messages d'alimentation de propulsion

ACCÉLÉRATION RÉDUITE : CONDUIRE AVEC PRUDENCE

Ce message s'affiche lorsque la puissance de propulsion du véhicule est réduite. Une réduction de la puissance de propulsion peut affecter la capacité d'accélération du véhicule. Si ce message apparaît sans qu'il y ait une constatation de réduction des performances,

se rendre à la destination. Dans certaines circonstances, les performances pourront être réduites la prochaine fois que vous conduirez le véhicule. Vous pouvez conduire le véhicule lorsque ce message est affiché mais l'accélération et la vitesse maximales peuvent être limitées. Chaque fois que ce message reste affiché, ou s'affiche à répétition, amener votre véhicule chez votre concessionnaire pour le faire réparer dès que possible.

Ce message peut s'afficher lorsque le niveau de charge de la batterie haute tension est faible. C'est un comportement normal car le véhicule limite la puissance en raison de la capacité réduite de la batterie.

Dans certaines conditions de fonctionnement la propulsion est désactivée. Essayer de redémarrer après avoir coupé le contact du véhicule pendant deux minutes.

PUISSANCE DE PROPULSION RÉDUITE EN RAISON DE LA TEMPÉRATURE

Ce message s'affiche lorsque le contact est mis, que la température de la batterie est basse et que les performances du véhicule sont limitées. La durée des performances limitées du véhicule dépend, en partie, du niveau de charge de la batterie haute tension. Si le

niveau de charge de la batterie haute tension est relativement élevé, au fur et à mesure de la conduite du véhicule, la température de la batterie augmentera, et le véhicule reviendra à un fonctionnement normal. Si le niveau de charge de la batterie haute tension est relativement faible, le véhicule ne reprendra pas son fonctionnement normal avant d'être rechargé.

Garder le véhicule branché, même lorsqu'il est entièrement chargé, afin de maintenir la température de la batterie haute tension prête pour le prochain trajet. C'est important lorsque les températures extérieures sont extrêmement chaudes ou froides.

Messages de vitesse du véhicule

VITESSE LIMITÉE À XXX KM/H (MPH)

Ce message indique que la vitesse du véhicule a été limitée à la vitesse affichée. La vitesse limitée est une protection pour divers systèmes de propulsion et du véhicule, tels que la lubrification, le chauffage, les freins, la suspension ou les pneus.

Éclairage

Éclairage extérieur

Commandes de feux extérieurs	87
Systèmes de feux de route	87
Commande de feux de route et feux de croisement	89
Clignoter pour dépasser	89
Feux de circulation de jour (FCJ)	89
Système de phares automatiques	89
Feux de détresse	90
Signaux de changement de direction et de changement de voies	91
Éclairage d'espace utilitaire extérieur	91

Éclairage intérieur

Commande d'éclairage de tableau de bord	92
Lampes du compartiment utilitaire	92
Plafonniers	92

Fonctions d'éclairage

Éclairage d'entrée	93
Éclairage de sortie	93
Gestion de la charge de la batterie	93
Protection de l'alimentation de batterie ..	94
Économiseur de batterie d'éclairage extérieur	94

Éclairage extérieur

Commandes de feux extérieurs

Les commandes des phares se trouvent dans la zone des commandes persistantes de l'écran d'infodivertissement. Appuyer sur le symbole , puis sélectionner l'une des options suivantes.

Désactivé : Les feux extérieurs s'éteignent.

Pour les véhicules vendus pour la première fois au Canada, les feux de circulation de jour (FCJ) s'activent automatiquement lorsque le véhicule est déplacé hors de la position P (stationnement). Se reporter à *Feux de circulation de jour (FCJ)* ⇨ 89.

Auto : Active le système de phares automatiques, qui commande les feux extérieurs et l'éclairage du tableau de bord, selon la luminosité extérieure. Se reporter à *Système de phares automatiques* ⇨ 89.

 : Allume les feux de stationnement. Si le véhicule n'est pas en position de stationnement (P), les FCJ s'allument également.

 : Allume les feux extérieurs tels que les phares, les feux arrière, les feux de stationnement, l'éclairage de la plaque d'immatriculation et l'éclairage du tableau de bord.

Les phares peuvent également être activés dans l'application Commandes et sécurité. Sur l'écran d'accueil d'infodivertissement, toucher l'icône Commandes , puis sélectionner Plus de commandes > Éclairage > Phares.

Rappel facultatif si les phares sont éteints

Vous pouvez définir un rappel pour que le véhicule affiche un message s'il fait sombre à l'extérieur et que les phares sont éteints. Sur l'écran d'accueil d'infodivertissement, toucher  > Voir plus de commandes > Éclairage > Phares, puis toucher > dans le coin supérieur du menu Phares. Toucher la case à côté de Turn Headlight Reminder On pour activer ou désactiver l'option.

Systèmes de feux de route

Système IntelliBeam

Si le véhicule en est équipé, ce système allume et éteint les feux de route en fonction des conditions de circulation environnantes.

Ce système allume les feux de route quand il fait assez sombre et qu'aucun autre véhicule n'est présent.

Ce témoin  s'affiche sur le groupe d'instruments lorsque le système IntelliBeam est activé.

Activation et désactivation du système IntelliBeam

Pour activer le système IntelliBeam depuis l'écran d'accueil d'infodivertissement, sélectionner Application Commandes  > Feux de route automatiques > On. Le système peut également être activé depuis  > Voir plus de commandes > Éclairage > Feux de route automatiques > On.

Le système s'engage uniquement lorsque la commande des phares  est réglée sur  ou sur Auto.

Pour désactiver le système, sélectionner  > Feux de route automatiques > Off.

Conduire avec IntelliBeam



Avertissement

L'utilisation de feux de route dans des gaz d'échappement denses, de la fumée, du brouillard, de la neige, des embruns,

(Suite)

Avertissement (Suite)

de la brume ou d'autres obstructions en suspension peut obstruer votre vision. Cette réduction de la visibilité peut entraîner un accident. Ne jamais utiliser les feux de route dans des gaz d'échappement denses, de la fumée, du brouillard, de la neige, des embruns, de la brume ou d'autres obstructions en suspension dans l'air.

Le système n'active les feux de route que si vous roulez à plus de 40 km/h (25 mi/h).

Le témoin de feux route  activés s'affiche au groupe d'instruments lorsque les feux de route sont allumés.

Un capteur près de la partie supérieure centrale du pare-brise détecte automatiquement les feux des véhicules en sens inverse et qui précèdent. Maintenir cette zone du pare-brise exempte de débris pour permettre au système de fonctionner au mieux.

Les feux de route restent allumés, sous le contrôle automatique, jusqu'à ce qu'une de ces situations se produise :

- La vitesse du véhicule descend à moins de 20 km/h (12 mi/h).

- La luminosité extérieure est suffisante pour que les feux de route ne soient pas nécessaires.
- Le système détecte les phares d'un véhicule qui approche.
- Le système détecte les feux arrière d'un véhicule qui vous précède.

Les feux de route peuvent ne pas s'éteindre automatiquement si le système ne peut pas détecter les phares d'un autre véhicule dans l'un des cas suivants :

- Les phares de l'autre véhicule manquent, sont endommagés, masqués à la vue ou non détectés pour une autre raison.
- Les phares de l'autre véhicule sont couverts de saleté, de neige et/ou d'éclaboussures de la route.
- Les phares de l'autre véhicule ne peuvent pas être détectés à cause d'une épaisse fumée d'échappement, de la fumée, du brouillard, de la neige, des éclaboussures de la route, de l'humidité ou d'autres raisons atmosphériques.
- Le pare-brise de votre véhicule est sale, fendu ou quelque chose bouche la vue du capteur de luminosité.

- Le véhicule est chargé de telle façon que l'avant pointe vers le haut, impliquant que le capteur de luminosité vise trop haut et ne détecte pas les phares et les feux arrière.
- Le véhicule circule sur des routes sinueuses ou montagneuses.

Le système IntelliBeam peut devoir être désactivé dans l'une des conditions ci-dessus.

Commande de feux de route et feux de croisement

Repousser puis relâcher le levier de clignotant pour allumer les feux de route. Pour repasser aux feux de croisement, pousser à nouveau le levier ou le tirer vers soi puis le relâcher.



Ce témoin s'allume au groupe d'instruments de bord lorsque les feux de route sont allumés.

Clignoter pour dépasser

Pour allumer les feux de route, tirer le levier des clignotants vers soi et le relâcher.

Feux de circulation de jour (FCJ)

Les feux de circulation de jour (FCJ) améliorent en plein jour la vision qu'ont les autres conducteurs de l'avant de votre véhicule. Des feux de circulation de jour complètement fonctionnels sont requis sur tous les véhicules vendus pour la première fois au Canada.

Les FCJ sont activés et désactivés par le système de phares automatiques. Les FCJ sont activés lorsque toutes les conditions suivantes sont réunies :

- Le contact est mis.
- La commande des phares est réglée sur Auto.
- Le capteur de luminosité détermine qu'il fait jour.

Les feux arrière, l'éclairage du tableau de bord et les autres lampes ne s'allument pas lorsque les FCJ sont activés.

Lorsque les FCJ sont désactivés

Lorsqu'il commence à faire sombre, les phares automatiques allumeront les phares à la place des feux de circulation de jour (FCJ).

Les DRL s'éteignent lorsque les phares ou le véhicule sont éteints.

Pour les véhicules vendus initialement au Canada, les FCJ s'éteignent uniquement lorsque le véhicule est stationné. Les FCJ peuvent se rallumer automatiquement lorsque le véhicule quitte le mode P (stationnement).

Système de phares automatiques

Le système de phares automatiques commande les feux extérieurs et l'éclairage du tableau de bord, selon la luminosité extérieure.

Pour activer le système, régler la commande des phares sur Auto.

- S'il fait suffisamment sombre à l'extérieur, le système allume les feux extérieurs, tels que les phares, les feux arrière, les feux de stationnement, l'éclairage de la plaque d'immatriculation et l'éclairage du tableau de bord.

- S'il fait suffisamment clair à l'extérieur, le système éteint les feux extérieurs et l'éclairage du tableau de bord, et peut allumer les feux de circulation de jour (FCJ).

Pour désactiver le système d'allumage automatique des phares, régler la commande des phares sur Off ou couper le contact.

Conditions de lumière réduite durant les heures de jour

Lorsque vous conduisez dans un garage de stationnement, dans un tunnel ou sous un ciel très nuageux, le système d'allumage automatique des phares peut détecter un bas niveau de luminosité et allumer les phares. C'est normal.

Si le véhicule démarre dans un garage sombre, les phares entre immédiatement en fonction. S'il fait clair à l'extérieur lorsque le véhicule sort du garage, un court délai s'écoule avant que le système de phares automatiques passe en mode de FCJ. Pendant ce délai, la luminosité du tableau de bord peut être moins intense que d'habitude. Veiller à ce que la commande d'intensité d'éclairage du tableau de bord se trouve en position d'éclairage maximal. Se reporter à *Commande d'éclairage de tableau de bord* ⇨ 92.

Emplacement du capteur de luminosité

Un capteur de luminosité au-dessus du tableau de bord mesure le degré de luminosité extérieure. Se reporter à *Aperçu du tableau de bord* ⇨ 4.

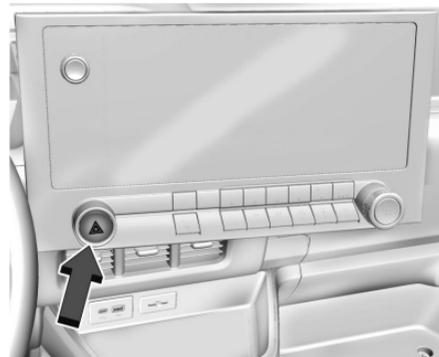
Ne pas le couvrir; sans quoi les feux extérieurs s'allumeront alors qu'ils sont superflus.

Éclairage allumé avec essuie-glaces

Si les essuie-glaces sont activés en plein jour alors que le véhicule est en marche et que la commande des phares est réglée sur Auto, les phares, les feux de stationnement et les autres feux extérieurs s'allument. La vitesse à laquelle les feux s'allument varie en fonction de la vitesse des essuie-glaces. Lorsque les essuie-glaces sont arrêtés, les feux extérieurs s'éteignent.

Pour désactiver cette fonction, régler la commande des phares sur Off ou .

Feux de détresse

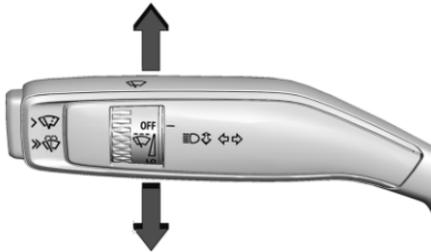


 : Appuyer sur ce bouton pour mettre en marche les feux de détresse. Ces feux avertissent les autres conducteurs que vous avez un problème. Presser à nouveau pour désactiver les clignotants.

Les clignotants ne fonctionnent pas lorsque les feux de détresse sont en fonction.

Les feux de détresse sont activés automatiquement en cas de déploiement des sacs gonflables.

Signaux de changement de direction et de changement de voies



Pour signaler un virage, lever ou abaisser complètement le levier.

Une flèche située dans le groupe d'instruments de bord clignote pour indiquer la direction du changement de direction ou de voie.

Soulever ou abaisser le levier jusqu'à ce que la flèche commence à clignoter pour signaler un changement de voie. Le maintenir ainsi jusqu'à ce que vous ayez terminé le changement de voie. Si l'on déplacer momentanément le levier à la position de changement de voie, la flèche clignote trois fois.

Le levier revient à sa position de départ lorsqu'il est relâché.

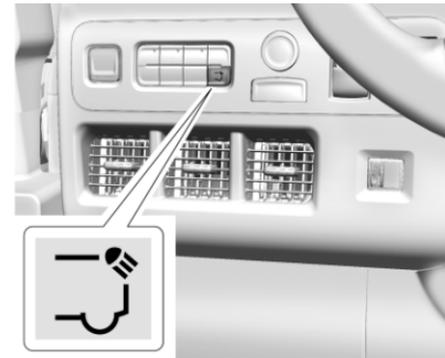
Si après avoir signalé un virage ou un changement de voie les flèches clignotent rapidement ou ne s'allument pas, une DEL de clignotant peut être grillée.

Consulter le concessionnaire pour le service après-vente. Si la DEL n'est pas grillée, vérifier le fusible. Se reporter à *Bloc-fusibles du tableau de bord* ⇨ 221.

Éclairage d'espace utilitaire extérieur

Selon l'équipement, l'éclairage de l'espace de chargement extérieur fournit plus de lumière l'arrière du véhicule, si nécessaire.

Appuyer sur le bouton suivant pour allumer ou éteindre les feux extérieurs de chargement :

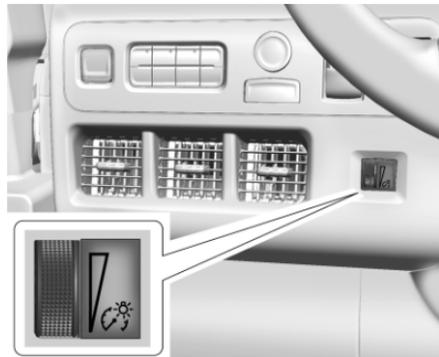


Le levier de vitesses doit être sur la position P (stationnement), R (marche arrière) ou N (point mort) pour faire fonctionner l'éclairage de l'espace de chargement.

Se familiariser avec et suivre toutes les lois de l'État et les lois locales qui s'appliquent à l'utilisation de l'éclairage de l'espace de chargement.

Éclairage intérieur

Commande d'éclairage de tableau de bord

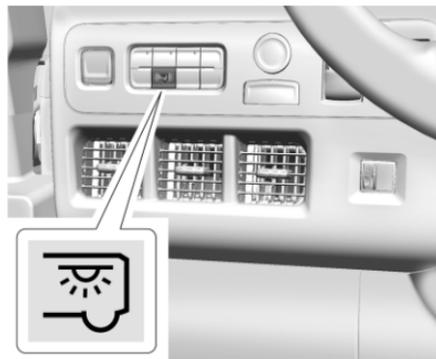


Cette fonction permet d'ajuster la luminosité de toutes les commandes éclairées.

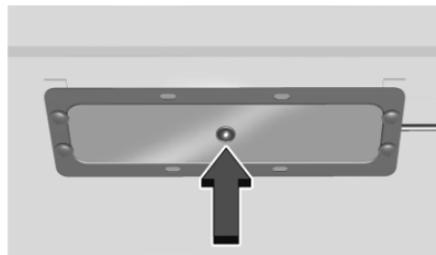
 : Déplacer la molette vers le haut ou vers le bas pour accroître ou réduire l'intensité des lampes.

La molette est fonctionnelle de nuit, ou lorsque les phares ou les feux de stationnement sont allumés.

Lampes du compartiment utilitaire



Appuyer sur le bouton du tableau de bord pour allumer et éteindre les lampes intérieures de la zone de chargement.



Selon l'équipement, les lampes de la zone de chargement peuvent comporter une fonction de capteur de mouvement qui allume automatiquement les lampes quand un mouvement est détecté dans l'espace de chargement.

Plafonniers



La commande des plafonniers se trouve sur le tableau de bord.

Pour le faire fonctionner, appuyer sur le bouton suivant :

 : Appuyer pour allumer ou éteindre manuellement les plafonniers.

Fonctions d'éclairage

Éclairage d'entrée

L'éclairage intérieur s'allume lorsque l'on appuie sur le bouton  de la clé télécommande ou à l'ouverture de l'une des portes, et que la commande de plafonnier est en position porte.

Certains feux extérieurs s'allument également à la pression du bouton  de la clé à distance ou à l'ouverture de l'une des portes. Les feux de croisement s'allument uniquement brièvement la nuit, ou dans les endroits où l'éclairage est limité.

Toutes les lampes finissent par s'éteindre.

L'éclairage d'entrée peut être désactivé manuellement par la fermeture de toutes les portes, par la pression du bouton  de la clé à distance ou au démarrage du véhicule.

Cette fonction peut être modifiée. Sur l'écran d'accueil de l'infodivertissement, sélectionner Paramètres > Véhicule > Éclairage.

Détection d'approche

Si le véhicule en est équipé, l'éclairage d'entrée s'allumera automatiquement à la détection de la clé télécommande dans un rayon d'environ 2 m (6 pi) du véhicule.

Si le véhicule est stationné depuis une longue période sans utilisation de la clé à distance ou de l'accès sans clé, le détecteur se désactive. Pour le réactiver, de même que la fonction d'éclairage d'entrée, appuyer un bouton de la clé à distance ou ouvrir et fermer toutes les portes du véhicule pour réactiver la fonction d'éclairage d'entrée à l'approche.

Éclairage de sortie

Certaines lampes extérieures et intérieures s'allument lorsque la porte du conducteur ou du passager est ouverte après l'arrêt du véhicule.

L'éclairage extérieur et intérieur restent allumés pendant une durée déterminée, puis s'éteignent automatiquement. Si l'accès sans clé figure parmi l'équipement, les feux extérieurs s'allument automatiquement lorsque la porte du conducteur est ouverte après avoir coupé le contact.

L'éclairage intérieur s'allume lorsque le contact est coupé.

Les feux s'éteignent immédiatement en mettant la commande des lampes extérieures hors fonction.

Cette fonction peut être modifiée. Effleurer l'icône de réglage et sélectionner Véhicule > Éclairage > Quitter l'éclairage.

Gestion de la charge de la batterie

Le véhicule est doté d'un système de gestion de la puissance électrique qui estime la température de la batterie et sa charge. Il règle ensuite la tension de façon à garantir la meilleure performance et une durée de vie prolongée de la batterie 12 V.

Lorsque l'état de charge de la batterie est faible, la tension est légèrement augmentée pour accroître rapidement la charge. Lorsque l'état de charge de la batterie est haut, la tension est légèrement abaissée pour prévenir toute surcharge. Pendant ce réglage, on peut voir la tension monter ou descendre sur la jauge du voltmètre ou sur l'affichage de la tension sur le système d'information du conducteur (CIB), le cas échéant. C'est normal. Si un problème survient, une alerte s'affiche.

Si les charges électriques sont trop élevées, la batterie peut se décharger lorsque le véhicule est à l'arrêt. Une charge électrique élevée se produit lorsque plusieurs fonctions sont activées, telles que : les phares, les feux de

route, le désembuage de la lunette arrière, le ventilateur de la climatisation à haute vitesse, les sièges chauffants, les ventilateurs de refroidissement du moteur, les charges de la remorque et les charges branchées sur les prises de courant des accessoires.

L'EPM permet d'éviter une décharge excessive de la batterie en équilibrant la sortie du système électrique et les besoins en électricité du véhicule. Dans certains cas, il peut réduire temporairement les demandes de puissance de certains accessoires.

Ces actions se produisent par étapes ou par niveaux sans être perceptibles. Dans de rares cas, aux niveaux les plus élevés de mesures correctives, cette action peut être remarquée par le conducteur. Si c'est le cas, un message de tension et de charge de la batterie s'affiche dans le CIB. Il est recommandé au conducteur de réduire les charges électriques autant que possible. Se reporter à *Centre informatique de bord (CIB)* ⇨ 82.

Protection de l'alimentation de batterie

Cette fonction permet d'éviter de décharger la batterie si les lampes de courtoisie intérieures ou les lampes de lecture sont laissées allumées par accident. Si l'une de ces lampes reste allumée, elle s'éteint automatiquement après 10 minutes lorsque le véhicule est arrêté. Les lampes ne se rallument pas avant que l'une des situations suivantes intervienne :

- Le véhicule démarre.
- Les portes sont fermées puis ré-ouvertes.

Économiseur de batterie d'éclairage extérieur

Les feux extérieurs s'éteignent au bout de 10 minutes environ après la coupure du contact, si les feux de stationnement ou les phares ont été laissés allumés manuellement. Cela évite de décharger la batterie. Pour redémarrer la minuterie de 10 minutes, tourner la commande de lampes extérieures en position  puis revenir en position  ou .

Pour que les feux restent allumés pendant plus de 10 minutes, le véhicule doit être en marche.

Système infodivertissement

Introduction

Introduction	95
Aperçu	96
Commandes au volant	97
Utilisation du système	97
Mises à jour de logiciel	100

Radio

Radio AM-FM	100
Réception radio	101
Antenne multi-bande	101

Lecteurs audio

Éviter les lecteurs de média non fiables ..	102
Port USB	102
Audio Bluetooth	102

Navigation

Utilisation du système de navigation	103
Cartes	104
Symboles de navigation	104
Destination	104
Système GPS (système de positionnement global)	105
Positionnement du véhicule	106
Problèmes de guidage routier	106

Reconnaissance vocale

Reconnaissance vocale	107
-----------------------------	-----

Téléphone

Bluetooth (Aperçu)	109
Bluetooth (Jumelage et utilisation d'un téléphone)	110

SETTINGS (paramétrages)

SETTINGS (paramétrages)	114
-------------------------------	-----

Marques déposées et contrats de licence

Marques déposées et contrats de licence	116
---	-----

Introduction

Lire les pages suivantes pour se familiariser avec les fonctions.



Avertissement

Détourner vos yeux de la route pendant trop longtemps ou trop souvent lors de l'utilisation d'une des fonctions d'infodivertissement peut provoquer un accident. Vous ou d'autres personnes pourriez être blessés ou tués. Ne pas prolonger votre attention sur les fonctions d'infodivertissement tout en conduisant. Limiter vos regards sur les affichages du véhicule et concentrer votre attention sur la conduite. Utiliser les commandes vocales autant que possible.

Le système infodivertissement possède des caractéristiques intégrées conçues pour aider à éviter d'être distrait en désactivant certaines fonctions tout en conduisant. Ces fonctionnalités peuvent apparaître comme désactivées lorsqu'elles ne sont pas disponibles. Plusieurs

fonctionnalités d'infodivertissement sont également disponibles sur le groupe d'instruments et les commandes au volant.

Avant de conduire :

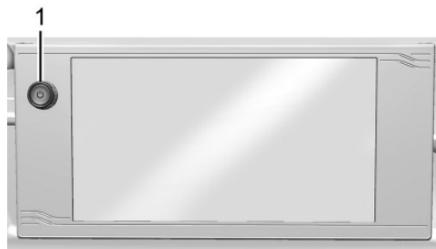
- Se familiariser avec le fonctionnement, les commandes de la console centrale, les commandes au volant et l'affichage d'infodivertissement.
- Régler le système audio en présélectionnant les stations favorites, paramétrant le son et réglant les haut-parleurs.
- Configurer à l'avance les numéros de téléphone pour pouvoir les appeler facilement en appuyant sur une seule commande ou en utilisant une seule commande vocale.

Voir *Distraction au volant* ⇨ 124.

Aperçu

Système infodivertissement

Le système infodivertissement se commande à l'aide de l'affichage d'infodivertissement, des commandes de la colonne centrale, des commandes au volant et de la reconnaissance vocale, s'il est disponible.



1. (alimentation)

- Appuyer pour mettre en marche.
- Appuyer pour mettre le système en sourdine ou en réactiver le son.
- Maintenir cette touche enfoncée pour afficher l'écran de mise hors tension ou l'option permettant d'afficher l'écran de mise hors tension.
- Tourner pour diminuer ou augmenter le volume.

Écran d'accueil d'infodivertissement

L'écran d'accueil d'infodivertissement est celui sur lequel on peut accéder aux icônes d'applications du véhicule. Certaines applications sont désactivées lorsque le véhicule est en mouvement.

Glisser son doigt vers la droite ou la gauche sur l'affichage pour accéder aux pages des icônes.

La vue des cartes est située sur le côté droit de l'écran. Faire défiler les différentes cartes de haut en bas. Il est impossible d'ajouter ou de supprimer des cartes individuelles. Pour la plupart des applications contenues dans les cartes, une application ouverte en vue carte ne sera temporairement pas affichée en vue carte.

Gestion des icônes de l'écran d'accueil d'infodivertissement

1. Toucher et maintenir l'une des icônes de l'écran d'accueil d'infodivertissement pour passer en mode édition.
2. Continuer à appuyer sur l'icône et la glisser à l'emplacement désiré.
3. Relâcher le doigt pour déposer l'icône à la position désirée.

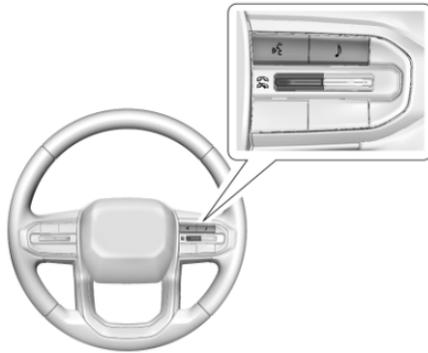
Déplacer une icône à une autre page

1. Faire glisser l'icône au bord de l'écran vers la page désirée.
2. Continuer à glisser et déposer comme désiré les icônes d'applications.

Déplacer une icône vers la zone d'applications

Pour déplacer une icône vers la zone d'applications du côté gauche de l'écran, faites-y glisser l'icône.

Commandes au volant



Selon l'équipement, certaines commandes audio peuvent être réglées au volant.

 : Appuyer pour répondre à un appel entrant ou lancer la reconnaissance vocale. Voir *Bluetooth (Jumelage et utilisation d'un téléphone)* ⇨ 110 *Bluetooth (Aperçu)* ⇨ 109.

 : Appuyer sur cette touche pour ouvrir la liste des sources audio.

 /  : Basculer vers le haut pour répondre à un appel entrant. Basculer vers le bas pour refuser un appel entrant, mettre fin à un appel en cours ou pour couper ou rétablir le son du système infodivertissement hors communication.

Utilisation du système

Selon les options du véhicule, les applis suivantes peuvent être disponibles :

Téléphone

Toucher l'icône Téléphone pour afficher la page principale du téléphone. Se reporter à *Bluetooth (Jumelage et utilisation d'un téléphone)* ⇨ 110 *Bluetooth (Aperçu)* ⇨ 109.

Audio

Toucher l'icône Audio pour afficher l'écran audio. Voir *Radio AM-FM* ⇨ 100 et *Audio Bluetooth* ⇨ 102.

Point d'accès Wi-Fi

Toucher l'icône de point d'accès Wi-Fi pour afficher l'écran de point d'accès Wi-Fi. Voir « Point d'accès Wi-Fi » dans *SETTINGS (paramétrages)* ⇨ 114.

Cartes

Selon l'équipement, toucher l'icône Cartes pour afficher l'écran Google Maps. Voir *Utilisation du système de navigation* ⇨ 103.

Assistant Google

Si l'appareil en est équipé, toucher l'icône Google Assistant pour ouvrir l'application Google Assistant. Voir *Reconnaissance vocale* ⇨ 107.

Google Play

Si le véhicule en est équipé, toucher pour télécharger certaines de vos applications préférées dans votre véhicule. Pour télécharger des applications sur Google Play, se connecter à un compte Google et à un plan de service actif avec données. Certaines applications tierces nécessitent un compte séparé et, dans certains cas, un abonnement payant pour l'accès à bord du véhicule.

Énergie

Toucher l'icône Énergie pour ouvrir l'application Énergie. Voir *Statut du véhicule* ⇨ 83.

Paramètres

Toucher l'icône Paramètres pour afficher le menu Paramètres. Voir *SETTINGS* (*paramétrages*) ↗ 114.

Les applications Google telles que Play Store, Assistant et Cartes ne sont pas disponibles en raison de l'absence d'abonnement.

Plateau d'application

Le plateau d'applications se trouve sur le bord gauche de l'écran. Il affiche jusqu'à cinq applications. Pour modifier les applications affichées dans le plateau d'applications, toucher longuement une icône, puis la faire glisser de l'écran d'accueil d'infodivertissement vers le plateau d'applications.

Fonctions de l'écran d'infodivertissement

Les fonctions de l'affichage d'infodivertissement s'affichent à l'écran lorsqu'elles sont disponibles. Lorsqu'une fonction n'est pas disponible, elle peut être désactivée. Lorsqu'une fonction est touchée, elle peut être mise en surbrillance.

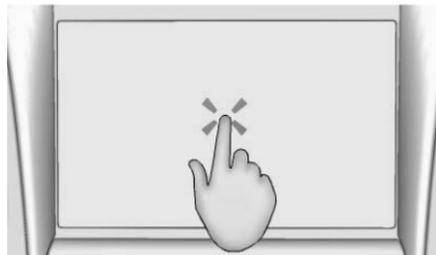
Retour Haptic

Si le véhicule en est équipé, la rétroaction haptique est une impulsion qui se produit en touchant une icône ou une option de l'affichage ou en appuyant sur les commandes de la console centrale.

Gestes d'Infodivertissement

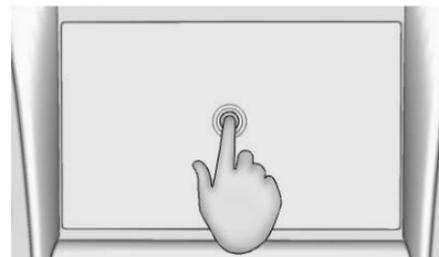
Utiliser les mouvements suivants du doigt pour commander le système infodivertissement.

Toucher/appuyer



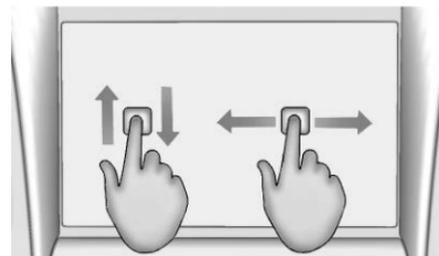
Toucher/tapoter est utilisé pour sélectionner une icône ou une option, ou activer une application.

Toucher et maintenir



Toucher et maintenir peut être utilisé pour commencer un autre geste, se déplacer ou supprimer une application.

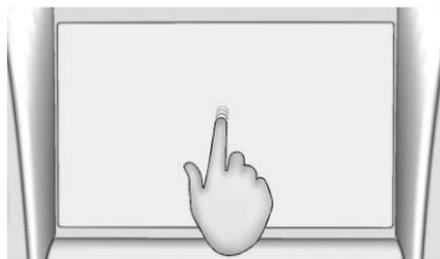
Glisser



Glisser est utilisé pour déplacer des applications sur la page d'accueil du système d'infodivertissement. Pour faire glisser l'élément, il doit être maintenu.

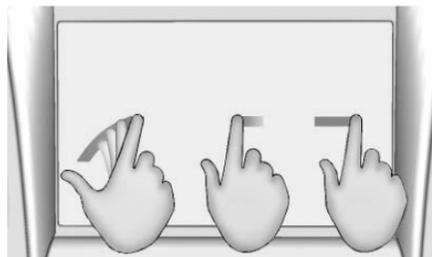
et déplacé sur l'affichage vers le nouvel emplacement. Il est possible de faire glisser un élément vers le haut, le bas, la gauche et la droite. Cette fonction est disponible uniquement lorsque le véhicule est arrêté.

Heurter



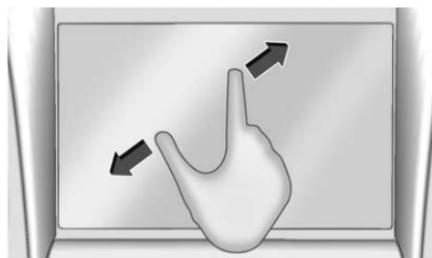
Heurter est utilisé pour déplacer des éléments sur une courte distance dans une liste. Pour heurter, maintenir et déplacer l'élément sélectionné vers le haut ou vers le bas, vers un nouvel emplacement.

Lancer ou balayer



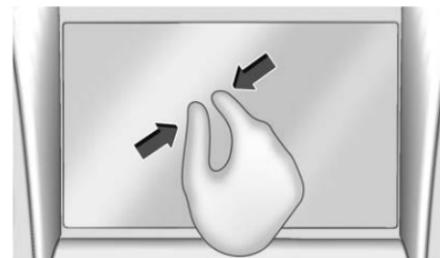
Lancer ou balayer sert à faire défiler une liste ou changer les vues d'une page. Pour ce faire, placer un doigt sur l'écran et le déplacer rapidement de haut en bas ou de droite à gauche.

Étaler



Étaler sert à agrandir certaines images ou une page web. Placer le doigt et le pouce sur l'affichage, puis les écarter.

Pincer



Pincer sert à réduire certaines images ou une page web. Placer le doigt et le pouce sur l'affichage, puis les rapprocher.

Nettoyage des surfaces très brillantes et des affichages d'informations sur le véhicule et de la radio

Sur les véhicules avec des surfaces très brillantes ou les écrans du véhicule, utiliser un chiffon en microfibras pour en essuyer les surfaces. Avant d'essuyer la surface avec le chiffon microfibras, éliminer la saleté qui pourrait rayer la surface. Ensuite, nettoyer la surface en la frottant doucement avec le chiffon

en microfibrés. Ne jamais utiliser de produits de nettoyage pour vitre ni de solvants. Nettoyer régulièrement le chiffon en microfibrés à la main, séparément, avec du savon doux. Ne pas utiliser d'eau de javel ni d'adoucissant pour tissu. Rincer soigneusement et sécher à l'air avant l'utilisation suivante.

Mises à jour de logiciel

Mises à jour des logiciels « Over-the-Air » (par transmission radio)

Selon l'équipement, se reporter à « Mises à jour » sous *SETTINGS (paramétrages)*

➔ 114 pour plus de détails sur les mises à jour du logiciel.

Radio

Radio AM-FM

Fonctionnement de la radio

Depuis l'écran d'accueil de l'infodivertissement, effleurer l'icône Audio pour afficher l'écran de lecture en cours de la source audio active. Effleurer le bouton de source tel que FM ou AM pour changer de source.

Recherche d'une station

Recherche d'une station

À partir de l'écran AM ou FM, toucher les boutons arrière ou avant pour rechercher la station forte précédente ou suivante.

Syntonisation

Toucher  à l'écran d'infodivertissement pour accéder à l'écran de syntonisation. Saisir une fréquence à l'aide du clavier.

Toucher  pour enregistrer la station comme favorite.

La saisie d'une fréquence AM ou FM valide permet de syntoniser automatiquement la nouvelle station mais ne ferme pas l'écran de syntonisation.

Toucher le bouton Go ou la fréquence dans la liste pour commencer la lecture de la station. La page de syntonisation se ferme et revient à l'écran de lecture en cours.

Enregistrement des favoris de stations de radio

Les stations favorites sauvegardées s'affichent au bas de l'écran de lecture en cours.

Les favoris AM ou FM peuvent être enregistrés en appuyant et en maintenant un emplacement de favori.

Paramètres audio

Les paramètres audio varient selon les régions.

À partir de l'écran de lecture en cours, toucher  et les éléments suivants peuvent s'afficher.

Son

- Égaliseur
- Fondu/Balance
- Mode du son (selon équipement)

Bose AudioPilot

Si équipé, ajuste le volume en fonction du bruit à l'intérieur du véhicule et de la vitesse du véhicule.

Gérer les favoris de la radio

Affiche une liste de favoris audio qui peuvent être déplacés ou supprimés.

Texte radio (RDS)

Si activé, les lettres d'appel des stations de radio et les messages des stations de radio s'affichent.

Catégories de texte radio (RDS)

Lorsqu'elle est en marche, des informations de catégorie concernant le contenu de la radio en cours s'affichent.

Texte radio – Radiodiffusion de données de service (RDS)

Le RDS repose sur la réception d'informations RDS des stations de radio et ne fonctionne que lorsque ces informations sont disponibles. Il est possible qu'une station de radio diffuse des informations qui entraînent un mauvais fonctionnement de la radio.

En outre, les fonctions RDS En outre, les fonctions RDS sont spécifiques à la région et au pays de vente. Cela signifie qu'un contenu RDS spécifique peut ne pas être disponible dans votre zone d'écoute ou dans le pays parcouru.

Pour activer ou désactiver les fonctions RDS, se reporter à « Paramètres audio » plus haut dans cette section.

Les fonctions RDS suivantes peuvent être prises en charge par des radiodiffuseurs dans votre zone d'écoute :

Caractéristiques du texte radio (RDS)

- Afficher les lettres d'appel des stations de radio
- Afficher des messages provenant de stations radio
- Fournir des informations sur les catégories de stations radio (lorsqu'elles sont disponibles)

Réception radio

Débrancher tous les dispositifs électroniques des prises électriques d'accessoire en cas d'interférences statiques.

FM

La portée des signaux FM est limitée entre 16 et 65 km (10 à 40 mi). Bien que la radio soit dotée de circuits électroniques destinés à réduire automatiquement les interférences, des parasites peuvent se produire, particulièrement aux abords de grands bâtiments ou de collines, entraînant une fluctuation du son.

AM

La portée de la plupart des stations AM est supérieure à celle des stations FM, en particulier la nuit. Cette portée plus étendue peut également entraîner des interférences mutuelles entre les fréquences des stations. Les tempêtes et les lignes électriques peuvent également créer des interférences avec la réception radio. Essayer de réduire les aigus sur la radio en cas d'interférences statiques.

Utilisation du téléphone portable

Passer ou recevoir des appels, charger un dispositif mobile ou simplement en avoir un sur soi peut provoquer des interférences statiques. Débranchez ou éteignez les dispositifs mobiles si cela se produit.

Antenne multi-bande

L'antenne de toit multibande peut être utilisée pour la radio, la navigation et d'autres systèmes de communication, selon les options installées. Pour garantir une réception claire, garder l'antenne exempte d'obstructions telles que la neige et la glace. La réception peut être affectée par un toit ouvrant ou une cargaison installée sur le toit.

Lecteurs audio

Éviter les lecteurs de média non fiables

N'utilisez que des appareils multimédias de confiance. Éviter les appareils multimédias mobiles et USB non approuvés, car ils pourraient contenir des fichiers qui nuisent au fonctionnement ou au rendement du système.

Port USB

Le véhicule peut être équipé de plusieurs ports USB. La musique peut être lue à partir d'un dispositif USB connecté. Les ports peuvent également être utilisés pour la charge.

Attention

Pour éviter d'endommager le véhicule, débrancher tous les accessoires et tous les câbles d'accessoires du véhicule lorsqu'ils ne sont pas utilisés. Les câbles d'accessoires laissés branchés dans le véhicule, mais qui ne sont raccordés à aucun appareil, peuvent être endommagés ou causer des

(Suite)

Attention (Suite)

court-circuits si l'extrémité débranchée entre en contact avec des liquides ou une autre source d'alimentation, comme la prise d'alimentation des accessoires.

USB Audio

Pour écouter de la musique par USB :

1. Sur l'écran de lecture audio en cours, toucher la source et sélectionner USB.
2. Si aucun appareil n'est connecté, suivre les invites de l'écran pour connecter l'appareil.
3. Le contenu multimédia pris en charge s'affiche à l'écran.

Audio Bluetooth

La musique peut être lue à partir d'un appareil Bluetooth connecté.

La sélection de volume et de chanson peut être commandée en utilisant les commandes infodivertissement. Si Bluetooth est sélectionné et qu'aucun volume n'est présent, vérifier le réglage du volume sur le système Infodivertissement ou le téléphone connecté.

Pour écouter de la musique par Bluetooth :

1. Sur la page de lecture audio en cours, toucher la source et sélectionner le périphérique Bluetooth souhaité.
2. Si aucun appareil n'est connecté, suivre les invites de l'écran pour coupler l'appareil.
3. Le contenu multimédia pris en charge s'affiche à l'écran.

Gestion des appareils Bluetooth

La gestion des périphériques Bluetooth permet d'ajouter, de supprimer ou de sélectionner un autre périphérique jumelé.

Un seul périphérique Bluetooth peut être actif à la fois.

Certains smartphones prennent en charge l'envoi d'informations musicales Bluetooth à afficher sur la radio. Lorsque la radio reçoit cette information, elle vérifie si des renseignements sont disponibles et les affiche. Pour plus d'informations sur les fonctions Bluetooth prises en charge, consulter le site Web de votre marque. Voir *Opérations et soutien d'entretien BrightDrop* ⇨ 290 pour plus de détails.

Voir *Fréquences radio : déclaration* ⇨ 291.

Navigation

Utilisation du système de navigation

Le logiciel de navigation est fourni par Google Maps. Les informations fournies dans cette section sont un aperçu général et sont susceptibles d'être modifiées. Pour obtenir les dernières informations fonctionnelles, consulter le site g.co/mapsincar.

Accepter les conditions générales d'utilisation.

Connectivité Internet

Google Maps dépend d'un abonnement à un plan de données pour une fonctionnalité complète, y compris la disponibilité des cartes hors ligne. Avec un forfait de services connectés applicable, Google Maps peut être utilisé hors ligne lorsque en traversant des zones mortes de connectivité en téléchargeant automatiquement les cartes hors ligne avant de passer hors ligne.

Profils

Se connecter à un compte Google pour un service personnalisé. Les informations disponibles dans le compte Google seront affichées.

Pour se connecter à un profil, voir Comptes sous *SETTINGS (paramétrages)* ⇨ 114.

Assistant vocal

Si le véhicule en est équipé, Google Maps peut être commandé par des commandes vocales, voir Google Assistant sous *Reconnaissance vocale* ⇨ 107.

Langue et unités

Pour changer la langue et les unités, voir *SETTINGS (paramétrages)* ⇨ 114.

Paramètres de sourdine

Pendant le guidage routier actif, Google Maps peut donner des indications vocales audibles, des alertes de trafic, ou peut être mis en sourdine. Dans l'appli Google Maps, toucher Paramètres, puis Paramètres de sourdine pour accéder aux options. Sinon, les indications vocales audibles et les alertes routières peuvent être mises en sourdine en touchant l'icône de son sur l'écran de la carte de navigation pendant une navigation active.

Boussole

L'orientation de Google Maps peut être modifiée entre la direction actuelle du voyage, le pointage vers le nord et l'aperçu de l'itinéraire. Toucher la boussole pour basculer entre ces options.

Pour recentrer la carte sur l'emplacement actuel, toucher l'icône d'emplacement.

Caractéristiques des véhicules électriques (VE) avec Google Maps

Lorsque les données relatives aux véhicules sont partagées avec Google, certaines des fonctionnalités de Maps pour les VE sont les suivantes :

- Niveau de charge estimé de la batterie à l'arrivée
- Temps de charge minimum estimé pour atteindre la destination

Si le véhicule doit être rechargé pour atteindre une destination, des stations de recharge peuvent être automatiquement ajoutées à un itinéraire.

Cartes

Cartes téléchargées automatiquement

Google Maps télécharge automatiquement des cartes à utiliser sans Internet. Les cartes hors ligne donnent accès aux données de carte pour les fonctions du véhicule, sans égard à la connectivité.

Pour activer le téléchargement automatique :

1. Ouvrir Google Maps.
2. Toucher l'icône Paramètres.
3. Toucher Centre de confidentialité, puis sélectionner Cartes hors ligne.
4. Sélectionner Télécharger automatiquement les cartes hors ligne.
5. Vérifier la connexion Internet et attendre la fin du téléchargement.

Téléchargement de cartes hors ligne

1. Ouvrir Google Maps.
2. Toucher Paramètres, puis Cartes hors ligne.
3. Toucher l'icône carrée Sélectionner votre propre carte.
4. Ajuster la carte pour couvrir la zone souhaitée à télécharger.

5. Toucher Télécharger.

Symboles de navigation

Voici les symboles les plus courants qui peuvent apparaître dans Google Maps.



Indique l'emplacement actuel du véhicule et l'orientation sur la carte.



L'épingle de destination marque l'emplacement de la destination finale. Toucher l'épingle pour afficher l'adresse de destination ou pour l'ajouter à la liste des Favoris ou l'en supprimer. Cacher l'information en touchant l'épingle à nouveau. Il s'efface automatiquement si aucune action n'est prise.

Une deuxième épingle dans le menu est l'aperçu de l'itinéraire. Toucher cette épingle pour afficher plus de détails sur la destination ou pour supprimer la destination.

Destination

Recherche d'une destination

Une destination peut être recherchée à l'aide de l'Assistant Google.

Pour rechercher une destination sans Google Assistant :

1. Ouvrir Google Maps.
2. Toucher le champ de recherche.
3. Saisir la destination.
4. Toucher l'icône Navigation.

Itinéraires alternatifs

Les itinéraires alternatifs sont affichés sur des lignes distinctes. Pendant la navigation en temps réel ou l'aperçu de l'itinéraire, toucher l'itinéraire alternatif suggéré.

Ajout d'un arrêt sur un itinéraire par la voix

1. Dans la navigation en temps réel, toucher l'icône de recherche en bas.

2. Toucher l'icône du micro de l'Assistant Google et dire la destination à rechercher.
3. Sélectionner le résultat de recherche souhaité dans la liste.
4. Toucher l'icône Ajouter un arrêt.

Ajout d'un arrêt sur un itinéraire par catégorie

1. Dans la navigation en temps réel, toucher l'icône de recherche en bas.
2. Sélectionner une catégorie.
3. Sélectionner le résultat de recherche souhaité dans la liste.
4. Toucher l'icône Ajouter un arrêt.

Ajout d'une adresse de domicile ou de travail

Pour modifier une adresse de domicile ou de travail, un compte doit être connecté. Voir Comptes sous *SETTINGS* (paramétrages) ⇨ 114.

1. Ouvrir Google Maps.
2. Toucher Paramètres, puis toucher Modifier l'adresse de domicile ou de travail.
3. Saisir l'adresse.

Recherche par catégorie

Les destinations peuvent être recherchées par catégorie, comme un restaurant ou une épicerie.

1. Ouvrir Google Maps.
2. Toucher la barre de recherche.
3. Toucher Catégories, puis sélectionner une catégorie.
4. Toucher l'emplacement souhaité, puis toucher l'icône Navigation.

Éviter les péages, les autoroutes ou les transbordeurs

1. Ouvrir Google Maps.
2. Toucher l'icône Paramètres.
3. Sélectionner les options d'itinéraire.
4. Sélectionner les options souhaitées, puis toucher X pour fermer.

Une voie alternative pour les options d'itinéraire général

1. Pendant le guidage routier actif, toucher Aperçu de l'itinéraire.
2. Sélectionner les options d'itinéraire.

3. Sélectionner l'option désirée, puis toucher X pour fermer.

Couches de trafic

1. Ouvrir Google Maps.
2. Toucher l'icône Paramètres.
3. Toucher Circulation pour l'activer ou le désactiver.

Système GPS (système de positionnement global)

La position actuelle du véhicule est déterminée à l'aide de signaux satellites et de divers signaux du véhicule.

Cependant, il arrive parfois que des interférences comme l'état du satellite, la configuration de la route, l'état du véhicule et/ou d'autres circonstances altèrent la capacité du système de navigation à déterminer la position exacte du véhicule.

Ce système peut ne pas être disponible ou des interférences peuvent se produire dans l'une des situations ci-dessous :

- Les signaux sont obstrués par de grandes constructions, des arbres, de gros camions ou un tunnel.

- Des satellites sont en réparation ou en cours d'amélioration.

Pour plus d'informations si le GPS ne fonctionne pas correctement, voir *Problèmes de guidage routier* ⇨ 106.

Positionnement du véhicule

À l'occasion, la position du véhicule sur la carte pourrait être inexacte pour une ou plusieurs des raisons suivantes :

- Modification du réseau routier.
- Le véhicule roule sur des surfaces glissantes comme du sable, du gravier ou de la neige.
- Le véhicule roule sur des routes sinueuses, ou de longues routes droites.
- Le véhicule approche d'un bâtiment élevé ou d'un grand véhicule.
- Rues parallèles à une autoroute.
- Transfert du véhicule par un porte-véhicules ou un traversier.
- Étalonnage de la position courante mal réglé.
- Le véhicule roule à haute vitesse.

- Le véhicule change de direction plus d'une fois ou tourne sur une plaque tournante dans un parc de stationnement.
- Le véhicule entre ou sort d'un parc de stationnement, d'un garage ou d'un stationnement couvert.
- Pas de réception du signal GPS.
- Un porte-bagages est installé sur le toit du véhicule.
- Des dispositifs antidérapants sont installées sur le véhicule.
- Les pneus ont été remplacés ou sont usés.
- La pression des pneus n'est pas bonne.
- C'est la première utilisation du système de navigation après la mise à jour des données cartographiques.
- La batterie 12 volts a été débranchée pendant plusieurs jours.
- Le véhicule roule dans des conditions de circulation intense, où conduire à basse vitesse est de rigueur et où les arrêts et démarrages du véhicule sont fréquents.

Problèmes de guidage routier

Le guidage routier peut être inapproprié dans une ou plusieurs des situations suivantes :

- Un virage n'a pas été effectué sur l'itinéraire indiqué.
- Le système de guidage routier peut ne pas être disponible lorsqu'on utilise le changement d'itinéraire automatique pour effectuer le prochain virage à droite ou à gauche.
- L'itinéraire peut ne pas être modifié lorsqu'on utilise le changement d'itinéraire automatique.
- Le guidage routier n'est pas fonctionnel pendant la négociation d'un virage à un croisement.
- Un changement d'itinéraire automatique peut afficher un itinéraire retournant à un point de passage établi, si le véhicule va vers une destination sans être passé par ce point de passage.
- L'itinéraire interdit l'entrée d'un véhicule en raison d'un règlement relatif à l'heure, à la saison, ou à toute autre réglementation en vigueur.

- Certaines routes peuvent ne pas être localisées.
- L'itinéraire vers la destination peut ne pas être affiché s'il y a de nouvelles routes, si les routes ont récemment changé ou si certaines routes ne sont pas répertoriées dans Cartes.

Pour réétalonner la position du véhicule sur la carte, le stationner pendant deux à cinq minutes, jusqu'à ce que sa position se mette à jour. Veiller à stationner le véhicule dans un endroit sûr, à ciel ouvert, à l'écart de gros obstacles.

Reconnaissance vocale

Si le véhicule en est équipé, le Google Assistant intégré au véhicule permet d'utiliser en mains libres les médias et la messagerie, la navigation et la fonctionnalité de climatisation dans le véhicule. Pour l'activer, enfoncer rapidement et relâcher  au volant, toucher Google Assistant sur l'écran d'accueil d'Infodivertissement, ou utiliser les mots de réveil « Hey Google » ou « OK Google ». Google Assistant doit être défini comme l'assistant par défaut pour que l'activation du volant et les mots de réveil fonctionnent.

Cependant, ce ne sont pas toutes les fonctions qui prennent en charge les commandes vocales. De plus, l'utilisateur doit avoir un forfait de données valide ou pouvoir se connecter à un réseau Wi-Fi externe pour utiliser les fonctions de Google Assistant.

Utilisation de la reconnaissance vocale

La reconnaissance vocale devient disponible une fois que le système est initialisé. Cela commence lorsque le véhicule est mis en marche. L'initialisation peut prendre quelques instants.

1. Appuyer et relâcher rapidement  sur les commandes au volant, effleurer Google Assistant sur la page d'accueil de l'infodivertissement, ou utiliser les mots de réveil « Hey Google », ou « OK Google », pour activer la reconnaissance vocale. Google Assistant doit être défini comme l'assistant par défaut pour que les options  et les mots de réveil fonctionnent.
2. Prononcer clairement l'une des commandes décrites plus loin dans cette section.

Annulation de Google Assistant

- Appuyer sur  sur les commandes au volant pour annuler la demande de Google Assistant.

Conseils utiles pour énoncer les commandes

La reconnaissance vocale identifie les commandes qui sont naturellement énoncées sous forme de phrases, ou les commandes directes qui énoncent l'application et la tâche.

Pour de meilleurs résultats :

- Dire la commande naturellement, ni trop vite, ni trop lentement.
- Utiliser des commandes directes sans mots inutiles. Par exemple, « Appeler <nom> au travail », « Lire » suivi du nom de l'artiste ou de la chanson, ou « Lire » suivi du numéro de la station de radio.

Les commandes directes sont plus clairement comprises par le système. Un exemple de commande directe est « Composer <numéro> ».

Si un numéro de téléphone portable a été enregistré avec un nom et un lieu, la commande directe doit inclure les deux. Par exemple :
« Appeler <nom> au travail. »

Reconnaissance vocale pour la radio

Lorsque la voix est lancée, les commandes de reconnaissance vocale pour AM, FM et les applications média (si pris en charge) sont disponibles.

« Lire <fréquence AM> AM ». : Syntoniser la fréquence de la station de radio identifiée dans la commande (par exemple : cinquante-neuf).

« Lire <fréquence FM> FM ». : Syntoniser la fréquence de la station de radio identifiée dans la commande (par exemple : un deux six).

« Lis le <Média> sur <Source audio> ». : Lire un média, comme une chanson ou un canal en utilisant une source audio spécifiée, comme Pandora ou Spotify. Cette commande peut nécessiter une connexion en ligne.

Reconnaissance vocale pour le téléphone

Vérifier que le téléphone est apparié à l'aide de Bluetooth pour utiliser les commandes vocales liées au téléphone.

« Call (appeler) <nom de contact> » : Initier un appel à un contact enregistré. La commande doit comprendre l'adresse du contact si ce dernier a plusieurs adresses enregistrées.

« Call (appeler) <numéro de téléphone> » : Lancer un appel vers un numéro de téléphone de sept ou dix chiffres.

« Envoyer un message à <nom du contact> ». : Envoyer un message à un contact enregistré.

Reconnaissance vocale pour la navigation

Les commandes de navigation peuvent être utilisées pour démarrer, annuler un itinéraire ou ajouter des points de passage/POI.

« Naviguer vers <destination address> » : Lance la navigation vers l'adresse indiquée dans la commande.

« Trouve un <Lieu d'intérêt> » : Trouver et lancer une navigation vers un lieu d'intérêt (POI) dans la commande.

« Ajouter <destination> sur mon chemin » : Ajoute un point de passage à l'itinéraire actuel.

« Retour à la maison » : Démarre la navigation vers l'emplacement de domicile défini dans Google maps.

Commandes du véhicule embarquées

Ces commandes peuvent être utilisées pour régler la température du véhicule, commander les dégivrateurs de glaces, etc.

Allumer la climatisation : Allume l'air conditionné.

Régler la température à <desired number> degrés. : Régler à une température spécifique à l'intérieur de votre véhicule.

Reconnaissance vocale d'assistance téléphonique

Lorsqu'un téléphone mobile est connecté par Bluetooth, presser et maintenir μ sur les commandes du volant, jusqu'à ce que vous entendiez une réponse de l'assistant vocal du téléphone, ce qui lancera l'assistant vocal sur les téléphones mobiles connectés (par exemple, Google Assistant, Siri, etc.).

Téléphone

Bluetooth (Aperçu)

Le système compatible Bluetooth peut interagir avec de nombreux appareils mobiles pour :

- Passer et recevoir des appels en mode mains libres.
- Partager le carnet d'adresses ou la liste de contacts de l'appareil avec le véhicule.
- Diffuser de l'audio (musique, podcasts).
- Notifier la réception de messages texte.

Afin de minimiser la distraction du conducteur, avant la conduite et en stationnement :

- Se familiariser avec les fonctionnalités de l'appareil mobile. Organiser clairement le répertoire téléphonique et les listes de contacts et supprimer les entrées en double ou rarement utilisées.
- Étudier les commandes et le fonctionnement du système infodivertissement.

- Coupler le(s) appareil(s) mobile(s) au véhicule. Le système peut ne pas fonctionner avec tous les appareils mobiles. Voir « Jumelage » plus loin dans cette section.

Les véhicules équipés du système Bluetooth peuvent utiliser un appareil mobile compatible Bluetooth avec un profil mains libres pour passer et recevoir des appels téléphoniques. Le système infodivertissement et la reconnaissance vocale sont utilisés pour commander le système. Le système peut être utilisé lorsque le véhicule est en marche. La portée du système Bluetooth peut atteindre 9,1 m (30 pieds). Tous les appareils mobiles ne prennent pas en charge toutes les fonctions et tous les appareils mobiles ne fonctionnent pas avec le système Bluetooth.

Commandes

Utiliser les commandes de l'écran d'infodivertissement et du volant pour faire fonctionner le système Bluetooth.

Commandes de volant de direction

 : Appuyer et relâcher pour répondre aux appels entrants sur votre appareil mobile Bluetooth connecté. Appuyer et maintenir enfoncé pour l'assistant de l'appareil mobile.

 : Appuyer pour mettre fin à un appel, refuser un appel ou annuler une opération. Appuyer pour mettre en sourdine ou réactiver le système Infodivertissement lorsqu'il n'est pas sur un appel.

Commandes du système infodivertissement

Pour plus d'information sur la navigation dans le système de menu en utilisant les commandes infodivertissement, se reporter à *Utilisation du système* ⇨ 97.

Système audio

Quand un système Bluetooth d'un appareil mobile est utilisé, elles le sont est diffusées par les haut-parleurs du système audio avant du véhicule et remplace celui du système audio. Le niveau de volume sur un appareil mobile peut être réglé en appuyant sur les commandes au volant ou la commande de volume de la colonne centrale. Le volume réglé

reste en mémoire pour les appels ultérieurs. Le volume ne peut pas être abaissé au-delà d'un certain niveau.

Bluetooth (Jumelage et utilisation d'un téléphone)

Jumelage

Un appareil mobile muni de la fonctionnalité Bluetooth doit d'abord être jumelé au système Bluetooth, puis branché au véhicule avant d'être utilisé. Se reporter au manuel de l'utilisateur de l'appareil mobile fourni par le fabricant pour obtenir des renseignements à propos des fonctions Bluetooth avant de jumeler l'appareil mobile.

Informations de jumelage

- Sélectionner l'icône du téléphone sur l'écran d'accueil de l'infodivertissement.
- Si aucun appareil mobile n'a été couplé, un message sur l'écran d'infodivertissement affichera l'option Gérer les téléphones. Sélectionner cette option et l'écran Téléphones s'affiche. Voir Jumelage d'un téléphone, plus loin dans cette section.

- Un appareil mobile Bluetooth compatible pour la musique peut être jumelé au véhicule simultanément en tant que téléphone et lecteur de musique.
- Jusqu'à 10 appareils peuvent être jumelés au système Bluetooth.
- Le processus de jumelage est interrompu lorsque le véhicule se déplace.
- Le jumelage ne doit être effectué qu'une seule fois, sauf si les informations de jumelage de l'appareil mobile sont modifiées ou si le téléphone est supprimé du système.
- Si un appareil mobile précédemment jumelé ne se connecte pas au système Bluetooth, essayez en oubliant l'appareil mobile dans le système infodivertissement du véhicule et en oubliant également le véhicule dans les paramètres Bluetooth de l'appareil mobile. Répéter ensuite le processus de jumelage.
- Si plusieurs appareils mobiles jumelés sont à portée du système, le système se connecte à l'appareil mobile jumelé configuré en tant que Premier à connecter. Si aucun appareil mobile n'est configuré en tant que Premier à connecter, le système se

connecte au dernier appareil mobile ayant été utilisé. Pour établir une connexion avec un appareil mobile jumelé différent, se reporter à « Liaison à un autre téléphone » plus loin dans cette section.

Jumelage d'un téléphone

1. Vérifier que la fonction Bluetooth a été activée sur le téléphone avant de commencer le processus de jumelage.
2. Sélectionner l'icône téléphone sur l'écran d'accueil de l'infodivertissement.
3. Si un téléphone a été précédemment ajouté, sélectionner Paramètres > Connexions > Téléphones, pour atteindre le gestionnaire d'appareils. Dans le gestionnaire d'appareils, sélectionner « Ajouter un téléphone ». Si un téléphone a déjà été ajouté, la carte « Ajouter un téléphone » sera juste un bouton « + ».
4. Sélectionner Gérer les téléphones pour afficher l'écran des téléphones.
5. Sélectionner Ajouter un téléphone.
Si un téléphone a déjà été ajouté ou déconnecté, la carte « Add Phone » (ajouter un téléphone) sera simplement une carte « + ».

6. Le code figurant à la fois sur le téléphone et l'écran d'infodivertissement doit être reconnu pour que le jumelage soit réussi.
7. Suivre les instructions sur le téléphone pour vérifier le code à six chiffres figurant sur l'écran d'infodivertissement et sélectionner Jumeler. Le code sur le téléphone et l'écran d'infodivertissement doit être reconnu pour que le jumelage soit réussi.
8. Si un appareil mobile précédemment jumelé ne se connecte pas au système Bluetooth, essayez en oubliant l'appareil mobile dans le système infodivertissement du véhicule et en oubliant également le véhicule dans les paramètres Bluetooth de l'appareil mobile.
9. Si le nom du véhicule n'apparaît pas sur votre téléphone dans le menu « autres appareils » ou « appareils disponibles », il existe plusieurs façons de recommencer le processus de jumelage :
 - Désactiver puis réactiver le Bluetooth sur votre téléphone.

- Revenir au début des menus Téléphone sur l'écran d'infodivertissement et recommencer le processus de jumelage.
 - Éteindre et rallumer le téléphone.
 - Réinitialiser le téléphone, mais cette étape doit être un ultime recours.
10. Si le téléphone demande d'accepter la connexion ou de permettre le téléchargement du répertoire téléphonique, sélectionner Always Accept and Allow (toujours accepter et autoriser). Le répertoire téléphonique peut être indisponible s'il n'est pas accepté.
 11. Pour jumeler d'autres téléphones, sélectionner Paramètres > Connexions > Téléphones.

Téléphones jumelés à connecter en premier
Si plusieurs téléphones jumelés sont à portée du système, le système se connecte au téléphone jumelé configuré en tant que Premier à connecter. Pour rendre un téléphone jumelé prioritaire pour la connexion :

1. S'assurer que le téléphone est allumé.

2. Sélectionner l'icône des paramètres sur l'écran d'accueil de l'infodivertissement.
3. Sélectionner Connexions.
4. Sélectionner téléphone.
5. Sélectionner Options sous le téléphone connecté.
6. Sélectionner Premier à se connecter dans le menu des paramètres du téléphone et régler Première connexion sur Activé.

Les téléphones et les appareils mobiles peuvent être ajoutés, supprimés, connectés et déconnectés. Un sous-menu s'affiche à chaque fois qu'une demande est émise pour ajouter ou gérer des téléphones et des appareils mobiles.

Accès à l'écran de la liste des appareils

Il y a deux façons d'accéder à l'écran de la liste des appareils :

En utilisant l'icône Paramètres

1. Sélectionner l'icône Paramètres sur l'écran d'accueil de l'infodivertissement ou l'icône Paramètres sur le tiroir d'applications près de la gauche de l'écran.
2. Sélectionner Connexions.
3. Sélectionner Téléphones.

Utilisation de l'icône du téléphone

1. Sélectionner l'icône Téléphone sur l'écran d'accueil de l'infodivertissement ou l'icône Téléphone sur le tiroir d'applications près de la gauche de l'écran.
2. Sélectionner  sur l'écran du téléphone.
3. Sélectionner le téléphone connecté

Déconnexion d'un téléphone connecté

Pour déconnecter un téléphone :

1. Ouvrir l'écran Liste des appareils. Voir Accès à l'écran Liste des appareils, précédemment dans cette section.
2. Sélectionner Option sur la carte du téléphone pour afficher les paramètres du téléphone ou de l'appareil mobile.
3. Sélectionner Déconnecter.

Suppression d'un téléphone jumelé

Pour supprimer un téléphone apparié :

1. Ouvrir l'écran Liste des appareils. Voir Accès à l'écran Liste des appareils, précédemment dans cette section.
2. Sélectionner Option sur la carte du téléphone pour afficher les paramètres du téléphone ou de l'appareil mobile.

3. Sélectionner le téléphone oublié.

Connexion à un autre téléphone

Pour le connecter à un téléphone différent, le nouveau téléphone doit être dans le véhicule et jumelé au système Bluetooth.

Pour connecter un téléphone différent :

1. Ouvrir l'écran Liste des appareils. Voir Accès à l'écran Liste des appareils, précédemment dans cette section.
2. Sélectionner le nouveau téléphone auquel vous souhaitez vous connecter dans la liste des téléphones disponibles. Se reporter à Première connexion de téléphones jumelés, précédemment dans cette section.

Commutation vers le combiné ou le mode mains-libres

Pour passer du mode combiné au mode mains libres :

- Lorsque l'appel actif est en mode mains libres, sélectionner l'option de sortie audio, puis sélectionner Téléphone pour passer en mode combiné.

L'icône de sourdine n'est ni disponible ni fonctionnelle quand le mode Combiné est actif.

- Lorsque l'appel est en cours sur le combiné, sélectionner l'option de sortie audio, puis les haut-parleurs de la voiture pour passer en mode mains libres.

Appel à l'aide des contacts

Des appels peuvent être passés par le système Bluetooth à l'aide des informations de contact du téléphone personnel, pour tous les téléphones qui prennent en charge la fonction Annuaire téléphonique. Se familiariser avec les paramètres et le fonctionnement du téléphone et s'assurer que le téléphone est configuré pour permettre le partage de contacts par Bluetooth avec le véhicule. Vérifier que le téléphone est compatible avec cette fonction et qu'il est configuré pour permettre le partage de contacts par Bluetooth avec le véhicule.

Le menu Contacts permet l'accès au répertoire téléphonique enregistré dans le téléphone.

Pour effectuer un appel à l'aide du menu Contacts :

1. Sélectionner l'icône Téléphone sur l'écran d'accueil de l'infodivertissement sur le tiroir d'applications près de la gauche de l'écran.
2. Sélectionner Contacts.

3. Il existe deux méthodes pour rechercher des contacts :

- Barre de recherche - Sélectionner l'icône de recherche en haut à droite de la fenêtre des téléphones et taper le nom ou le numéro du contact sur le clavier. Les résultats de la recherche s'affichent en fonction de la saisie de l'utilisateur. Sélectionner le nom de la personne à appeler.
- Défilement - Sélectionner la liste et la faire défiler, ou utiliser la barre de défilement sur le côté gauche de la fenêtre des téléphones. Sélectionner le nom de la personne à appeler.

Passer un appel à l'aide du menu Récents

Le menu Récents donne accès aux listes d'appels récents depuis le téléphone.

Pour effectuer un appel à l'aide du menu Récents :

1. Sélectionner l'icône Téléphone sur l'écran d'accueil de l'infodivertissement sur le tiroir d'applications près de la gauche de l'écran.
2. Sélectionner Récents.
3. Sélectionner le nom ou le numéro à appeler.

Effectuer un appel à l'aide du clavier

Effectuer un appel en composant les numéros :

1. Sélectionner l'icône Téléphone sur l'écran d'accueil de l'infodivertissement sur le tiroir d'applications près de la gauche de l'écran.
2. Sélectionner Clavier et entrer un numéro de téléphone.
3. Sélectionner l'icône du téléphone sur l'écran d'infodivertissement pour commencer à composer le numéro.

Recherche de contacts à l'aide du clavier

Pour rechercher des contacts avec le clavier :

1. Sélectionner l'icône Téléphone sur l'écran d'accueil de l'infodivertissement.
2. Sélectionner Clavier et entrer partiellement les numéros de téléphone ou les noms de contact à l'aide des chiffres du clavier pour effectuer la recherche.

Les résultats apparaissent sur le côté droit de l'écran. En sélectionner un pour émettre un appel.

Accepter ou refuser un appel

Quand un appel entrant est reçu, le système infodivertissement est mis en sourdine et une sonnerie se fait entendre dans le véhicule.

Accepter un appel

Il existe deux façons d'accepter un appel :

- Appuyer sur  sur les commandes au volant.
- Sélectionner Réponse sur l'écran d'infodivertissement.

Refuser un appel

Il existe deux façons de rejeter un appel :

- Appuyer sur  sur les commandes au volant.
- Sélectionner Refuser sur l'écran d'infodivertissement.

Appel en attente

La fonction d'appel en attente doit être supportée par le téléphone Bluetooth et activée par le fournisseur de services sans fil pour pouvoir fonctionner.

Accepter un appel

Appuyer sur  pour répondre. Ensuite, sélectionner Commuter sur l'affichage d'infodivertissement.

Refuser un appel

Appuyer sur  pour refuser. Ensuite, sélectionner Refuser sur l'affichage d'infodivertissement.

Commutation entre appels (appels en attente uniquement)

Pour commuter des appels, sélectionner Téléphone sur l'écran d'accueil de l'infodivertissement pour afficher la Vue des appels. Dans Vue des appels, sélectionner les informations sur l'appel en attente pour changer les appels.

Fin d'un appel

- Appuyer sur  sur les commandes au volant.
- Sélectionner  sur l'affichage d'infodivertissement, près d'un appel pour mettre fin uniquement à cet appel.

Signaux multifréquence à double tonalité (DTMF)

Le système Bluetooth embarqué peut envoyer des numéros pendant un appel. Cette fonction est utilisée pour appeler un système téléphonique piloté par un menu. Utiliser le clavier pour entrer un numéro.

SETTINGS (paramétrages)

Pour accéder au menu des paramètres :

1. Toucher Paramètres sur l'écran d'accueil de l'infodivertissement.
2. Toucher la catégorie souhaitée pour afficher une liste des options disponibles.
3. Toucher pour sélectionner le paramètre voulu.
4. Toucher les options de l'écran infodivertissement pour désactiver ou activer une fonctionnalité.
5. Toucher  pour revenir en arrière.

Le menu des paramètres peut contenir les éléments suivants :

Connexions

Le menu peut contenir les éléments suivants :

Téléphones

Permet de se connecter à une autre source de téléphone portable ou de dispositif mobile, de déconnecter un téléphone portable ou un dispositif multimédia, ou de supprimer un téléphone cellulaire ou un appareil multimédia.

Apple CarPlay

Permet la connexion à Apple CarPlay.

Android Auto

Permet la connexion à Android Auto.

Réseaux Wi-Fi disponibles

Affiche les réseaux Wi-Fi connectés et disponibles.

Point d'accès Wi-Fi

Permet de régler les différentes fonctions Wi-Fi.

Partage de véhicule à téléphone

Lorsque cette fonction est activée, elle permet aux applications GM d'utiliser les données du véhicule sur les téléphones indiqués dans la liste.

Appareil de confiance

Permet de définir un téléphone comme l'appareil de confiance, si équipé.

Véhicule

Le menu peut contenir les éléments suivants :

Paramètres audio

Permet d'ajuster les différents paramètres audio.

Mode Livraison

Voir *Commande de mode conducteur* ⇨ 149.

Boucler la ceinture pour conduire

Cette fonction permet d'éviter de quitter la position P (position de stationnement) lorsque la ceinture de sécurité du conducteur et, le cas échéant, du passager avant, n'est pas bouclée. Voir *Boucler pour prendre la route* ⇨ 35.

Vue de clignotant activé

Permet de régler la vue latérale du véhicule lors du signallement d'un virage.

Température et qualité de l'air

Permet d'ajuster les différents paramètres de climatisation.

Systèmes de collision/détection

Permet d'ajuster les différents paramètres du système d'aide à la conduite.

Confort et commodité

Permet d'ajuster les différents paramètres de confort et commodité.

Éclairage

Permet d'ajuster les différents paramètres d'éclairage.

Verrous de portes électriques

Permet d'ajuster les différents paramètres de serrure de porte.

Verrous de porte et démarrage à distance

Permet d'ajuster les différents paramètres de verrouillage à distance.

Mode Transport

Permet d'activer ou de désactiver le mode Transport; prend effet après le redémarrage du véhicule.

Notifications

Affiche une liste des applications installées et des autorisations utilisées.

Applications

Affiche les paramètres et les informations de l'application.

Date/heure

Permet de régler l'horloge.

Affichage

Permet de régler l'affichage de l'infodivertissement.

Sons

Permet de régler les sons du système infodivertissement.

Profils et comptes

Modifie les profils du système d'infodivertissement et donne accès aux comptes attribués au profil qui est actif.

Confidentialité

Ce menu permet de régler les paramètres de confidentialité de l'infodivertissement.

"Accessibilité"

Ce menu affiche les informations d'accessibilité sur le système infodivertissement.

Assistant et voix

Ce menu permet de régler l'assistant et les paramètres vocaux.

"Système"

Le menu peut contenir les éléments suivants :

Langue (Language)

Ceci définira la langue d'affichage utilisée sur l'écran d'Infodivertissement.

Clavier et parole

Toucher pour modifier les paramètres du clavier et de la parole.

Unités

Toucher pour modifier les paramètres des unités.

Options de réinitialisation

Toucher pour modifier les paramètres de réinitialisation.

Mode TTY

Toucher pour désactiver ou activer.

"Stockage"

Ce menu affiche les informations de stockage sur le système infodivertissement.

À propos

Toucher pour afficher les informations relatives au logiciel du système infodivertissement.

Informations légales

Toucher pour afficher les informations légales et de licence.

Mises à jour

Ce menu permet de régler les paramètres de mise à jour du véhicule.

Google

Ce menu permet de régler les paramètres de Google.

Marques déposées et contrats de licence**Information FCC**

Voir *Fréquences radio : déclaration* ⇨ 291.



« Made for iPhone » signifie qu'un accessoire électronique a été conçu pour se connecter spécifiquement à un iPhone et a été homologué par le développeur pour se conformer aux normes Apple. Apple n'est pas responsable du fonctionnement de ce dispositif ni de sa conformité avec les normes de sécurité et de régulation. L'utilisation de cet accessoire avec un iPhone peut affecter les performances sans fil. iPhone sont des marques commerciales d'Apple Inc. enregistrées aux États-Unis et dans d'autres pays.



immersion.

La technologie TouchSense et le système TouchSense 1000 Series sont sous licence de Immersion Corporation. TouchSense System 1000 est protégé par un ou plusieurs

brevets américains à l'adresse suivante : www.immersion.com/patent-marking.html et d'autres brevets en attente.

Bose

Bose, AudioPilot et Bose Centerpoint surround sont des marques déposées de la société Bose aux États-Unis et dans d'autres pays.

Bluetooth

La marque et les logos Bluetooth sont la propriété de Bluetooth SIG, Inc. et toute utilisation de ceux-ci par General Motors s'effectue sous licence. Les autres marques commerciales et noms commerciaux appartiennent à leurs propriétaires respectifs.

Java

Java est une marque de commerce déposée d'Oracle ou de ses filiales.

MPEG4–AVC (H.264)

CE PRODUIT EST SOUS LICENCE DE PORTEFEUILLE DE BREVET AVC POUR L'UTILISATION PERSONNELLE ET NON COMMERCIALE D'UN CONSOMMATEUR POUR (i) ENCODER UNE VIDÉO EN CONFORMITÉ AVEC LA NORME AVC (« AVC VIDEO ») ET/OU (ii) DÉCODER UNE VIDÉO AVC CODÉE

PAR UN CONSOMMATEUR AYANT UNE ACTIVITÉ PERSONNELLE ET NON COMMERCIALE ET/OU OBTENUE D'UN FOURNISSEUR DE VIDÉO AVC. AUCUNE LICENCE N'EST ACCORDÉE OU IMPLICITE POUR TOUTE AUTRE UTILISATION. DES INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES SONT DISPONIBLES AUPRÈS DE MPEG LA, LLC. CONSULTER LE SITE [HTTPS://WWW.MPEGLA.COM](https://www.mpegla.com).

VC-1

CE PRODUIT EST SOUS LICENCE DE PORTEFEUILLE DE BREVET VC-1 POUR L'UTILISATION PERSONNELLE ET NON COMMERCIALE D'UN CONSOMMATEUR POUR (i) ENCODER UNE VIDÉO EN CONFORMITÉ AVEC LA NORME VC-1 (« VC-1 VIDEO ») ET/OU (ii) DÉCODER UNE VIDÉO VC-1 CODÉE PAR UN CONSOMMATEUR AYANT UNE ACTIVITÉ PERSONNELLE ET NON COMMERCIALE ET/OU OBTENUE D'UN FOURNISSEUR DE VIDÉO VC-1. AUCUNE LICENCE N'EST ACCORDÉE OU IMPLICITE POUR TOUTE AUTRE UTILISATION. DES INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES SONT DISPONIBLES AUPRÈS DE MPEG LA, LLC. CONSULTER LE SITE [HTTPS://WWW.MPEGLA.COM](https://www.mpegla.com).

MPEG4–Visuel

L'UTILISATION DE CE PRODUIT D'UNE FAÇON CONFORME À LA NORME MPEG-4 VISUEL EST INTERDITE, SAUF PAR UN CONSOMMATEUR EXERÇANT DES ACTIVITÉS PERSONNELLES ET NON COMMERCIALES.

MP3

Technologie d'encodage audio MPEG Layer-3 autorisée par Fraunhofer IIS et Thomson.

WMV/WMA

Ce produit dispose d'une technologie détenue par Microsoft Corporation et sous licence de Microsoft Licensing, GP. L'utilisation ou la distribution de cette technologie en dehors de ce produit est interdite sans une licence de Microsoft Corporation et/ou de Microsoft Licensing, GP, le cas échéant.

Commandes de climatisation

Systèmes de climatisation

Climatiseur automatique 118

Bouches d'aération

Bouches d'aération 120

Entretien

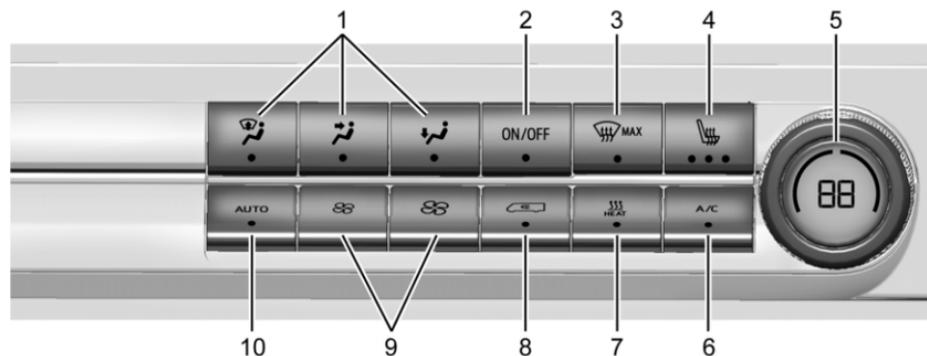
Filtre à air de l'habitacle 121

Entretien 121

Systèmes de climatisation

Climatiseur automatique

Grâce à ce système, le chauffage, la climatisation et la ventilation dans le véhicule peuvent être contrôlés.



1. Commandes de mode de distribution d'air
2. ON/OFF (MARCHE/ARRÊT)
3. Dégivrage
4. Siège chauffant
5. Régulateur de température
6. A/C (climatisation)
7. Chaleur
8. Recyclage d'air

9. Commande du ventilateur
10. AUTO (Fonctionnement automatique)

Fonctionnement automatique

Le système chauffe ou refroidit automatiquement le véhicule à la température souhaitée en utilisant les fonctions suivantes :

- Vitesse du ventilateur
- Mode de distribution d'air

- Climatisation
- Recyclage

Lorsqu'on appuie sur AUTO, les réglages de climatisation et de chauffage sont automatiquement choisis en fonction de la température réglée et des conditions extérieures. Sélectionner AUTO optimise le confort et l'efficacité du système. Il est fortement recommandé de sélectionner AUTO car le mode climatisation ou chauffage peut compromettre le confort de l'habitacle. Lorsqu'il est activé, les commandes de climatisation restent en mode AUTO pendant les cycles d'alimentation.

Pour placer le système en fonctionnement complètement automatique :

1. Presser AUTO.
2. Réglage de la température.

Pour trouver votre réglage de confort, commencer à 22 °C (72 °F) puis laisser le temps au système de se stabiliser. Ensuite, régler la température selon les besoins pour le meilleur confort.

Pour améliorer l'efficacité énergétique et refroidir le véhicule plus rapidement, la recirculation peut être automatiquement sélectionnée par temps chaud.

Le témoin de recirculation ne s'allume pas quand il est commandé automatiquement. Appuyer sur  pour sélectionner manuellement le recyclage; appuyer de nouveau pour sélectionner l'air extérieur.

Ne pas couvrir la sonde solaire au sommet du tableau de bord, près du pare-brise. Ce capteur assure la régulation de la température de l'air en fonction de l'ensoleillement. Se reporter à « Capteurs » plus loin dans cette section.

Fonctionnement manuel

ON/OFF (MARCHE/ARRÊT) : Presser pour activer ou désactiver la climatisation. Lorsque le système est éteint, l'air cessera de circuler dans l'habitacle. Appuyer à nouveau sur **ON/OFF** ou régler l'une des commandes de climatisation pour remettre le système en marche. Le flux d'air se poursuivra en fonction des paramètres de climatisation sélectionnés.

 : Presser pour augmenter ou diminuer la vitesse du ventilateur. L'appui sur ce bouton annule la commande automatique du ventilateur et vous permet de commander la vitesse

du ventilateur manuellement. Appuyer sur AUTO pour retourner au fonctionnement automatique.

Régulateur de température : Tourner le bouton dans le sens horaire ou antihoraire pour accroître ou réduire le réglage de la température.

Commandes de mode de distribution d'air :

Appuyer sur , ou , pour changer la direction du flux d'air. Un témoin lumineux s'allume dans le bouton du mode sélectionné.

Changer de mode annule le fonctionnement automatique et le système rentre en mode manuel.

Appuyer sur AUTO pour retourner au fonctionnement automatique.

 : L'air est dirigé vers le pare-brise avec quelques sorties vers le tableau de bord extérieur et les glaces latérales.

 : L'air est dirigé vers les bouches d'aération du tableau de bord.

 : L'air est dirigé vers les sorties du plancher, avec une partie vers le pare-brise, les sorties du tableau de bord extérieur et les sorties des glaces latérales.

 **MAX** : Appuyer sur cette touche pour débarrasser rapidement le pare-brise du brouillard ou du givre. L'air est dirigé vers les bouches d'aération du pare-brise et des glaces latérales, avec une partie de l'air orienté vers les bouches de l'extérieur du tableau de bord. Le système force automatiquement l'air extérieur dans le véhicule et le compresseur de climatisation fonctionne, sauf si la température extérieure est proche de zéro ou inférieure.

Ne pas conduire avant que les glaces soient dégagées.

Se reporter à *Bouches d'aération* ⇨ 120.

 **Chaleur** : Appuyer pour activer ou désactiver le chauffage. Une lampe indicatrice s'allume indiquant que le chauffage est activé. Si le ventilateur est éteint, l'appareil de chauffage ne fonctionnera pas. Appuyer sur AUTO pour retourner au fonctionnement automatique.

A/C : Appuyer pour activer ou désactiver la climatisation. Un témoin indicateur s'allume pour montrer que la climatisation est activée. Si le ventilateur est éteint, le climatiseur ne fonctionne pas. Appuyer sur AUTO pour retourner au fonctionnement automatique.

 : Presser pour activer le recyclage. Un témoin lumineux apparaît. L'air est recyclé pour refroidir rapidement l'intérieur du véhicule. Il peut également être utilisé pour aider à diminuer l'apport d'air extérieur ainsi que les odeurs qui pénètrent dans le véhicule. Le compresseur d'air conditionné est aussi activé lorsque ce mode est activé. Appuyer sur AUTO pour retourner au fonctionnement automatique.

Dégivrage automatique : Le système de commande de climatisation peut être équipé d'un capteur pour détecter automatiquement un haut degré d'humidité dans l'habitacle. Lorsqu'une humidité élevée est détectée, le système de climatisation ajuste les modes de diffusion de l'air, l'apport d'air extérieur et met en marche le climatiseur. Si le système de commande de climatisation ne détecte pas de buée, il repasse en fonctionnement normal. Pour activer ou désactiver le désembuage automatique, sélectionner Paramètres > Véhicule > Climat et qualité de l'air > Désembuage automatique > Sélectionner ON ou OFF.

Rétroviseurs chauffants : Si équipé de rétroviseurs extérieurs chauffants, les rétroviseurs chauffent pour aider à éliminer la buée ou le givre de la surface du rétroviseur. Se reporter à *Rétroviseurs chauffants* ⇨ 27.

Fonction Afterblow

Si équipé, dans certaines conditions, le ventilateur peut rester en marche ou peut s'allumer et s'éteindre plusieurs fois après que vous ayez éteint et verrouillé le véhicule. Ceci est normal.

Bouches d'aération

Les bouches d'aération réglables se trouvent au centre et sur le côté du tableau de bord. Utiliser les boutons coulissants sur les bouches d'air pour modifier la direction du débit d'air. Faire coulisser le bouton vers le haut ou vers le bas pour ouvrir ou fermer le débit d'air.

Les bouches d'air soufflent de l'air chaud sur les glaces latérales par temps froid. Si les modes Floor (plancher), Defog (désembuage) ou Defrost (dégivrage) sont sélectionnés, une petite quantité d'air sortira des bouches d'air près de la glace. Si le débit d'air est arrêté en utilisant les boutons coulissants, l'air chaud est dirigé vers les autres bouches du tableau de bord. Ceci est le fonctionnement normal.

Utiliser les boutons coulissants pour activer ou désactiver le débit d'air de ventilation sur base du mode sélectionné.

Conseils d'utilisation

- Dégager la glace, la neige ou les feuilles des prises d'air sous les rétroviseurs des ailes latérales pour éviter toute obstruction du débit d'air dans l'habitacle.
- Éliminer la neige du capot pour améliorer la visibilité et aider à réduire l'humidité aspirée dans le véhicule.
- Ne rien mettre sous les sièges avant afin de permettre à l'air de circuler librement dans tout l'habitacle.
- L'utilisation de déflecteurs de capot non autorisés par GM peut compromettre le rendement du système. Vérifier avec votre concessionnaire avant d'ajouter un équipement à l'extérieur de votre véhicule.
- Ne fixer aucun dispositif sur les lamelles des bouches d'aération. Cela réduirait le débit d'air et pourrait endommager les bouches d'aération.

Entretien

Filtre à air de l'habitacle

Le filtre à air d'habitacle réduit les poussières, le pollen et autres produits irritants dans l'air extérieur qui est aspiré dans le véhicule. Remplacer périodiquement le couvercle du filtre.

Il est déconseillé d'utiliser le climatiseur sans filtre à air. De l'eau ou des débris pourraient entrer dans le système et provoquer des fuites ou des bruits. Poser toujours un filtre neuf lorsque l'ancien filtre est déposé.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur le remplacement des filtres, consulter le concessionnaire.

Entretien

Tous les véhicules possèdent une étiquette sous le capot qui identifie le réfrigérant utilisé dans le véhicule. Le système de réfrigérant ne doit être entretenu que par des techniciens formés et certifiés. L'évaporateur de la climatisation ne doit jamais être réparé ou remplacé par un évaporateur issu d'un véhicule de récupération. Il doit être

uniquement remplacé par un évaporateur neuf afin d'assurer un fonctionnement correct en toute sécurité.

Durant l'entretien, tous les réfrigérants doivent être régénérés au moyen de l'équipement correct. Décharger des réfrigérants directement dans l'atmosphère est nocif pour l'environnement et peut également créer des conditions dangereuses basées sur l'inhalation, la combustion, le gel, ou d'autres problèmes de santé.

La climatisation exige une maintenance périodique. Voir *Programme d'entretien* ⇨ 282.

Conduite et fonctionnement

Information sur la conduite

Conduite pour une meilleure efficacité d'énergie	123
Distraction au volant	124
Conduite défensive	125
Conduite avec facultés affaiblies	125
Contrôle du véhicule	125
Freinage	126
Direction	126
Reprise tout terrain	127
Perte de contrôle	127
Conduite sous la pluie	128
Routes onduleuses et de montagne	129
Conduite hivernale	129
Si le véhicule est coincé	130
Limites de charge du véhicule	131

Démarrage de fonctionnement

Rodage de véhicule neuf	134
Bouton POWER (mise sous tension)	134
Démarrer et arrêter le véhicule	136
Sélection de la position de stationnement (P)	137
Quitter la position de stationnement	138
Stationnement prolongé	138

Unité électrique d'entraînement

Unité de commande électrique	139
Conduite à une pédale	142

Systèmes de conduite

Transmission intégrale	143
------------------------------	-----

Freins

Système de freinage antiblocage (ABS) ...	143
Frein de stationnement électrique	144
Assistance au freinage	145
Système de démarrage en côte (HSA)	146
Système de retenue automatique du véhicule (AVH)	146
Freinage par récupération	147

Systèmes de commande de suspension

Antipatinage/Contrôle électronique de la stabilité	147
Commande de mode conducteur	149

Régulateur de vitesse

Régulateur de vitesse à commande adaptative (Avancé)	150
--	-----

Systèmes avancés d'aide à la conduite

Systèmes avancés d'aide à la conduite ...	162
Caméra à vision arrière	163
Système de vision périphérique	164
Assistant stationnement	166
Freinage automatique en marche arrière (RAB)	167

Alerte de piéton arrière	168
Système d'alerte de circulation transversale arrière (RCTA)	170
Systèmes d'assistance pour la conduite ..	170
Système d'alerte de collision avant	170
Freinage automatique d'urgence (AEB) ...	172
Système de freinage en présence de piéton à l'avant (FPB)	174
Avertissement d'angle mort (SBZA)	176
Alerte de changement de voie (LCA)	176
Assistance au pilotage dans les zones aveugles (BZSA)	178
Assistance avec les panneaux de signalisation	179
Assistance au maintien de trajectoire (LKA)	181
Enregistreur des caméras périphériques ..	183

Charge

Quand charger	184
Changement de branchement	184
Annulation de charge retardée	190
Rétroaction état de charge	190
Cordon de charge	193
Interruption utilitaire de la charge	196
Exigences électriques pour charge de batterie	196

Traction de remorque

Généralités au sujet du remorquage	197
--	-----

Conversions et compléments

Équipement électrique
complémentaire 197

Information sur la conduite

Conduite pour une meilleure efficacité d'énergie

Utiliser les conseils des catégories ci-dessous pour aider à maximiser l'efficacité énergétique et l'autonomie.

Lors de températures plus froides, bien que ces conseils d'efficacité puissent aider, l'autonomie sera diminuée en raison d'une utilisation accrue d'énergie y compris l'énergie dépensée pour chauffer l'habitacle.

La les données d'information d'énergie sur l'application État du véhicule indique comment l'énergie est utilisée pour le trajet en cours depuis le dernier démarrage du véhicule. Se reporter à *Statut du véhicule* ⇨ 83.

Accélération, freinage et roue libre

Éviter toute accélération et décélération rapides.

Utiliser le régulateur de vitesse lorsque c'est possible.

Anticiper les décélérations et rouler en roue libre dès que c'est possible. Ne pas accélérer vers les feux de circulation. Ne pas sélectionner le point mort (N) pour rouler en roue libre.

Utiliser la fonction de conduite à une pédale lorsque cela est approprié pour aider à récupérer l'énergie pendant la marche en roue libre et le freinage. Cette fonction utilise le freinage par récupération pour ralentir le véhicule. Le mode à une pédale récupère plus d'énergie en roue libre et au freinage que le mode D (conduite). Voir *Conduite à une pédale* ⇨ 142 et *Freinage par récupération* ⇨ 147.

Terrain et vitesse du véhicule

Les vitesses plus élevées et les changements de gamme utilisent davantage d'énergie et peuvent considérablement réduire l'autonomie.

Réglage de la climatisation

L'utilisation des systèmes de chauffage de climatisation diminue l'énergie disponible pour la conduite électrique. Le rendement énergétique optimal s'obtient lorsque le chauffage, la climatisation et le ventilateur sont désactivés.

Utiliser les fonctions de siège chauffant et de volant chauffant, si vous en êtes équipé, au lieu du système de climatisation. Le chauffage du siège et du volant consomme moins d'énergie que le chauffage et le refroidissement de l'intérieur. Se reporter à *Sièges avant chauffants* ⇨ 32.

Utiliser la fonction de démarrage à distance pour chauffer ou refroidir l'intérieur lorsque le véhicule est branché, ce qui utilise l'électricité de la prise électrique au lieu d'utiliser l'énergie de la batterie. Se reporter à *Démarrage à distance* ⇨ 14.

Par temps chaud, éviter de stationner en plein soleil. Utiliser des stores à l'intérieur du véhicule.

Garder l'intérieur des glaces propres afin de réduire la buée. Désactiver le dégivreur avant et le dégivreur arrière lorsqu'il n'est pas nécessaire de les utiliser.

Éviter de conduire avec les glaces ouvertes lors de la conduite à des vitesses d'autoroute.

Utiliser la jauge de batterie du tableau de bord pour voir l'effet des réglages de la commande de climatisation sur l'autonomie estimée. Se reporter à *Jauge de batterie (Haute tension)* ⇨ 66.

Température extérieure

Par jours froids, il vaut mieux brancher le véhicule pendant la nuit, puis le démarrer à distance.

Laisser le véhicule se réchauffer pendant 20 minutes avant la conduite.

Charge et entretien du véhicule

Charge

Laisser le véhicule branché, même s'il est complètement chargé, afin de maintenir la température de la batterie prête pour le prochain trajet. Ceci est important lorsque la température extérieure est très chaude ou très froide.

Si possible, utiliser une borne de recharge de 240 volts pour de meilleurs résultats. Cela permet de réchauffer l'habitacle et la batterie haute tension à la température optimale.

Entretien

Les pneus doivent toujours être maintenus correctement gonflés et le parallélisme du véhicule doit toujours être correct.

Le poids du chargement supplémentaire du véhicule affecte le rendement et l'autonomie. Éviter de transporter plus que nécessaire.

Éviter toute utilisation inutile des accessoires électriques. L'énergie consommée par les fonctions autres que l'entraînement du véhicule réduisent l'autonomie.

Distraction au volant

La distraction peut prendre diverses formes et peut vous empêcher de vous concentrer sur la conduite. Agir avec discernement et ne pas se laisser distraire de la conduite. De nombreux gouvernements nationaux interdisent la distraction du conducteur. Se familiariser avec les lois de votre pays.

Pour éviter d'être distrait en conduisant, gardez les yeux sur la route, gardez les mains sur le volant et concentrez votre attention sur la conduite.

- Ne pas téléphoner en roulant. Utiliser une méthode à mains libres pour placer ou recevoir les appels téléphoniques nécessaires.
- Observer la route. Ni lire, ni prendre de notes, ni lire l'information des appareils téléphoniques ou électroniques.
- Désigner un passager de siège avant pour gérer les distractions potentielles.

- Se familiariser avec les caractéristiques du véhicule en roulant telles que la programmation des émetteurs favoris de radio et le réglage des commandes de climatisation et des sièges. Programmer toute l'information de trajet dans un appareil quelconque de navigation avant de prendre le départ.
- Attendre l'arrêt du véhicule en position de stationnement pour récupérer les objets qui sont tombés sur le plancher.
- Arrêter ou faire stationner le véhicule pour s'occuper des enfants.
- Les animaux domestiques doivent être transportés dans un dispositif de retenue adéquat.
- Éviter les conversations difficiles en roulant que ce soit avec un passager ou au téléphone.



Avertissement

Ne pas regarder la route trop longtemps ou trop souvent peut causer une collision, des blessures ou le décès. Concentrer votre attention en roulant.

Se reporter à la section Infodivertissement pour plus d'informations sur l'utilisation de ce système et du système de navigation, y compris sur le jumelage et l'utilisation d'un téléphone cellulaire.

Conduite défensive

La conduite défensive signifie qu'il faut toujours s'attendre à l'inattendu. La première étape de la conduite défensive est de porter la ceinture de sécurité. Se reporter à *Ceintures de sécurité* ⇨ 33.

- Toujours s'attendre à ce que les autres usagers de la route (piétons, cyclistes et autres conducteurs) soient imprudents et fassent des erreurs. Anticiper ce qu'ils peuvent éventuellement faire et être prêt à faire face à leurs erreurs.
- Laisser suffisamment d'espace entre le véhicule et le véhicule précédent.
- Se concentrer sur la conduite.

Conduite avec facultés affaiblies

Les décès et les blessures associés à la conduite avec facultés affaiblies sont une tragédie mondiale.



Avertissement

Boire de l'alcool ou prendre de la drogue et ensuite conduire est très dangereux. Vos réflexes, vos perceptions, votre attention et votre jugement peuvent être affectés même par une petite quantité d'alcool ou de drogues. Vous pouvez avoir une collision grave, voire mortelle, si vous conduisez après avoir bu ou pris de la drogue.

Ne pas conduire en état d'ébriété ou sous l'influence de drogues ou d'alcool, ni accompagner un conducteur qui a bu ou dont les facultés sont affaiblies par des drogues. Trouver un autre moyen de transport pour rentrer chez vous ; ou si vous êtes avec un groupe, désigner un conducteur qui restera sobre.

Contrôle du véhicule

Le freinage, le contrôle de la direction et l'accélération sont des facteurs importants de contribution au contrôle d'un véhicule en déplacement.

Freinage

Le freinage implique un temps de perception et un temps de réaction. Un freinage implique un temps de perception. Le faire réellement correspond au temps de réaction.

Le temps moyen de réaction d'un conducteur est d'environ trois quarts de seconde. Dans ce laps de temps, un véhicule se déplaçant à 100 km/h (60 mi/h) parcourt 20 m (66 pi), ce qui peut être beaucoup en cas d'urgence.

Conseils utiles de freinage à garder en mémoire :

- Laisser suffisamment d'espace entre le véhicule et le véhicule précédent.
- Il faut éviter de freiner très fort inutilement.
- Tenir compte de la circulation.

Direction

Attention

Pour éviter d'endommager le système de direction, ne pas franchir les bordures de trottoir, les délimitations de places de

(Suite)

Attention (Suite)

stationnement ou obstacles similaires à des vitesses supérieures à 3 km/h (1 mi/h). Faire preuve de prudence en franchissant d'autres obstacles fonctionnels tels que les séparateurs de voie et les ralentisseurs. Les dommages causés par une mauvaise utilisation du véhicule ne sont pas couverts par la garantie du véhicule.



Direction à assistance électrique

Le véhicule est équipé d'un système de direction à assistance électrique, qui réduit l'effort nécessaire pour diriger le véhicule.

Ce système fonctionne sans liquide de direction assistée. Une maintenance régulière est superflue.

Si le véhicule subit une défaillance du système et perd la direction assistée, un effort de direction plus important peut être nécessaire. L'assistance à la direction peut également être réduite si l'on tourne le volant au maximum en l'y maintenant avec force pendant une période prolongée.

Se reporter à votre concessionnaire en cas de problème.

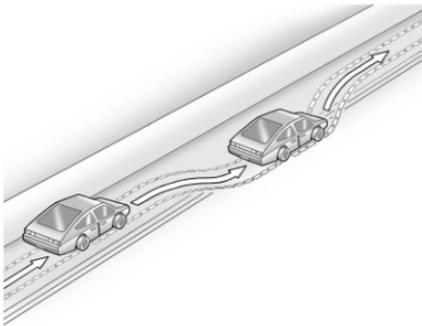
Conseils en virage

- Prendre les virages à une vitesse raisonnable.
- Réduire la vitesse avant d'entrer dans une courbe.
- Maintenir une vitesse constante raisonnable tout au long de la courbe.
- Attendre que le véhicule soit sorti de la sortie du virage pour accélérer prudemment dans la section en ligne droite.

Manipulation du volant en situations d'urgence

- Dans certaines situations, il est plus efficace d'éviter un obstacle que de freiner.
- Le fait de tenir les deux côtés du volant vous permet de tourner sur 180 degrés sans retirer une main du volant.
- Le système de freinage antiblocage (ABS) vous permet de diriger le véhicule pendant le freinage.

Reprise tout terrain



Les roues droites du véhicule peuvent se déporter du bord de la route sur l'accotement en roulant. Agir comme suit :

1. Relâcher l'accélérateur puis, si la voie est libre, diriger le véhicule de telle manière qu'il franchisse le bord de la chaussée.
2. Faire tourner le volant sur environ un huitième de tour jusqu'à ce que la roue avant droite touche le bord de la chaussée.
3. Tourner le volant pour suivre la chaussée en ligne droite.

Perte de contrôle

Dérapiage

Trois types de dérapages correspondent aux trois systèmes de commande du véhicule :

- Dérapiage de freinage - les roues sont immobilisées.
- Dérapiage de direction ou en virage - une trop grande vitesse dans une courbe fait que les pneus glissent ou perdent leur force de virage.
- Dérapiage en accélération - une trop grande accélération fait que les roues motrices patinent.

Les freins antiblocage permettent d'éviter uniquement le dérapage de freinage.

Les conducteurs défensifs évitent la plupart des dérapages en prenant des précautions raisonnables adaptées aux conditions existantes, et en ne dépassant pas ces conditions. Cependant, des dérapages restent toujours possibles.

Si le véhicule commence à déraper, suivre ces suggestions :

- Relever le pied de la pédale d'accélérateur et braquer dans le sens de déplacement désiré du véhicule. Le véhicule peut se redresser, mais s'il dérape à nouveau à cause du survirage, rester prêt à corriger un autre dérapage s'il se produit.
- Ralentir et régler votre conduite en fonction de la météo. La distance d'arrêt peut être plus grande et le contrôle du véhicule peut être affecté lorsque l'adhérence est réduite par l'eau, la neige, la glace, le gravier ou d'autres matériaux sur la chaussée. Apprendre à reconnaître les signes d'avertissement tels que l'eau, la glace ou la neige sur la chaussée qui rendent la surface brillante et ralentir en cas de doute.

- Éviter la brusquerie dans la direction, l'accélération ou le freinage, y compris la réduction de la vitesse en rétrogradant. De tels changements brusques peuvent entraîner un dérapage.

Conduite sous la pluie

La pluie ou un sol mouillé peuvent diminuer l'adhérence du véhicule et sa capacité à s'arrêter et accélérer. Conduire toujours plus lentement dans ces conditions et éviter de traverser de grandes flaques, de profondes étendues d'eau ou des eaux vives.

Avertissement

Les freins humides peuvent causer des accidents. Ils peuvent fonctionner moins bien lors d'un arrêt rapide et peuvent entraîner une déviation d'un côté. Vous risqueriez de perdre le contrôle du véhicule.

Après avoir traversé une grande flaque d'eau ou une station de lavage automobile, enfoncer légèrement la pédale de frein jusqu'à ce que les freins fonctionnent normalement.

(Suite)

Avertissement (Suite)

Un courant d'eau vive génère une force importante. Il peut emporter le véhicule et provoquer la noyade des occupants du véhicule. Ne pas ignorer les avertissements de la police et se montrer extrêmement prudent lors d'une tentative de traversée d'un courant d'eau vive.

Aquaplanage

Avertissement

L'aquaplanage se produit lorsque les pneus du véhicule perdent le contact avec la surface mouillée de la route. Si le véhicule fait de l'aquaplaning, il peut faire perdre le contrôle et avoir un accident. Des personnes pourraient être blessés et/ou votre véhicule endommagé. Réduire la vitesse sur des routes mouillées pour éviter l'aquaplanage.

Il est impossible de toujours prévoir l'aquaplanage. Le meilleur conseil est de ralentir quand la route est mouillée.

Conduite dans l'eau

Avertissement

Il peut s'avérer dangereux de traverser un cours d'eau à gué. L'eau profonde peut entraîner votre véhicule en aval, au risque de vous noyer et de noyer vos passagers. Si l'eau est peu profonde, elle peut rendre le sol glissant sous vos roues. Vous pourriez perdre l'adhérence et le véhicule pourrait capoter. Ne pas rouler à travers l'eau à gué.

Attention

Ne pas conduire dans de l'eau stagnante si elle est assez profonde pour couvrir les moyeux de roue ou les essieux. De plus, l'eau d'une telle profondeur pourrait endommager l'essieu et d'autres pièces du véhicule.

Limiter la conduite dans l'eau stagnante à la partie inférieure de la jante de la roue et à 10 km/h (6 mph). À des vitesses plus élevées, l'eau peut endommager le véhicule. Ne coupez

pas le contact dans l'eau. Lorsque vous roulez dans l'eau, les freins se mouillent et la distance d'arrêt peut être plus longue.

Autres conseils pour la conduite sous la pluie

Outre le fait de ralentir, en cas de conduite sous la pluie il est toujours bon :

- D'accroître la distance entre les véhicules.
- De dépasser avec prudence.
- De maintenir les essuie-glaces en bon état.
- De remplir le réservoir de liquide lave-glace.
- Entretenir les pneus et vérifier qu'ils ont une profondeur de sculpture adéquate. Se reporter à *Pneus* ⇨ 225.
- Désactiver le régulateur de vitesse.

Routes onduleuses et de montagne

La conduite sur les pentes abruptes ou les routes de montagne diffère de la conduite sur un terrain plat ou vallonné. Vérifier :

- Utiliser de légers coups fréquents sur la pédale de frein lors du freinage. Cela maximise le freinage régénératif et minimise la charge sur le système de freinage du véhicule. Se reporter à *Freinage par récupération* ⇨ 147.
- Le véhicule doit être maintenu en bon état.
- Vérifier tous les niveaux de liquide, les freins, les pneus et le système de refroidissement.
- Conduire à des vitesses qui permettent de maintenir le véhicule sur sa trajectoire. Ne pas faire d'embarquées, ni traverser la ligne centrale.
- Rester vigilant au sommet des collines où le contour de la route peut réduire la visibilité au cas où un élément inattendu se trouverait dans votre voie (par exemple, une voiture en panne, un accident, des débris).

- Rester attentif aux signaux routiers spéciaux (par ex. une zone de chute de pierres, des routes sinueuses, de longues pentes, des zones avec interdiction de dépassement) et s'y conformer.

Conduite hivernale

Conduite dans la neige ou sur la glace

Attention

Pour éviter d'endommager les roues et les composants de frein, toujours dégager la neige et la glace à l'intérieur des roues et sous le véhicule avant la conduite.

La neige ou la glace entre les pneus et la route diminuent la traction ou l'adhérence : il faut donc conduire prudemment. La glace fond à environ 0°C (32°F) lorsque la pluie verglaçante commence à tomber. Éviter de conduire sur de la glace mouillée ou sous la pluie verglaçante jusqu'à ce que les routes puissent être entretenues.

Pour la conduite sur routes glissantes :

- Désactiver le régulateur de vitesse.

- Si cette option est activée, désactiver la conduite à une pédale. Se reporter à *Conduite à une pédale* ⇨ 142.
- Selon l'équipement, vérifier que les systèmes d'antipatinage et de contrôle de la stabilité électronique sont désactivés. Se reporter à *Antipatinage/Contrôle électronique de la stabilité* ⇨ 147.
- Accélérer en douceur. Une accélération trop rapide peut faire patiner les roues et rendre la surface glissante sous les pneus.
- Maintenir une distance plus grande par rapport au véhicule précédent et être attentif aux endroits glissants. Des plaques de glace peuvent apparaître sur des chaussées sèches au niveau des zones ombragées. La surface d'un virage ou d'un viaduc peut demeurer glacée, même si la chaussée avoisinante est sèche. Éviter le freinage et les manœuvres soudaines sur la glace.
- Le système de freinage antiblocage (ABS) améliore la stabilité du véhicule pendant les arrêts brusques, mais les freins doivent être appliqués plus tôt que sur un revêtement sec. Se reporter à *Système de freinage antiblocage (ABS)* ⇨ 143.

Tempête de neige

En cas de panne ou si les conditions de tempête hivernale empêchent de continuer à conduire, arrêter en lieu sûr et demander de l'aide. Rester dans le véhicule jusqu'à ce que de l'aide arrive à proximité.

Si on reste dans le véhicule en attendant, signaler les secours et assurer la sécurité de tous les occupants du véhicule en allumant les feux de détresse et en attachant un tissu rouge à un rétroviseur extérieur.

Pour économiser l'énergie de la batterie en attendant de l'aide, ne faire fonctionner le véhicule que pendant de courtes périodes, si nécessaire, pour le réchauffer, puis arrêter le véhicule et fermer partiellement la fenêtre. Bouger pour se réchauffer aide aussi. Pour des conseils supplémentaires permettant d'économiser l'énergie de la batterie par temps froid, voir *Conduite pour une meilleure efficacité d'énergie* ⇨ 123.

Si le véhicule est coincé

Faire patiner lentement et avec précaution les roues pour libérer le véhicule s'il est pris dans du sable, de la boue, de la glace ou de la neige.

Le système antipatinage (TCS) permet souvent de désenliser un véhicule enlisé. Se reporter à *Antipatinage/Contrôle électronique de la stabilité* ⇨ 147. Si la fonction TCS ne peut dégager le véhicule, se reporter ci-après à « Balancement du véhicule pour le dégager ».



Avertissement

Si vous faites patiner les pneus à grande vitesse, ils peuvent éclater et vous ou d'autres personnes pourriez être blessés. Éviter autant que possible le patinage des roues et éviter de dépasser 56 km/h (35 mi/h).

Pour plus d'informations sur l'utilisation de chaînes à neige sur le véhicule, se reporter à *Dispositifs de traction à pneus* ⇨ 242.

Désembourbement du véhicule

Tourner le volant de droite à gauche pour libérer une zone autour des roues avant. Désactiver le TCS. Faire des allers-retours entre la marche arrière (R) et la marche avant (D), en faisant patiner les roues le moins possible. Pour éviter l'usure de l'unité d'entraînement électrique, attendre la fin du patinage des

roues pour changer de rapport. Faire lentement tourner les roues en marche avant puis en marche arrière provoquera un mouvement de balancement qui pourrait libérer le véhicule. Si le véhicule ne sort toujours pas de sa position après quelques essais, il devra peut-être être remorqué. Se reporter à *Transport d'un véhicule en panne* ⇨ 269.

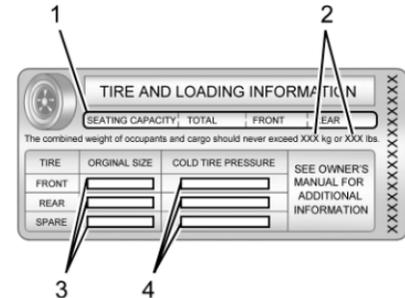
Limites de charge du véhicule

Avertissement

Ne pas dépasser le PNBV (poids nominal brut du véhicule) ni le PNBE (poids nominal brut sur l'essieu), tant à l'avant qu'à l'arrière. Ceci peut occasionner des bris de pièces, et cela peut modifier le comportement du véhicule. Ceci peut provoquer une perte du contrôle et causer une collision. Une surcharge peut réduire les performances d'arrêt, endommager les pneus et réduire la durée de vie du véhicule.

Il est très important de connaître le poids que le véhicule peut supporter. Ce poids se nomme poids nominal du véhicule et il comprend le poids de tous les occupants, du chargement et des options non installées en usine. Deux étiquettes affichées sur votre véhicule peuvent indiquer le poids qui peut être transporté de manière sécuritaire : l'étiquette d'information sur les pneus et le chargement et l'étiquette de conformité et de pneus.

Étiquette d'information sur les pneus et le chargement



Exemple d'étiquette

Une étiquette d'information sur les pneus et le chargement spécifique au véhicule est fixée à la paroi de la cloison à l'intérieur du véhicule. L'étiquette d'information sur les pneus et le chargement indique le nombre de places assises (1) et la capacité nominale du véhicule (2) en kilogrammes et en livres.

L'étiquette d'information sur les pneus et le chargement indique également les dimensions des pneus d'origine (3) et la pression de gonflage à froid recommandée

(4). Pour plus de renseignements sur les pneus et gonflage, se reporter à *Pneus* ⇨ 225 et *Pression des pneus* ⇨ 230.

D'importants renseignements se trouvent aussi sur l'étiquette de conformité. Le poids nominal brut du véhicule (PNBV) et le poids nominal brut sur l'essieu (PNBE) pour les essieux avant et arrière peuvent y être reportés. Se reporter à la rubrique « Étiquette de conformité/Pneus » plus loin dans cette section.

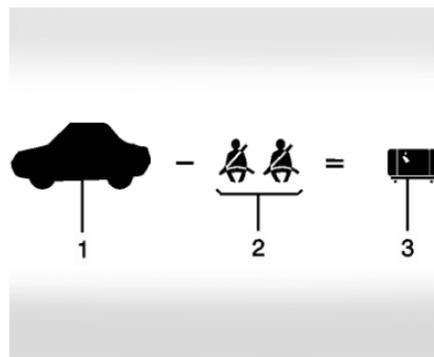
Étapes permettant de déterminer la limite correcte de charge

1. Rechercher la mention « The combined weight of occupants and cargo should never exceed XXXkg or XXXlbs » (le poids combiné des occupants et du chargement ne doit jamais excéder XXX kg ou XXX lb) située sur l'étiquette de votre véhicule.
2. Déterminer le poids combiné du conducteur et des passagers qui prendront place dans le véhicule.

3. Soustraire le poids combiné du conducteur et des passagers de XXX kg ou XXX lb.
4. Le chiffre qui apparaît est égal à la capacité de charge des bagages et du chargement. Par exemple, si le nombre « XXX » indique 1 400 lb et que le véhicule transporte cinq passagers de 150 lb, la capacité de charge des bagages et du chargement sera de 650 lb (1 400-750 (5 x 150) = 650 lb).
5. Déterminer le poids combiné du chargement et des bagages chargés sur le véhicule. Ce poids ne peut excéder pas le poids de la charge et des bagages déterminé à l'étape 4.

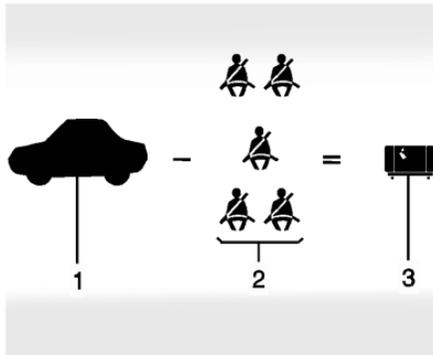
Ce véhicule n'a pas été conçu pour tracter une remorque.

Si des accessoires du marché secondaire sont installés sur le véhicule, veiller à ajouter le poids de tous les accessoires installés au poids combiné des bagages et du chargement.



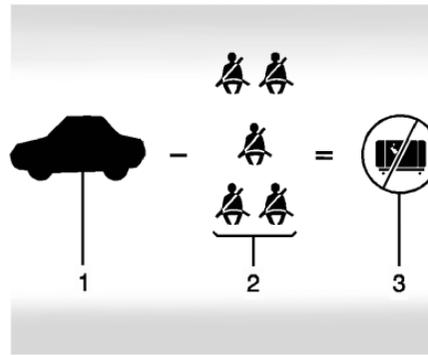
Exemple 1

1. Capacité nominale du véhicule dans l'exemple 1 = 453 kg (1 000 lb).
Puis soustraire le poids de l'accessoire, par exemple un coffre de toit = 15,8 kg (35 lb)
2. Soustraire le poids des occupants évalué à 68 kg (150 lb) x 2 = 136 kg (300 lb).
3. Capacité disponible restante pour le poids du chargement = 301,2 kg (665 lb)



Exemple 2

1. Capacité nominale du véhicule dans l'exemple 2 = 453 kg (1 000 lb).
Puis soustraire le poids de l'accessoire, par exemple un coffre de toit = 18,1 kg (40 lb)
2. Soustraire le poids des occupants évalué à 68 kg (150 lb) x 5 = 340 kg (750 lb).
3. Capacité disponible restante pour le poids du chargement = 94,9 kg (210 lb)



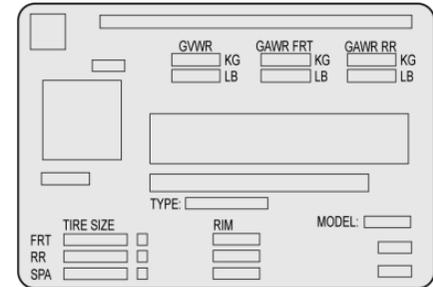
Exemple 3

1. Capacité nominale du véhicule dans l'exemple 3 = 453 kg (1 000 lb)
2. Soustraire le poids des occupants évalué à 91 kg (200 lb) x 5 = 453 kg (1 000 lb)
3. Poids disponible pour le chargement = 0 kg (0 lb)

Se reporter à l'étiquette d'information sur les pneus et le chargement afin de connaître les renseignements relatifs à la capacité nominale du véhicule et aux places. Le poids combiné du conducteur,

des passagers, des accessoires et de la charge ne peut jamais dépasser la capacité nominale du véhicule.

Étiquette de conformité/pneu



Une étiquette de certification/pneu spécifique au véhicule est fixée sur la paroi de la cloison à l'intérieur du véhicule. L'étiquette peut indiquer la taille des pneus d'origine du véhicule et les pressions de gonflage nécessaires pour obtenir la capacité de poids brut de votre véhicule. C'est ce qu'on appelle le poids nominal brut

du véhicule (PNBV). Le PNBV comprend le poids du véhicule, de tous les occupants et de la charge.

L'étiquette de conformité peut indiquer également le poids nominal brut sur l'essieu (PNBE), c'est-à-dire les poids maximaux pour les essieux avant et arrière. Pour déterminer exactement ces charges, faire peser le véhicule à un poste de pesée. Votre concessionnaire peut apporter son aide. S'assurer de bien répartir la charge uniformément de part et d'autre de la ligne médiane.

L'étiquette de conformité/pneus comprend également des renseignements importants sur la capacité de réserve de l'essieu avant.

Chargement du véhicule

L'utilisation de pièces de suspension plus lourdes pour augmenter la durabilité peut ne pas modifier les poids nominaux du véhicule. Demander au concessionnaire de vous expliquer la façon appropriée de charger le véhicule.

Se reporter à *Information sur le chargement du véhicule* ↪ 57.

Équipement électrique ajouté après-vente

Le véhicule peut être équipé de produits de rangement du marché secondaire. Consulter le fabricant d'origine pour une utilisation appropriée.

Démarrage de fonctionnement

Rodage de véhicule neuf

Attention

Éviter de freiner brusquement au cours des 322 premiers kilomètres (200 milles). Au cours de cette période, les nouvelles garnitures de freins ne sont pas encore rodées. Le fait d'effectuer des arrêts brusques alors que les garnitures sont neuves peut provoquer l'usure prématurée des garnitures qui devront être remplacées plus tôt que prévu. Suivre cette recommandation relative au rodage

(Suite)

Attention (Suite)

à chaque fois que de nouvelles garnitures des freins sont installées. Après le rodage, la vitesse et la charge du véhicule peuvent être progressivement augmentées.

Bouton POWER (mise sous tension)



Le véhicule est doté d'un démarrage électronique par bouton poussoir.

La télécommande doit se trouver dans le véhicule pour que le système fonctionne. Si le véhicule ne démarre pas, placer

la télécommande dans la pochette de l'émetteur. Se reporter à *Fonctionnement de la télécommande* ⇨ 7.

ON/RUN (marche) : Cette position sert au démarrage et à la conduite. Lorsque le véhicule est à l'arrêt et que la pédale de frein est enfoncée, appuyer une fois sur POWER  pour placer le véhicule en position ON/RUN. Lorsque le témoin de véhicule prêt est allumé dans le groupe d'instruments, le véhicule est prêt à être conduit. Cela peut prendre jusqu'à 15 secondes à des températures extrêmement froides.

Mode Entretien

Attention

Le mode Entretien décharge la batterie 12 V. Ne pas utiliser le mode Entretien pendant une période prolongée, sinon le véhicule risque de ne pas démarrer.

Ce mode de puissance peut être utilisé pour l'entretien et les diagnostics, et pour la vérification du bon fonctionnement du témoin de rappel d'entretien du véhicule, comme peut l'exiger l'inspection du dispositif antipollution. Lorsque le véhicule est arrêté et que la pédale

de frein n'est pas enfoncée, le fait de maintenir POWER  enfoncé pendant plus de cinq secondes mettra le véhicule en mode Entretien. Les instruments et les systèmes audio fonctionnent comme ils le font en position ON/RUN (marche/démarrage), mais il ne sera pas possible de conduire le véhicule. Le système de propulsion ne démarre pas en Mode Entretien. Appuyer sur POWER  à nouveau pour arrêter le véhicule.

Mode accessoire

Ce mode vous permet d'utiliser certains accessoires électriques lorsque le système de propulsion est éteint. Lorsque le véhicule est à l'arrêt, une pression sur POWER  une fois sans que la pédale de frein soit appliquée place le véhicule en mode accessoire. Le véhicule passe du mode accessoire à l'arrêt au bout de 30 secondes pour éviter la décharge de la batterie de 12 volts.



Avertissement

La coupure du contact pendant que le véhicule se déplace peut désactiver les sacs gonflables. En roulant, désactiver le système de propulsion uniquement en cas d'urgence.

ARRÊTER/ÉTEINDRE LE VÉHICULE : Pour arrêter le véhicule, appliquer les freins, appuyer sur le bouton sur le côté du levier de changement de vitesse pour passer en position P (stationnement) et appuyer sur POWER .

Alternativement, appliquer les freins et appuyer sur POWER . L'unité d'entraînement électrique passe en position P (stationnement), puis s'arrête automatiquement.

La prolongation de l'alimentation des accessoires (RAP) reste active jusqu'à l'ouverture de la porte du conducteur.

Si le véhicule doit être arrêté dans une situation d'urgence :

1. Freiner en exerçant une pression uniforme et ferme. Ne pas pomper les freins à répétition. Cela pourrait vider l'assistance électronique et vous obliger à augmenter la force de freinage.

- Placer le véhicule au point mort (N). C'est possible d'effectuer cette étape avec le véhicule en mouvement. Une fois au point mort (N), appliquer fermement les freins et diriger le véhicule en lieu sûr.
- Arrêter complètement le véhicule. Sélectionner la position de stationnement (P). Couper le contact en appuyant sur POWER .
- Serrer le frein de stationnement.

S'il n'est pas possible de ranger le véhicule sur le côté et qu'il doit être désactivé tout en roulant, appuyer sur POWER  pendant plus de deux secondes, ou appuyer deux fois en l'espace de cinq secondes.

Démarrer et arrêter le véhicule

Procédure de démarrage

Appuyer sur le bouton P (Stationnement) sur le levier de vitesses ou déplacer le levier de vitesses sur N (Point mort). Le système de propulsion ne démarre dans aucune autre position.

Attention

Ne pas tenter de passer en position de stationnement (P) lorsque le véhicule est en mouvement. Vous pourriez endommager l'unité d'entraînement électrique. Passer en position de stationnement (P) uniquement lorsque le véhicule est à l'arrêt.

Attention

Si vous ajoutez des pièces électriques ou des accessoires, vous pourriez modifier le fonctionnement du véhicule. Tout dommage causé par ces pièces ou accessoires ne sont pas couverts par la garantie du véhicule.

La clé à télécommande doit se trouver dans le véhicule. Enfoncer la pédale de frein, puis appuyer sur POWER  et relâcher.

Si la télécommande n'est pas dans le véhicule ou si quelque chose interfère avec la télécommande, un message s'affiche dans le centralisateur informatique de bord (CIB).

Si le véhicule ne démarre pas en raison d'une pile faible de la clé à télécommande, le véhicule peut encore être conduit. Se reporter à *Fonctionnement de la télécommande* ⇨ 7.



Un témoin de véhicule prêt s'affiche sur le groupe d'instruments lorsque le véhicule est prêt à rouler.

Le groupe d'instruments affiche aussi une jauge de batterie active lorsque le véhicule est prêt à rouler.

Procédure de redémarrage

Si le véhicule doit être redémarré alors qu'il roule toujours, placer le levier de changement de rapport à la position N (point mort) et appuyer deux fois sur POWER  sans enfoncer la pédale de frein. Le système de propulsion ne redémarrera pas dans une autre position.

Toujours appuyer sur POWER  pour couper le contact du véhicule avant d'en sortir.

Procédure d'arrêt

Pour obtenir des informations sur la manière de désactiver le véhicule, voir *Bouton POWER (mise sous tension)* ⇨ 134.

Sélection de la position de stationnement (P)

Avertissement

Le stationnement sur des pentes à faible adhérence telles que la glace, la neige, la boue ou le gravier peut provoquer un déplacement involontaire du véhicule et entraîner des blessures, la mort et/ou des dommages au véhicule. Veiller à appliquer le frein de stationnement. Se reporter à *Frein de stationnement électrique* ⇨ 144.

Pour passer en position de stationnement (P) :

1. Maintenir la pédale de frein enfoncée et serrer le frein de stationnement. Se reporter à *Frein de stationnement électrique* ⇨ 144.

2. Appuyer sur l'interrupteur P (stationnement) situé au bout du levier de vitesses. Se reporter à *Unité de commande électrique* ⇨ 139.
3. Le témoin P (stationnement) du levier de vitesses devient rouge lorsque la position de stationnement (P) est engagée.
4. Couper le contact.

Si le véhicule est mis en position de stationnement (P) en pente, le frein électrique de stationnement (EPB) peut s'appliquer automatiquement. Le conducteur peut ne pas être en mesure de relâcher l'EPB au moyen du commutateur EPB. Il doit se relâcher automatiquement quand le sélecteur est déplacé en dehors de la position de stationnement (P).

Quitter le véhicule avec le système de propulsion activé

Avertissement

Il peut être dangereux de quitter le véhicule si la position de stationnement (P) n'est pas engagée avec le frein de stationnement serré. Le véhicule peut rouler.

Ne pas quitter le véhicule lorsque le système de propulsion est en marche. Si le système de propulsion est resté en marche, le véhicule peut se déplacer brusquement. Vous ou d'autres personnes pourriez être blessés. Pour être sûr que le véhicule ne bougera pas, même lorsque le terrain est assez plat, serrer toujours le frein de stationnement et appuyer sur le bouton P (stationnement). Voir *Sélection de la position de stationnement (P)* ⇨ 137.

Si le véhicule doit être laissé avec le système de propulsion en marche, s'assurer que le véhicule est sur la position P (stationnement) avec le frein de stationnement, avant de quitter le véhicule. Après avoir appuyé sur le bouton P, maintenir la pédale de frein ordinaire enfoncée.

Si le témoin P (stationnement) n'apparaît pas sur le combiné d'instruments, cela signifie que le véhicule ne s'est pas mis en position P.

Quitter la position de stationnement

Ce véhicule est équipé d'une unité d'entraînement électrique. Pour sortir de la position de stationnement (P), le contact doit être mis, la pédale de frein doit être enfoncée et le câble de charge doit être débranché.

Stationner le véhicule plusieurs jours par temps très froid sans avoir branché le câble de charge peut empêcher le véhicule de démarrer. Brancher le véhicule pour permettre à la batterie haute tension de se réchauffer suffisamment.

Pour sortir de la position de stationnement (P)

1. Appuyer sur la pédale de frein.
2. Appuyer sur POWER  pour mettre le contact.
3. Vérifier que le véhicule est débranché et que le témoin de véhicule prêt est allumé.
4. Déplacer le levier de sélection vers la position désirée.

Une fois relâché, le levier de vitesses revient en position centrale.

Le témoin P (stationnement) devient blanc et le témoin de rapports du levier de vitesses devient rouge lorsque la position de stationnement (P) est désengagée.

Si le véhicule ne peut pas passer de la position P (stationnement), un message du centralisateur informatique de bord (CIB) peut s'afficher. Vérifier que le contact est mis, que le témoin de véhicule prêt est allumé et que la pédale de frein est enfoncée lorsque vous essayez de quitter la position de P (stationnement). Si toutes ces conditions sont remplies mais que le véhicule ne sort pas de la position P (stationnement), consulter votre concessionnaire pour une réparation.

Si équipé, la fonction « Boucler la ceinture pour conduire » peut empêcher la sélection P (stationnement). Voir *Boucler pour prendre la route* ⇨ 35.

Stationnement prolongé

Il est préférable de ne pas stationner le véhicule avec le système de propulsion activé. Si le contact reste mis, s'assurer que le véhicule ne puisse pas se déplacer.

Se reporter à *Sélection de la position de stationnement (P)* ⇨ 137.

Si le contact reste mis en stationnement avec la clé télécommande en dehors du véhicule, le contact reste mis pendant une heure au maximum.

Si le contact reste mis en stationnement avec la clé télécommande dans le véhicule, le contact reste mis pendant deux heures au maximum.

La temporisation se réinitialise si la position de stationnement (P) est désengagée pendant que le contact est mis.

Unité électrique d'entraînement

Unité de commande électrique



Le véhicule utilise une unité d'entraînement électrique. La grille de rapports de vitesses est affichée sur l'avant du levier de vitesses. La position du rapport sélectionné s'éclaire en rouge sur le levier de vitesses, tandis que les autres rapports restent éclairés en blanc. Si le changement de rapport ne s'effectue pas immédiatement, par temps très froid par exemple, le témoin lumineux du changement de vitesse peut clignoter jusqu'à ce que le rapport soit complètement engagé.



Avertissement

Il est dangereux de quitter le véhicule si la position de stationnement (P) n'est pas engagée avec le frein de stationnement serré. Le véhicule peut rouler.

Ne pas quitter le véhicule lorsque le système de propulsion est en marche. Si vous laissez le système de propulsion tourner, le véhicule pourrait se déplacer soudainement et vous blesser ou blesser d'autres personnes. Pour vous assurer que le véhicule ne bougera pas, même lorsque vous vous trouvez sur un terrain relativement plat, toujours serrer le frein de stationnement et appuyer sur le bouton de stationnement (P).

P :



Cette position bloque les roues motrices. Engager la position P (stationnement) au démarrage du véhicule pour s'assurer que le véhicule ne bouge pas.

Si le contact est mis, la position de stationnement (P) peut être sélectionnée.

Si on appuie deux fois sur la touche POWER  à une vitesse relativement élevée, le contact est coupé et le véhicule passe automatiquement au point mort (N). Une fois que le véhicule est à l'arrêt, la position P (stationnement) peut être sélectionnée.

Lorsque le véhicule est arrêté, appuyer sur POWER  pour couper le contact. Le véhicule se met automatiquement en position

P (stationnement), sauf si le véhicule est au point mort (N), voir « Mode lavage » plus loin dans cette section.

Si le véhicule roule trop vite, la position de stationnement (P) ne peut pas s'engager. Arrêter le véhicule et engager la position de stationnement (P).

Pour engager et désengager la position de stationnement (P), se reporter à *Sélection de la position de stationnement (P)* ⇨ 137 et *Quitter la position de stationnement* ⇨ 138.

Si le message SERVICE SHIFTER SEE OWNER'S MANUAL (Entretien du sélecteur de vitesses Voir le manuel d'utilisation) apparaît sur le centralisateur informatique de bord (CIB), le sélecteur doit être réparé. Faire réparer le véhicule dès que possible. Si le véhicule passe automatiquement sur la position P (stationnement), vérifier si le bouton P (stationnement) est coincé. Pour faire fonctionner le véhicule, maintenir le levier de vitesses sur le rapport souhaité, R (marche arrière) ou D (conduite), jusqu'à ce que la vitesse du véhicule dépasse 16 km/h (10 mph), puis relâcher le levier de vitesses.

R : Utiliser cette position pour reculer.

Si un changement de rapport de la position de marche arrière (R) vers la position de marche avant (D), ou de la position de marche avant (D) vers la position de marche arrière (R) a lieu alors que la vitesse du véhicule est trop élevée, la position de point mort (N) peut s'engager. Réduire la vitesse et essayer à nouveau de changer de rapport.

Pour engager la position de marche arrière (R) :

1. Immobiliser le véhicule.
2. Depuis la position centrale, déplacer le levier de vitesses vers l'arrière, vers soi, puis vers le haut. R s'allume en rouge.
3. Une fois relâché, le levier de vitesses revient en position centrale.

Pour désengager la position de marche arrière (R) :

1. Immobiliser le véhicule.
2. Engager le rapport voulu.
3. Une fois relâché, le levier de vitesses revient en position centrale.

À basse vitesse, la marche arrière (R) peut également être utilisée pour balancer le véhicule d'avant en arrière afin de le dégager de la neige, de la glace, ou du sable

sans endommager l'unité d'entraînement électrique. Se reporter à *Si le véhicule est coincé* ⇨ 130.

N : Dans cette position, le système de propulsion est inactif. Si le véhicule est en mouvement et le contact coupé, redémarrer le système de propulsion en position N (point mort) uniquement.

Attention

Le véhicule n'est pas conçu pour rester en position de point mort (N) pendant de longues périodes. Il est configuré pour, dans ce cas, sélectionner automatiquement la position de stationnement (P).

Pour engager le point mort (N) :

1. Déplacer le levier de vitesses vers l'arrière, vers le conducteur.
 - Si le véhicule est en P (stationnement), appuyer sur la pédale de frein tout en déplaçant le levier de vitesses vers l'arrière.
 - L'indicateur N s'allume en rouge.
2. Une fois relâché, le levier de vitesses revient en position centrale.

Pour quitter la position de point mort (N) :

1. Immobiliser le véhicule.
2. Maintenir la pédale de frein enfoncée
3. Engager le rapport voulu.

Si la pédale de frein n'est pas appliquée, le véhicule peut rester en N (point mort).

Mode lavage de voiture

Ce véhicule comprend un mode de lavage de voitures qui lui permet de rester sur la position N (point mort) pour une utilisation dans les lavages de voiture automatiques.

Le véhicule n'a pas été conçu et n'est pas prévu pour être remorqué avec l'une ou l'autre des roues en contact avec le sol. Si votre véhicule est en panne et doit être remorqué, voir *Transport d'un véhicule en panne* ⇨ 269.

Attention

Le véhicule n'est pas conçu pour rester en position de point mort (N) pendant de longues périodes. Il est configuré pour, dans ce cas, sélectionner automatiquement la position de stationnement (P).

Mode de lavage de voiture (Véhicule à l'arrêt) - Conducteur dans le véhicule

Pour engager le point mort (N) avec le véhicule à l'arrêt et occupé :

1. Conduire vers l'entrée du lavage de voitures.
2. Appuyer sur la pédale de frein.
3. Passer au point mort (N).
4. Arrêter le véhicule et relâcher la pédale de frein.
5. L'indicateur doit continuer à afficher N. Sinon, répéter les étapes 2 à 4.
6. Le véhicule est maintenant prêt pour le lavage de voitures.

Mode de lavage de voiture (Véhicule à l'arrêt) - Conducteur hors du véhicule

Pour engager le point mort (N) avec le véhicule à l'arrêt et inoccupé :

1. Conduire vers l'entrée du lavage de voitures.
2. Appuyer sur la pédale de frein.
3. Ouvrir la porte.
4. Passer au point mort (N).

5. Arrêter le véhicule et relâcher la pédale de frein.
6. L'indicateur doit continuer à afficher N. Sinon, répéter les étapes 2 à 5.
7. Sortir du véhicule et fermer la porte. Le véhicule est maintenant prêt pour le lavage de voitures.
8. Le véhicule peut automatiquement engager la position P (stationnement) lors de la ré-entrée.

Mode de lavage de voiture (Véhicule en marche) - Conducteur dans le véhicule

Pour engager le point mort (N) avec le véhicule en marche et occupé :

1. Conduire vers l'entrée du lavage de voitures.
2. Appuyer sur la pédale de frein.
3. Passer au point mort (N).
4. Relâcher la pédale de frein. Le véhicule est maintenant prêt pour le lavage de voitures.

Mode de lavage de voiture (Véhicule en marche) - Conducteur hors du véhicule

Pour engager le point mort (N) avec le véhicule en marche et inoccupé :

1. Conduire vers l'entrée du lavage de voitures.
2. Appuyer sur la pédale de frein.
3. Ouvrir la porte.
4. Passer en position N (point mort), puis relâcher la pédale de frein.
5. L'indicateur doit continuer à afficher N. Sinon, répéter les étapes 2 à 4.
6. Sortir du véhicule et fermer la porte. Le véhicule est maintenant prêt pour le lavage de voitures.
7. Le véhicule peut automatiquement engager la position P (stationnement) lors de la ré-entrée.

D : Cette position est la position de conduite normale. Si davantage de puissance est nécessaire pour dépasser, enfoncer la pédale d'accélérateur.

Attention

Un patinage excessif des roues peut endommager l'unité d'entraînement électrique. La réparation ne sera pas couverte par la garantie du véhicule. Si vous êtes coincé, ne pas faire patiner les pneus.

Pour engager la position de marche avant (D) :

1. Immobiliser le véhicule.
2. Depuis la position centrale, déplacer le levier de vitesses vers l'arrière, vers soi, puis vers le bas.
 - Si le véhicule est en P (stationnement), appuyer sur la pédale de frein tout en déplaçant le levier de vitesses.
 - D s'allume en rouge.
3. Une fois relâché, le levier de vitesses revient en position centrale.

Pour désengager la position de marche avant (D) :

1. Immobiliser le véhicule.
2. Engager le rapport voulu.

En s'arrêtant en côte abrupte, utiliser les freins pour immobiliser le véhicule.

Pour passer en position de stationnement (P) dans une côte, utiliser les freins pour maintenir le véhicule à l'arrêt, puis passer en position P (stationnement).

Conduite à une pédale

Avec la conduite à pédale unique, la pédale d'accélérateur est utilisée pour contrôler la décélération du véhicule jusqu'à l'arrêt complet. Lever complètement la pédale d'accélérateur entraînera une décélération brusque. En soulevant partiellement la pédale d'accélérateur, on peut régler la décélération comme souhaité.

Utiliser la pédale de frein pour un freinage d'urgence.

Pour afficher et configurer la conduite à pédale unique, à partir de l'écran d'accueil de l'affichage d'infodivertissement, sélectionner Commandes > Conduite et stationnement > Conduite à pédale unique.

Sélectionner Off pour désactiver la conduite à une pédale et revenir à la conduite traditionnelle à deux pédales, comme pour un véhicule à essence.

Sélectionner « Normale » pour activer la conduite à pédale unique, où un niveau modéré de freinage est appliqué lorsque la pédale d'accélérateur est relâchée pendant la conduite.

Sélectionner High (position haute) pour activer la conduite à pédale unique où un fort niveau de freinage est appliqué lorsque la pédale d'accélérateur est relâchée pendant la conduite.

Pour un accès plus rapide, la conduite à pédale unique peut être sélectionnée dans l'application de mode de conduite ou le plateau des commandes près de la gauche de l'écran. Selon l'équipement, le bouton des commandes peut être activé dans le menu des paramètres de conduite à pédale unique pour permettre un changement de niveau.

Toucher  pour activer ou désactiver la conduite à pédale unique. Lorsqu'elle est activée, la conduite à pédale unique revient au niveau précédemment sélectionné. Pour modifier le niveau, cliquer sur le lien Paramètres dans la fenêtre contextuelle pour accéder à la sélection complète de la conduite à pédale unique.

Cette fonction reste activée jusqu'à ce que le conducteur la désactive manuellement. Appuyer sur la pédale d'accélérateur jusqu'à la vitesse souhaitée. Les feux d'arrêt s'allument lors d'une décélération importante et lorsque le véhicule est arrêté.

Si la conduite à une pédale est désactivée à l'arrêt, le véhicule reste immobile. Appuyer sur la pédale de frein ou la pédale d'accélérateur pour revenir à la conduite à deux pédales.

Lorsque cela est possible, la conduite à une pédale utilise le freinage régénératif pour ralentir le véhicule afin d'économiser l'énergie. Les freins à friction sont utilisés lorsque le freinage par régénération est réduit. Les freins à friction seront utilisés pour retenir le véhicule après son arrêt. Du bruit peut exister lorsque les freins sont appliqués.

Désactiver la conduite à une pédale sur les routes glissantes. Se reporter à *Conduite hivernale*  129.

Lors de la conduite à une seule pédale, le frein de stationnement électrique (EPB) peut s'activer dans certaines circonstances. Cela peut se produire lorsque :

- Le conducteur sort du véhicule.
- Le véhicule reste immobilisé pendant plusieurs minutes.

Pour repartir, enfoncer la pédale d'accélérateur et l'EPB se désengage automatiquement.

Systèmes de conduite

Transmission intégrale

Ce véhicule peut être équipé d'une transmission intégrale électrique avancée (eAWD). Le système eAWD fournit de la puissance aux quatre roues, et le système s'adapte automatiquement aux conditions de conduite. Le système eAWD fait varier en permanence la puissance d'entraînement des roues avant et arrière pour maximiser l'efficacité de la conduite et améliorer la dynamique de conduite. Le véhicule possède une capacité de conduite exceptionnelle, mais il faut toujours veiller à adapter son style de conduite à la circulation et aux conditions routières.

Freins

Système de freinage antiblochage (ABS)

Le système de freinage antiblochage (ABS) aide à prévenir un dérapage lors du freinage et à conserver la maîtrise de la direction tout en freinant puissamment.



En cas de défaillance de l'ABS, ce témoin restera allumé. Se reporter à *Témoin d'avertissement du système de freins antiblocage (ABS)* ⇨ 71.

L'ABS ne modifie pas le temps nécessaire pour poser le pied sur la pédale de frein et ne diminue pas toujours la distance de freinage jusqu'à l'arrêt. Si vous suivez de trop près le véhicule qui précède, vous n'aurez pas le temps de freiner si ce véhicule ralentit ou s'arrête soudainement. La distance séparant votre véhicule des autres doit être suffisante pour vous permettre de vous arrêter, même si votre véhicule est équipé d'un ABS.

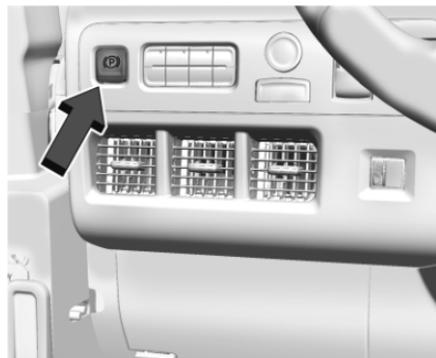
Utilisation de l'ABS

Ne pas pomper les freins (enfoncer et relâcher la pédale de frein à plusieurs reprises). Maintenir simplement la pédale de frein fermement enfoncée. Il est normal que le fonctionnement de l'ABS soit audible et ressenti.

Freinage d'urgence

L'ABS permet de maîtriser simultanément la direction et le freinage. Dans de nombreuses situations d'urgence, la maîtrise de la direction peut aider encore plus que celle du freinage.

Frein de stationnement électrique



Le frein de stationnement électrique (EPB) peut toujours être serré, même si le contact du véhicule est coupé. En cas de puissance électrique insuffisante, l'EPB ne peut pas être ni appliqué ni relâché. Pour éviter d'épuiser la batterie, éviter les cycles répétés inutiles d'actionnement de l'EPB.

Le système comporte un témoin rouge d'état de frein de stationnement et un témoin orange de rappel d'entretien de frein de stationnement. Voir *Témoin de frein électrique de stationnement* ⇨ 70 et *Témoin de frein de stationnement électrique de service* ⇨ 71. Il existe également des messages concernant le frein de stationnement sur le centralisateur informatique de bord (CIB).

Avant de quitter le véhicule, vérifier le témoin rouge d'état de frein de stationnement pour s'assurer que le frein de stationnement est serré.

Actionnement de l'EPB

Pour appliquer l'EPB :

1. Le véhicule est à l'arrêt complet.
2. Appuyer momentanément sur le commutateur EPB.

Le témoin rouge d'état du frein de stationnement clignote puis reste allumé une fois l'EPB complètement appliqué. Si le témoin rouge d'état du frein de stationnement clignote en permanence, cela signifie que le système EPB n'est que partiellement appliqué ou qu'il y a un problème avec le système EPB. Un message s'affiche au CIB. Relâcher l'EPB puis tenter de

l'appliquer à nouveau. Si le témoin ne s'allume pas ou clignote continuellement, faire réparer le véhicule. Ne pas rouler si le témoin rouge d'état du frein de stationnement clignote. Voir votre concessionnaire.

Si le témoin orange de rappel d'entretien de frein de stationnement est allumé, appuyer sur le commutateur EPB. Continuer à maintenir le commutateur jusqu'à ce que le témoin rouge d'état de frein de stationnement reste allumé. Si le témoin orange de rappel d'entretien de frein de stationnement est allumé, consulter votre concessionnaire.

Si l'EPB est appliqué pendant que le véhicule se déplace, le véhicule décélère aussi longtemps que le commutateur est maintenu enfoncé. Si le commutateur est enfoncé jusqu'à l'arrêt du véhicule, l'EPB reste appliqué.

L'EPB peut dans certaines situations être serré automatiquement par le véhicule lorsque le véhicule est immobile. Cette action est normale et est exécutée pour vérifier périodiquement le bon fonctionnement du système EPB, ou à la demande d'autres fonctions de sécurité faisant appel au système EPB.

Si l'EPB ne fonctionne pas, bloquer les roues arrière pour prévenir les déplacements du véhicule.

Desserrage de l'EPB

Pour relâcher l'EPB :

1. Mettre le contact.
2. Maintenir enfoncée la pédale de frein.
3. Appuyer momentanément sur le commutateur EPB.

L'EPB est relâché lorsque le témoin rouge d'état de frein de stationnement est éteint.

Si le témoin orange de rappel d'entretien de frein de stationnement est allumé, relâcher l'EPB en appuyant longuement sur le commutateur EPB. Continuer à maintenir le commutateur jusqu'à l'extinction du témoin rouge d'état de frein de stationnement. Si l'un des témoins reste allumé après la tentative de relâchement, consulter votre concessionnaire.

Attention

Conduire alors que le frein de stationnement est serré peut causer la surchauffe du système de freinage et de l'usure prématurée ou des dommages aux pièces du système. S'assurer que le frein de

(Suite)

Attention (Suite)

stationnement est complètement desserré et que le témoin du frein est éteint avant de conduire.

Desserrage automatique de l'EPB

L'EPB se relâche automatiquement si une vitesse est engagée lorsque le véhicule tourne et que l'on tente de le faire démarrer à partir de l'arrêt. Éviter toute accélération rapide lorsque l'EPB est en fonction pour préserver la garniture du frein de stationnement.

Assistance au freinage

L'assistance au freinage détecte les pressions rapides exercées sur la pédale de frein dues aux situations de freinage d'urgence et fournit alors un freinage supplémentaire pour activer le système de freinage antiblocage (ABS) si la pression exercée sur la pédale de pédale de frein n'est pas suffisamment forte pour l'activer normalement. Des phénomènes de bruits mineurs, de pulsations de la pédale de frein et/ou de mouvements de la pédale peuvent se produire pendant cette durée. Maintenir la pression sur la pédale de frein

tant que la situation de conduite l'exige. L'assistance au freinage se désengage lorsque la pédale de frein est relâchée.

Système de démarrage en côte (HSA)

Avertissement

Ne pas se fier à la fonction HSA. La HSA ne remplace pas l'attention du conducteur et une conduite prudente. Vous pourriez ne pas entendre ou ressentir les avertissements émis par ce système. Un manque d'attention pendant la conduite peut provoquer des blessures, la mort ou des dommages sur le véhicule. Voir *Conduite défensive* ⇨ 125.

Lorsque le véhicule est arrêté sur une pente, l'aide au démarrage en côte (HSA) empêche le véhicule de rouler dans une direction indésirable pendant la transition entre le relâchement de la pédale de frein et l'appui sur la pédale d'accélérateur. Les freins sont relâchés dès l'appui sur la pédale d'accélérateur. En l'absence d'appui sur la pédale d'accélérateur dans les minutes qui

suivent, le frein de stationnement électrique est alors serré. Les freins peuvent également se relâcher dans d'autres conditions. Ne pas se fier à la fonction HSA pour maintenir le véhicule immobile.

La fonction HSA est disponible lorsque le véhicule est sur une pente ascendante avec un rapport de marche avant engagé, ou sur une pente descendante avec le rapport R (marche arrière) engagé. Le véhicule doit être complètement immobile sur une pente pour que la fonction HSA s'active.

Système de retenue automatique du véhicule (AVH)

Avertissement

Ne pas se fier à cette fonction. Elle ne remplace pas l'attention du conducteur et une conduite prudente. Vous pourriez ne pas entendre ou ressentir les avertissements émis par ce système. Un manque d'attention pendant la conduite peut provoquer des blessures, la mort ou des dommages sur le véhicule.

Quand le véhicule est freiné jusqu'à un arrêt, le maintien automatique du véhicule (AVH) empêche le véhicule de se déplacer pendant la transition entre le relâchement de la pédale de frein et l'application de la pédale d'accélérateur. Les freins se desserrent lorsque la pédale d'accélérateur est actionnée. Les freins peuvent également se desserrer dans d'autres conditions. Ne pas compter sur l'AVH pour immobiliser le véhicule.

En l'absence d'appui sur la pédale d'accélérateur dans les minutes qui suivent, le frein de stationnement électrique (EPB) est alors serré. L'EPB est également serré si la porte du conducteur est ouverte ou si la ceinture de sécurité du conducteur est déboutlée pendant que l'AVH maintient/immobilise le véhicule.

L'AVH est toujours activé. Quand l'AVH maintient activement le véhicule, le témoin lumineux AVH s'allume en vert. Quand l'AVH ne maintient pas activement le véhicule, le témoin lumineux AVH s'allume en blanc. Se reporter à *Témoin du système de retenue automatique du véhicule (AVH)* ⇨ 72.

Freinage par récupération

Le freinage par récupération permet de récupérer une partie de l'énergie du véhicule en mouvement et de la transformer en énergie électrique. Cette énergie est ensuite stockée dans le système de batterie haute tension du véhicule, ce qui permet des économies d'énergie plus importantes.

La puissance de régénération peut être limitée lorsque la batterie est presque pleine ou froide. Voir « Puissance régénérative limitée » sous *Jauge de témoin d'alimentation* ⇨ 67. Le freinage régénératif complète les freins classiques, en particulier dans les descentes. Voir *Routes onduleuses et de montagne* ⇨ 129.



Avertissement

Ne pas charger batterie du véhicule à plus de 80 % en vue des pente longues et raides, comme depuis les cols de montagne. Cela laisse de la place dans la batterie pour le freinage régénératif qui vient compléter les freins classiques pendant la descente.

(Suite)

Avertissement (Suite)

Ceci est particulièrement important avec une remorque, qui exerce une pression supplémentaire sur le système de freinage.

Voir « Charger maintenant » sous *Chargement* ⇨ 76 pour des informations sur la définition des limites de charge. Voir *Routes onduleuses et de montagne* ⇨ 129 pour des informations importantes sur la conduite en descente.

Le système de freinage utilise le freinage par régénération, le freinage hydraulique conventionnel ou une combinaison des deux, selon le cas.

Systèmes de commande de suspension

Antipatinage/Contrôle électronique de la stabilité

Fonctionnement du système

Le véhicule est équipé d'un système antipatinage (TCS) et StabiliTrak/contrôle électronique de la stabilité (ESC). Ces systèmes

contribuent à limiter le patinage des roues et aident le conducteur à garder le contrôle, spécialement sur des routes glissantes.

La fonction TCS s'active en cas de détection du patinage ou d'un début de perte d'adhérence de l'une des roues motrices. Lorsque ceci se produit, la fonction TCS applique les freins aux roues qui patinent et réduit la puissance du véhicule pour limiter le patinage.

StabiliTrak/ESC s'active lorsque le véhicule détecte une différence entre la trajectoire prévue et la direction que le véhicule est en train de prendre. Il applique de manière sélective une pression de freinage sur un ou plusieurs des freins de roue du véhicule pour aider le conducteur à diriger le véhicule dans la direction voulue.

Si le régulateur automatique de vitesse est utilisé et si l'antipatinage ou la fonction StabiliTrak/ESC commence à limiter le patinage, le régulateur de vitesse automatique est désengagé. Le régulateur de vitesse automatique peut être remis en fonction lorsque l'état de la chaussée le permet.

Les deux systèmes sont mis en fonction automatiquement lorsque le véhicule démarre et commence à rouler. Les systèmes peuvent s'entendre ou se percevoir pendant le

fonctionnement ou pendant les vérifications de diagnostic. Ceci est normal et ne signifie pas l'existence d'un problème du véhicule.

Pour les véhicules à traction avant (FWD), il est recommandé de laisser le système TCS en fonction pendant les trajets normaux, mais il peut s'avérer nécessaire de désactiver la fonction TCS si le véhicule est embourbé dans le sable, la boue, la glace ou la neige. Se reporter à *Si le véhicule est coincé* ⇨ 130 et à « Activation et désactivation du TCS (véhicules FWD uniquement) » plus loin dans cette section.



La lampe indicatrice des deux systèmes se trouve dans le groupe d'instruments. Cette lampe :

- Clignote lorsque la fonction TCS limite le patinage des roues
- Clignote lorsque la fonction StabiliTrak/ESC est activée

- S'allume et reste allumé lorsqu'un système ne fonctionne pas

Se reporter à *Témoin du système de traction asservie (TCS)/contrôle de la stabilité électronique* ⇨ 73.

Si un système ne s'allume pas ou n'est pas activé, un message s'affiche au centralisateur informatique de bord (CIB) et  s'allume et reste allumé pour signaler que le système est désactivé et n'aide pas le conducteur à maintenir le contrôle. La conduite doit être adaptée en conséquence.

Si  s'allume et reste allumé, consulter votre concessionnaire dès que possible.

Activation et désactivation du TCS (véhicules FWD uniquement)

Attention

Ne pas freiner ou accélérer fortement à plusieurs reprises quand le TCS est hors fonction. La transmission du véhicule peut être endommagée.

Pour activer ou désactiver le TCS sur l'écran d'accueil d'infodivertissement, sélectionner Commandes > Voir plus de commandes > Conduite et stationnement > Antipatinage. Pour activer ou désactiver le système StabiliTrak/ESC, sélectionner > à côté du menu Antipatinage. Les options suivantes apparaissent :

- Traction Control Off (traction asservie désactivée)
- ESC et système antipatinage désactivés
- ESC et système antipatinage activés

Le témoin de désactivation de l'antipatinage  s'affiche sur le groupe d'instruments lorsque l'antipatinage est désactivé. Lorsque l'antipatinage est de nouveau activé, le témoin de désactivation de l'antipatinage  affiché dans le groupe d'instruments s'éteint. Se reporter à *Témoin d'antipatinage désactivé* ⇨ 73.

Si le TCS limite activement le patinage des roues lorsqu'il est désactivé, le système n'est pas mis hors fonction avant l'arrêt du patinage des roues.

Pour désactiver le système StabiliTrak/ESC, sélectionner \triangleright à côté du menu Antipatinage. Sélectionner ESC off (désactivé) et l'option antipatinage désactivé. Le voyant StabiliTrak/ESC off OFF s'affichera dans le groupe d'instruments. Se reporter à *Témoin de contrôle électronique de stabilité (ESC) désactivé* \hookrightarrow 74.

Le système TCS ne peut pas être activé quand StabiliTrak/ESC est désactivé.

L'ajout d'accessoires peut avoir un impact négatif sur le rendement du véhicule. Se reporter à *Accessoires et modifications* \hookrightarrow 199.

Commande de mode conducteur

Mode livraison

Le mode livraison est une fonction personnalisable qui permet l'ouverture et la fermeture automatique des portes pendant les livraisons.



Pour activer le mode livraison, appuyer sur le bouton du mode Livraison. Un témoin indicateur s'allume lorsque le mode livraison est activé.

Lorsque le mode livraison est actif et que le verrouillage passif est activé, le verrouillage passif fonctionne en mode livraison. Se reporter à « verrouillage passif » dans *Fonctionnement de la télécommande* \hookrightarrow 7.

Lorsque le mode livraison est actif, les plafonniers peuvent s'allumer automatiquement et toutes les portes se déverrouillent automatiquement lorsque le véhicule est mis en position P (stationnement).

La porte coulissante (porte cloison) reste déverrouillée pendant 15 secondes puis se verrouille.

Si le véhicule est équipé de portes électriques, la porte coulissante (porte cloison) et la porte du passager s'ouvrent automatiquement et se ferment momentanément lorsque le véhicule est mis en position P (stationnement). Si la porte du passager est fermée, elle s'ouvrira automatiquement à l'approche de la télécommande en revenant vers le véhicule.

Une fois que le véhicule a quitté la position P (stationnement), les plafonniers s'éteignent et l'avertisseur sonore avertit que le véhicule est en train de partir. Selon l'équipement, la porte du passager et la porte coulissante (porte cloison) peuvent se fermer automatiquement.

Si le mode livraison est actif mais que le véhicule n'a pas quitté la position P (stationnement), les plafonniers s'éteignent automatiquement pour préserver la durée de vie de la batterie.

Pour personnaliser les fonctions du mode livraison, sélectionner Réglages \triangleright Véhicule \triangleright Mode livraison. Se reporter à *SETTINGS (paramétrages)* \hookrightarrow 114.

Régulateur de vitesse

Régulateur de vitesse à commande adaptative (Avancé)

Selon l'équipement, le régulateur de vitesse adaptatif (ACC) permet de sélectionner la vitesse du régulateur de vitesse et l'écart de suivi. Lire cette section avant d'utiliser ce système. L'écart suivant est la durée de suivi entre votre véhicule et un véhicule détecté directement sur votre voie qui se déplace dans le même sens. Si aucun véhicule n'est détecté sur la trajectoire, l'ACC (régulateur de vitesse automatique actif) fonctionne comme un régulateur de vitesse automatique classique. L'ACC utilise une caméra et un ou plusieurs capteurs radar pour détecter les autres véhicules. Se reporter à *Fréquences radio : déclaration* ⇨ 291.

Si un véhicule est détecté sur votre chemin, l'ACC peut engager une accélération ou un freinage limité, modéré de manière à maintenir l'écart de suivi sélectionné. Pour désengager l'ACC, appuyer sur le frein. Si l'ACC contrôle la vitesse du véhicule lorsque le système de traction asservie (TCS) ou le système électronique de contrôle de la stabilité StabiliTrak/Contrôle de la stabilité

électronique (ESC) s'active, l'ACC se désengage automatiquement. Se reporter à *Antipatinage/Contrôle électronique de la stabilité* ⇨ 147. Quand les conditions routières autorisent l'utilisation de l'ACC, l'ACC peut être réactivé. La désactivation du TCS ou du système StabiliTrak/ESC désengage et empêche l'ACC de s'engager.

L'ACC peut réduire le besoin de freiner et d'accélérer fréquemment, surtout lorsqu'il est utilisé sur les voies express, les autoroutes et les routes inter-états. En cas d'utilisation sur d'autres routes, vous devrez peut-être prendre le contrôle du freinage ou de l'accélération plus souvent. Le système de freinage antiblocage (ABS) peut s'activer lorsque l'ACC freine. Il est normal d'entendre ou de sentir l'ABS fonctionner.

L'ACC réduit automatiquement la vitesse de passage en courbe du véhicule et peut augmenter la vitesse en sortie courbe, mais ne dépasse en aucun cas la vitesse de consigne.



Avertissement

L'ACC a une capacité de freinage limitée et peut ne pas avoir le temps de ralentir suffisamment le véhicule pour éviter une collision avec un autre véhicule devant vous. Cela peut se produire lorsque des véhicules freinent brusquement ou s'arrêtent ou pénètrent sur votre voie. Voir aussi « Alerte du conducteur » plus loin dans cette section. Votre attention complète est toujours requise quand vous conduisez et vous devez être prêt à intervenir et à freiner. Voir *Conduite défensive* ⇨ 125.



Avertissement

La fonction ACC ne détecte pas ou ne freine pas devant les enfants, les piétons, les animaux ou d'autres objets.

Ne pas utiliser la fonction ACC lorsque :

(Suite)

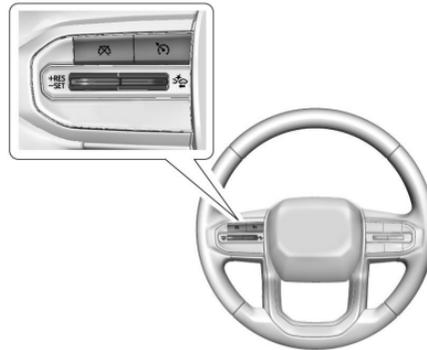
Avertissement (Suite)

- Sur les routes sinueuses et montagneuses ou quand le capteur de caméra est obstrué par de la neige, de la glace ou de la saleté. Le système peut ne pas détecter un véhicule roulant devant. Maintenir le pare-brise et les phares propres.
- Lorsque la visibilité est faible à cause de la pluie, de la neige, du brouillard, de la saleté, des résidus d'insectes ou de la poussière ; lorsque d'autres objets étrangers obstruent la vue de la caméra ; ou lorsque le véhicule de devant ou la circulation en sens inverse engendre des obstructions supplémentaires de l'environnement, comme des éclaboussures de la route. Les performances de l'ACC sont limitées dans ces conditions.
- Sur les routes glissantes, ou des changements rapides d'adhérence des pneus peuvent entraîner un dérapage excessif des roues

(Suite)

Avertissement (Suite)

- Avec une très lourde charge dans l'espace de chargement ou sur le siège arrière
- En tractant d'une remorque



 : Appuyer sur ce bouton pour mettre le système en fonction ou hors fonction. L'indicateur devient blanc au groupe d'instruments lorsque la fonction ACC est tournée en position de marche.

+RES (reprise) : Appuyer brièvement pour reprendre la vitesse sélectionnée précédemment ou pour augmenter la vitesse du véhicule si la

fonction ACC est déjà activée. Pour accélérer d'environ 1 km/h (1 mi/h), appuyer brièvement sur +RES. Pour accélérer jusqu'au repère de 5 km/h (5 mi/h) suivant sur le compteur de vitesse, maintenir +RES.

SET- (réglage) : Appuyer brièvement pour sélectionner la vitesse et activer la fonction ACC ou pour diminuer la vitesse du véhicule si la fonction ACC est déjà activée. Pour réduire la vitesse d'environ 1 km/h (1 mi/h), appuyer brièvement sur -SET. Pour réduire la vitesse jusqu'au repère de 5 km/h (5 mi/h) suivant sur le compteur de vitesse, maintenir -SET.

 : Appuyer pour désactiver l'ACC sans effacer la vitesse sélectionnée.

 : Appuyer pour sélectionner un réglage d'écart de suivi pour l'ACC sur Far, Medium ou Near (éloigné, moyen ou proche).

Le relevé du compteur de vitesse peut être affiché en unités impériales ou métriques.

Se reporter à *Bloc d'instruments* ↪ 65.

La valeur d'incrément utilisée dépend des unités affichées.

Passer de l'ACC au régulateur de vitesse automatique ordinaire

Pour passer de l'ACC au régulateur de vitesse automatique ordinaire, appuyer et maintenir

. Un message apparaît sur l'écran d'information du conducteur. Se reporter à *Messages du véhicule*  85.



Témoin de l'ACC

Témoin du régulateur de vitesse régulier

Lorsque l'ACC est engagé, un indicateur vert  s'allume sur le groupe d'instruments et l'écart de suivi s'affiche. Lorsque le régulateur de vitesse automatique ordinaire est engagé, un témoin vert  s'allume sur le groupe d'instruments; l'écart de suivi n'est pas affiché. Lorsque le véhicule est en marche, le mode de régulation automatique sera réglé au dernier mode utilisé avant l'arrêt du véhicule.

Il est recommandé de passer de l'ACC au régulateur de vitesse ordinaire uniquement lorsqu'il n'y a aucun véhicule devant le vôtre.



Avertissement

Toujours vérifier le témoin du régulateur de vitesse sur le groupe d'instruments pour déterminer quel mode de régulation de vitesse est actif avant d'utiliser la fonction. Si l'ACC n'est pas activé, le véhicule ne freinera pas automatiquement en présence d'autres véhicules, ce qui pourrait entraîner un accident si les freins ne sont pas appliqués manuellement. Vous ou d'autres personnes pourriez être gravement, voire mortellement, blessés.

Réglage du régulateur de vitesse adaptatif

Si l'ACC est activé lorsqu'il n'est pas utilisé, la molette pourrait être enfoncée sur -SET ou sur +RES et engager l'ACC lorsque cela n'est pas souhaité. Maintenir l'ACC en position d'arrêt lorsque l'ACC n'est pas utilisé. Appuyer sur  pour désactiver l'ACC.

Sélectionner la vitesse désirée pour l'ACC. Il s'agit de la vitesse du véhicule quand aucun véhicule n'est détecté sur votre chemin.

Lorsque le véhicule est en mouvement, l'ACC ne se règle pas à une vitesse inférieure à 5 km/h (3 mi/h), bien que la vitesse minimale autorisée soit de 15 mi/h.

Pour régler l'ACC en mouvement :

1. Appuyer sur .
2. Accélérer jusqu'à la vitesse désirée.
3. Presser et relâcher -SET (RÉGLAGE).
4. Relever le pied de la pédale d'accélérateur.

Après son réglage, l'ACC peut immédiatement appliquer les freins si un véhicule détecté à l'avant est plus proche que l'écart de suivi sélectionné.



L'ACC peut également être réglé lorsque le véhicule est arrêté si le régulateur de vitesse adaptatif est activé et si la pédale de frein est appliquée.

Le témoin de l'ACC est affiché sur le groupe d'instruments. Quand l'ACC est activé, le témoin s'allume dans la couleur blanche. Lorsque l'ACC est actif, le témoin passera au vert.

Respecter les limites de vitesse, les vitesses des véhicules alentours et les conditions météo lors du choix de la vitesse du régulateur.

Reprise d'une vitesse mémorisée

Si l'ACC est réglé à la vitesse voulue et que vous freinez, il est désengagé, mais il n'efface pas la vitesse réglée de la mémoire.

Pour commencer à utiliser l'ACC à nouveau, appuyer sur +RES brièvement.

- Si le véhicule se déplace à plus de 5 km/h (3 mph), il revient à la vitesse de réglage précédente.
- Si le véhicule est arrêté et que la pédale de frein est enfoncée, appuyer sur +RES et relâcher la pédale de frein. L'ACC maintiendra le véhicule en place jusqu'à ce que +RES ou la pédale d'accélération soit enfoncée.

Un témoin vert de l'ACC et la vitesse réglée apparaît sur le groupe d'instruments. Il se peut que le témoin de véhicule devant clignote si un

véhicule était présent et en mouvement. Voir « Approcher et suivre un véhicule » plus loin dans cette section.

Une fois la reprise de l'ACC, s'il n'y a pas de véhicule devant, si le véhicule devant est au-delà de l'écart suivant sélectionné, ou si le véhicule est sorti d'un virage serré, la vitesse du véhicule pourra augmenter jusqu'à la vitesse réglée.

Accélération lorsque l'ACC fonctionne à une vitesse réglée

Si l'ACC est déjà activé, effectuer l'une des opérations suivantes :

- Utiliser l'accélérateur pour atteindre une vitesse plus élevée. Appuyer sur –SET, Relâcher –SET et la pédale d'accélérateur. La vitesse de croisière est maintenant plus élevée.
Lorsque la pédale d'accélérateur est actionnée, l'ACC ne freine pas car il est neutralisé. Le témoin ACC devient bleu sur le groupe d'instruments.
- Presser et maintenir +RES enfoncé jusqu'à ce que la vitesse désirée soit affichée, puis le relâcher.

- Pour augmenter la vitesse du véhicule par plus petits incréments, appuyer brièvement sur +RES. À chaque pression, le véhicule accélère d'environ 1 km/h (1 mph).
- Pour accélérer par plus grands incréments, maintenir +RES. Tout en maintenant +RES, la vitesse du véhicule augmente jusqu'au repère de 5 km/h (5 mi/h) suivant, puis continue à augmenter de 5 km/h (5 mi/h) à la fois.

La vitesse désirée peut également être augmentée pendant que le véhicule est arrêté.

- Si le véhicule est arrêté et que les freins sont appliqués, appuyer ou maintenir +RES jusqu'à ce que la vitesse désirée soit affichée.
- Si l'ACC maintient le véhicule à l'arrêt et si un autre véhicule se trouve directement à l'avant, une pression sur +RES augmente la vitesse réglée.
- Une pression sur +RES lorsque plus aucun véhicule ne précède ou que le véhicule qui précède s'éloigne et que le système de freinage n'est pas sollicité entraîne la réactivation de l'ACC.

Quand il est déterminé qu'il n'existe pas de véhicule à l'avant ou que le véhicule en avant est derrière l'écart de suivi sélectionné, la vitesse du véhicule augmente jusqu'à la vitesse sélectionnée.

Décélération lorsque l'ACC fonctionne à une vitesse réglée

Si l'ACC est déjà activé, effectuer l'une des opérations suivantes :

- Utiliser le frein pour décélérer à la vitesse inférieure souhaitée. Relâcher le frein et appuyer sur –SET. Le véhicule va maintenant rouler à la vitesse inférieure.
- Presser et maintenir –SET jusqu'à ce que la vitesse inférieure désirée soit atteinte, puis le relâcher.
- Pour diminuer la vitesse du véhicule par plus petits incréments, appuyer brièvement sur –SET. À chaque pression, le véhicule ralentit d'environ 1 km/h (1 mi/h).
- Pour ralentir par plus grands incréments, maintenir –SET. Tout en maintenant –SET, la vitesse du véhicule diminue jusqu'au repère de 5 km/h (5 mi/h) suivant, puis continue à diminuer de 5 km/h (5 mi/h) à la fois.

La vitesse désirée peut également être diminuée pendant que le véhicule est arrêté.

- Si le véhicule est arrêté et que les freins sont appliqués, appuyer ou maintenir –SET jusqu'à ce que la vitesse désirée soit affichée.

Sélection de l'écart de distance de suivi

Quand un véhicule plus lent est détecté à l'avant dans l'écart de suivi sélectionné, l'ACC ajuste la vitesse du véhicule et tente de maintenir l'écart de distance sélectionné.

Lorsque l'ACC est actif, appuyer sur  au volant de direction pour régler l'écart de suivi. Chaque pression fait passer le bouton de réglage d'écart entre les réglages : Loin, Moyen ou Proche.

En cas de pression, le réglage d'écart actuel s'affiche brièvement dans le groupe d'instruments. Le réglage d'écart est maintenu jusqu'à sa modification.

Réglage de la proximité



Réglage de l'écart lointain

Réglage de la proximité



Réglage de l'écart moyen

Réglage de la proximité



Réglage de l'écart proche

Dans a mesure où chaque réglage d'écart correspond à une durée de suivi (Far, Medium ou Near (loin, moyen ou proche)), la distance d'écart varie en fonction de la vitesse du véhicule. Plus le véhicule roule vite, plus votre véhicule restera éloigné de celui roulant devant vous. Tenir compte du trafic et des conditions météo lors de la sélection de l'écart de suivi. La gamme d'écarts sélectionnables peut ne pas convenir pour tous les conducteurs et toutes les conditions de circulation.

Le changement de réglage d'écart change automatiquement la sensibilité de durée d'alerte [Far, Medium ou Near (loin, moyen ou proche)] ou la fonction d'alerte de collision avant (FCA). Se reporter à *Système d'alerte de collision avant* ⇨ 170.

Écart de courtoisie

Maintenir enfoncé  sur le volant lorsque le véhicule est en mouvement pour augmenter temporairement l'écart avec le véhicule précédent afin de permettre la fusion du trafic.

Maintenir  enfoncé à l'arrêt pour annuler la reprise automatique de l'ACC (si l'arrêt est bref) et rester immobile. Ceci peut être utilisé pour permettre à la circulation de se fondre entre vous et le véhicule qui vous précède. Appuyer sur +RES ou sur la pédale d'accélérateur pour reprendre l'ACC.

L'écart de distance de suivi reviendra à la sélection d'origine après avoir été maintenu.

Alerte du conducteur



Si la fonction ACC est engagée, l'action du conducteur peut s'avérer nécessaire lorsque la fonction ACC ne peut appliquer un freinage suffisant en raison de l'approche trop rapide d'un véhicule.

Quand cette condition survient, le symbole d'alerte de collision clignote sur le pare-brise. Soit huit bips retentissent depuis l'avant, soit les deux côtés du siège d'alerte de sécurité vibreront cinq fois (selon l'équipement). Pour afficher les paramètres disponibles à partir de l'écran d'infodivertissement, toucher Paramètres > Véhicule > Systèmes de détection de collision.

Se reporter à *Conduite défensive* ⇨ 125.

Se rapprocher d'un véhicule et le suivre



Le témoin de véhicule à l'avant se trouve dans le groupe d'instruments. Il n'apparaît que lorsqu'un véhicule circulant dans la même direction est détecté sur votre trajectoire. Si ce symbole ne s'affiche pas, l'ACC ne répond pas ou ne freine pas pour les véhicules devant.

L'ACC ralentit automatiquement le véhicule et règle ensuite votre vitesse pour suivre un véhicule détecté à l'avant, avec l'écart de suivi sélectionné. La vitesse du véhicule

augmente ou diminue pour suivre un véhicule détecté devant le vôtre lorsque ce véhicule roule plus lentement que le vôtre. Un freinage modéré peut être appliqué, au besoin. Lorsque le freinage est activé, vos feux stop s'allument. Le freinage automatique peut sembler différent de ce qu'il est lorsque vous freinez manuellement. Ce phénomène est normal.

Dépassement d'un véhicule en cours d'utilisation de l'ACC

Si la vitesse réglée est suffisamment élevée et si le clignotant gauche est utilisé pour dépasser un véhicule qui précède dans l'écart de suivi sélectionné, l'ACC peut aider en accélérant graduellement le véhicule avant le changement de voie.



Avertissement

En utilisant l'ACC, pour dépasser un véhicule ou changer de voie, la distance de suivi par rapport au véhicule dépassé peut être réduite. L'ACC peut ne pas accélérer ou freiner suffisamment en dépassant un véhicule ou en changeant

(Suite)

Avertissement (Suite)

de voie. Soyez toujours prêt à accélérer ou freiner manuellement pour effectuer le dépassement ou le changement de voie.

Objets stationnaires ou extrêmement lents



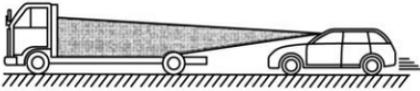
Avertissement

L'ACC peut ne pas détecter et réagir face à des véhicules arrêtés ou lents devant vous. Par exemple, le système peut ne pas freiner pour un véhicule qu'il n'a jamais détecté en mouvement. Ceci est possible dans un trafic embouteillé ou lorsqu'un véhicule apparaît subitement à l'avant en changeant de voie. Votre véhicule peut ne pas s'arrêter et provoquer un accident. Faire preuve de prudence avec l'ACC. Votre attention complète est toujours requise quand vous conduisez et vous devez être prêt à intervenir et à freiner.

Objets irréguliers affectant l'ACC

L'ACC peut avoir des difficultés à détecter les objets suivants :

- Les véhicules devant le vôtre, dont l'aspect est bas, petit ou irrégulier
- Un camion vide ou une remorque sans chargement dans le plateau de chargement
- Les véhicules dont le chargement dépasse à l'arrière
- Les véhicules de forme non standard, tels que le transport de véhicules, les véhicules avec un side-car ou les calèches
- Les véhicules qui sont bas par rapport à la route
- Les objets proches de l'avant de votre véhicule
- Les véhicules sur lesquels une lourde charge se trouve dans l'espace de chargement ou sur le siège arrière



Désengagement automatique de l'ACC

L'ACC se désengage automatiquement et le conducteur doit actionner manuellement les freins pour ralentir le véhicule si :

- Les capteurs sont bloqués.
- Le TCS ou le système StabiliTrak/ESC a été activé ou désactivé.
- Le système est défectueux.
- Un message s'affiche sur le CIB pour indiquer que l'ACC est temporairement indisponible.
- Le radar signale erronément un blocage lors de la conduite dans un désert ou dans une région éloignée sans autres véhicules ou objets sur les bas-côtés.

Le témoin ACC devient blanc lorsque la fonction ACC n'est plus active.

Dans certains cas, lorsque l'ACC est temporairement indisponible, le régulateur de vitesse automatique normal peut être utilisé. Se reporter à « Commutation entre l'ACC et le régulateur de vitesse automatique normal » dans cette section. Toujours tenir compte des conditions de circulation avant d'utiliser un régulateur de vitesse automatique.

Notification de reprise de l'ACC

L'ACC maintient un écart de suivi derrière un véhicule détecté et ralentit votre véhicule pour l'arrêter derrière ce véhicule.

Si le véhicule arrêté qui vous précède s'est éloigné et que l'ACC (régulateur de vitesse adaptatif) n'a pas repris, l'indicateur de véhicule précédent clignote pour vous rappeler de vérifier la circulation devant vous avant de continuer. En outre, les côtés droit et gauche du siège d'alerte de sécurité (selon l'équipement) émettent trois vibrations ou trois bips. Pour afficher les paramètres disponibles depuis l'écran d'infodivertissement, toucher Paramètres > Véhicule > Systèmes de détection de collision > Type d'alerte > Alerte Super Cruise Go.

Lorsque le véhicule qui précède s'éloigne, l'ACC reprend automatiquement si l'arrêt a été bref. Si nécessaire, appuyer sur +RES ou sur la pédale d'accélérateur pour reprendre l'ACC. Si le véhicule est arrêté pendant plus de deux minutes ou si la porte du conducteur est ouverte et que la ceinture de sécurité du conducteur n'est pas bouclée, l'ACC applique automatiquement le frein de stationnement électrique (EPB) pour retenir le véhicule. Le témoin d'état du frein de stationnement électrique s'allume. Se reporter à *Frein de stationnement électrique* ↪ 144. Pour relâcher l'EPB, appuyer sur la pédale d'accélérateur.

Un message d'avertissement au CIB peut s'afficher pour demander de passer en position de stationnement (P) avant de quitter le véhicule. Se reporter à *Messages du véhicule* ↪ 85.



Avertissement

Si l'ACC a arrêté le véhicule et si l'ACC s'est désengagé, a été désactivé ou annulé, le véhicule n'est plus maintenu à l'arrêt. Il peut se déplacer. Quand l'ACC maintient le véhicule à l'arrêt, être toujours prêt à freiner manuellement.

Avertissement

Quitter le véhicule sans l'avoir mis en position P (stationnement) peut être dangereux. Ne pas quitter le véhicule pendant qu'il est maintenu à l'arrêt par l'ACC. Toujours placer le véhicule en position de stationnement (P) et couper le contact avant de quitter le véhicule.

Neutralisation de l'ACC

En cas d'actionnement de la pédale d'accélérateur tandis que l'ACC est actif, le témoin ACC devient bleu dans le groupe d'instruments pour indiquer que le freinage ACC ne se produira pas. L'ACC reprend son fonctionnement quand la pédale d'accélérateur n'est pas actionnée.

Avertissement

L'ACC n'applique pas automatiquement les freins si votre pied repose sur la pédale d'accélérateur. Il y a un risque de collision avec le véhicule roulant devant vous.

Virages sur la route

Avertissement

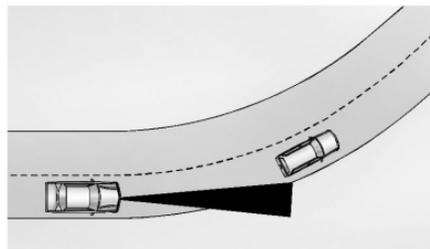
Dans les virages, l'ACC peut ne pas détecter un véhicule roulant sur la même voie. Vous pourriez être surpris si le véhicule accélère jusqu'à la vitesse réglée, en particulier lorsque vous conduisez sur une voie d'accès ou une voie de sortie. Ne pas utiliser l'ACC sur une voie d'accès ou une voie de sortie. Être toujours prêt à freiner si nécessaire.

Avertissement

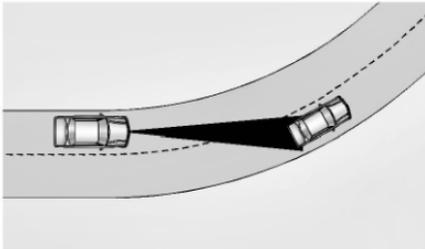
Dans les courbes, l'ACC peut réagir à un véhicule d'une autre file, ou ne pas avoir le temps de réagir à un véhicule dans votre file. Vous pourriez entrer en collision avec un véhicule devant de vous, ou perdre le contrôle de votre véhicule. Apporter une attention accrue dans les courbes et être prêt à freiner si nécessaire. Sélectionner une vitesse appropriée en conduisant dans des courbes.

L'ACC peut fonctionner différemment dans un virage prononcé. Il peut diminuer votre vitesse si le virage est trop serré.

L'ACC réduit automatiquement la vitesse de passage en courbe du véhicule et peut augmenter la vitesse en sortie courbe, mais ne dépasse en aucun cas la vitesse de consigne.



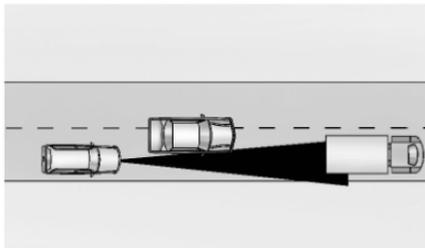
Lorsque vous suivez un véhicule et que vous entrez dans un virage, l'ACC pourrait ne pas détecter le véhicule roulant devant vous et accélérer jusqu'à la vitesse réglée. Dans ce cas, le témoin de véhicule devant n'apparaît pas.



L'ACC peut détecter un véhicule qui n'est pas sur votre file et appliquer les freins.

L'ACC peut occasionnellement émettre une alerte et/ou effectuer un freinage considéré inutile. Il peut réagir à des véhicules roulant sur d'autres voies ou des objets immobiles à l'entrée ou à la sortie d'un virage. Il s'agit d'une opération normale. Le véhicule n'exige aucun entretien.

Changements de file des autres véhicules



L'ACC ne détecte pas un véhicule roulant devant avant qu'il ne soit complètement entré sur votre voie. Un freinage manuel peut s'avérer nécessaire.

Objets ne se trouvant pas directement devant votre véhicule.

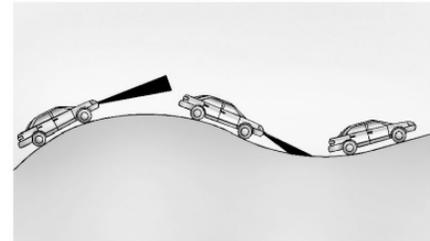
La détection d'objets devant le véhicule n'est pas possible si :

- Le véhicule ou l'objet devant n'est pas dans votre voie.
- Le véhicule devant est décalé, n'est pas au centre ou est décalé sur un côté de la voie.

Conduite dans des voies étroites

Les véhicules dans des voies de circulation adjacentes ou des objets sur les bas-côté peuvent ne pas être correctement détectés lorsqu'ils sont situés le long de la route.

Ne pas utiliser l'ACC en côte et en tractant une remorque



Ne pas utiliser l'ACC dans les pentes abruptes ou en tractant une remorque. L'ACC ne détectera pas un véhicule dans la voie en roulant sur une pente abrupte. Si les freins sont appliqués, l'ACC se désengage.

Désactiver l'ACC

Il existe trois façons de désengager l'ACC :

- Appuyer légèrement sur la pédale de frein.
- Appuyer sur .
- Appuyer sur .

Effacement de la mémoire du régulateur de vitesse

La vitesse de consigne de l'ACC est supprimée de la mémoire si  est enfoncé et lorsque le contact du véhicule est coupé.

Vitesse de consigne automatique

Selon l'équipement, la fonction de vitesse de consigne automatique utilise les limitations de vitesse détectées sur la route pour aider à régler la vitesse du véhicule lorsque l'ACC est engagé.

Il est possible d'activer ou de désactiver cette fonction dans les réglages du véhicule. Pour afficher les paramètres disponibles à partir de l'écran d'infodivertissement, toucher Paramètres > Véhicule > Systèmes de détection de collision.

La vitesse de consigne automatique reste activée ou désactivée jusqu'à ce qu'une autre sélection soit effectuée, même si le contact du véhicule est coupé et remis.

Lorsque l'ACC est engagé et que la vitesse de consigne automatique est activée, le véhicule :

- Utilise la limite de vitesse indiquée sur la route pour maintenir une vitesse de consigne du véhicule.

- Vous invite à accepter ou à refuser les changements de limite de vitesse, lorsqu'ils sont détectés.
- Modifie la vitesse de consigne de l'ACC pour se conformer à la limite de vitesse si elle est acceptée, lorsque vous y êtes invité.
- N'effectue aucun changement de la vitesse de consigne de l'ACC s'il est refusé, lorsque vous y êtes invité.
- Modifie la vitesse de consigne de l'ACC selon la nouvelle limite de vitesse si aucune action n'est entreprise après réception de l'invite.

Il est possible d'augmenter ou de diminuer la vitesse de consigne de l'ACC à tout moment à l'aide des boutons -SET ou +RES, selon une limite prédéfinie. La pédale d'accélérateur peut également être utilisée pour dépasser la vitesse de consigne.

La modification de l'augmentation ou de la diminution de la vitesse, appelée décalage, est enregistrée et appliquée lors du prochain changement de limite de vitesse. Il existe une valeur maximale autorisée prédéfinie de décalage au-delà de laquelle la vitesse de consigne ne peut être modifiée.

Le décalage n'est pas conservé si l'ACC est désactivé, si la vitesse de consigne automatique est désactivée et si le contact du véhicule est coupé.



Avertissement

Lors de l'utilisation la vitesse de consigne automatique avec l'ACC, la vitesse de consigne automatique n'est pas toujours mise à jour lorsque la limite de vitesse change. Le système ne règle pas non plus la vitesse du véhicule sur les limites de vitesse indiquées par des panneaux de signalisation supplémentaires, par exemple dans les zones de construction. Soyez toujours attentif à votre environnement et respectez les panneaux de limitation de vitesse.

Cette fonction ne fonctionne pas lorsque le régulateur de vitesse ordinaire est le mode de régulation de vitesse sélectionné.

Cette fonction peut ne pas détecter les panneaux de limitation de vitesse conditionnelle, par exemple à certaines heures ou en présence d'ouvriers.

Conditions météorologiques affectant l'ACC

Si la température intérieure est extrêmement élevée, le groupe d'instruments peut indiquer que l'ACC est temporairement indisponible. Ceci peut être dû à des conditions météorologiques extrêmement chaudes avec un ensoleillement direct sur la caméra avant. L'ACC revient en mode de fonctionnement normal une fois que la température de l'habitacle a diminué.

Des conditions associées à une faible visibilité, telles que du brouillard, de la pluie, de la neige ou des éclaboussures sur la route, peuvent limiter les performances de l'ACC. Des gouttes d'eau de pluie ou de neige qui restent sur le pare-brise peuvent également limiter la capacité de l'ACC à détecter des objets.



Avertissement

La visibilité de la caméra peut être limitée et le système ACC peut ne pas fonctionner correctement si le pare-brise n'est pas dégagé. Ne pas utiliser le système ACC s'il y a de l'humidité à l'intérieur du pare-brise ou si le lave-glace est utilisé par temps froid.

(Suite)

Avertissement (Suite)

Allumer le dégivreur avant et vérifier si le pare-brise est dégagé avant d'utiliser le système ACC. Avant de conduire, vérifier si l'essuie-glace est en état, le remplacer en cas d'usure.

Conditions d'éclairage affectant l'ACC

La caméra avant de l'ACC peut être affectée par de mauvaises conditions d'éclairage, et l'ACC peut avoir des performances limitées lorsque :

- En cas de changements de luminosité, comme en entrant ou en sortant d'un tunnel, d'un pont et d'un pont autoroutier.
- De faibles angles d'ensoleillement empêchent la caméra de détecter les objets, ou les objets sont plus difficiles à détecter dans la même voie de circulation.
- L'éclairage est faible le soir ou tôt le matin
- Dans le cas de plusieurs changements de luminosité ou d'ombres le long de la route.
- Dans un tunnel dont l'éclairage n'est pas allumé, ou dans un tunnel où un véhicule devant n'a pas ses feux arrière allumés.

- En présence d'une forte lumière provenant de la circulation en sens inverse à l'avant du véhicule, comme les feux de route des véhicules en sens inverse.

Installation d'accessoires et modifications du véhicule

Ne poser ni placer aucun objet autour de la zone de la caméra avant sur le pare-brise, ce qui pourrait obstruer la vue de la caméra avant.

Ne pas poser d'objets en surplomb au-dessus du véhicule qui pourraient obstruer la caméra avant, comme un canoë, un kayak ou d'autres objets qui peuvent être transportés sur un système de porte-bagages de toit.

Ne pas modifier le capot, les phares ou les phares antibrouillard, car cela pourrait limiter la capacité de la caméra à détecter un objet.

Nettoyage du système de détection

Le capteur de caméra sur le pare-brise derrière le rétroviseur peut être bloqué par la neige, la glace, la saleté, la boue ou des débris. Ces zones doivent être nettoyées pour un fonctionnement correct de l'ACC.

Les phares du véhicule peuvent devoir être nettoyés en raison de saletés, de neige ou de glace. Les objets mal éclairés peuvent être difficiles à détecter.

Si l'ACC ne fonctionne pas, le régulateur de vitesse automatique normal peut être disponible. Se reporter à « Commutation entre l'ACC et le régulateur de vitesse automatique normal » dans cette section. Toujours tenir compte des conditions de circulation avant d'utiliser un régulateur de vitesse automatique.

Pour les instructions de nettoyage, voir « Lavage du véhicule » sous *Entretien extérieur* ⇨ 270.

Systèmes avancés d'aide à la conduite

Ce véhicule peut être doté d'équipements travaillant conjointement pour contribuer à éviter des accidents ou à réduire les dégâts dus à des collisions pendant la conduite, une marche arrière et une manœuvre de stationnement. Lire cette section avant d'utiliser ces systèmes.



Avertissement

Ne pas s'appuyer complètement sur les systèmes d'assistance au conducteur. Ils ne remplacent pas l'attention du conducteur et une conduite sûre. Vous pourriez ne pas entendre ou ressentir les avertissements émis par ces systèmes. Un manque d'attention pendant la conduite peut provoquer des blessures, la mort ou des dommages sur le véhicule. Voir *Conduite défensive* ⇨ 125.

Dans certaines conditions, ces systèmes ne vont pas :

- Détecter des enfants, des piétons, des cyclistes ou des animaux.
- Détecter des véhicules ou des objets en dehors de la zone de surveillance du système.
- Fonctionner à toutes les vitesses du véhicule.
- Vous avertir ou vous laisser assez de temps pour éviter une collision.

(Suite)

Avertissement (Suite)

- Fonctionner dans des conditions de faible visibilité ou de mauvais temps.
- Fonctionner si le capteur de détection n'est pas nettoyé ou s'il est couvert de glace, de neige, de boue ou de saleté.
- Fonctionner si le capteur de détection est recouvert par, p. ex., un autocollant, un aimant, ou une plaque métallique.
- Fonctionner si la zone périphérique du capteur de détection est endommagée ou incorrectement réparée.

La conduite nécessite une attention complète et vous devez toujours être prêt à intervenir et à freiner et/ou braquer pour éviter une collision.

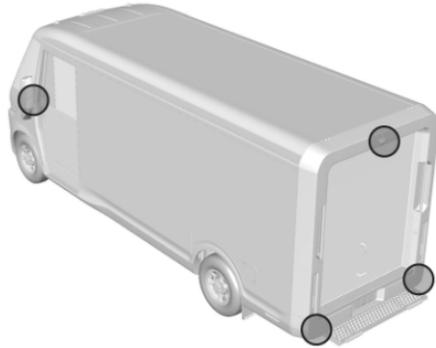
Alerte sonore ou siège d'alerte de sécurité

Certaines fonctions d'assistance au conducteur signale des obstacles au conducteur en bipant. Pour afficher les paramètres disponibles à partir de l'écran d'infodivertissement, toucher Paramètres > Véhicule > Confort et Commodité.

Avec le siège d'alerte de sécurité, l'assise du siège du conducteur produit une impulsion vibrante au lieu du signal sonore. Pour afficher les paramètres disponibles à partir de l'écran d'infodivertissement, toucher Paramètres > Véhicule > Systèmes de détection de collision.

Nettoyage

Selon les options du véhicule, maintenir ces zones du véhicule propres pour assurer le meilleur rendement de la fonction d'assistance au conducteur. Des messages au centralisateur informatique de bord (CIB) peuvent s'afficher lorsque les systèmes sont indisponibles ou bloqués.



- Pare-chocs avant et arrière et la zone sous les pare-chocs
- Calandre et phares
- Objectif de caméra avant dans la calandre ou près de l'emblème avant
- Panneaux latéraux avant et latéraux arrière
- Extérieur du pare-brise devant le rétroviseur
- Objectif de caméra latérale sur le bas des rétroviseurs extérieurs
- Pare-chocs de coin latéral arrière
- Caméra de vision arrière dans la poignée du hayon

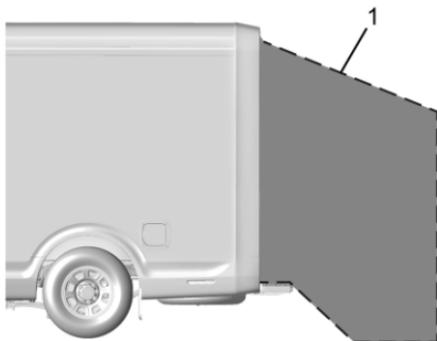
- Rétroviseur à caméra arrière et caméra d'espace de chargement dans le feu stop central surélevé

Radiofréquence

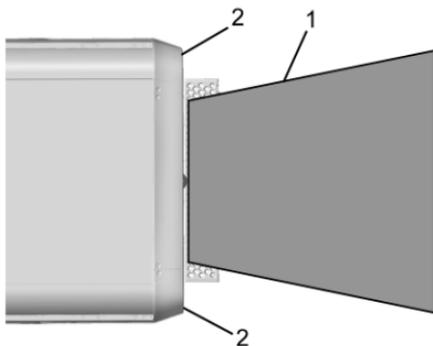
Ce véhicule peut être équipé de systèmes d'aide à la conduite faisant appel à des dispositifs de radiofréquence. Se reporter à *Fréquences radio : déclaration* ⇨ 291.

Caméra à vision arrière

Lors de la sélection de la marche arrière (R), la caméra de vision arrière (RVC) affiche une image de la zone située derrière le véhicule, dans l'affichage d'infodivertissement. L'écran précédent s'affiche lorsque le véhicule sort de la marche arrière (R) après un court délai. Pour retourner plus rapidement à l'écran précédent, appuyer sur le Home (accueil) ou Back (retour) du système infodivertissement, sélectionner la position de stationnement (P) ou atteindre une vitesse de véhicule d'environ 12 km/h (8 mph) en position D (conduite).



1. Vue affichée par la caméra



1. Vue affichée par la caméra
2. Coins du pare-choc arrière

Les images affichées peuvent être plus éloignées ou plus proches qu'en apparence. La zone affichée est limitée et les objets qui se trouvent près des coins du pare-chocs ou sous le pare-chocs n'apparaissent pas à l'écran.

Un triangle d'avertissement peut apparaître sur l'affichage d'infodivertissement pour indiquer que l'assistance au stationnement arrière (RPA) ou l'alerte de circulation transversale arrière (RCTA) a détecté un objet. Ce triangle passe de l'orange au rouge et s'agrandit au fur et à mesure que l'objet se rapproche.



Avertissement

La ou les caméras ne captent pas les enfants, les piétons, les cyclistes, la circulation transversale, les animaux et tous les objets situés hors de leur champ de vision, sous le pare-chocs ou sous le véhicule. Les distances indiquées peuvent être différentes des distances réelles. Ne pas conduire ou stationner le véhicule en utilisant uniquement cette ou ces caméras. Toujours vérifier derrière le véhicule et autour avant de conduire. Ne pas prendre

(Suite)

Avertissement (Suite)

les précautions appropriées peut causer des blessures pouvant être mortelles ou endommager le véhicule.

Système de vision périphérique

S'il est présent, le système de vision panoramique peut afficher différentes vues autour du véhicule dans l'écran d'infodivertissement.

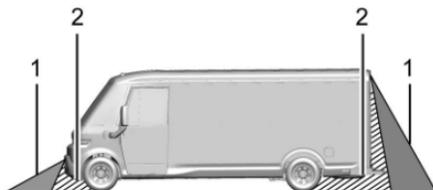


Avertissement

Les caméras Surround Vision présentent des angles morts et n'affichent pas tous les objets proches des coins du véhicule. Les rétroviseurs extérieurs rabattables qui sont hors de leur position peuvent ne pas afficher correctement la vue environnante. Toujours vérifier autour du véhicule pour se garer ou reculer.

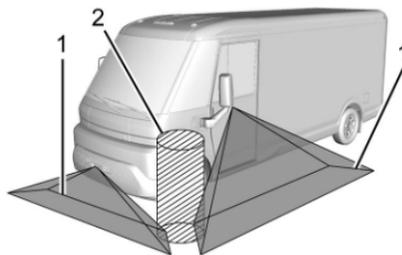
Avertissement

La ou les caméras ne captent pas les enfants, les piétons, les cyclistes, la circulation transversale, les animaux et tous les objets situés hors de leur champ de vision, sous le pare-chocs ou sous le véhicule. Les distances indiquées peuvent être différentes des distances réelles. Ne pas conduire ou stationner le véhicule en utilisant uniquement cette ou ces caméras. Toujours vérifier derrière le véhicule et autour avant de conduire. Ne pas prendre les précautions appropriées peut causer des blessures pouvant être mortelles ou endommager le véhicule.



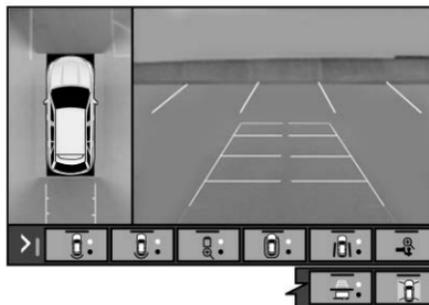
1. Vues affichées par les caméras de vision panoramique

2. Zone non montrée



1. Vues affichées par les caméras de vision panoramique
2. Zone non montrée

Vues de la caméra



Toucher les boutons de la vue de caméra sur l'écran d'infodivertissement pour accéder à chaque vue (selon l'équipement) : Certaines vues peuvent s'afficher automatiquement ou se commuter en fonction du mouvement du véhicule ou des fonctions de sécurité supplémentaires. Pour des vues utilisant un bouton partagé, le bouton d'activation de la vue peut être enfoncé plusieurs fois pour basculer entre elles :

Vue standard avant/arrière : Affiche une image de la zone située à l'avant ou à l'arrière du véhicule. Pour sélectionner, toucher Vue standard avant/arrière sur l'écran d'infodivertissement lorsqu'une vue de la caméra est active. Quand le guidage d'attelage est sélectionné, la vue standard arrière reste visible dans tous les rapports, sinon la vue bascule entre la vue standard avant et la vue standard arrière selon le rapport engagé.

Selon l'équipement, la vue standard avant s'affiche également lorsque le système d'assistance au stationnement détecte un objet devant le véhicule. Pour accéder à la vue arrière standard, sélectionner CAMÉRA sur l'écran d'infodivertissement et sélectionner

Vue arrière standard. La vue peut être fermée en sélectionnant X, Accueil ou Retour sur l'écran d'infodivertissement.

Vue haut/bas avant/arrière : Affiche une vue de dessus avant ou arrière du véhicule. Pour visualiser, sélectionner Front/Rear Top-Down View (vue avant/arrière haut-bas) sur l'écran d'infodivertissement lorsque l'application caméra est active.

Vue latérale avant/arrière : Affiche une vue des objets à proximité des côtés avant ou arrière du véhicule. Pour la sélectionner, toucher Vue latérale avant/arrière sur l'écran Infodivertissement lorsqu'une vue de la caméra est active. Les superpositions de l'assistance au stationnement et de l'alerte de circulation transversale arrière (RCTA) ne sont pas disponibles lorsque la vue latérale avant/arrière est active.

Lignes de guidage : Les lignes de guidage sont disponibles en vue standard avant/arrière, la vue de haut en bas avant/arrière et la vue périphérique lorsque les lignes de guidage sont sélectionnées. Les lignes de guidage standard indiquent la trajectoire actuelle et prévue du véhicule.

Vue panoramique : Toucher l'icône Vue panoramique pour activer ou désactiver la vue. Affiche une image de la zone entourant le véhicule à vue d'oiseau. La vue panoramique s'affiche à côté de la vue actuellement sélectionnée.

Vues activées par les clignotants

Affiche une vue arrière du côté gauche ou droit du véhicule. Les vues sont fournies en fonction de l'activation du clignotant, la vue du côté droit étant affichée lorsque le clignotant droit est activé et la vue du côté gauche étant affichée lorsque le clignotant gauche est activé. Cette fonction peut être activée ou désactivée. Pour afficher les paramètres disponibles à partir de l'écran d'infodivertissement, toucher Paramètres > Véhicule > Vue de clignotant activé. La vue peut être fermée tôt en sélectionnant X, Accueil ou Retour sur l'écran d'infodivertissement.

Assistant stationnement

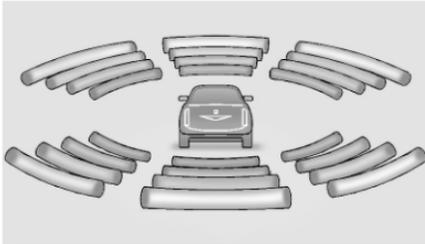
Avec l'assistance au stationnement avant et arrière (FPA et RPA), lorsque le véhicule se déplace à une vitesse inférieure à 8 km/h (5 mph), les capteurs situés sur les pare-chocs peuvent détecter des objets jusqu'à 1,2 m (4 pi) devant et 1,8 m (6 pi) derrière le véhicule dans

une zone située à 25 cm (10 po) du sol et sous le niveau du pare-chocs. Ces distances de détection peuvent être plus courtes par temps plus chaud ou humide. Des capteurs obstrués ne détecteront pas les objets et peuvent également occasionner de fausses détections. Garder les capteurs exempts de boue, saletés, neige, glace et neige fondante ; et nettoyer les capteurs après un lavage de la voiture par des températures glaciales.



Avertissement

Le système d'assistance au stationnement ne détecte pas des enfants, des piétons, des cyclistes, des animaux ou des objets situés sous le pare-chocs ou trop près ou trop loin du véhicule. Il n'est pas disponible à des vitesses supérieures à 8 km/h (5 mi/h). Afin d'éviter tout risque de blessure, mort ou dégâts sur le véhicule, même avec l'assistance au stationnement, toujours vérifier la zone autour du véhicule et observer tous les rétroviseurs avant d'avancer ou de reculer.



Le groupe d'instruments peut être équipé d'un affichage d'assistance au stationnement avec des barres qui indiquent la distance vers l'objet et l'information relative à son emplacement dans le cas d'un système d'assistance au stationnement avant et arrière. Plus l'objet se rapproche, plus de barres apparaissent et changent de couleur, en passant du jaune à l'ambre et au rouge.

Lorsqu'un objet est détecté la première fois à l'arrière, un bip provenant de l'arrière ou des deux côtés du système de siège avec alerte de sécurité retentit deux fois. Lorsqu'un objet est très proche (<0,4 m (1,5 pi) de l'arrière du véhicule, ou <0,3 m (1 pi) à l'avant du véhicule), un bip continu venant de l'arrière ou de l'avant selon l'emplacement de l'objet retentissent, ou les deux côtés du siège avec alerte de sécurité émettent cinq vibrations. Les bips pour FPA sont plus aigus que pour RPA.

Activation et désactivation des fonctions



Appuyer sur **P** sur le tableau de bord, à gauche du volant, pour activer ou désactiver l'assistance au stationnement avant et arrière. Le témoin à côté du bouton s'allume quand les fonctions sont activées et s'éteint quand elles sont désactivées.

L'assistance au stationnement avant et arrière peut être activée ou désactivée. Pour afficher les paramètres disponibles à partir de l'écran d'infodivertissement, toucher Paramètres > Véhicule > Systèmes de détection de collision. Si l'assistance au stationnement est désactivée dans le menu de personnalisation du véhicule, la touche d'assistance au stationnement est désactivée. Pour réactiver l'assistance au stationnement, sélectionner On (marche) dans les réglages du véhicule.

Les symboles RPA peuvent être activés ou désactivés. Pour afficher les paramètres disponibles à partir de l'écran

d'infodivertissement, toucher Paramètres > Véhicule > Systèmes de collision/détection > Symboles de caméra arrière d'assistance au stationnement.

Freinage automatique en marche arrière (RAB)

Avertissement de marche arrière et RAB (freins d'alerte prêts)

Si équipé et si activé, lorsque la marche arrière (R) est engagée, l'avertissement de recul avertit de la présence d'obstacles à l'arrière du véhicule à des vitesses supérieures à 8 km/h (5 mi/h) et le système RAB peut automatiquement freiner vigoureusement à des vitesses comprises entre 1 et 32 km/h (0,5 et 20 mi/h).

Le système d'avertissement de recul bipe une fois de l'arrière la première fois qu'un objet est détecté ou vibre deux fois des deux côtés du siège d'alerte de sécurité. Quand le système détecte une collision potentielle, des bips sont émis de l'arrière ou le siège d'alerte de sécurité vibre cinq fois. Il peut aussi se produire une application brève et nette des freins.

 **Avertissement**

Le système d'avertissement de recul ne fonctionne qu'à des vitesses supérieures à 8 km/h (5 mi/h). Il ne détecte pas des enfants, des piétons, des cyclistes, des animaux ou des objets situés sous le pare-chocs ou trop près ou trop loin du véhicule. Dans certains cas, par exemple à vitesse assez élevée, le système peut ne pas avoir assez de temps pour appliquer les freins. Afin d'éviter tout risque de blessure, mort ou dégâts sur le véhicule, même avec le système d'avertissement de recul, toujours vérifier la zone autour du véhicule et observer tous les rétroviseurs avant de reculer.

Lorsque le véhicule est en position R (marche arrière), si le système détecte que le véhicule recule trop rapidement pour éviter une collision avec un objet détecté derrière le véhicule sur votre parcours, il peut freiner automatiquement et s'arrêter brusquement pour éviter ou réduire les dommages causés par une collision en marche arrière.

 **Avertissement**

Le RAB (freinage automatique arrière) ne peut pas éviter toutes les sortes de collisions en marche arrière. Ne pas attendre que le freinage automatique s'applique. Ce système n'est pas destiné à remplacer le freinage exercé par le conducteur et ne fonctionne qu'en marche arrière (R) quand un objet est détecté directement derrière le véhicule. Il peut ne pas freiner ou s'arrêter à temps pour éviter une collision. Il ne freinera pas pour des objets quand le véhicule se déplace à de très petites vitesses. Il ne détecte pas les enfants, les piétons, les cyclistes, les animaux ou les objets sous le pare-chocs ou qui sont trop près ou trop loin du véhicule. Afin d'éviter des blessures, la mort ou des dégâts au véhicule, même avec le RAB, contrôler toujours la zone autour du véhicule avant et pendant la marche arrière.

Le fait d'appuyer sur la pédale de frein après l'arrêt du véhicule libère le RAB. Si la pédale de frein n'est pas enfoncée rapidement après l'arrêt, le frein de stationnement électrique (EPB) peut se déclencher. Quand votre sécurité

est assurée, appuyer fermement sur la pédale d'accélérateur à tout moment pour neutraliser le RAB.

 **Avertissement**

Il peut arriver qu'un freinage automatique inattendu ou non souhaité se produise. Dans ce cas, appuyer sur la pédale de frein ou appuyer fermement sur la pédale d'accélérateur pour relâcher les freins du système RAB. Avant de relâcher les freins, vérifier la RVC et vérifier la zone alentour avant de continuer en toute sécurité.

Des freinages inattendus sont possibles avec un accessoire installé de manière statique, comme un porte-vélos ou un porte-bagages monté sur l'attelage.

Alerte de piéton arrière

Selon l'équipement et dans certaines conditions, cette fonction peut fournir des alertes en cas de présence d'un piéton se trouvant à portée du système directement derrière le véhicule. Cette fonction ne fonctionne qu'en marche arrière (R) à une vitesse inférieure à 12 km/h (8 mi/h), et détecte

des piétons jusqu'à 8 m (26 pi) durant la conduite de jour. Durant la conduite de nuit, les performances de la fonction sont très limitées.



Témoin d'alerte de détection de piéton à l'arrière

Lorsqu'un piéton est détecté dans le rayon d'action du système directement derrière le véhicule, ce symbole clignote en orange sur l'écran d'infodivertissement, et cinq bips sont émis à l'arrière ou, si le véhicule en est équipé, deux bips sont émis des deux côtés du siège conducteur. Lorsqu'un piéton est détecté à proximité du véhicule, ce symbole clignote en rouge sur l'écran d'infodivertissement, accompagné de dix bips émis à l'arrière ou, si le véhicule en est équipé, de sept bips émis des deux côtés du siège conducteur.



Avertissement

L'alerte de présence de piéton à l'arrière ne freine pas automatiquement le véhicule. Il ne fournit pas non plus d'alerte sauf s'il détecte un piéton, et il peut ne pas détecter tous les piétons si :

- Le piéton ne se trouve pas directement derrière le véhicule, complètement visible pour la caméra de vision arrière (TVS), ou s'il n'est pas debout.
- Le piéton fait partie d'un groupe.
- Le piéton est un enfant.
- La visibilité est médiocre : conditions nocturnes, brouillard, pluie ou neige.
- La RVC est obstruée par des saletés, de la neige ou de la glace.
- La RVC, les feux arrière ou les feux de recul ne sont pas propres ou ne fonctionnent pas bien.
- Le véhicule n'est pas en marche arrière (R).

(Suite)

Avertissement (Suite)

Afin d'éviter les blessures, voire la mort, vérifier toujours la présence éventuelle de piétons autour du véhicule avant de reculer. Être prêt à réagir et à appliquer les freins. Voir *Conduite défensive* ↪ 125. Garder la RVC, les feux arrière et les feux de recul propres et en bon état.

L'alerte de présence de piéton à l'arrière peut être réglée sur Désactivé ou Alerte. Pour afficher les paramètres disponibles à partir de l'écran d'infodivertissement, toucher Paramètres > Véhicule > Systèmes de détection de collision.

Selon l'équipement, des alertes peuvent être paramétrées pour émettre des bips ou des impulsions de siège. Pour afficher les paramètres disponibles à partir de l'écran d'infodivertissement, toucher Paramètres > Véhicule > Systèmes de détection de collision > Type d'alerte.

Système d'alerte de circulation transversale arrière (RCTA)

Selon l'équipement, lorsque le véhicule est en marche arrière (R), le RTCA montre sur l'écran d'infodivertissement un triangle d'avertissement rouge avec une flèche tournée vers la gauche ou vers la droite pour signaler un trafic venant de la gauche ou de la droite. Ce système détecte jusqu'à 20 m (65 pi) des objets venant de la gauche ou de la droite du véhicule. Quand un objet est détecté, il se produit soit trois bips à gauche ou à droite ou trois vibrations d'alerte de sécurité du siège du côté droit ou du côté gauche, selon la direction du véhicule détecté.

Freinage en circulation transversale arrière (RCTB)

Si le véhicule en est équipé, le RCTB affiche un triangle d'avertissement rouge avec une flèche pointant vers la gauche ou la droite sur l'écran d'infodivertissement pour avertir de la circulation venant de la gauche ou de la droite. Le système détecte jusqu'à 20 m (65 pi) des objets venant de la gauche ou de la droite du véhicule. Lorsqu'un objet est détecté, trois bips retentissent à gauche ou à droite, selon la

direction du véhicule détecté. Le système RCTB arrête complètement le véhicule si une collision est imminente.

Activation et désactivation de fonction

Pour afficher les paramètres disponibles à partir de l'écran d'infodivertissement, toucher Paramètres > Véhicule > Systèmes de détection de collision.

Systèmes d'assistance pour la conduite

Si le véhicule en est équipé, lorsqu'il roule en marche avant, l'alerte de collision avant (FCA), l'alerte de franchissement de ligne (LDW), l'assistance au maintien dans la voie (LKA), l'assistance au maintien dans la zone aveugle (BZSA), l'alerte de changement de voie (LCA), le freinage automatique d'urgence (AEB) et/ou le système de freinage avant pour piétons (FPB) peuvent contribuer à éviter une collision ou à en réduire les dommages.

Système d'alerte de collision avant



Avertissement

Le système d'alerte de collision (FCA) est un système d'alerte et n'applique pas les freins. Lorsque le véhicule approche trop rapidement un autre véhicule se déplaçant plus lentement ou immobilisé devant, ou lorsqu'il suit de trop près un autre véhicule, le système d'alerte de collision (FCA) peut ne pas fournir suffisamment de temps pour éviter une collision. Il peut aussi ne fournir aucun avertissement. Le système d'alerte de collision ne signale les piétons, les animaux, les panneaux, les garde-fou, les ponts, les barils de construction ou tout autre objet. Il faut être prêt à réagir et appliquer les freins. Voir *Conduite défensive* ⇨ 125.

Selon l'équipement, le système FCA (alerte de collision frontale) peut prévenir ou réduire les dommages provoqués par des chocs frontaux. En approchant trop rapidement d'un véhicule qui précède, FCA (alerte de collision avant) émet une alerte rouge clignotante sur le

pare-brise et émet des bips ou des impulsions rapides sur le siège du conducteur. FCA allume également une alerte visuelle orange si l'on suit un autre véhicule de trop près.

La fonction FCA détecte les véhicules sur une distance d'environ 60 m (197 pi) et fonctionne à des vitesses supérieures à 8 km/h (5 mph). Si le véhicule est équipé du régulateur de vitesse adaptatif (ACC), il peut détecter des véhicules à des distances d'environ 110 m (360 pi) et fonctionne à toutes les vitesses. Se reporter à *Régulateur de vitesse à commande adaptative (Avancé)* ➔ 150.

La fonction FCA peut être désactivée par la personnalisation du véhicule. Pour afficher les paramètres disponibles à partir de l'écran d'infodivertissement, toucher Paramètres > Véhicule > Systèmes de détection de collision.

Détection du véhicule devant vous



Avertissement

Le FCA ne fournit pas d'alerte pour éviter une collision s'il ne détecte pas un véhicule. Il peut ne pas détecter un véhicule roulant

(Suite)

Avertissement (Suite)

devant le le capteur FCA est masqué par de la saleté, de la neige, de la glace ou si le pare-brise est endommagé. Il peut ne pas détecter un véhicule sur les routes en pente ou sinueuses ou dans des conditions de visibilité limitée telles que brouillard, pluie ou neige ou si les phares ou le pare-brise ne sont pas propres ou en bon état. Garder le pare-brise, les phares et les capteurs FCA propres et en bon état.



Les avertissements du FCA n'apparaissent pas si le système FCA ne détecte pas de véhicule roulant devant. Quand un véhicule est détecté, l'indicateur de véhicule devant apparaît en vert. Il se peut que les véhicules ne soient pas détectés dans les virages, sur les rampes de sortie d'autoroute ou sur les collines, en raison d'une mauvaise visibilité, ou si le véhicule qui précède est partiellement bloqué par des

piétons ou d'autres objets. Le FCA ne détectera pas un autre véhicule devant lui avant qu'il ne soit complètement dans la voie de circulation.

Alerte de collision



Lorsque votre véhicule s'approche trop rapidement d'un autre véhicule détecté, l'affichage FCA rouge clignote sur le pare-brise. De même, huit alertes sonores aiguës retentissent rapidement à partir de l'avant, ou les deux côtés du siège à alerte de sécurité vibrent à cinq reprises. Lorsque cette alerte collision est déclenchée, le système de freinage peut préparer le freinage du conducteur afin qu'il intervienne plus rapidement, ce qui peut provoquer une brève et légère décélération. Continuez à appliquer la pédale de frein si nécessaire.

Alerte de talonnage



L'indicateur de véhicule devant s'affiche en orange quand vous suivez un véhicule de trop près.

Sélectionner le minutage de l'alerte



La commande d'alerte de collision est sur le volant de direction. Appuyer sur  pour régler le minutage du FCA sur Far (loin), Medium (moyen) ou Near (proche). La première pression sur le bouton indique le réglage actuel sur le CIB. Des pressions supplémentaires sur le bouton modifieront ce réglage. Le réglage choisi demeurera le même jusqu'à ce qu'il soit changé et affectera le minutage des fonctions d'alerte de collision et d'alerte de talonnage. La

minuterie de ces deux alertes variera selon la vitesse du véhicule. Plus la vitesse du véhicule est rapide, plus l'alerte se fera tôt. Considérer les conditions de circulation et les conditions météorologiques lors de la sélection de la minuterie de l'alerte. La plage de minuterie d'alerte sélectionnables peut ne pas être appropriée pour tous les conducteurs et toutes les conditions de conduite.

Si votre véhicule est équipé du régulateur de vitesse adaptatif (ACC), le changement du paramétrage de temporisation FCA modifie automatiquement le réglage suivant l'écart (lointain, moyen ou proche).

Indicateur de distance de suivi

Si le véhicule en est équipé, la distance de suivi d'un véhicule en mouvement qui se trouve à l'avant est indiquée en secondes sur le centralisateur informatique de bord (CIB). Se reporter à *Centre informatique de bord (CIB)*  82. La distance temporelle minimale de suivi est de 0,5 seconde. Dans l'absence de véhicule détecté à l'avant ou si le véhicule à l'avant est trop éloigné, des tirets s'affichent.

Alertes inutiles

Le système d'alerte de collision (FCA) peut émettre des alertes inutiles en présence de véhicules effectuant un virage, de véhicules sur d'autres voies, d'objets qui ne sont pas des véhicules et d'ombres. Ces alertes sont normales et le véhicule n'a pas besoin d'être réparé.

Nettoyage du système

Si le système FCA semble ne pas fonctionner correctement, ceci peut corriger le problème :

- Nettoyer l'extérieur du pare-brise devant le rétroviseur.
- Nettoyer tout l'avant du véhicule.
- Nettoyer les phares.

Freinage automatique d'urgence (AEB)

Le système AEB (freinage automatique d'urgence) peut contribuer à éviter ou à réduire les dommages causés par les collisions frontales. L'AEB comprend également l'assistance au freinage intelligent (IBA). Lorsque le système détecte un véhicule qui se trouve devant vous et qui se déplace

dans la même direction que celle où vous êtes sur le point d'entrer en collision, il peut donner un coup de pouce au freinage ou freiner automatiquement le véhicule. Cela peut aider à éviter ou à réduire la gravité des accidents lors de la conduite en marche avant. Selon la situation, le véhicule peut automatiquement freiner modérément ou fortement. Toujours porter la ceinture de sécurité et vérifier si tous les passagers sont correctement attachés. Ce freinage d'urgence automatique ne peut se produire que si un véhicule est détecté. Ceci est indiqué par le témoin FCA d'un véhicule devant qui s'allume. Se reporter à *Système d'alerte de collision avant* ⇨ 170.

Le système fonctionne lors de la conduite avec un rapport de marche avant engagé à une vitesse comprise entre 8 km/h (5 mph) et 135 km/h (84 mph) ou sur les véhicules avec régulateur de vitesse adaptatif (ACC) au-dessus de 4 km/h (2 mph). Il peut détecter les véhicules jusqu'à environ 60 m (197 pi).



Avertissement

L'AEB est une fonction d'urgence de préparation aux collisions qui n'est pas conçue pour éviter les accidents. Ne pas se fier à l'AEB pour freiner le véhicule. L'AEB ne freine pas hors de sa plage de vitesses de fonctionnement et ne réagit qu'aux véhicules détectés.

L'AEB ne peut pas :

- Détecter un véhicule roulant devant sur des routes sinueuses ou en pente.
- Détecter tous les véhicules, notamment ceux avec une remorque, des tracteurs, des véhicules boueux, etc.
- Détecter un véhicule lorsque les intempéries réduisent la visibilité, comme dans le brouillard, sous la pluie ou sous la neige.
- Détecter un véhicule devant s'il est partiellement bloqué par des piétons ou d'autres objets.

La conduite nécessite une attention complète et vous devez toujours être prêt à intervenir et à freiner et/ou braquer pour éviter une collision.

L'AEB peut ralentir le véhicule jusqu'à l'arrêt complet pour tenter d'éviter une collision potentielle. Si c'est le cas, l'AEB peut enclencher le frein de stationnement électrique (EPB) pour maintenir le véhicule à l'arrêt. Relâcher l'EPB ou enfoncer fermement la pédale d'accélérateur.



Avertissement

L'AEB peut automatiquement freiner le véhicule de manière brusque dans des situations inattendues et non souhaitées. Il peut réagir face à un véhicule qui tourne devant vous, des garde-fou, des panneaux de signalisation et d'autres objets immobiles. Pour neutraliser l'AEB, appuyer fermement sur la pédale d'accélérateur, si votre sécurité est assurée.

Assistance au freinage intelligente (IBA)

L'IBA peut s'activer quand la pédale de frein est actionnée rapidement en apportant un surplus de puissance au freinage, en fonction de la vitesse d'approche et de la distance avec un véhicule qui roule devant vous.

Il est normal de ressentir de légères pulsations de la pédale de frein ou un mouvement de la pédale à ce moment-là et il ne faut pas

cesser d'appuyer sur la pédale de frein, selon les besoins. L'IBA se désengage automatiquement uniquement lorsque la pédale de frein est relâchée.

Avertissement

L'IBA peut accroître le freinage dans des situations où cela peut ne pas être nécessaire. Vous pourriez bloquer le flux de circulation. Dans ce cas, retirer le pied de la pédale de frein puis réappuyer sur le frein en fonction des besoins.

L'AEB et l'IBA peuvent être désactivés. Pour afficher les paramètres disponibles à partir de l'écran d'infodivertissement, toucher Paramètres > Véhicule > Systèmes de détection de collision.

Avertissement

En utilisant l'AEB ou l'IBA en tractant une remorque, vous risquez la perte de contrôle du véhicule et une collision. Désactiver le système ou le régler sur Alert (alerte) pendant la traction d'une remorque.

Un message signalant l'indisponibilité du système peut s'afficher si :

- L'avant du véhicule ou le pare-brise n'est pas propre.
- Une forte pluie ou de la neige perturbe le système de détection d'objets.
- Le système StabiliTrak/Contrôle électronique de la stabilité (ESC) est défaillant.

Un entretien du système AEB n'est pas nécessaire.

Système de freinage en présence de piéton à l'avant (FPB)

Si le véhicule en est équipé, le système FPB (freinage frontal des piétons) peut contribuer à éviter ou à réduire les dommages causés par les collisions frontales avec des piétons proches lors de la conduite en marche avant. Le FPB affiche un indicateur ambre, , lorsqu'un piéton proche est détecté devant. Lorsqu'un piéton est détecté et s'approche trop rapidement, le FPB émet une alerte rouge clignotante sur le pare-brise et émet des bip s ou des impulsions rapides sur le siège du conducteur. Le FPB peut donner un coup de

pouce au freinage ou freiner automatiquement le véhicule. Toujours porter la ceinture de sécurité et vérifier si tous les passagers sont correctement attachés. Ce système comprend l'assistance au freinage intelligent (IBA), et le système de freinage d'urgence automatique (AEB) peut également réagir aux piétons. Se reporter à *Freinage automatique d'urgence (AEB)* ⇨ 172.

Le système FPB peut détecter et alerter pour des piétons en roulant vers l'avant à des vitesses comprises entre 8 km/h (5 mph) et 80 km/h (50 mph). Pendant la journée, le système détecte les piétons jusqu'à une distance d'environ 40 m (131 pi). Pendant la nuit, le rendement du système est très limité.

Avertissement

Le système FPB ne fournit pas d'alerte ou de freinage automatique du véhicule s'il ne détecte pas de piéton. Le système FPB peut ne pas détecter des piétons, y compris les enfants :

(Suite)

Avertissement (Suite)

- Lorsque le piéton n'est pas directement à l'avant, complètement visible ou n'est pas redressé ou quand il fait partie d'un groupe.
- Suite à une visibilité médiocre, incluant l'obscurité, le brouillard, la pluie ou la neige.
- Si le capteur FPB est bloqué par la saleté, la neige ou la glace.
- Si les phares ou le pare-brise ne sont pas nettoyés ou en bon état.

Rester prêt à agir et à appliquer les freins. Pour plus d'information, se reporter à *Conduite défensive* ⇨ 125. Maintenir le pare-brise, les phares et le capteur FPB propres et en état.

La fonction FPB peut occuper les positions d'arrêt, d'alerte ou d'alerte et frein selon la personnalisation du véhicule. Pour afficher les paramètres disponibles à partir de l'écran d'infodivertissement, toucher Paramètres > Véhicule > Systèmes de détection de collision.

Détection de piéton à l'avant



Les alertes et le freinage automatique FPB ne fonctionnent que si le système FPB détecte un piéton. Lorsqu'un piéton susceptible d'entrer dans la trajectoire du véhicule est détecté, le témoin de piéton à l'avant s'affiche en orange.

Alerte de piéton à l'avant



Lorsque le véhicule s'approche trop rapidement d'un piéton détecté, l'affichage rouge du système FPB clignote sur le pare-brise. Huit alertes sonores aiguës retentissent rapidement à partir de l'avant, ou les deux côtés du siège à alerte de sécurité vibrent à cinq reprises. Lorsque cette alerte de piéton se déclenche,

le système de freinage anticipe le freinage du conducteur pour qu'il soit activé plus rapidement. Continuez à appliquer la pédale de frein si nécessaire. Il se peut que le régulateur de vitesse automatique soit désengagé lors du déclenchement de l'alerte pour les piétons.

Freinage automatique

Si le système FPB détecte le risque de heurter un piéton directement à l'avant et si les freins ne sont pas appliqués, le système FPB peut freiner automatiquement modérément ou brutalement. Cela peut contribuer à éviter certains accidents de piétons à très faible vitesse ou à réduire les blessures des piétons. Le FPB peut freiner automatiquement pour détecter les piétons entre 8 km/h (5 mph) et 80 km/h (50 mph). Les niveaux de freinage automatique peuvent être réduits dans certaines conditions, telles que des vitesses plus élevées.

Le FPB peut ralentir le véhicule jusqu'à l'arrêt complet pour tenter d'éviter une collision potentielle avec un piéton. Dans ce cas, le freinage automatique peut engager le frein électrique de stationnement (EPB) pour maintenir le véhicule à l'arrêt. Relâcher l'EPB.

Une pression ferme sur la pédale d'accélérateur libère également le freinage automatique et l'EPB.



Avertissement

Le système FPB peut alerter ou freiner automatiquement le véhicule brusquement dans des situations imprévues et non désirées. Il risque d'alerter ou de freiner par erreur pour des objets similaires de forme ou de taille à des piétons, incluant des ombres. Ceci est normal et le véhicule n'exige pas de réparation à ce sujet. Pour annuler le freinage automatique, appuyer fermement sur la pédale d'accélérateur si ceci est sans danger.

Le freinage automatique peut être désactivé à travers la personnalisation du véhicule. Pour afficher les paramètres disponibles à partir de l'écran d'infodivertissement, toucher Paramètres > Véhicule > Systèmes de collision/détection > Détection des piétons à l'avant.



Avertissement

En utilisant le système de freinage pour piéton à l'avant en tirant une remorque, vous risquez de perdre le contrôle du véhicule et de provoquer une collision. En tirant une remorque, placer le système en position d'alerte ou d'arrêt.

Nettoyage du système

Si le système FPB semble ne pas fonctionner correctement, un nettoyage de l'extérieur du pare-brise devant le rétroviseur peut résoudre le problème.

Avertissement d'angle mort (SBZA)

Selon l'équipement, le système d'avertissement d'angle mort (SBZA) est une aide au changement de voie qui aide le conducteur à éviter les accidents qui se produisent avec les véhicules qui se déplacent dans la zone d'angle mort latéral, ou dans les zones d'angle mort. Lorsque le véhicule est en marche avant, l'écran du rétroviseur gauche ou droit s'éclaire si un véhicule en mouvement est détecté dans l'angle mort. Si

malgré la détection d'un véhicule dans l'un des angles morts, vous activez le clignotant du côté du véhicule détecté, l'écran se met à clignoter pour vous avertir de ne pas changer de voie. Étant donné que ce système fait partie du système d'alerte de changement de voie (LCA), lire le chapitre entier au sujet de l'alerte de changement de voie avant d'utiliser cette fonction.

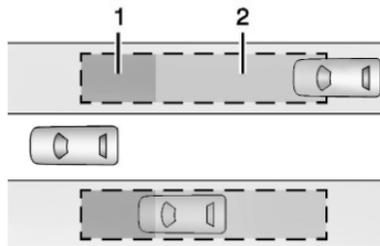
Alerte de changement de voie (LCA)

Selon l'équipement, le système LCA est une aide au changement de voie destinée à aider le conducteur à éviter un accident de changement de voie avec des véhicules se déplaçant qui se trouvent dans les angles morts ou avec des véhicules qui s'approchent rapidement de ces zones de l'arrière. L'afficheur d'avertissement LCA s'allume sur le rétroviseur extérieur correspondant et clignote si le clignotant est activé.

Avertissement

Le système LCA n'alerte pas le conducteur, de la présence de véhicules à l'extérieur des zones de détection du système, de piétons, de cyclistes ou d'animaux. Il ne peut pas délivrer des alertes lors de changement de voie, sous toutes les conditions de conduite. La prudence est de rigueur en changement de voie au risque de blessure, décès et dégâts au véhicule. Avant de changer de voie, toujours vérifier les rétroviseurs, regarder par dessus votre épaule et utiliser les feux de changement de direction.

Zone de détection du LCA



1. Zone de détection du SBZA
2. Zone de détection du LCA

Le capteur LCA couvre une zone d'environ une voie des deux côtés du véhicule, soit 3,5 m (11 pi). La hauteur de la zone depuis le sol est comprise entre environ 0,5 m (1,5 pi) et 2 m (6 pi). La zone d'alerte de l'avertissement d'angle mort (SBZA) commence environ au milieu du véhicule et en arrière sur 5 m (16 pi). Les conducteurs sont également avertis de la rapidité du véhicule en approche jusqu'à 30 m (98 pi) derrière le véhicule.

Fonctionnement du système

Le symbole du système LCA s'allume dans les rétroviseurs extérieurs lorsque le système détecte un véhicule se déplaçant dans la voie qui se trouve à côté de l'angle mort ou qui s'approchent rapidement de cette zone par derrière. Un symbole LCA indique qu'il pourrait être dangereux de changer de voie. Avant d'effectuer un changement de voie, vérifier l'écran LCA et les rétroviseurs, regarder par-dessus votre épaule et utiliser les clignotants.



Écran du rétroviseur gauche Écran du rétroviseur droit

Au démarrage du véhicule, les écrans LCA des deux rétroviseurs vont s'allumer un court instant de façon à confirmer le bon fonctionnement du système. Lorsqu'un rapport de marche avant est engagé sur le véhicule, l'écran du rétroviseur gauche ou droit s'éclaire si un véhicule se déplaçant est détecté dans la prochaine voie dans l'angle mort ou s'approche rapidement de la zone. Si le clignotant est activé dans la même direction qu'un véhicule détecté, cet écran se met à clignoter pour vous avertir de ne pas changer de voie.

Le LCA peut être désactivé via la personnalisation du véhicule. Lorsque la LCA est désactivée, la SBZA l'est aussi. Pour afficher les paramètres disponibles à partir de l'écran d'infodivertissement, toucher Paramètres > Véhicule > Systèmes de détection de

collision. Si le conducteur a désactivé le LCA, les affichages des rétroviseurs LCA ne s'allument pas.

Si le système semble ne pas fonctionner correctement

Le système LCA exige un peu de conduite pour que le système s'étalonne au rendement maximum. Cet étalonnage survient plus rapidement si le véhicule est conduit sur une autoroute rectiligne comportant des panneaux routiers et des objets sur le bord de la route (des rails de protection, des barrières). Pendant un trajet, le système LCA n'est pas opérationnel tant que le véhicule n'a pas d'abord atteint la vitesse de 24 km/h (15 mi/h).

L'écran LCA peut ne pas s'allumer en dépassant rapidement un véhicule, en présence d'un véhicule à l'arrêt, ou en tractant une remorque. Les zones de détection LCA vers l'arrière du côté du véhicule ne reculent pas lorsqu'une remorque est tractée. Rester prudent lors des changements de voie en tractant une remorque. Le LCA (aide au centrage de la voie) peut signaler la présence d'objets attachés au véhicule, tels qu'une remorque, une bicyclette ou un objet dépassant de chaque côté du véhicule. Les objets attachés peuvent interférer

avec la détection des véhicules. Il s'agit d'un fonctionnement normal du système ; le véhicule ne nécessite pas d'intervention.

Le LCA peut ne pas toujours signaler au conducteur les véhicules situés dans la voie suivante, en particulier par temps pluvieux ou en conduisant sur des virages serrés. Le système n'a pas besoin d'être réparé. Il peut s'allumer à cause de la présence de garde-fou, de panneaux de signalisation, d'arbres, de buissons et d'autres objets immobiles. Il s'agit d'un fonctionnement normal du système ; le véhicule ne nécessite pas d'intervention.

La fonction LCA ne peut fonctionner lorsque les capteurs LCA des coins gauche ou droit du pare-chocs arrière sont couverts de boue, de saleté, de neige, de glace ou de cambouis ou sous de fortes inverses. Pour les instructions de nettoyage, voir « Lavage du véhicule » sous *Entretien extérieur* ⇨ 270. Si le centralisateur informatique de bord affiche le message de système non disponible après avoir nettoyé les deux côtés du véhicule en direction des coins arrière, consulter votre concessionnaire.

Si les affichages du LCA ne s'allument pas quand des véhicules en mouvement se trouvent dans l'angle mort de côté ou qu'ils s'approchent rapidement de cette zone et

que le système est propre, le système peut nécessiter une réparation. Amener le véhicule chez votre concessionnaire.

Informations de fréquence radio

Se reporter à *Fréquences radio : déclaration* ⇨ 291.

Assistance au pilotage dans les zones aveugles (BZSA)

Si équipé, le système d'assistance à la direction dans la zone aveugle (BZSA) peut détecter une collision potentielle avec un véhicule en mouvement sur la voie prévue. Il donne un bref coup de volant urgent pour avertir de prendre des mesures pour éviter une collision.

Le BZSA fonctionne avec l'assistance au maintien dans la voie (LKA) et l'alerte de changement de voie (LCA). Le BZSA fonctionne lorsque le véhicule est en marche avant et uniquement lorsque les systèmes LKA et LCA sont activés et opérationnels. Se reporter à *Assistance au maintien de trajectoire (LKA)* ⇨ 181. Voir *Alerte de changement de voie (LCA)* ⇨ 176.

BZSA fournit une correction de la direction lorsque le véhicule est sur le point de quitter la voie de circulation actuelle, avec la possibilité d'une collision avec un véhicule sur la voie adjacente. Contrairement au LKA, la correction de la direction avec le BSZA se produit même si votre clignotant est activé dans la direction de la sortie de voie.

En plus de l'intervention de la direction BZSA, / \ passera à l'orange, six bips ou six impulsions du siège se produiront, si le véhicule est équipé du siège d'alerte de sécurité, et  ou  clignoteront sur le rétroviseur extérieur.



Avertissement

Ne pas compter sur l'assistance au pilotage en angle mort (BZSA) pour éviter les accidents. Ce système ne remplace pas l'attention du conducteur et une conduite prudente. Manquer de prudence en conduisant peut entraîner des dégâts au véhicule, des blessures ou la mort.

(Suite)

Avertissement (Suite)

- Les performances de BZSA peuvent être affectées par les conditions météorologiques et routières.
- BZSA ne fournit pas d'assistance de direction pour éviter un véhicule qui se trouve dans la même voie de circulation ou qui s'y est engagé.
- BZSA n'empêchera pas une remorque tractée de passer sur la voie adjacente. Toujours surveiller la position de la remorque pendant le remorquage pour s'assurer qu'elle se trouve dans la même voie que le véhicule. Le système BZSA n'est conçu que pour détecter si le véhicule franchit involontairement les lignes des voies détectées.

Assistance avec les panneaux de signalisation

Selon l'équipement, l'assistant de signalisation reconnaît les panneaux de signalisation désignés via la caméra avant située sur le tableau de bord et affiche la limite de vitesse détectée dans le centralisateur

informatique de bord (CIB) ou le groupe d'instruments. L'assistant de signalisation exige un abonnement OnStar actif. En outre, il est possible d'utiliser les informations sur les limitations de vitesse contenues dans la base de données cartographiques du système de navigation.

Attention

Le système aide le conducteur à discerner certains panneaux de signalisation dans une plage de vitesse définie. Respecter toujours les panneaux de limitation de vitesse.

Ne pas ignorer les panneaux de signalisation qui ne sont pas affichés par le système.

Le système ne détecte pas les panneaux de signalisation non conventionnels qui peuvent indiquer une limite de vitesse ou y mettre fin. Il se peut qu'il ne détecte pas certains panneaux électroniques de limitation de vitesse.

(Suite)

Attention (Suite)

Selon les conditions météorologiques ou les problèmes de panneaux de signalisation, un panneau de signalisation peut ne pas être reconnu ou un panneau différent du panneau de signalisation réel peut être affiché.

Cette fonction spéciale ne doit pas vous autoriser à prendre des risques en roulant.

Toujours adapter la vitesse du véhicule aux circonstances du trajet.

Les systèmes avancés d'aide à la conduite ne déchargent pas le conducteur de l'entière responsabilité de la conduite du véhicule.

Les panneaux de signalisation qui sont détectés sont :

- Limite de vitesse
- Signes de contrainte

Indication d'affichage

La limite de vitesse en vigueur est affichée en permanence sur le CIB ou sur le groupe d'instruments, selon le véhicule.

Un symbole (--) dans un cadre indique qu'il y a un signe détecté qui ne peut pas être clairement identifié par le système.

Un symbole (/) dans un cadre indique que la fonction est désactivée ou a échoué.

Se reporter à *Bloc d'instruments* ⇨ 65.

Fonction d'alerte

Si le véhicule en est équipé, un carillon peut retentir lors du dépassement de la limite de vitesse indiquée, ou si une nouvelle limite de vitesse est détectée.

La fonction d'alerte peut être activée ou désactivée. Pour afficher les paramètres disponibles à partir de l'écran d'infodivertissement, toucher Paramètres > Affichage > Groupe d'instruments -> Reconnaissance des panneaux de signalisation.

Chaque fois que le véhicule démarre, les options de personnalisation sont activées.

Dépassement de la limite de vitesse indiquée

Si la limite de vitesse indiquée par les panneaux de signalisation est dépassée de 15 km/h (10 mi/h) ou plus, le symbole de panneau de

signalisation affiché en permanence clignote jusqu'à ce que la vitesse du véhicule soit réduite à la limite de vitesse indiquée ou en dessous.

Réinitialisation du système

Le contenu de l'affichage des panneaux de signalisation peut être effacé. Pour afficher les paramètres disponibles à partir de l'écran d'infodivertissement, toucher Paramètres > Affichage > Groupe d'instruments -> Reconnaissance des panneaux de signalisation.

Une fois la réinitialisation réussie, un symbole (--) s'affiche jusqu'à ce que le prochain panneau de signalisation soit détecté ou fourni par les données cartographiques du système de navigation. Dans certains cas, la mémoire des panneaux de signalisation est effacée automatiquement par le système.

La fonction d'alerte est automatiquement activée lorsque le système est réinitialisé.

Détection des panneaux de signalisation du système de navigation

Le panneau actuellement affiché peut provenir soit de la détection du panneau à l'aide de la caméra, soit des données cartographiques du système de navigation. Si le panneau actuellement affiché provient

des données cartographiques et que les informations cartographiques changent, un nouveau panneau sera affiché. Cela peut conduire à la détection d'un nouveau panneau bien qu'aucun panneau sur la route n'ait été dépassé. Si les données cartographiques ne sont pas disponibles, l'assistant de signalisation routière s'éteint automatiquement.

Limitations

La mémoire des panneaux de signalisation peut ne pas fonctionner correctement si :

- La zone du pare-brise, où se trouve la caméra avant, n'est pas propre ou est affectée par des corps étrangers, par exemple des autocollants, des vitres teintées, etc.
- Les panneaux de signalisation sont complètement ou partiellement couverts, sont trop bas ou trop hauts ou difficiles à discerner.
- Les panneaux de signalisation sont mal montés ou endommagés.
- Les panneaux de signalisation ne sont pas conformes aux normes de signalisation approuvées.

- La limite de vitesse est affichée par certains types de panneaux de vitesse électroniques.
- Il y a des conditions environnementales défavorables, par exemple une forte pluie, de la neige, la lumière directe du soleil ou des ombres.
- Les phares sont sales ou mal alignés lors de la conduite de nuit.
- Les données de la carte de navigation ne sont pas à jour.
- La carte de navigation est indisponible.

Assistance au maintien de trajectoire (LKA)



Avertissement

Le système LKA ne dirige pas le véhicule de façon continue. Il ne peut pas maintenir le véhicule sur la voie ou activer un avertissement de sortie de voie (LDW), même si un marquage de voie est détecté.

Les systèmes LKA et LDW ne peuvent pas :

(Suite)

Avertissement (Suite)

- Activer une alerte ou fournir assez d'assistance du volant afin d'éviter une sortie de voie ou une collision.
- Détecter les marquages de voie dans des conditions météorologiques ou la visibilité est mauvaise. Cela peut se produire si le pare-brise ou les phares sont masqués par de la saleté, de la neige ou de la glace, s'ils ne sont pas en bon état, ou si le soleil brille directement dans la caméra.
- Détecter les bordures de route.
- Détecter les marquages de voie sur les routes sinueuses ou vallonnées.

Si le LKA ne détecte des marquages que d'un côté de la route, il ne fournira une assistance ou n'activera une alerte de LDW que si vous approchez la voie du côté où il a détecté un marquage de voie. Même lorsque le LKA et le LDW sont activés, vous devez diriger votre véhicule. Toujours vous concentrer sur la route et maintenir une position correcte du véhicule dans la voie, sous peine de générer

(Suite)

Avertissement (Suite)

un risque de dommages sur le véhicule, de blessures ou de mort. Toujours maintenir le pare-brise, les phares, et les capteurs de la caméra propre et en bon état. Ne pas utiliser le LKA par mauvais temps.



Avertissement

L'utilisation du LKA pendant le remorquage d'une remorque ou sur des routes glissantes pourrait provoquer une perte de contrôle du véhicule et un accident. Désactiver le système.

Si le véhicule en est équipé, le système LKA peut contribuer à éviter les collisions dues à des déviations de trajectoire involontaires. Ce système utilise une caméra pour détecter les marquages de voie. Le système LKA peut être prêt à aider à environ 50 km/h (31 mi/h). Le système LKA peut assister le conducteur en tournant légèrement le volant lorsque le véhicule se rapproche d'un marquage de voie détecté. Il peut également afficher une alerte du système d'avertissement de sortie de voie (LDW) si le véhicule franchit involontairement

un marquage de voie détecté. Le système LKA ne fournit pas d'assistance ou n'émet pas d'alerte si le clignotant est actif dans la direction du changement de voie, ou s'il détecte une accélération, un freinage ou une intervention sur le volant. Le système LKA peut être neutralisé en tournant le volant. Si le système détecte que vous braquer intentionnellement sur un marqueur de voie, le LDW peut ne pas être accordé. Ne pas s'attendre à ce que le LDW se déclenche en franchissant intentionnellement une ligne de démarcation.

Fonctionnement du système

Le capteur de la caméra de l'assistance au maintien de trajectoire (LKA) est sur le pare-brise, devant le rétroviseur.

Pour activer et désactiver la LKA, appuyer sur  de la colonne centrale.

La LKA peut ne pas être disponible lorsque les températures sont extrêmement froides, inférieures à environ -30 °F (-34 °C).

Lorsqu'il est activé,  est blanc et devient vert si le LKA est disponible pour aider et fournir des alertes de LDW. Il peut fournir une assistance en contre-braquant légèrement le volant et en affichant  en orange si le

véhicule s'approche d'un marquage de voie détecté sans qu'un clignotant n'ait été activé dans cette direction. Il peut également activer une alerte de LDW en faisant clignoter  en orange dès que le marquage de voie est franchi. De plus, le système peut émettre trois signaux sonores, du côté gauche ou droit du siège, en fonction de la direction de la sortie de voie.

Prendre le contrôle de la direction

Le système LKA ne dirige pas le véhicule en permanence. Si LKA ne détecte aucun mouvement du volant exercé par le conducteur, il peut activer une alerte, un carillon, ou l'affichage d'un message sur le CIB. Tourner le volant pour les rejeter.

Si le système semble ne pas fonctionner correctement

Les performances du système peuvent être influencées par :

- Véhicules proches à l'avant.
- Changements brusques de luminosité, tel que lors de la conduite dans des tunnels.
- Routes escarpées.

- Les routes dont les marquages de voies sont limités, telles que les routes à deux voies.

Si le système LKA ne fonctionne pas correctement lorsque les marquages de voie sont bien visibles, le nettoyage du pare-brise peut en améliorer le fonctionnement.

Un message indiquant que le système n'est pas disponible peut s'afficher si la caméra est bloquée. Le système LKA n'a pas besoin d'entretien.

L'assistance du LKA et/ou les alertes de LDW peuvent être provoquées par la présence de traces, ombres portées, fissures sur le revêtement de chaussée, de marquages temporaires ou de marquages de voie en construction, ou d'autres imperfections de la chaussée. Il s'agit d'un fonctionnement normal du système ; le véhicule ne nécessite pas d'intervention. Désactiver le LKA si ces conditions perdurent.

Enregistreur des caméras périphériques

Si équipé, ce système enregistre la vidéo des caméras de vision panoramique à une clé USB. L'audio n'est pas enregistré.

L'utilisation continue de l'enregistreur de vision périphérique dégrade la clé USB et réduit sa durée de vie. Une clé de remplacement s'avérera nécessaire au futur.

Introduire une clé USB dans le port USB de la console centrale. Éjecter la clé USB en utilisant le bouton dans le menu des paramètres avant de retirer la clé USB du véhicule. Pour accéder aux paramètres, sélectionner Enregistreur de vision panoramique sur l'écran d'accueil de l'infodivertissement. La retirer sans utiliser le bouton d'éjection peut corrompre le fichier vidéo ou la clé USB.

Activer : Après insertion d'une clé USB, appuyer sur l'enregistreur de vision panoramique sur l'écran d'accueil de l'infodivertissement et suivre les invites. Une fois terminé, l'enregistrement démarrera automatiquement lorsque l'application est fermée. L'enregistrement continue jusqu'à ce qu'il soit désactivé dans l'écran des réglages, que l'application soit rouverte ou jusqu'à ce que le contact soit coupé.

Désactiver : Appuyer sur l'enregistreur de vision panoramique sur l'écran d'accueil de l'infodivertissement. Désactiver l'enregistrement continu dans les réglages.

Sélectionner l'une des options suivantes quand le véhicule est en mode de stationnement (P) et que le lecteur vidéo est ouvert :

Exit (Sortie) : Appuyer le bouton d'écran d'accueil de l'infodivertissement pour revenir à l'écran d'accueil.

Fenêtre de montage vidéo : Appuyer pour afficher la fenêtre de montage vidéo. La fenêtre de montage vidéo affiche des imagettes vidéo de chaque conduite qui peuvent être lus. Faire glisser la fenêtre de montage à l'heure et la date désirée pour commencer la lecture.

Rembobiner : Appuyer pour revenir à la vidéo précédente.

Lecture/pause : Appuyer pour lire une vidéo enregistrée ou la mettre en pause.

Avance rapide : Appuyer pour avancer vers la vidéo suivante.

Vues de la caméra : Appuyer les boutons d'icône de la caméra sur l'image du véhicule pour basculer entre les vues de la caméra. La vue de caméra par défaut montre l'avant du véhicule.

En outre :

- La vidéo est enregistrée sur la clé USB en fichiers de cinq minutes chaque.

- Tous les fichiers peuvent être consultés avec l'application de lecture ou en utilisant un ordinateur pour lire la clé USB.
- Une fois que la clé USB a enregistré deux heures de vidéo, les fichiers les plus anciens sont écrasés.

Supprimer données : Retirer la clé USB du véhicule et l'insérer dans un ordinateur pour supprimer le fichier manuellement.

L'enregistreur de vision périphérique peut ne pas fonctionner si :

- Aucune clé USB n'est présente. S'assurer d'avoir introduit une clé USB conforme aux spécifications. Si déjà insérée, la retirer et l'insérer à nouveau.
- La clé USB ou les fichiers vidéo sont corrompus. Retirer la clé USB, la formater sur un ordinateur et essayer à nouveau.
- La clé USB ne dispose pas de capacité suffisante. Si des données précédentes existent, les effacer de la clé USB.
- Il y a une erreur système. Suivre les invites à l'écran pour résoudre les erreurs.

Charge

Quand charger

Lorsque la batterie haute tension est faible, les messages de charge suivants peuvent s'afficher sur le centralisateur informatique de bord (CIB) :

RECHARGER VÉHICULE BIENTÔT : La batterie doit être rechargée prochainement.

ACCÉLÉRATION RÉDUITE : CONDUIRE AVEC PRUDENCE : La réponse de la pédale d'accélérateur est réduite et la valeur de l'autonomie restante passe à LOW (bas), charger le véhicule immédiatement. Voir *Messages d'alimentation de propulsion* ⇨ 85.

BATTERIE VIDE. RECHARGER LE VÉHICULE MAINTENANT! : La charge de la batterie est complètement épuisée. Le véhicule ralentit jusqu'à l'arrêt. La direction et le freinage assistés continuent à fonctionner. Une fois arrêté, couper le contact.

Chargement de branchement

Le temps de charge d'une batterie varie en fonction de l'état de la batterie, du niveau de charge et de la température extérieure. Se reporter à *Chargement* ⇨ 76 pour la sélection du mode de charge.

Ne pas laisser le véhicule exposé à des températures extrêmes pendant de longues périodes sans le conduire ou le brancher. Lorsque les températures sont inférieures à 0 °C (32 °F) et supérieures à 32 °C (90 °F), brancher le véhicule pour maximiser la durée de vie de la batterie haute tension.

Dans des conditions de température extrêmes, une charge complète prendra plus de temps.

La charge ralentira au fur et à mesure que la batterie se remplit. Charger la batterie à 80 % pour la conduite quotidienne, ou en terrain montagneux. Le véhicule peut être chargé à plus de 80 % pour les longs trajets lorsqu'il ne roule pas en terrain montagneux.

GM recommande ce qui suit :

- À moins que votre trajet ne nécessite une charge complète, charger la batterie haute tension à 80 % ou moins.

- Dans la mesure du possible, ne pas laisser la batterie haute tension tomber en dessous de 20 % de charge. Se reporter à *Batterie - Amérique du Nord* ⇨ 209.
- Si votre itinéraire comprend un terrain montagneux escarpé ou si vous tractez une remorque, il est important que le niveau de charge de votre batterie soit inférieur ou égal à 80 % afin de maximiser les performances du freinage par récupération.

Il est normal d'entendre le cliquetis des ventilateurs, des pompes et des appareils électriques lorsque le contact est coupé et que le véhicule est en charge.

Le véhicule ne nécessite pas de ventiler la zone de charge intérieure avant, pendant ou après la charge.

Le véhicule ne peut pas être opéré quand le cordon de charge est branché dans le véhicule.



Avertissement

Vérifier si la fiche et la borne du cordon de charge sont en bon état, qu'elles ne contiennent pas de débris, qu'elles ne sont

(Suite)

Avertissement (Suite)

pas usées ou endommagées et qu'elles sont bien connectées au port de charge du véhicule. Si la charge du véhicule est intermittente, débrancher le cordon et vérifier qu'il n'est pas endommagé. Une borne usée ou endommagée, ou une fiche de cordon de charge CA ou CC peut entraîner des blessures corporelles et/ou des dommages au véhicule, au port de charge ou à d'autres biens.



Avertissement

L'utilisation d'adaptateurs de cordon de charge peut causer une surchauffe électrique, provoquant des dégâts au véhicule ou des blessures personnelles. N'utiliser que des adaptateurs approuvés par GM avec le cordon de recharge.



Pour recharger votre véhicule, il peut être nécessaire d'utiliser un adaptateur spécial qui correspond au format du chargeur à utiliser. L'adaptateur le plus utilisé pour les véhicules GM est conforme à la norme de recharge en Amérique du Nord pour les chargeurs rapides en CC vers CCS (le connecteur de votre véhicule). Si vous utilisez un adaptateur qui n'est pas vendu, fourni ou approuvé par General Motors et qu'il peut endommager la batterie du véhicule, ces dommages ne seront pas couverts par la garantie.

Plusieurs écrans d'infodivertissement s'affichent en fonction de l'état de charge actuel. Se reporter à *Chargement* ⇨ 76.

Annulation du chargement

Un message **UNE SURCHARGE/INTERRUPTION DE LA CHARGE S'EST PRODUITE** peut s'afficher pour indiquer qu'un dépassement ou une interruption de la charge s'est produit en raison d'un ou plusieurs des événements suivants :

- Neutralisation des paramètres de charge par le propriétaire.
- Interruption imprévue du courant c.a. au port de charge du véhicule.
- Interruption du chargement par la compagnie d'électricité.

Charge en courant alternatif

Une alerte de perte de courant c.a. peut retentir un bref moment si le courant c.a. est perdu pendant plus d'une minute. Cette alerte sonore peut être désactivée. Se reporter à *Chargement* ⇨ 76.



Fiche du câble de charge en courant alternatif du véhicule

Pour démarrer la charge en courant alternatif

1. Placer la boîte de vitesses en position de stationnement (P).



2. Pousser et relâcher près du centre du bord arrière de la porte du port de charge pour libérer le loquet. Ouvrir la porte du port de charge.

Par temps froid, de la glace peut se former autour du volet du port de charge. Éliminer la glace avant de tenter d'ouvrir ou de fermer le volet du port de charge.

3. Retirer le cordon de charge de l'étui de rangement.
4. Brancher le cordon de chargement dans la prise électrique. Pour vérifier l'état du cordon de charge, voir *Exigences électriques pour charge de batterie* ⇨ 196. Pour savoir comment définir les paramètres de limite de cordon pour une session de charge, voir *Chargement* ⇨ 76.



5. Brancher le cordon de charge CA dans le port de charge du véhicule. S'assurer que la fiche véhicule de courant alternatif est entièrement emboîtée dans le port de charge en courant alternatif. Si elle n'est pas correctement connectée, le véhicule risque de ne pas être chargé.
6. Vérifier que le témoin de port de charge s'allume et qu'un signal sonore retentit. Se reporter à *Rétroaction état de charge* ⇨ 190.

Pour mettre fin à la charge en courant alternatif

1. Déverrouiller le cordon de charge du véhicule en appuyant sur le bouton situé en haut de la fiche du cordon de charge. Débrancher le cordon de charge du véhicule.
2. Fermer la porte du port de charge. Appuyer fermement sur la porte du port de charge et la relâcher près du centre du bord arrière jusqu'à ce qu'elle se verrouille.
3. Débrancher le câble de charge de la prise électrique.
4. Placer le cordon de charge dans le casier de rangement.

Charge en courant continu

Matériel de la station de charge

Le véhicule peut être chargé à l'aide de l'équipement de charge en courant continu, disponible généralement dans les stations de service et d'autres emplacements publics.

Contrôler la compatibilité de la fiche véhicule en courant continu avec le port de charge en courant continu de ce véhicule. Ce véhicule est compatible avec un connecteur CCS1.

Lors de la recharge à une station de charge CC, le câble de charge connecté au véhicule doit avoir une longueur inférieure à 10 m (33 pi) pour répondre aux exigences fonctionnelles et réglementaires.



Avertissement

Ne pas utiliser la station de charge si la poignée présente des défauts tels que des fissures, des fils exposés, des broches brûlées ou manquantes, ou tout autre dommage. Une poignée endommagée peut entraîner des blessures et/ou des dommages au véhicule, au port de charge ou à d'autres biens.

Pour une performance de charge maximale, et pour éviter les interruptions de charge ou les dommages à la batterie haute tension et au véhicule :

- Retirer les mains de la poignée de charge une fois qu'elle a été branchée. Sinon, on risque d'interrompre la charge.
- Vérifier si la fiche du cordon de charge s'enclenche.

Suivre les étapes mentionnées sur la station de charge pour effectuer une charge en courant continu sur un véhicule.

Si pour une quelconque raison la charge en courant continu ne démarre pas ou est interrompue, contrôler les messages de l'affichage de la station de charge en courant continu. Débrancher le cordon pour redémarrer le processus de charge c.c.

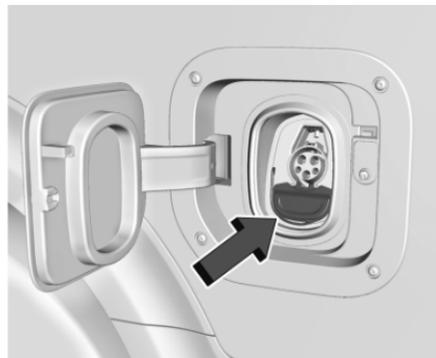
Pour démarrer la charge en courant continu

1. Placer la boîte de vitesses en position de stationnement (P).



2. Pousser et relâcher près du centre du bord arrière de la porte du port de charge pour libérer le loquet. Ouvrir la porte du port de charge.

Par temps froid, de la glace peut se former autour du volet du port de charge. Le volet du port de charge peut ne pas s'ouvrir à la première tentative. Retirer la glace de la zone et répéter la tentative d'ouverture du volet du port de charge.



3. Déverrouiller le couvercle anti-poussière de charge en courant continu et l'abaisser complètement.

4. Brancher le cordon de charge CC dans le port de charge du véhicule. S'assurer que la fiche véhicule de courant continu est entièrement emboîtée dans le port de charge en courant continu. Si elle n'est pas correctement connectée, le véhicule risque de ne pas être chargé. Vérifier le centralisateur informatique de bord (CIB) pour s'assurer que la fiche du véhicule est correctement connectée.
5. Suivre les étapes indiquées sur la station de charge pour commencer la charge.
6. Lorsque la charge est active, la fiche du véhicule CC est verrouillée au port de charge CC et ne peut pas être déconnectée.
7. Vérifier que le témoin de port de charge s'allume et qu'un signal sonore retentit. Se reporter à *Rétroaction état de charge* ↪ 190.

Attention

Ne pas essayer de déconnecter la prise de courant continu du véhicule pendant que la charge est active. Cette action peut endommager le véhicule ou le matériel de la station de charge.

Pour arrêter la charge en courant continu - automatique

Lorsque le véhicule n'a plus besoin d'être alimenté par la station de charge, il arrête de se charger et la fiche du véhicule se débloque du port de charge CC.

L'énergie peut encore être consommée à partir de la station de charge lorsque les affichages et les indicateurs du véhicule indiquent que la batterie est entièrement chargée. Ceci permet de s'assurer que la batterie est dans la plage de température optimale de fonctionnement pour optimiser l'autonomie du véhicule. Se reporter à *Chargement* ⇨ 76.

Pour mettre fin à la charge en courant continu

Lorsque le véhicule est entièrement chargé, la charge s'arrête automatiquement et la prise se déverrouille. On peut également arrêter manuellement la charge à l'aide du bouton de la prise CC du véhicule, des commandes de la station de charge ou en appuyant sur Stop, sur la page Charge, de l'écran d'infodivertissement.

Si la fiche du véhicule ne se débloque pas du port de charge du véhicule après une charge, contacter le concessionnaire.

1. Débrancher la fiche véhicule c.c. du port de charge c.c. et fermer le couvercle anti-poussière.
2. Fermer la porte du port de charge. Appuyer fermement sur la porte du port de charge et la relâcher près du centre du bord arrière jusqu'à ce qu'elle se verrouille.

Débloquage manuel d'urgence du cordon de charge

Le cordon de charge est équipé d'un dispositif de libération manuelle d'urgence du cordon de charge au cas où le cordon ne pourrait pas être libéré normalement lors de la charge en courant continu.

1. Ouvrir la porte de chargement arrière. Se reporter à *Porte coulissante (Porte de tablier)* ⇨ 19.



2. Retirer le bouchon en plastique.



3. Tirer doucement sur la poignée de libération du cordon de charge manuelle d'urgence. Le cordon de charge CC se débloque.

Pour arrêter la charge en CA ou en CC

Les commandes sur la station de charge peuvent servir pour interrompre à tout moment le processus de charge.

Pour arrêter la charge depuis l'intérieur du véhicule, on peut utiliser le bouton Arrêter la charge sur l'écran de charge. Voir Charge active, sous *Chargement* ⇨ 76.

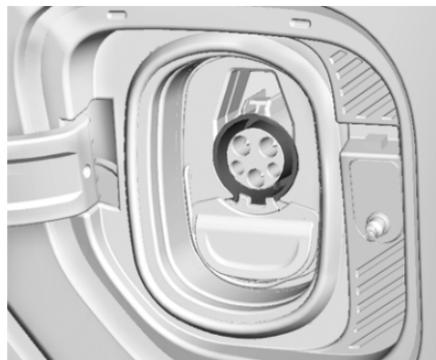
Annulation de charge retardée

Pour annuler temporairement une charge différée, débrancher le câble de charge de la prise de charge puis le rebrancher dans les cinq secondes. Un signal sonore retentit une fois et la charge commence immédiatement.

Pour annuler une annulation temporaire, débrancher le câble de charge, attendre 10 secondes puis rebrancher le câble de charge. Deux signaux sonores retentissent et la charge est différée.

Se reporter à *Chargement* ⇨ 76 pour les options de programmation de charge avancée.

Rétroaction état de charge



Le véhicule est équipé d'un témoin de port de charge. Lorsque le cordon de charge est branché, une couleur apparaît pour indiquer l'état de charge.

Voici la réaction du témoin du port de charge lorsque le cordon de charge est branché.

Couleur du témoin de port de charge	Son	Action/raison
Éclairement permanent en bleu	Aucun	La connexion initiale est réussie.
Clignotement en bleu	Deux signaux sonores	La charge est retardée par l'écran de charge ou par une interruption totale du service public. La charge démarrera plus tard. Se reporter à <i>Interruption utilitaire de la charge</i> ↪ 196.
Vert clignotant (plus le clignotement est long, plus l'état de charge est élevé)	Un signal sonore	Le véhicule est en charge.
Vert fixe	Aucun	La charge est terminée.
Rouge pulsé	Aucun	Il y a une erreur de charge. Vérifier le branchement du cordon de charge. Il se peut que le véhicule ne soit pas alimenté en électricité.
Vert clignotant	Quatre signaux sonores	Il n'y a pas assez de temps pour recharger complètement le véhicule avant l'heure de départ choisie. Effectuer une annulation de charge différée pour augmenter la vitesse de charge de la batterie. Se reporter à <i>Annulation de charge retardée</i> ↪ 190.

Couleur du témoin de port de charge	Son	Action/raison
Aucun (lors du branchement)	Aucun	Vérifier le branchement du cordon de charge.
Aucun (après l'allumage des témoins bleu et vert)	Aucun	Vérifier le branchement du cordon de charge. Si la connexion est bonne, cela peut indiquer une défaillance de courant ou une interruption totale de service via OnStar et la charge démarrera ultérieurement. Il peut également se produire si un défaut du système de charge haute tension est détecté. Voir <i>Interruption utilitaire de la charge</i> ⇨ 196 ou <i>Témoin de rappel d'entretien du véhicule (Défaillance du système de propulsion)</i> ⇨ 70.
Aucun	Trois bips sonores à l'ouverture de la porte du conducteur.	Le volet de charge est ouvert.
Vert clignotant	Un signal sonore	Le véhicule est déchargé activement par le biais du câble de véhicule à véhicule.
Aucun	Quatre signaux sonores	En utilisant l'alimentation continue, le véhicule approche de la limite de réserve d'autonomie ou du temporisateur (si activé) pour terminer la session.

Cordon de charge

CONSIGNES DE SÉCURITÉ IMPORTANTES



Ce symbole indique un risque de choc électrique.

Se reporter à *Fréquences radio : déclaration* ⇨ 291.



Avertissement

L'utilisation d'appareils électriques exige toujours des précautions de base, notamment :

- Lire tous les avertissements et les consignes de sécurité avant d'utiliser ce produit. Le non respect des avertissements et des consignes peut causer un choc électrique, un incendie et/ou des blessures graves.

(Suite)

Avertissement (Suite)

- Ne jamais laisser des enfants sans surveillance à proximité du véhicule quand le véhicule est en charge et ne jamais laisser des enfants jouer avec le cordon de charge.
- Si la fiche fournie ne correspond pas à la prise électrique, ne pas modifier la fiche. Demander à un électricien qualifié d'inspecter la prise électrique.
- Ne pas mettre les doigts dans le connecteur électrique du véhicule.



Avertissement

Une utilisation incorrecte de cordons de charge portative d'un véhicule électrique peut provoquer un incendie, un choc électrique ou des brûlures, et peut provoquer des dégâts matériels, des blessures graves, voire la mort.

(Suite)

Avertissement (Suite)

- Ne pas utiliser de rallonges, de multi-prises, de répartiteurs, d'adaptateurs de mise à la terre, de dispositifs de protection contre les surtensions ou d'appareils similaires.
- Ne pas utiliser une prise électrique usée ou endommagée, ou qui ne maintient pas fermement la fiche en place.
- Ne pas utiliser une prise électrique qui n'est pas correctement raccordée à la terre.
- Ne pas utiliser une prise électrique située sur un circuit avec d'autres charges électriques.
- Ne pas enrouler le cordon de recharge autour du logement du boîtier de commande.

 **Avertissement**

- Pour réduire le risque d'incendie, les installations doivent être conformes aux exigences du National Electric Code, ANSI/NFPA 70 (USA), du Code canadien de l'électricité CSA 22.1 et d'IEC 60364 - Installations électriques dans les immeubles, selon la région dans laquelle est installée l'unité. L'installateur doit se conformer à toute exigence locale supplémentaire émise par le pays ou la municipalité.
- Ne pas utiliser ce produit si le cordon d'alimentation ou le câble du véhicule électrique est dénudé, si son isolation est endommagée ou s'il présente tout autre signe de dommages.
- Uniquement pour le Canada : ne pas utiliser dans des garages commerciaux.
- Ne pas utiliser ce produit si son boîtier ou si la fiche du véhicule électrique est cassée, fendue, ouverte ou présente tout autre signe de dommages.

(Suite)

Avertissement (Suite)

- La fiche doit être branchée dans une prise électrique appropriée qui est correctement installée conformément aux codes et ordonnances locaux. Ne pas modifier la fiche fournie avec le produit. Si la fiche ne s'adapte pas à la prise électrique, demander à un électricien qualifié d'installer une prise électrique correcte. En l'absence de mise à la terre, les indicateurs de câble de charge indiqueront une défaillance du système électrique et le véhicule peut ne pas se charger.

 **Avertissement**

Le branchement incorrect des composants de recharge ou l'utilisation d'une prise endommagée peut endommager le véhicule ou causer des dommages matériels, des blessures, voire la mort. Lorsqu'on recharge le véhicule, confirmer que tous les composants sont correctement raccordés, qu'ils ne sont pas endommagés et que la prise est alimentée.

 **Avertissement**

Le débranchement du cordon de recharge de la prise du réseau pendant la recharge peut entraîner des dommages ou des blessures. Ne pas débrancher le véhicule pendant la recharge.

 **Avertissement**

La saleté, l'humidité et d'autres objets étrangers peuvent présenter un risque lors de l'utilisation du câble de recharge. Lors de la recharge à l'extérieur, brancher le véhicule sur une prise électrique étanche et éviter les situations où l'eau peut s'écouler le long du cordon de recharge jusqu'à la prise du véhicule ou du réseau. Ne pas placer le boîtier de commande et le cordon de recharge dans un endroit où ils pourraient être immergés dans l'eau. Ne pas utiliser le cordon de recharge dans des conditions météorologiques extrêmes.

 **Avertissement**

Vérifier la prise et la fiche électriques pendant la recharge et interrompre l'utilisation si la prise ou la fiche semble chaude. L'utilisation d'une prise de courant ou d'une fiche chaude peut entraîner des dommages au véhicule ou des dommages matériels, des blessures, voire la mort. Faire réparer la prise électrique par un électricien qualifié.

 **Avertissement**

L'eau, l'humidité et d'autres objets étrangers peuvent endommager le cordon de recharge portatif. Un cordon de recharge endommagé pourrait causer des défaillances électriques, des dommages au véhicule, l'électrocution, voire la mort. Protéger en tout temps le cordon de recharge portatif contre l'eau, l'humidité et les objets étrangers.

Attention

Enrouler ou entreposer le cordon de recharge dans un endroit où il risque d'être écrasé ou le forcer pour former un cercle plus petit que 178 mm (7 po) peut endommager le cordon. Éviter de limiter la rotation du cordon de recharge ou d'exercer une force excessive pendant l'enroulement.

Attention

L'utilisation de sources électriques non approuvées pour la recharge peut endommager le système de recharge. Ne pas tenter d'utiliser le cordon de charge avec des sources d'alimentation électrique non fournies par le service public, comme un équipement de génération de secours.

Attention

Les prises électriques peuvent s'user lorsqu'elles sont utilisées normalement ou peuvent s'endommager avec le temps ce
(Suite)

Attention (Suite)

qui les rend inutilisables pour charger un véhicule électrique. Vérifier régulièrement l'usure des prises. Ne pas l'utiliser en cas d'usure ou de dommages.

Instructions de mise à la terre **Avertissement**

Une connexion incorrecte de la mise à la terre du cordon de charge peut provoquer un choc électrique. En cas de doute, faire vérifier par un électricien qualifié que le produit est correctement mis à la terre. Ne pas modifier la fiche fournie avec le produit. Si la fiche ne s'adapte pas à la prise électrique, demander à un électricien qualifié d'installer une prise électrique correcte.

Le circuit de charge doit être mis à la terre. Si le circuit de charge devait mal fonctionner ou tomber en panne, la mise à la terre fournit un chemin de moindre résistance pour le courant électrique afin de réduire le risque de choc électrique. Ce produit est équipé d'un cordon

doté d'un conducteur de mise à la terre de l'équipement et d'une fiche de mise à la terre. La fiche doit être branchée dans une prise électrique appropriée qui est correctement installée et mise à la terre conformément aux codes et ordonnances locaux.

Interruption utilitaire de la charge

Ce véhicule répond aux exigences de la compagnie d'électricité en matière de limitation ou blocage complet du réseau électrique. Cette fonction est inactive durant le chargement en courant continu. Une interruption de service augmentera la durée de charge du véhicule.

Lorsque le réseau électrique est complètement bloqué, le véhicule arrête la charge jusqu'à ce que l'interruption de service ait expiré. Le véhicule doit rester branché de sorte que le véhicule puisse reprendre automatiquement la charge.

Le passage du mode de charge au mode de charge immédiat ou l'annulation de charge différée ne modifiera pas l'interruption de service.

Un message s'affiche sur le groupe d'instruments indiquant qu'une interruption de service a eu lieu.

Recherche de panne sur une station de charge

Si le véhicule ne se charge pas après avoir été branché à une station de charge résidentielle de 240 volts :

1. Vérifier que la station de charge est sous tension et qu'elle n'affiche aucun témoin d'erreur ni aucun avertissement. Suivre les instructions de la station de charge pour résoudre les problèmes éventuels.
2. Vérifier que le véhicule et l'application OnStar n'affichent pas d'erreurs/de défauts du véhicule.
3. Vérifier que le mode de charge est réglé sur Charger maintenant, sur l'écran de charge. Se reporter à *Chargement* ⇨ 76.
4. Si possible, essayer de charger un autre véhicule à cette station de charge. Si aucun problème n'est trouvé, consulter le revendeur pour une réparation.
5. Essayer de charger le véhicule à l'aide d'une station de charge en bon état ou du cordon de charge, si acheté pour le véhicule. Si le

véhicule se recharge avec succès avec une autre station de charge ou un autre cordon de charge, il se peut qu'il y ait un problème avec la première station de charge. Si le véhicule ne se recharge pas avec d'autres stations de charge ou cordons de charge, consulter le concessionnaire.

Exigences électriques pour charge de batterie

Ce véhicule est compatible avec la plupart des équipements d'alimentation des véhicules électriques (EVSE) qui sont conformes à une ou plusieurs des normes suivantes :

- SAE J1772, J2847
- IEC 61851, 62196
- ISO 15118
- DIN 70121

Consulter le revendeur avant d'acheter et d'utiliser un équipement de charge. Voir la section « Charge active » sous *Chargement* ⇨ 76.

Traction de remorque

Généralités au sujet du remorquage



Avertissement

Ne jamais tracter une remorque avec votre véhicule. Il n'a pas été conçu ou prévu pour une telle utilisation.

Conversions et compléments

Équipement électrique complémentaire



Avertissement

Le connecteur de liaison de données (DLC) sert à l'entretien du véhicule et aux essais d'inspection/de maintenance des émissions. Se reporter à *Témoin de rappel d'entretien du véhicule (Défaillance du système de propulsion)* ⇨ 70. Un dispositif raccordé au DLC, comme un

(Suite)

Avertissement (Suite)

dispositif de parc après-vente ou de suivi du comportement du conducteur, peut perturber les systèmes du véhicule. Ceci peut affecter le fonctionnement du véhicule et provoquer un accident. Ces dispositifs peuvent également accéder aux informations enregistrées dans les systèmes du véhicule.

Attention

Certains équipements électriques peuvent endommager le véhicule ou entraîner la défaillance d'un composant. Ces dommages ne sont pas couverts par la garantie du véhicule. Toujours vérifier auprès du concessionnaire avant d'ajouter de l'équipement électrique.

Un équipement après-vente peut décharger la batterie 12 V même si votre véhicule ne fonctionne pas.

Si un équipement électrique est ajouté, il ne doit être connecté qu'avec les prises électriques accessoires. La puissance maximale qui peut

être fournie par une prise électrique accessoire ou répartie sur les trois est de 200 watts ou 15 ampères. Si l'on dépasse 200 watts ou 15 ampères, le fonctionnement du véhicule peut être irrégulier.

Ce véhicule est équipé de sacs gonflables. Avant de l'équiper d'autres appareils électriques, se reporter à *Réparation d'un véhicule muni de sacs gonflables* ⇨ 48 et *Ajout d'équipement à un véhicule muni de sacs gonflables* ⇨ 48.

Entretien du véhicule

Généralités

Généralités	199
Exigences concernant les matériaux contenant du perchlorate en Californie	199
Accessoires et modifications	199

Vérifications du véhicule

Entretien par le propriétaire	200
Capot	201
Aperçu du compartiment sous capot	204
Système de refroidissement	205
Liquide de lave-glace	207
Freins	208
Liquide de frein	209
Batterie - Amérique du Nord	209
Système de réduction du bruit	213
Remplacement des balais d'essuie- glace	213
Remplacement de pare-brise	214

Réglage de la portée des phares

Réglage de l'orientation de phare avant ..	214
--	-----

Remplacement d'ampoules

Éclairage par diode	214
---------------------------	-----

Réseau électrique

Dispositifs et câblage haute tension	214
--	-----

Système électrique : surcharge	215
Fusibles et disjoncteurs	216
Bloc-fusibles de compartiment sous capot	217
Bloc-fusibles du tableau de bord	221

Roues et pneus

Pneus	225
Pneus toute saison	226
Pneus d'hiver	226
Étiquette sur paroi latérale du pneu	227
Désignations des pneus	228
Terminologie et définitions de pneu	228
Pression des pneus	230
Système de surveillance de la pression des pneus	231
Fonctionnement du dispositif de surveillance de la pression de pneu	232
Inspection des pneus	236
Permutation des pneus	236
Quand faut-il remplacer les pneus?	237
Achat de pneus neufs	238
Pneus et roues de dimensions variées	239
Classification uniforme de la qualité des pneus	240
Alignement des roues et équilibrage des pneus	241
Remplacement de roue	241
Dispositifs de traction à pneus	242
Au cas d'un pneu à plat	242

Nécessaire de compresseur et enduit d'étanchéité	244
Stockage de la trousse compresseur et joint d'étanchéité de pneu	251
Changement de pneu (Zevo 400)	252
Changement de pneu (Zevo 600)	257
Pneu de secours pleine dimension	266

Démarrage avec batterie auxiliaire

Démarrage avec batterie d'appoint - Amérique du Nord	266
---	-----

Remorquage du véhicule

Transport d'un véhicule en panne	269
--	-----

Entretien de l'apparence

Entretien extérieur	270
Soin intérieur	276
Tapis de plancher	280

Généralités

Pour tous vos besoins d'entretien et de pièces, s'adresser à votre concessionnaire. Celui-ci vous fournira des pièces GM d'origine et vous bénéficierez de l'assistance de personnes formées et soutenues par GM.

Les pièces d'origine GM portent l'une de ces marques :



ACDelco

Exigences concernant les matériaux contenant du perchlorate en Californie

Certains types de composants automobiles, tels que les initiateurs pyrotechniques de sacs gonflables, les prétensionneurs de ceinture de sécurité et les batteries au lithium contenues dans les clés-télécommandes, peuvent contenir des perchlorates d'ammonium. Matériau perchlorate – peut devoir être manipulé avec certaines précautions. Consulter le site www.dtsc.ca.gov/hazardouswaste/perchlorate.

Accessoires et modifications

L'ajout d'accessoires non proposés par le concessionnaire ou les modifications apportées au véhicule peuvent affecter les performances et la sécurité du véhicule, notamment les coussins gonflables, le freinage, la stabilité, la conduite et la maniabilité, les systèmes antipollution, l'aérodynamisme, la durabilité, les systèmes d'aide à la conduite et les systèmes électroniques tels que les freins antiblocage, le contrôle de la traction et le contrôle de la stabilité. Ces accessoires ou modifications

pourraient même causer une défaillance ou des dommages non couverts par la garantie du véhicule.

Les dommages aux composants de suspension du véhicule causés par la modification de la hauteur de ce dernier au-delà des paramètres d'usine ne sont pas couverts par la garantie du véhicule.

Les dommages aux composants du véhicule résultant de modifications ou de l'installation ou de l'utilisation de pièces non certifiées par GM, y compris des modifications de modules de commande ou de logiciels, ne sont pas couverts par la garantie du véhicule et peuvent affecter la couverture de garantie restante des pièces en cause.

Les accessoires GM sont conçus pour compléter et fonctionner avec les autres systèmes du véhicule. Se reporter à votre concessionnaire pour faire installer les accessoires GM d'origine par un technicien du concessionnaire.

Se reporter également à *Ajout d'équipement à un véhicule muni de sacs gonflables* ⇨ 48.

Vérifications du véhicule

Entretien par le propriétaire

Avertissement

Ne jamais tenter d'intervenir sur les composants de la batterie haute tension. Vous pourriez vous blesser et endommager le véhicule en procédant vous-même à l'entretien. L'entretien et la réparation de ces composants de la batterie haute tension doivent être effectués par un mécanicien formé disposant des connaissances et outils appropriés.

L'exposition à une haute tension peut causer des chocs, des brûlures, voire même la mort. Les composants haute tension du véhicule ne peuvent être réparés que par des techniciens ayant suivi une formation spéciale.

Les composants haute tension sont identifiés par des étiquettes. Ne pas déposer, ouvrir, écarter ou modifier ces composants. Les câbles haute tension possèdent un revêtement orange. Ne pas sonder, endommager, couper ou modifier le câblage haute tension.

Avertissement

Un mouvement et/ou une direction inattendus des roues lorsqu'une ou plusieurs roues ne sont pas au sol pour des travaux d'entretien peuvent entraîner des blessures. Le véhicule peut :

- Permettre aux roues de tourner inopinément dans un sens ou dans l'autre, quel que soit le mode sélectionné.
- Laisser les roues tourner en réaction aux tentatives de faire tourner le(s) pneu(s) manuellement.
- Résister aux tentatives de faire tourner les roues manuellement.

Avant de soulever le véhicule pour l'entretien par le propriétaire, couper le contact ou passer en mode d'entretien. Pour placer le véhicule en mode entretien, le véhicule étant à l'arrêt et la pédale de frein non enfoncée, appuyer sur la touche POWER et la maintenir enfoncée pendant plus de cinq secondes.

Avertissement

Il peut être dangereux de travailler sur votre véhicule si vous ne disposez pas de la connaissance, du manuel d'atelier, des outils ou des pièces adéquats. Toujours suivre les procédures du guide du propriétaire et consulter le manuel d'entretien de votre véhicule avant tout travail d'entretien.

Si l'on effectue le travail d'entretien soi-même, utiliser le manuel d'entretien approprié. Il vous informe beaucoup mieux concernant comment entretenir le véhicule que ce manuel peut le faire. Pour commander votre propre manuel d'entretien, voir *Informations au sujet de la commande des publications* ⇨ 291.

Ce véhicule possède un système de coussins gonflables. Avant de tenter de faire soi-même le travail d'entretien, voir *Réparation d'un véhicule muni de sacs gonflables* ⇨ 48.

Conserver un dossier avec tous les reçus des pièces et faire une liste du kilométrage et des dates auxquels tout travail a été effectué. Se reporter à *Enregistrement des travaux d'entretien* ⇨ 287.

Capot



Avertissement

Les composants sous le capot peuvent devenir chauds durant le fonctionnement du véhicule. Pour éviter le risque de brûlure de la peau non protégée, ne jamais toucher ces composants avant qu'ils aient refroidi et toujours utiliser un gant ou une serviette pour éviter tout contact direct avec la peau.

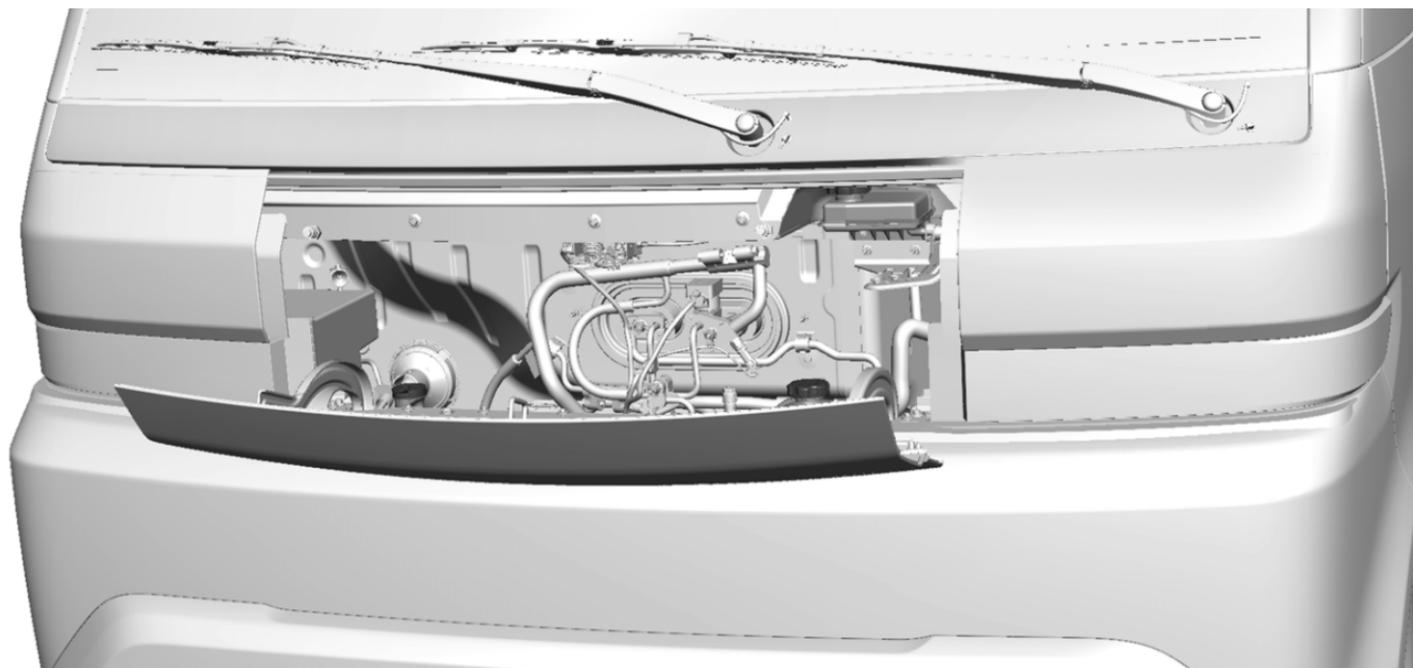
Déneiger le capot avant de l'ouvrir.

Pour lever le capot :

Attention

La poignée de déverrouillage du capot peut être endommagée si elle est tirée alors que la porte du côté conducteur est fermée. Ouvrir la porte côté conducteur pour tirer sur la poignée de déverrouillage du capot. Ne pas utiliser la poignée de déverrouillage du capot lorsque la porte côté conducteur est fermée.

1. Ouvrir la porte du conducteur pour activer la portée complète du mouvement de la poignée de déverrouillage du capot.
2. Tirer deux fois sur le levier de déverrouillage du capot . Il se trouve sur le côté inférieur gauche du tableau de bord.
3. Aller à l'avant du véhicule et abaisser doucement le capot en position ouverte.



Pour fermer le capot :

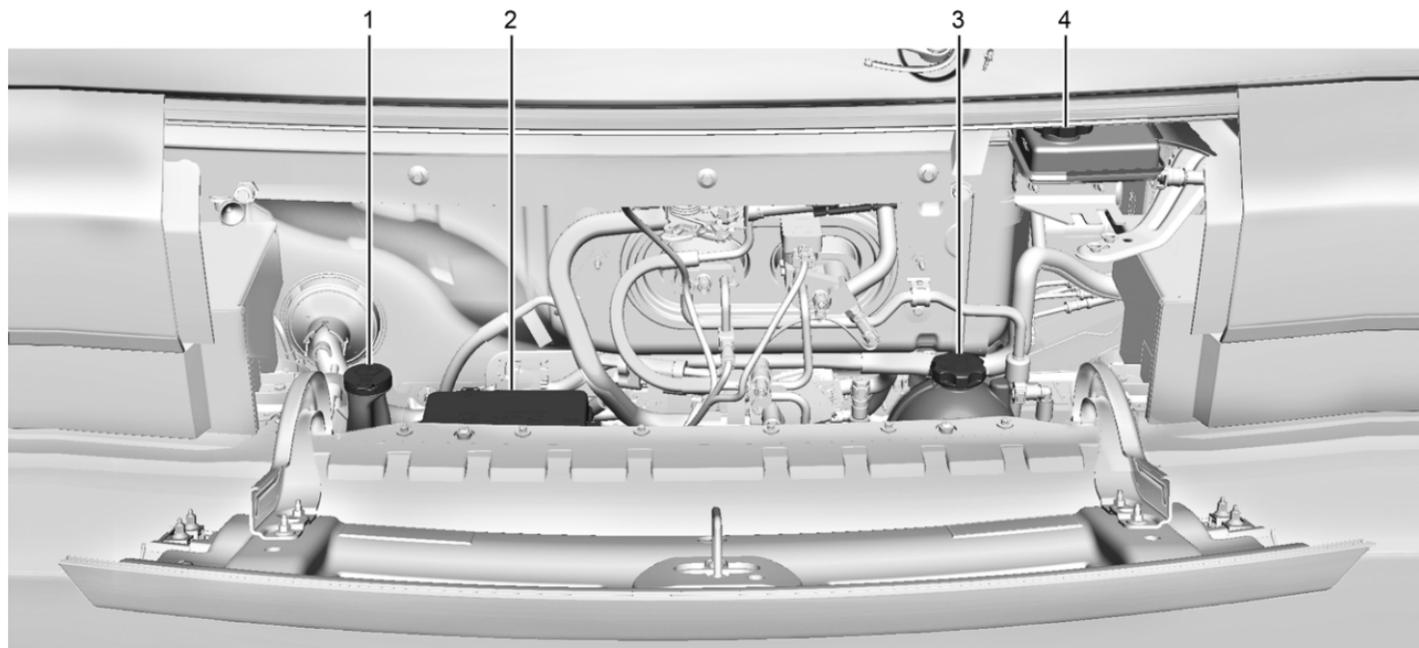


Avertissement

Pour éviter les blessures et/ou les dommages au véhicule, vérifier si le capot est bien fermé avant de conduire. Si le capot n'est pas correctement verrouillé, il peut s'ouvrir de manière inattendue.

1. Avant de fermer le capot, s'assurer que tous les bouchons de remplissage sont bien en place et que tous les outils sont retirés.
2. Soulever le capot jusqu'à ce qu'il soit bien verrouillé en position.

Aperçu du compartiment sous capot



1. Réservoir de liquide de lave-glace. Se reporter à *Liquide de lave-glace* ⇨ 207.
2. Bloc-fusibles de compartiment sous capot. *Bloc-fusibles de compartiment sous capot* ⇨ 217.
3. Réservoir d'expansion et bouchon du radiateur. Se reporter à *Système de refroidissement* ⇨ 205.
4. Réservoir de liquide de frein. Se reporter à *Liquide de frein* ⇨ 209.

Système de refroidissement

Avertissement

Si le liquide présent dans le réservoir tampon est en ébullition, ne rien faire d'autre que laisser refroidir le système de refroidissement. Vous ou d'autres personnes pourriez être brûlés. Vous devez faire vérifier le véhicule par votre concessionnaire GM.

Avertissement

Les flexibles et les composants connexes du système de refroidissement deviennent chauds pendant le fonctionnement du véhicule. Pour éviter des brûlures potentielles, ne pas toucher ces composants lorsqu'ils sont encore chauds.

Les véhicules électriques (VE) possèdent un ou plusieurs systèmes de refroidissement indépendants conçus pour contrôler la température de la batterie haute tension, des modules électroniques d'alimentation et du chauffage de l'habitacle. Ces systèmes de refroidissement sont complexes et ne doivent être entretenus que par un technicien qualifié.

Ce qui suit explique les systèmes de refroidissement et la façon de vérifier les niveaux de liquide de refroidissement.

Système de refroidissement de la batterie haute tension

Le système de refroidissement de la batterie haute tension fonctionne pour maintenir la batterie du véhicule dans une plage de températures de fonctionnement normales. Si la température dépasse cette plage, le

système de refroidissement de la batterie met en marche le compresseur de climatisation pour réguler la température. Si la température tombe en dessous de cette gamme, un dispositif de chauffage haute tension placé à l'extérieur de la batterie, sur un berceau, réchauffe le liquide de refroidissement pour rétablir la température correcte.

Module d'onduleur d'alimentation simple, module d'alimentation des accessoires et module de charge

Le module onduleur d'alimentation simple (SPIM), le module de puissance accessoire (APM) et le module de charge sont refroidis par l'intermédiaire de circuits de refroidissement séparés. La température de ces modules doit être inférieure à une valeur maximum. Si la température monte au-dessus de cette valeur, le ventilateur de refroidissement électrique s'active pour refroidir le liquide de refroidissement.

Chauffage de l'habitacle

La température de chauffage de l'habitacle est maintenue par le liquide de refroidissement chauffé par le module de commande du réchauffeur de liquide de refroidissement (CHCM), séparé de l'électronique de puissance

et des boucles de liquide de refroidissement de la batterie. Ce module chauffe le liquide de refroidissement en fonction des requêtes de température émises par les systèmes de commande de climatisation de l'habitacle.

Bouchons à pression du système de refroidissement

Attention

Si les bouchons à pression ne sont pas fixés et serrés correctement, une perte de liquide de refroidissement et des dommages au véhicule ou à ses systèmes électriques pourraient se produire. Toujours consulter votre concessionnaire/détaillant GM pour l'entretien des systèmes de refroidissement du véhicule électrique.

Les bouchons à pression du système de refroidissement des VE sont inviolables et doivent en tout temps être posés sur les réservoirs tampons de liquide de refroidissement. Le liquide de refroidissement ne doit être entretenu que par un technicien qualifié.

Liquide refroidisseur

Attention

Les systèmes de refroidissement des véhicules électriques GM exigent un mélange 50/50 d'eau désionisée et de DEX-COOL. Utiliser uniquement le mélange ACDelco Premix (mélange à 50/50 d'eau DEX-COOL et d'eau désionisée), disponible chez votre concessionnaire. Ne pas utiliser de liquide de refroidissement DEX-COOL avec de l'eau du robinet ou dans un système de refroidissement de véhicule électrique au risque d'endommager ou de contaminer le système de refroidissement et les composants connexes. Le véhicule pourrait se briser.

Les systèmes de refroidissement de VE sont remplis de liquide de refroidissement répondant aux normes GM ASTM GMW18270 et GMW3420 (DEX-COOL). Ce liquide de refroidissement est conçu pour rester dans le véhicule pendant cinq ans ou 240 000 km (150 000 miles), selon la première éventualité.

Vérification du niveau de liquide de refroidissement



Avertissement

En cas de fuite de liquide de refroidissement, ne pas conduire le véhicule. Une perte de liquide de refroidissement peut indiquer un problème. Tout le liquide de refroidissement peut fuir, entraînant une perte de propulsion du véhicule pendant la conduite, ce qui peut causer un accident pouvant entraîner des dégâts au véhicule ou des blessures, voire la mort. Toujours consulter votre concessionnaire/détaillant GM concernant les systèmes de refroidissement des véhicules électriques.

Le liquide de refroidissement doit être remplacé à intervalles appropriés. Se reporter à *Programme d'entretien* ⇨ 282.

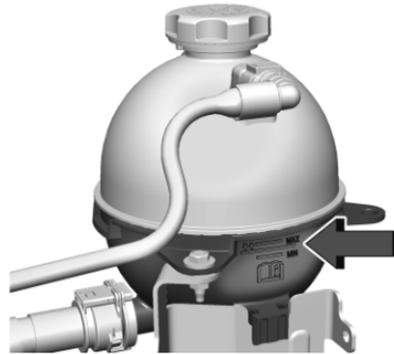
Le réservoir de liquide de refroidissement est situé dans le compartiment sous capot. Se reporter à *Aperçu du compartiment sous capot* ⇨ 204.

Comment remplir le réservoir d'expansion de liquide de refroidissement

Avertissement

Utiliser uniquement le mélange ACDelco Premix (mélange à 50/50 d'eau DEX-COOL et d'eau désionisée), disponible chez votre concessionnaire. Ne pas utiliser d'autre mélange de liquide de refroidissement ou autre. L'eau pure ou un autre liquide peut causer une corrosion ou le gel du système de refroidissement, entraînant éventuellement une perte de propulsion pendant la conduite.

1. Stationner le véhicule sur une surface plane et couper le contact.
2. Soulever le capot. Se reporter à *Capot* ➔ 201.
3. Après le refroidissement complet du système, vérifier le niveau du liquide de refroidissement dans le réservoir.



4. Si le niveau de liquide de refroidissement n'est pas visible ou doit être ajusté dans le réservoir, contacter le concessionnaire.

Liquide de lave-glace

Utiliser ce qui suit

Attention

- Ne pas utiliser de liquide lave-glace contenant tout type d'additif à effet déperlant. Le film déposé sur le pare-brise peut provoquer un brouillage ou une irrégularité d'essuyage des balais d'essuie-glace.
- Ne pas utiliser de liquide de refroidissement du moteur (antigel) dans le lave-glace. Il peut endommager le système de lave-glace et la peinture.
- Ne pas mélanger d'eau à du liquide de lave-glace prêt à l'emploi. L'eau peut causer un gel de la solution et endommager le réservoir de lave-glace et d'autres parties du système de lave-glace.
- Si vous utilisez un concentré de liquide de lave-glace, respecter les instructions du fabricant relatives à l'ajout d'eau.

(Suite)

Attention (Suite)

- Remplir le réservoir de liquide de lave-glace seulement aux trois quarts s'il fait très froid. Ceci permettra l'expansion du liquide en cas de gel, qui peut endommager le réservoir s'il est plein à ras bord.

Lorsque du liquide lave-glace est nécessaire, s'assurer de lire les instructions du fabricant avant utilisation. En cas d'utilisation du véhicule dans une région où la température extérieure peut baisser sous le point de congélation, il faut utiliser un liquide qui offre assez de protection contre le gel.

Ajout de liquide de lave-glace

Retirer le bouchon marqué du symbole de liquide de lave-glace. Ajouter du liquide jusqu'à ce que le réservoir soit plein. Se reporter

à la rubrique *Aperçu du compartiment sous capot* ⇨ 204 pour connaître l'emplacement du réservoir.

Freins

Les garnitures de freins à disque sont dotées d'indicateurs d'usure intégrés qui émettent un bruit d'avertissement aigu lorsque les garnitures de freins sont usées et doivent être remplacées par des neuves. Le bruit peut se produire ou disparaître lorsque le véhicule se déplace, sauf lorsque la pédale de frein est fermement enfoncée.

**Avertissement**

L'alerte sonore d'usure de frein signifie que les freins vont bientôt perdre leur efficacité. Ceci peut causer un accident. Faire réparer le véhicule dès que vous entendez cette alerte sonore.

Attention

En continuant à rouler avec des garnitures de freins usées, les réparations peuvent être coûteuses.

Certaines conditions de conduite ou climatiques peuvent produire un crissement des freins lorsque les freins sont activés la première fois, et qui disparaît après plusieurs applications. Ceci n'indique pas un problème de freins.

Il est nécessaire de serrer les écrous de roues au couple approprié pour éviter les pulsations des freins. Lors de la permutation des pneus, examiner l'état des garnitures de freins et serrer les écrous des roues uniformément dans l'ordre correct au couple spécifié. Se reporter à *Capacités et spécifications* ⇨ 288.

Les plaquettes de frein doivent toujours être remplacées en tant qu'ensemble d'essieu complet.

Course de la pédale de freinage

Consulter votre concessionnaire si la pédale de freinage ne revient pas à sa hauteur normale ou s'il y a une augmentation rapide de sa course. Cela pourrait indiquer que l'entretien des freins peut être nécessaire.

Remplacement des pièces du système de freinage

Toujours remplacer les pièces du système de freinage par des pièces de rechange neuves homologuées. Sinon, les freins risquent de ne pas fonctionner correctement. Les performances de freinage peuvent changer de plusieurs façons si des pièces des freins de mauvaise qualité sont installées ou si les pièces sont incorrectement installées.

Liquide de frein



Le réservoir de liquide de frein, également appelé réservoir de maître-cylindre de frein, est rempli de liquide pour frein DOT 4 homologué par GM, comme indiqué sur le bouchon du réservoir. Se reporter à *Aperçu du compartiment sous capot* ⇨ 204 pour connaître l'emplacement du réservoir.

Lorsque le niveau du liquide de frein est bas, le témoin du système de freinage s'allume. Se reporter à *Témoin du système de freinage* ⇨ 70.

Vérification du liquide de frein

Lorsque le véhicule est sur P (stationnement) sur une surface plane, le niveau de liquide de frein doit être compris entre les repères minimum et maximum du réservoir de liquide de frein.

Seules deux raisons peuvent provoquer la baisse de niveau de liquide de frein dans le réservoir :

- L'usure normale des garnitures de frein. Lorsque des garnitures neuves sont posées, le niveau du liquide remonte.
- Une fuite de liquide dans le système hydraulique de freinage. Faire réparer le circuit hydraulique de freinage. En cas de fuite, les freins ne fonctionneront pas correctement.

Maintien du liquide de frein

Ne faites pas le plein de liquide de freins. Ajouter du liquide ne résout pas un problème de fuite. Si du liquide est ajouté alors que les garnitures de frein sont usées, il y aura trop de liquide quand les nouvelles garnitures seront

installées. Votre concessionnaire ajoutera ou remplacera du liquide au besoin lors d'une intervention sur le système de freinage.

Le liquide de frein absorbe l'eau au cours du temps ce qui diminue son efficacité. Consulter votre concessionnaire pour remplacer le liquide de frein à des intervalles spécifiés pour empêcher l'augmentation de la distance d'arrêt. Se reporter à *Programme d'entretien* ⇨ 282.

Attention

Si du liquide de frein est renversé sur les surfaces peintes du véhicule, la peinture de finition peut être endommagée. Laver immédiatement toutes les surfaces peintes.

Batterie - Amérique du Nord

Ce véhicule est équipé d'une batterie haute tension et d'une batterie standard de 12 volts.

Consulter votre concessionnaire en cas d'intervention sur la batterie 12 volts ou la batterie haute tension.

Batterie 12 V

La batterie qui équipe d'origine le véhicule est sans entretien. Ne pas enlever le bouchon et ne pas ajouter de liquide.

Se référer au numéro de remplacement indiqué sur l'étiquette de la batterie d'origine lorsqu'une nouvelle batterie 12 volts est nécessaire. Le véhicule est équipé d'une batterie 12 volts de type AGM (fibre de verre absorbante). L'installation d'une batterie 12 volts standard réduira la durée de vie de la batterie 12 volts.

Certains chargeurs 12 volts ont un réglage pour les batteries AGM. Ce réglage limite la tension de charge à 14,8 volts et permet de prolonger la durée de vie de la batterie. Si disponible, utiliser le réglage AGM lors de la charge de la batterie.

**Avertissement**

AVERTISSEMENT : les bornes de batterie, les cosses et les accessoires connexes peuvent vous exposer à des produits chimiques, notamment le plomb et les composés du plomb, dont l'État de Californie sait qu'ils provoquent le cancer

(Suite)

Avertissement (Suite)

et des anomalies congénitales ou d'autres atteintes à l'appareil reproducteur. Se laver les mains après avoir manipulé ces pièces. Pour plus d'informations, consultez le site www.P65Warnings.ca.gov.

Se reporter à *Avertissement sur proposition 65 - Californie* ↪ 1.

Batterie haute tension

Seul un technicien de service qualifié doit inspecter, tester ou remplacer la batterie haute tension. Le concessionnaire sait comment recycler la batterie haute tension. Des informations sont également disponibles sur le site <https://www.recyclemybattery.com>.

**Avertissement**

Si la batterie haute tension ou le système haute tension sont endommagés, il existe un risque de choc électrique, de surchauffe ou d'incendie.

(Suite)

Avertissement (Suite)

Si le véhicule a été endommagé lors d'une collision modérée à sévère, d'une inondation, d'un incendie ou de tout autre événement, il doit être inspecté dès que possible. Jusqu'à ce que le véhicule ait été inspecté, le stocker à l'extérieur à une distance d'au moins 15 m (50 pi) de toute structure ou autre élément pouvant prendre feu. Ventiler l'intérieur du véhicule en ouvrant une fenêtre ou une porte.

Contactez votre concessionnaire dès que possible afin de déterminer si une inspection est nécessaire.

Si le véhicule est impliqué dans une collision, le système de détection peut interrompre l'alimentation haute tension. Dans ce cas, la batterie haute tension est déconnectée et le véhicule ne peut plus démarrer. Le message SERVICE VEHICLE SOON (faire réparer le véhicule sous peu) s'affiche au centralisateur informatique de bord (CIB). Le véhicule doit alors être réparé par le concessionnaire avant de pouvoir fonctionner à nouveau. Si un ou plusieurs coussins gonflables se

gonflent, voir *Que verrez-vous après le déploiement d'un sac gonflable?* ⇨ 46 pour des informations supplémentaires.

Le véhicule doit rester branché même lorsqu'il est complètement chargé pour maintenir la température de la batterie haute tension prête pour le prochain trajet. Ceci est important lorsque la température extérieure est extrêmement chaude ou froide.

La puissance de propulsion peut être réduite dans des conditions de température extrêmement froides, ou si la batterie haute tension est trop froide. Le message BATTERIE TROP FROIDE, BRANCHER POUR LA RÉCHAUFFER s'affiche. Si le message s'affiche, un chargeur de niveau 2 est nécessaire pour chauffer la batterie à une température minimale afin de permettre la propulsion ou la charge.



Avertissement

Ce véhicule est équipé d'un logiciel de détection, d'atténuation et de notification de la chaleur de la batterie à haute tension. La surchauffe de la batterie haute

(Suite)

Avertissement (Suite)

tension peut entraîner un risque d'incendie du véhicule et des dommages matériels, des blessures graves, voire la mort.

En cas de surchauffe de la batterie haute tension, une alarme sonore peut se déclencher, un message peut s'afficher sur le centralisateur informatique de bord (CIB) et OnStar peut être appelé. Pour alerter les personnes se trouvant à l'extérieur du véhicule, l'avertisseur sonore peut retentir et les feux peuvent clignoter.

S'arrêter dès que possible dans un endroit sûr, à au moins 15 m (50 pi) de toute structure ou de tout objet susceptible de brûler. Garer le véhicule, serrer le frein de stationnement et couper le contact. Ouvrir une fenêtre ou une porte pour aérer.

Retirer la télécommande et se placer, ainsi que les passagers, dans un endroit sûr, au vent, à l'écart du véhicule. Ne pas retourner dans le véhicule ni essayer de redémarrer ou de rouler.

Appeler les services d'urgence et les informer de ce que la batterie haute tension d'un véhicule électrique est en surchauffe.

(Suite)

Avertissement (Suite)

Ne jamais essayer d'éteindre un incendie dans un véhicule.

Le véhicule doit être remorqué chez un concessionnaire agréé pour que la batterie haute tension soit inspectée avant que le véhicule puisse à nouveau être utilisé.

Se reporter à *Fréquences radio : déclaration* ⇨ 291.

Déclaration d'exposition aux de la Commission fédérale des communications (FCC)

Cet équipement a été évalué pour être installé et utilisé à une distance minimale de 5,7 cm (2,2 po) entre l'appareil et du corps. La conception du véhicule garantit le maintien de cette distance dans des conditions normales d'utilisation. Toute modification apportée à l'un de ces systèmes par une personne autre qu'un réparateur agréé peut entraîner l'annulation de l'autorisation d'utiliser cet équipement.

Déclaration sur l'exposition aux rayonnements pour l'innovation, la science et le développement économique (ISED)

Cet équipement est conforme aux limites d'exposition aux radiations RSS-102 définies pour un environnement non contrôlé. Cet appareil doit être installé et utilisé avec une distance minimale de 5,7 cm (2,2 po), entre le radiateur et toute partie du corps. La conception du véhicule garantit le maintien de cette distance dans des conditions normales d'utilisation. Toute modification apportée à l'un de ces systèmes par une personne autre qu'un réparateur agréé peut entraîner l'annulation de l'autorisation d'utiliser cet équipement.

Entreposage du véhicule

La meilleure façon de stocker le véhicule pendant une certaine période est de brancher le cordon de charge et de le laisser branché. Le véhicule surveille et entretient quotidiennement la batterie de 12 volts. Il est possible de laisser le véhicule branché pendant de longues périodes. Une fois que la batterie est complètement chargée, très peu d'énergie est nécessaire pour entretenir la batterie de 12 volts et la batterie haute tension.

S'il n'est pas possible de remiser le véhicule en laissant le cordon de charge branché, charger complètement la batterie haute tension avant de le remiser. Le véhicule arrêtera l'entretien de la batterie de 12 volts si l'état de charge de la batterie haute tension devient trop faible.

En cas d'entreposage à long terme :

- Maintenir l'état de charge de la batterie haute tension à 30%.
- Brancher un chargeur de batterie compatible AGM/VRLA ou un chargeur d'appoint sur la batterie de 12 volts.
- Garder la télécommande à plus de 3 m (10 pi) du véhicule.

Batterie 12 V



Avertissement

Les batteries contiennent de l'acide qui peut vous brûler et du gaz qui peut exploser. Vous pouvez être gravement blessé si vous ne faites pas attention. Toujours porter des lunettes de protection. Voir *Démarrage avec batterie d'appoint - Amérique du Nord* ↪ 266 pour des conseils pour travailler autour d'une batterie sans se blesser.

Un chargeur d'appoint peut être fixé aux cosses de la batterie de 12 volts ou être alimenté par les bornes positive (+) et négative (-) de la télécommande sous le capot. Voir *Démarrage avec batterie d'appoint - Amérique du Nord* ↪ 266 pour l'emplacement de ces bornes.

Attention

Le véhicule est équipé d'une batterie 12 V AGM/VRLA qui peut être endommagée si le type correct de chargeur à faible débit n'est pas utilisé. Un chargeur compatible AGM/VRLA doit être utilisé, avec le bon choix de réglage. Suivre les instructions du fabricant du chargeur à faible débit.

Avec un chargeur d'entretien connecté à la batterie de 12 volts, le véhicule continuera à surveiller quotidiennement la batterie de 12 volts, mais il n'utilisera pas l'énergie de la batterie haute tension pour l'entretien.

Batterie haute tension

Après un stockage prolongé, il est possible que le véhicule ne fonctionne pas. Dans ce cas, il peut être nécessaire de brancher et de charger la batterie haute tension.

Système de réduction du bruit

GARANTIE CONTRE LES ÉMISSIONS SONORES

General Motors LLC, garantit à la première personne qui achète ce véhicule à des fins autres que la revente et à chaque acheteur ultérieur que ce véhicule, tel que fabriqué par General Motors LLC, a été conçu, construit et équipé pour être conforme, au moment où il a quitté le contrôle de General Motors LLC, à tous les règlements applicables de l'EPA sur le contrôle du bruit. Cette garantie couvre ce véhicule tel que conçu, construit et équipé par General Motors LLC, et n'est pas limitée à une pièce, un composant ou un système particulier du véhicule fabriqué par General Motors LLC. Les défauts de conception, d'assemblage ou de toute pièce, composant ou système du véhicule tel que fabriqué par General Motors LLC, qui, au moment où il a quitté le contrôle de General Motors LLC, ont causé des émissions sonores dépassant les normes fédérales, sont couverts par cette garantie pour la durée de vie du véhicule.

MODIFICATION AVEC SYSTÈME DE RÉDUCTION DU BRUIT INTERDIT

Les lois fédérales interdisent les actions suivantes ou leur cause correspondante :

1. Le fait qu'une personne, pour des motifs autre que la maintenance, la réparation ou le remplacement, retire ou désactive un dispositif ou élément conceptuel incorporé dans un véhicule en vue du contrôle des émissions sonores, ce avant la vente ou la livraison du véhicule à l'utilisateur final ou au cours de son utilisation; ou
2. l'utilisation du véhicule après retrait ou désactivation par une personne d'un tel dispositif ou élément conceptuel.

Parmi les actions susceptibles de constituer une violation, on trouve les reprises ci-dessous.

Isolation :

Retraits des écrans sonores ou de l'isolation sous la cabine.

Ventilateur et entraînement :

Dépose de l'embrayage de ventilateur ou inhibition de l'embrayage.

Dépose du déflecteur de ventilateur.

Système de son externe :

Modification du système sonore externe du véhicule

Remplacement des balais d'essuie-glace

Attention

Le pare-brise peut subir des dommages si le bras d'essuie-glace le touche alors qu'il n'est pas muni de son balai. Les dommages ne seraient alors pas couverts par la garantie. Ne pas laisser le bras d'essuie-glace toucher le pare-brise.

Les balais d'essuie-glace doivent être remplacés périodiquement. Voir le *Programme d'entretien* ⇨ 282.

Il existe divers types de balais de rechange que l'on enlève de manière différente. Pour connaître le bon modèle et la bonne longueur, consulter le concessionnaire

Pour remplacer le balai d'essuie-glace avant :

1. Écarter le bras de l'essuie-glace du pare-brise.



2. Tirer l'ensemble du balai d'essuie-glace vers le bas, vers le pare-brise, suffisamment pour le dégager de l'extrémité du bras d'essuie-glace munie d'un crochet en J.
3. Retirer le balai d'essuie-glace.
4. Pour le remplacement du balai d'essuie-glace, inverser les étapes 1-3.

Remplacement de pare-brise

Systèmes d'assistance au conducteur

Si le pare-brise doit être remplacé et que le véhicule est équipé d'un capteur de caméra avant pour les systèmes d'assistance au conducteur, un pare-brise de remplacement

GM est recommandé. Le pare-brise de remplacement doit être posé conformément aux spécifications de GM pour être parfaitement aligné. Sans quoi, ces systèmes peuvent ne pas fonctionner correctement, provoquer l'affichage de messages, ou ne pas fonctionner du tout. Consulter votre concessionnaire pour faire remplacer convenablement le pare-brise.

Réglage de la portée des phares

Réglage de l'orientation de phare avant

Le réglage de l'orientation des phares a été effectué et ne devrait nécessiter aucun autre ajustement.

Si le véhicule est endommagé lors d'une collision, l'orientation des phares pourrait être dérégulée. Si le réglage des phares est nécessaire, se rendre chez le concessionnaire.

Remplacement d'ampoules Éclairage par diode

Ce véhicule est équipé de sources lumineuses LED pour tous les feux extérieurs.

Les ensembles de lampes ne contiennent pas de sources lumineuses utilisables (par exemple, des ampoules à incandescence).

Pour leur remplacement, s'adresser à votre concessionnaire.

Réseau électrique

Dispositifs et câblage haute tension



Avertissement

L'exposition à une haute tension peut causer des chocs, des brûlures, voir même la mort. Les composants sous haute tension du véhicule ne peuvent être réparés que par des techniciens ayant suivi une formation spéciale.

(Suite)

Avertissement (Suite)

Les composants sous haute tension sont identifiés par des étiquettes. Ne pas retirer, ouvrir, écarter ou modifier ces composants. Les câbles haute tension possèdent un revêtement ou des étiquettes orange. Ne pas sonder, endommager, couper ou modifier le câblage haute tension.

Système électrique : surcharge

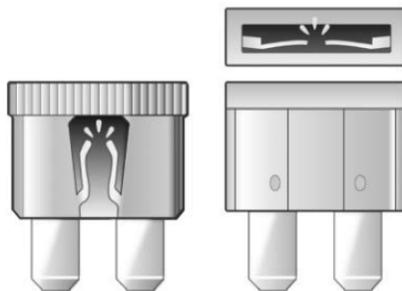
Le véhicule est doté de fusibles et de disjoncteurs destinés à le protéger d'une surcharge du système électrique.

Lorsque la charge électrique du courant est trop lourde, le disjoncteur s'ouvre et se ferme, protégeant le circuit jusqu'à ce que la charge du courant redevienne normale ou que le problème soit réparé. Ceci diminue grandement le risque de surcharge du circuit ou de feu causé par des problèmes électriques.

Les fusibles et disjoncteurs protègent les fils qui alimentent les appareils de votre véhicule.

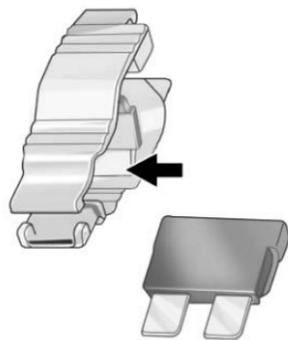
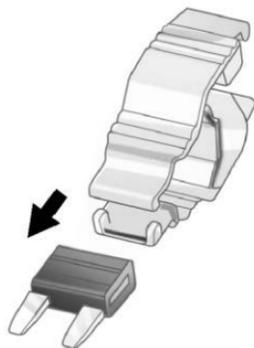
Si un problème survient sur la route et qu'un fusible doit être remplacé, un fusible de même ampérage peut être emprunté. Choisir une fonction du véhicule qui n'est pas indispensable et le remplacer dès que possible.

Pour vérifier un fusible, observer la bande qui se trouve à l'intérieur du fusible. Si la bande est brisée ou fondue, remplacer le fusible. S'assurer de remplacer un fusible endommagé par un fusible de dimensions et de calibre identiques.



Remplacement d'un fusible grillé

1. Couper le contact du véhicule.
2. Localiser l'extracteur de fusibles dans le boîtier à fusibles de compartiment moteur.



3. Utilisez l'extracteur de fusible pour retirer le fusible par le haut ou par le côté, comme indiqué ci-dessus.

4. Si le fusible doit être remplacé immédiatement, empruntez un fusible de remplacement de même ampérage au bloc de fusibles. Choisissez une caractéristique du véhicule qui n'est pas nécessaire pour utiliser le véhicule en toute sécurité. Répétez les étapes 2-3.

5. Insérez le fusible de remplacement dans la fente vide du fusible grillé.

À la prochaine occasion, consultez votre revendeur pour remplacer le fusible grillé.

Câblage des phares

Une surcharge électrique peut faire allumer ou éteindre les phares, ou les laisser éteints dans certains cas. Faire vérifier immédiatement le câblage des phares s'ils s'allument ou s'éteignent ou s'ils restent éteints.

Essuie-glaces de pare-brise

Si le moteur d'essuie-glaces surchauffe à cause de neige lourde ou de glace, les essuie-glaces avant s'arrêteront jusqu'à ce que le moteur ait refroidi puis redémarreront.

Bien que le circuit soit protégé contre une surcharge électrique, une surcharge due à de la neige ou de la glace peut endommager la

timonerie d'essuie-glace. Toujours dégager la glace et la neige abondante du pare-brise avant d'utiliser les essuie-glace.

Si la surcharge est due à un problème électrique et n'est pas causée par de la neige ou de la glace, faire corriger le problème.

Fusibles et disjoncteurs

Des fusibles et des disjoncteurs protègent les circuits électriques de votre véhicule contre les courts-circuits. Cette protection réduit fortement le risque de dommage provoqué par des problèmes électriques.

Danger

Les fusibles et disjoncteurs comportent une indication d'ampérage. Ne pas dépasser l'ampérage spécifié lors du remplacement des fusibles et disjoncteurs. L'utilisation d'un fusible ou d'un disjoncteur surdimensionné peut causer un incendie du véhicule. Ceci pourrait être cause de blessures graves, voire mortelles.



Avertissement

Il est dangereux d'installer ou d'utiliser des fusibles non conformes aux spécifications des fusibles d'origine GM. Ces fusibles peuvent fondre et provoquer un incendie. Vous-même et d'autres pourriez être blessés ou tués, et le véhicule peut être endommagé.

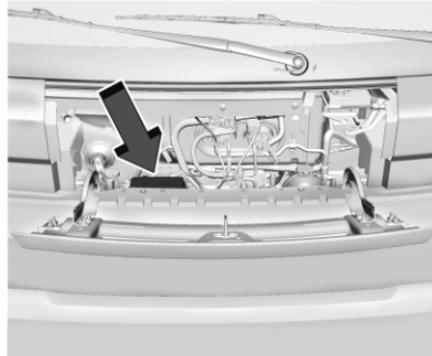
Se reporter à *Accessoires et modifications* ⇨ 199 et *Généralités* ⇨ 199.

Pour vérifier ou remplacer un fusible grillé, voir *Système électrique : surcharge* ⇨ 215.

Bloc-fusibles de compartiment sous capot

Pour accéder :

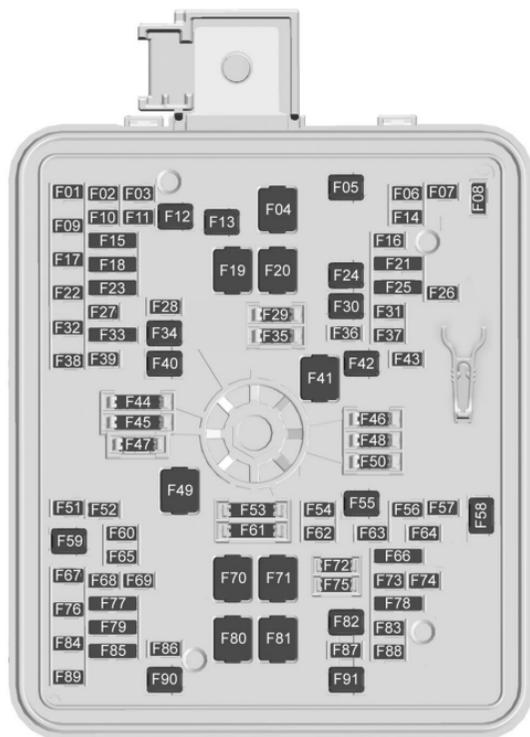
1. Soulever le capot. Se reporter à *Capot* ⇨ 201.



2. Retirer le couvercle pour accéder au bloc de fusibles du compartiment sous le capot. Pour ouvrir le couvercle du boîtier à fusibles, appuyer sur les agrafes sur le côté et l'arrière et tirer le couvercle vers le haut.

Attention

Renverser du liquide sur des composants électriques du véhicule peut les endommager. Laisser toujours les couvercles sur les composants électriques.



Un extracteur de fusible se trouve dans le bloc-fusibles placé sous le capot.

Il y a une étiquette de fusible gravée à l'arrière du couvercle du bloc de fusibles. L'ampérage des fusibles est indiqué sur l'étiquette du fusible. En réinstallant le couvercle, vérifier qu'il se verrouille en place.

Le véhicule peut ne pas être équipé de tous les fusibles, relais et fonctions illustrés.

Fusible	Usage
F01	OBCM 2 - Module de charge embarqué 2
F02	Radars à courte portée
F03	—
F04	—
F05	—
F06	Soupape de refroidissement
F07	ESSCP - Pompe de refroidissement du système de stockage d'énergie
F08	—

Fusible	Usage
F09	PECP - Pompe de refroidissement de l'électronique de puissance
F10	PCV/SCV/PEEV - Vanne de refroidissement primaire/ Vanne de refroidissement secondaire/Détendeur de l'évaporateur primaire
F11	—
F12	—
F13	BLKHD PWR SLD DR 1 - Porte coulissante électrique de cloison 1
F14	—
F15	ACL/LRR - Lampe de couleur ambiante/radar à longue portée
F16	—

Fusible	Usage
F17	REAR TPIM 2 - Inverseur de puissance de traction arrière 2
F18	Sièges chauffants avant
F19	—
F20	—
F21	—
F22	ECFV/CHFV - Moteur de la vanne de débit externe du condenseur/de la vanne de débit du chauffage à condensation
F23	PLCM – Module de communication de ligne d'alimentation
F24	—
F25	—
F26	—
F27	—

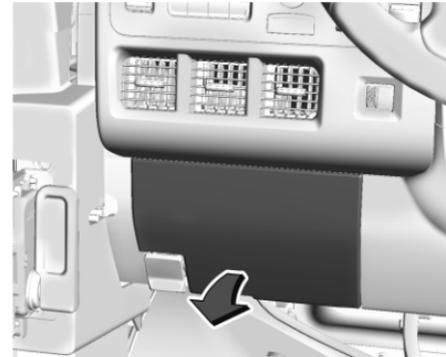
Fusible	Usage
F28	—
F29	Fusible de rechange
F30	TRANS OIL PUMP - Pompe à huile de boîte de vitesses
F31	—
F32	REAR TPIM 1 - Inverseur de puissance de traction arrière 1
F33	—
F34	BLKHD PWR SLD DR 2 - Porte coulissante électrique de cloison 2
F35	Fusible de rechange
F36	TPIM 3 - Module d'onduleur de traction 3
F37	—
F38	—

Fusible	Usage	Fusible	Usage	Fusible	Usage
F39	Verrouillage de la porte arrière	F54	—	F66	Spare/SBZA LT & RT - Rechange/Alerte de zone d'aveuglement latérale gauche et droite
F40	—	F55	—	F67	—
F41	—	F56	—	F68	ELM 3 - Module d'éclairage extérieur 3 - Feux de recul/feu de stationnement arrière droit
F42	—	F57	Installateur 1	F69	OSRVM DEFOG LT/RT - Désembuage des rétroviseurs extérieurs gauche et droit
F43	—	F58	Essuie-glace avant	F70	—
F44	Fusible de rechange	F59	PASS PWR SLD DR 1 - Porte coulissante électrique du passager 1	F71	DC/AC INVERTER - Onduleur à courant continu/alternatif
F45	Fusible de rechange	F60	—	F72	Fusible de rechange
F46	Fusible de rechange	F61	Fusible de rechange	F73	—
F47	Fusible de rechange	F62	Phare côté gauche	F74	—
F48	Fusible de rechange	F63	Installateur 2	F75	Fusible de rechange
F49	—	F64	—		
F50	Fusible de rechange		ELM 4 - Module d'éclairage extérieur 4 - Feu de stationnement/feu de plaque d'immatriculation avant droit		
F51	—	F65			
F52	—				
F53	Fusible de rechange				

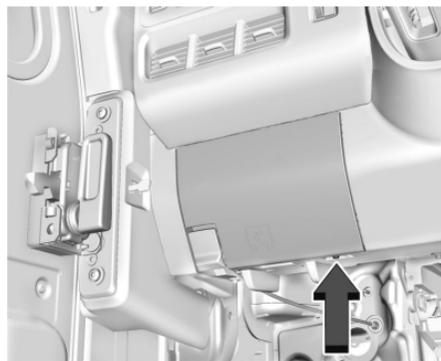
Fusible	Usage
F76	ELM 5 - Module d'éclairage extérieur 5 - Feu de croisement gauche/ Relais d'essuie-glace
F77	—
F78	—
F79	Spare/TPIM 2 - Rechange/ module inverseur de puissance de traction 2
F80	—
F81	EBCM 1 – Module de commande électronique de freinage 1
F82	—
F83	Phare côté droit

Fusible	Usage
F84	ELM 7 - Module d'éclairage extérieur 7 - Feu de stationnement avant gauche/feu d'identification de stationnement/ rétroviseurs extérieurs éclairage d'approche
F85	Spare/RLH SNSR/AAS - Rechange/Capteur d'humidité de lumière de pluie/Capteur d'alarme auxiliaire
F86	Klaxon
F87	Lave-glace avant
F88	—
F89	—
F90	PASS PWR SLD DR 2 - Porte coulissante électrique du passager 2
F91	—

Bloc-fusibles du tableau de bord

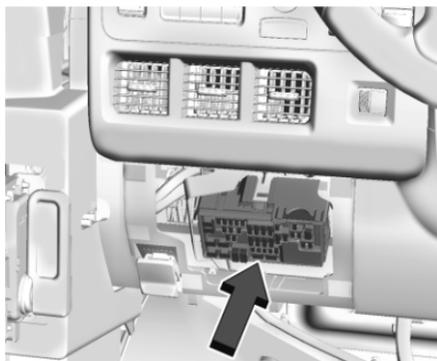


Le boîtier à fusibles du tableau de bord est du côté conducteur du tableau de bord, entre le volant et la porte.



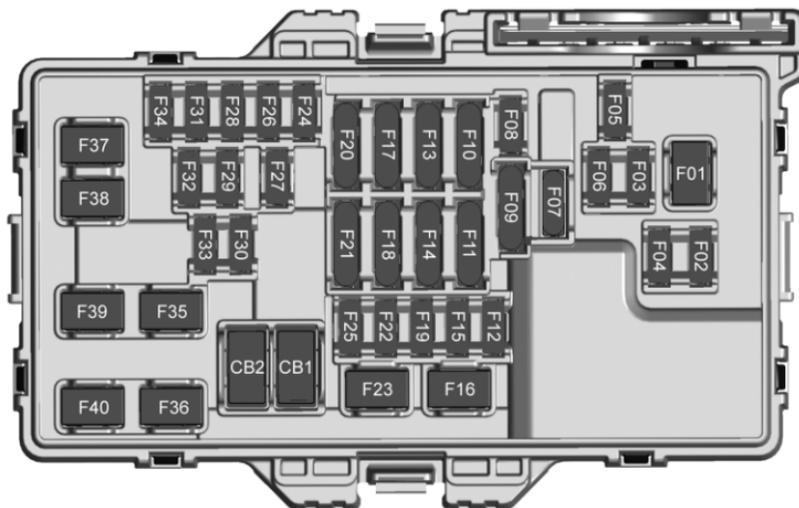
1. Pour accéder aux fusibles, utiliser une douille hexagonale de 7,0 mm pour retirer la vis située sur le côté inférieur droit du couvercle.
2. Retirer le couvercle en commençant par le bas. Une fois les clips désengagés, les languettes situées le long de la partie supérieure du couvercle peuvent être désengagées du tableau de bord.

Pour réinstaller la porte, placer les languettes supérieures dans les fentes, et faire pivoter la porte en position, en engageant les clips.



Il y a une étiquette de fusible dans la poche supérieure droite. La déplier pour l'utilisation et l'emplacement des fusibles individuels. L'ampérage des fusibles est indiqué sur l'étiquette du fusible. Plier l'étiquette et la remettre dans la pochette supérieure droite.

Le véhicule peut ne pas être équipé de tous les fusibles, relais et fonctions illustrés.



Fusible	Usage
F01	DOOR PANELS SWS - Interrupteurs de panneaux de porte
F02	HSW - Volant chauffant
F03	VICM/HVSL - Commande de l'intégration du véhicule/verrouillage du système haute tension
F04	BCM 1 - Module confort/commodité 1
F05	ELM 1 - Module d'éclairage extérieur
F06	BCM 2 - Module confort/commodité 2
F07	CCS - Ressort d'horloge hélicoïdal
F08	CGM - Module de passerelle centrale
F09	—

Fusible	Usage	Fusible	Usage	Fusible	Usage
F10	DLC – Connecteur de liaison de données —	F18	R/C IP - Carte d'interface entre le tableau de bord, les feux réfléchissants et le levier de vitesses »	F23	—
F11	—	F19	MISC 1- Commande d'intégration du véhicule/ convertisseur de puissance de traction 2/Commande d'extension du véhicule/ convertisseur de puissance de traction 1/Commande électronique des freins	F24	VICM - Module d'interface de communication pour véhicules
F12	—	F20	ONSTAR/MISC 2 - OnStar/ Frein de stationnement électrique/Carte d'interface du levier de vitesses/ Rétroviseur extérieur »	F25	—
F13	TPIM/VPM – Module d'onduleur de traction/ Module de traitement vidéo	F21	DISPLYS/FCM - Affichage CVC/Affichage IPC/Affichage ICS/ Caméra avant/Calcul d'objets externes	F26	Prise auxiliaire
F14	—	F22	—	F27	VCU 2 - Unité de pilotage virtuel 2
F15	R/C UFTR - Rétro-modificateurs R/C			F28	BCM 3 - Module de commande de la carrosserie 3
F16	—			F29	—
F17	SDM - PFA/PA - Module de détection et de diagnostic/Module d'alerte pour les piétons/ Module d'assistance au stationnement			F30	—
				F31	ELM 2 - Module d'éclairage extérieur 2
				F32	RFA – Actionneur de fonction à distance
				F33	—

Fusible	Usage
F34	ELM 6 – Module d'éclairage extérieur 6
F35	Fusible de rechange HVAC BLOWR MTR - moteur de soufflerie de commande du chauffage, de la ventilation et de la climatisation
F36	—
F37	—
F38	—
F39	BCM 4 - Module confort/commodité 4
F40	VCU 1 - Unité de pilotage virtuel 1
Disjoncteurs	Usage
CB01	—
CB02	FRONT APO - Prise électrique auxiliaire avant

Roues et pneus

Pneus

Tous les véhicules GM neufs sont équipés de pneus de haute qualité provenant de l'un des plus importants fabricants de pneus. Reportez-vous au manuel de garantie pour de l'information concernant la garantie sur les pneus et le service après-vente. Pour de l'information supplémentaire, consulter le fabricant des pneus.



Avertissement

- Des pneus mal entretenus ou incorrectement utilisés sont dangereux.
- Une surcharge des pneus peut provoquer une surchauffe par flexion excessive. Ils peuvent éclater et provoquer un accident grave. Se reporter à *Limites de charge du véhicule* ↪ 131.

(Suite)

Avertissement (Suite)

- Des pneus sous-gonflés posent le même danger que des pneus surchargés. L'accident qui pourrait s'en suivre pourrait provoquer de graves blessures. Vérifier fréquemment tous les pneus pour maintenir la pression recommandée. La pression des pneus doit être vérifiée quand les pneus sont froids.
- Des pneus surgonflés risquent plus facilement d'être coupés, perforés ou déchirés en cas de choc brutal - comme lorsque vous passez sur un nid de poule. Garder les pneus à la pression recommandée.
- Des pneus usés ou trop vieux peuvent provoquer un accident. Si la bande de roulement des pneus est très usée, il faut les remplacer.

(Suite)

Avertissement (Suite)

- Remplacer les pneus qui ont été endommagés suite à des impacts avec des nids de poule, des bordures, etc.
- Des pneus mal réparés peuvent provoquer un accident. Seul votre concessionnaire ou un centre de service autorisé devrait réparer, remplacer, enlever ou poser les pneus.
- Ne pas faire patiner les pneus à une vitesse supérieure à 56 km/h (35 milles/h) sur les surfaces glissantes comme la neige, la boue, la glace, etc. Un patinage excessif peut faire éclater les pneus.

Pneus toute saison

Ce véhicule peut être équipé de pneus toute saison. Ces pneus sont conçus pour offrir de bonnes performances générales sur la plupart des revêtements routiers et dans la plupart des conditions météo. Les pneus d'origine montés

sur les véhicules GM répondent aux exigences de performance établies par GM et le code TPC qui est moulé sur leurs flancs.

Envisager le montage de pneus d'hiver sur le véhicule dans le cas où une conduite fréquente sur des routes recouvertes de neige ou de glace est prévue. Les pneus toute saison offrent une performance générale adéquate dans la plupart des conditions de conduite hivernale, mais ils ne vous procureront peut-être pas le même niveau d'adhérence ou de performance que les pneus d'hiver sur des routes enneigées ou glacées. Se reporter à *Pneus d'hiver* ⇨ 226.

Pneus d'hiver

Ce véhicule n'est pas équipé de pneus d'hiver d'origine. Les pneus d'hiver sont conçus pour offrir une adhérence accrue sur les routes couvertes de neige ou de glace. Considérer poser des pneus d'hiver sur le véhicule si vous croyez conduire fréquemment sur des routes couvertes de glace ou de neige. Consulter le concessionnaire pour obtenir des renseignements sur les offres de pneus d'hiver et sur le bon choix de pneus. Se reporter également à *Achat de pneus neufs* ⇨ 238.

Lorsque le véhicule est équipé de pneus d'hiver, il pourrait y avoir une diminution de l'adhérence sur route sèche, une augmentation des bruits de route et une durée de vie de la bande de roulements plus courte. Après avoir posé des pneus d'hiver, porter attention aux changements de freinage et de comportement du véhicule

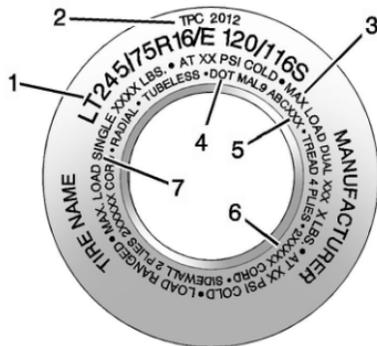
En cas d'utilisation de pneus d'hiver :

- Utiliser la même marque et le même type de semelle pour les quatre pneus.
- N'utiliser que des pneus à pli radial de même taille, de même limite de charge et de même cote de vitesse que les pneus d'origine.

Il est possible que vos pneus d'hiver présentant la même cote de vitesse que les pneus d'origine ne soient pas offerts pour les pneus dont la côte de vitesse est H, V, W, Y et ZR. Si vous choisissez des pneus d'hiver présentant une cote de vitesse inférieure, ne jamais excéder la vitesse maximale des pneus.

Étiquette sur paroi latérale du pneu

Des renseignements utiles sont moulés sur le flanc du pneu. L'exemple montre un flanc typique sur un pneu de camionnette.



Pneu de camionnette (grandeur « LT-Metric »)

(1) Dimensions des pneus : Le code de dimension de pneu est une combinaison alphanumérique utilisée afin de définir la largeur, la hauteur, le rapport d'aspect, le type de construction et la description de service d'un pneu en particulier. Se repor-

ter à l'illustration « Code de dimension du pneu » plus loin dans cette section pour plus de détails.

(2) Spécification TPC (Tire Performance Criteria, critère de performance d'un pneu) : Les pneus d'origine montés sur les véhicules GM répondent aux exigences de performance établies par GM et le code TPC qui est moulé sur leurs flancs. Ces exigences de performance respectent les normes de sécurité établies par le gouvernement fédéral.

(3) Charge maximale des pneus jumelés : Charge maximale transportée et pression maximale nécessaire pour supporter cette charge lorsque des pneus jumelés sont utilisés. Pour plus de renseignements sur la pression de gonflage recommandée, se reporter aux rubriques *Pression des pneus* ⇨ 230 et *Limites de charge du véhicule* ⇨ 131.

(4) DOT (Department of Transportation) (ministère des Transports) : Le code DOT indique que le pneu répond aux normes de sécurité des véhicules à moteur établies par le ministère des transports des États-Unis.

Date de construction des pneus DOT : Les quatre derniers chiffres du TIN indiquent la date de construction du pneu. Les deux premiers chiffres représentent la semaine et les deux derniers chiffres, l'année. Par exemple, la troisième semaine de l'année 2020 aura une date DOT (ministère des transports) à 4 chiffres de 0320. La semaine 01 est la première semaine complète (du dimanche au samedi) de chaque année.

(5) Tire Identification Number (TIN) (numéro d'identification du pneu) : Les lettres et les chiffres à la suite du code DOT représentent le numéro d'identification du pneu. Le Code d'identification du pneu (TIN) identifie le fabricant et l'usine, la dimension du pneu, et la date à laquelle le pneu a été fabriqué. Il est moulé sur les deux flancs du pneu, même si un seul côté porte la date de fabrication.

(6) Composition de la carcasse du pneu : Type de câble et nombre de plis sur les flancs et sous la bande de roulement.

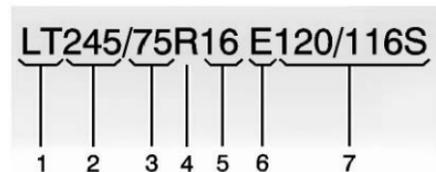
(7) Charge maximale de pneu unique : Charge maximale transportée et pression maximale nécessaire pour supporter cette

charge lorsque utilisé en configuration simple. Pour plus de renseignements sur la pression de gonflage recommandée, se reporter aux rubriques *Pression des pneus* ⇨ 230 et *Limites de charge du véhicule* ⇨ 131.

Désignations des pneus

Dimensions des pneus

Les exemples montrent une dimension de pneu typique de camionnette.



Pneu de camionnette (grandeur « LT-Metric »)

(1) Pneu de camionnette (grandeur « LT-Metric ») : Version américaine du système de dimensions métriques des pneus. Les lettres LT (camionnette), les deux premiers caractères indiquant les dimensions du pneu, signifient que ce pneu est conforme aux normes de la Tire and Rim Association des États-Unis.

(2) Largeur des pneus : Le numéro à 3 chiffres indique la largeur de section du pneu en millimètres d'un flanc à l'autre.

(3) Rapport d'aspect : Nombre à 2 chiffres indiquant le rapport hauteur/largeur du pneu. Par exemple, un rapport d'aspect de 75, tel qu'indiqué au repère (3) de l'illustration de pneu de camionnette (grandeur « LT-Metric »), signifie que la hauteur du pneu équivaut à 75% de sa largeur.

(4) Code de construction : Lettre utilisée pour indiquer le type de construction de la carcasse du pneu. La lettre R indique qu'il s'agit d'un pneu à structure radiale, la lettre D indique qu'il s'agit d'un pneu à structure diagonale.

(5) Diamètre des jantes : Diamètre de la roue en pouces.

(6) Limite de charge : Limite de charge.

(7) Description d'entretien : La description d'utilisation indique l'indice de charge et la cote de vitesse d'un pneu. Par exemple les deux nombres 120/116 représentent l'indice de charge pour une utilisation en roue simple et roues jumelées (simple/

jumelées). La cote de vitesse est la vitesse maximale approuvée à laquelle un pneu peut transporter une charge.

Terminologie et définitions de pneu

Pression d'air : La quantité d'air dans le pneu effectuant une pression vers l'extérieur sur chaque pouce carré du pneu. La pression de l'air est exprimée en kPa (kilopascal) ou en psi (livres par pouce carré).

Rapport d'aspect : Rapport entre la hauteur et la largeur du pneu.

Ceinture : Une couche de câbles à pneus enrobée de caoutchouc est située entre les plis et la bande de roulement. Les câbles à pneu peuvent être faits d'acier ou autre matériaux de renforcement.

Talon : Partie du pneu contenant les câbles d'acier et qui s'appuie contre la jante lorsqu'il est monté sur une roue.

Pneu à carcasse diagonale : Pneu dont les plis se croisent à un angle inférieur à 90° par rapport à l'axe longitudinal de la bande de roulement.

Pression des pneus à froid : La pression de l'air dans un pneu, mesurée en kPa (kilo Pascal) ou en psi (livres par pouces carrés), avant que le pneu n'ait accumulé de la chaleur pendant le trajet. Se reporter à *Pression des pneus* ⇨ 230.

Marquage DOT : Un code inscrit en relief dans le côté du pneu signifiant que le pneu respecte les standards de sécurité pour véhicules motorisés du DOT (Département américain du transport). Le DOT (Département américain du transport) inclus le TIN (Numéro d'identification du pneu), un identifiant alphanumérique qui peut également identifier le fabricant du pneu, la marque, et la date de production.

PNBV : Poids nominal brut du véhicule. Se reporter à *Limites de charge du véhicule* ⇨ 131.

PNBE AVANT : Poids nominal brut sur l'essieu avant. Se reporter à *Limites de charge du véhicule* ⇨ 131.

PNBE ARRIÈRE : Poids nominal brut sur l'essieu arrière. Se reporter à *Limites de charge du véhicule* ⇨ 131.

Côté d'installation d'un pneu asymétrique : Côté d'un pneu asymétrique devant toujours se trouver sur le côté extérieur du véhicule.

KiloPascal (kPa) : Unité métrique pour la pression d'air.

Pneu de camionnette (grandeur « LT-Metric ») : Pneu monté sur les camionnettes et sur certains véhicules de tourisme multifonctions.

Indice de charge : Nombre situé entre 1 et 279 et représentant la capacité de charge d'un pneu.

Pression de gonflage maximale : La pression d'air maximale pouvant être soufflée dans un pneu froid. La pression d'air maximale est inscrite en relief dans le flanc du pneu.

Charge maximale : Limite de charge qu'un pneu gonflé à la pression d'air maximale permise peut supporter.

Répartition des occupants : Places assises désignées

Flanc orienté vers l'extérieur : Le côté d'un pneu asymétrique qui, lors de la pose, a un côté en particulier faisant face vers l'extérieur. Le côté du pneu ayant un flanc blanc, étant couvert de lettrage blanc, ou où se trouve inscrit en relief le nom du fabricant, la marque, et/ou le modèle qui est plus en relief que les mêmes reliefs sur l'autre côté du flanc du pneu.

Pneu de tourisme (grandeur « P-Metric ») : Pneu monté sur les voitures de tourisme et sur certains véhicules de tourisme multifonctions.

Pression de gonflage recommandée : Pression de gonflage des pneus recommandée par le fabricant telle qu'elle est indiquée sur l'étiquette des pneus. Se reporter à *Pression des pneus* ⇨ 230 et *Limites de charge du véhicule* ⇨ 131.

Pneu radial : Pneu dont les plis de la carcasse se croisent à un angle de 90° par rapport à l'axe longitudinal de la bande de roulement.

Jante : Support de métal d'un pneu et sur lequel s'appuie le talon.

Flanc : Partie du pneu située entre la bande de roulement et le talon.

Cote de vitesse : Système alphanumérique indiquant la capacité d'un pneu à rouler à une vitesse déterminée.

Adhérence : La friction entre le pneu et la surface de la route. Le niveau d'adhérence fourni.

Bande de roulement : Partie du pneu en contact avec la chaussée.

Indicateurs d'usure : Bandes étroites, appelées parfois repères d'usure, qui apparaissent sur la bande de roulement pour indiquer que la profondeur des sculptures n'est plus que de 1,6 mm (1/16 po). Se reporter à *Quand faut-il remplacer les pneus?* ⇨ 237.

Normes de qualité de pneus uniformes : Un système d'information sur les pneumatiques fournissant les consommateurs avec une cote pour la traction, la température et l'usure de la bande de roulement du pneu. Les cotes sont déterminées par les fabricants de pneus en utilisant les procédures d'essai gouvernementales. Les

cotes sont inscrites en relief dans le flanc du pneu. Se reporter à *Classification uniforme de la qualité des pneus* ⇨ 240.

Capacité nominale du véhicule : Nombre de places assises désignées, multiplié par 68 kg (150 lb), plus le poids de la charge établi. Se reporter à *Limites de charge du véhicule* ⇨ 131.

Charge maximale sur le pneu : Charge exercée sur un pneu en raison du poids à vide, du poids des accessoires, du poids des occupants et du poids de la charge.

Étiquette du véhicule : Une étiquette, apposée en permanence à un véhicule, affichant la capacité nominale du véhicule et indiquant la dimension des pneus d'origine et la pression de gonflage recommandée. Se reporter à « Étiquette d'information sur les pneus et le chargement » sous *Limites de charge du véhicule* ⇨ 131.

Pression des pneus

Pour bien fonctionner, la pression d'air des pneus doit être adéquate.



Avertissement

La pression de gonflage des pneus ne doit être ni insuffisante ni excessive. Les pneus sous-gonflés, ou les pneus qui ne sont pas suffisamment remplis d'air, peuvent entraîner :

- Les pneus qui sont surchargés ou qui surchauffent pourraient éclater
- S'use prématurément ou irrégulièrement
- Réduit la maniabilité du véhicule
- Réduction de la consommation de carburant des véhicules à moteur à combustion interne
- Réduction de l'autonomie des véhicules électriques

Les pneus sur-gonflés, ou les pneus qui sont trop remplis d'air, peuvent amener :

- S'use prématurément

(Suite)

Avertissement (Suite)

- Réduit la maniabilité du véhicule
- Rend la conduite inconfortable
- Est plus vulnérable aux dangers routiers

L'étiquette d'information sur le pneu et le chargement indique les pneus d'origine et les pressions de gonflage correctes à froid. La pression recommandée est la pression d'air minimale nécessaire pour soutenir le véhicule en charge maximale.

Pour obtenir plus de renseignements sur la charge pouvant être transportée par le véhicule et un exemple de l'étiquette d'information sur les pneus et le chargement, se reporter à *Limites de charge du véhicule* ↪ 131. La méthode de chargement du véhicule affecte le comportement du véhicule et son confort. Ne jamais dépasser le poids prévu pour la charge du véhicule.

Quand les vérifier

Contrôler la pression des pneus au moins une fois par mois.

Ne pas oublier la roue de secours (option). Se reporter à la rubrique *Pneu de secours pleine dimension* ↪ 266 pour obtenir de plus amples renseignements.

Comment procéder à la vérification

Utiliser un manomètre de poche de bonne qualité afin de vérifier la pression des pneus. La pression de gonflage correcte ne peut être déterminée par l'observation du pneu. Vérifier la pression des pneus quand ils sont froids, c'est-à-dire quand le véhicule n'a pas été conduit depuis au moins trois heures ou sur moins de 1,6 km (1 mille).

Retirer le chapeau de valve de sur le pied de la valve du pneu. Appuyer fermement le manomètre pour pneus sur la valve afin d'obtenir une mesure de la pression. La pression de gonflage à froid doit correspondre à celle recommandée sur l'étiquette d'information sur les pneus et

le chargement. Si la pression de gonflage est basse, ajouter de l'air jusqu'à ce que la pression recommandée soit atteinte. Si la pression de gonflage est trop élevée, appuyer sur la tige métallique au centre de la valve du pneu pour décharger de l'air.

Revérifier la pression du pneu au moyen du manomètre.

Remettre les bouchons de valve sur les tiges de valve pour les protéger des saletés et de l'humidité. N'utiliser que des bouchons de valve conçus pour le véhicule par GM. Les capteurs TPMS (système de surveillance de la pression des pneus) pourraient être endommagés et ne seraient pas couverts par la garantie du véhicule.

Système de surveillance de la pression des pneus

Le système de surveillance de pression des pneus (TPMS) utilise une technologie radio et des capteurs pour vérifier le niveau de pression des pneus. Les capteurs TPMS surveillent la pression de l'air dans les pneus de votre

véhicule et transmettent les mesures de pression à un récepteur se trouvant dans le véhicule.

Chaque pneu, y compris celui de la roue de secours (selon le cas), doit être vérifié mensuellement à froid et gonflé à la pression recommandée par le constructeur du véhicule mentionnée sur l'étiquette du véhicule ou l'étiquette de pression de gonflage des pneus. (Si votre véhicule possède des pneus de taille différente de celle indiquée sur l'étiquette du véhicule ou sur l'étiquette de pression de gonflage des pneus, vous devez déterminer la pression de gonflage correct pour ces pneus.)

À titre de fonction supplémentaire de sécurité, votre véhicule a été équipé d'un système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) qui allume un témoin de basse pression des pneus ou si un ou plusieurs pneus sont significativement dégonflés.

Par conséquent, quand le témoin de basse pression des pneus s'allume, vous devez arrêter et vérifier vos pneus dès que possible, et les gonfler à la pression correcte. Rouler avec des pneus significativement dégonflés les surchauffe et peut causer leur panne. Un gonflage insuffisant augmente la

consommation d'énergie, réduit la durée de vie des pneus tout en affectant le comportement du véhicule et sa capacité de freinage.

Veillez noter que le système TPMS n'est pas un substitut à un entretien correcte des pneus et qu'il en va de la responsabilité du conducteur de maintenir une pression correcte des pneus, même si le sous-gonflage n'a pas atteint le niveau de déclenchement du témoin de basse pression des pneus TPMS.

Votre véhicule est également équipé d'un témoin d'anomalie TPMS indiquant lorsque le système ne fonctionne pas correctement. Le témoin d'anomalie TPMS est associé à la lampe témoin de basse pression de gonflage des pneus. Lorsque le système détecte un dysfonctionnement, la lampe témoin clignote pendant environ une minute, puis reste allumée en permanence. Cette séquence se poursuit jusqu'aux prochains démarrages du véhicule pendant toute la durée du dysfonctionnement.

Lorsque le témoin de dysfonctionnement est allumé, le système peut ne pas être en mesure de détecter ou signaler une basse pression de gonflage des pneus comme prévu. Les dysfonctionnements TPMS peuvent se produire pour de nombreuses raisons, telles

que l'installation de pneus ou de roues de rechange ou de type différent empêchant le fonctionnement correct du système de surveillance de pression des pneus. Toujours vérifier la lampe témoin de dysfonctionnement du système de surveillance de pression des pneus après le remplacement d'un(e) ou plusieurs pneus ou roues sur votre véhicule, afin de vous assurer que les pneus et roues de rechange permettent au système TPMS de continuer à fonctionner correctement.

Se reporter à *Fonctionnement du dispositif de surveillance de la pression de pneu* ⇨ 232.

Se reporter à *Fréquences radio : déclaration* ⇨ 291.

Fonctionnement du dispositif de surveillance de la pression de pneu

Ce véhicule peut être équipé d'un système de surveillance de la pression des pneus (TPMS). Le TPMS est conçu pour avertir le conducteur en cas de basse pression de pneu. Les capteurs du TPMS sont montés sur chaque ensemble de roue, à l'exception de l'ensemble de roue de secours. Les capteurs du TPMS surveillent la

pression de l'air dans les pneus et transmettent les mesures de pression à un récepteur se trouvant dans le véhicule.



Si une pression basse de pneu est détectée, le système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) allume le témoin d'avertissement de basse pression de pneu du groupe d'instruments du tableau de bord. Si le témoin s'allume, s'arrêter dès que possible et gonfler les pneus à la pression recommandée mentionnée sur l'étiquette d'information sur les pneus et le chargement. Se reporter à *Limites de charge du véhicule* ⇨ 131.

Un message de contrôle de la pression d'un pneu précis s'affiche à l'écran du Centralisateur Informatique de Bord (CIB). Le témoin d'avertissement de basse pression de pneu et le message d'avertissement du CIB s'allument à chaque démarrage du véhicule jusqu'à ce que les pneus soient gonflés à la pression appropriée. Si le véhicule est équipé de boutons de CIB, on peut consulter les pressions des

pneus. Pour de plus amples renseignements et des détails sur le fonctionnement et les écrans du CIB, se reporter à *Centre informatique de bord (CIB)* ⇨ 82.

Le témoin de faible pression des pneus peut s'allumer par temps froid, lors du premier démarrage du véhicule, puis s'éteindre pendant la conduite. Ceci peut être une première indication que la pression d'air diminue et qu'il convient de gonfler à la pression correcte.

Une étiquette d'information sur les pneus et le chargement indique la taille des pneus d'origine du véhicule et la pression de gonflage correcte à froid. Se reporter à *Limites de charge du véhicule* ⇨ 131 pour un exemple d'étiquette d'information sur les pneus et le chargement ainsi que pour connaître son emplacement. Se reporter également à *Pression des pneus* ⇨ 230.

Le TPMS peut vous avertir en cas de basse pression d'un pneu, mais ne remplace pas l'entretien normal des pneus. Se reporter aux rubriques *Inspection des pneus* ⇨ 236, *Permutation des pneus* ⇨ 236 et *Pneus* ⇨ 225.

Attention

Les enduits d'étanchéité pour pneu ne sont pas tous identiques. Un enduit d'étanchéité pour pneu non approuvé pourrait endommager les capteurs du système TPMS. Les dommages aux capteurs du TPMS sont causés en raison de l'utilisation d'un mauvais enduit d'étanchéité qui n'est pas couvert par la garantie du véhicule. Utiliser toujours et uniquement l'enduit d'étanchéité pour pneus approuvé par GM disponible chez votre concessionnaire ou fourni avec le véhicule.

Témoin et message de défaillance du système de surveillance de la pression des pneus (TPMS)

Le système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) ne fonctionnera pas correctement si un ou plusieurs capteurs TPMS sont manquants ou inopérants. Lorsque le système détecte une panne, le témoin de pression basse de pneu clignote pendant une minute environ puis reste allumé jusqu'à ce que le contact soit coupé. Un message d'avertissement s'affiche également au CIB. Le

témoin de défaillance et le message du CIB s'allument chaque fois que le contact est mis jusqu'à ce que le problème soit résolu. Les conditions d'activation sont notamment :

- Un des pneus de route a été remplacé par le pneu de secours. Le pneu de secours n'est pas équipé du capteur du système de surveillance de la pression des pneus (TPMS). Le témoin de défaillance et le message du CIB devraient s'éteindre après le remplacement de la roue et une fois que le processus d'appariement de capteur TPMS s'est déroulé avec succès. Se reporter à la rubrique « Processus d'appariement de capteur TPMS - fonction d'apprentissage automatique » plus loin dans cette section.
- Le processus d'appariement de capteur TPMS n'a pas été effectué ou n'a pas réussi après permutation des pneus. Le témoin de défaillance et le message du CIB doivent disparaître une fois que le processus d'appariement de capteur a réussi. Se reporter à « Processus d'appariement de capteur du système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) — fonction d'apprentissage automatique » plus loin dans cette section.

- Un ou plusieurs capteurs du système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) sont manquants ou endommagés. Le témoin de défaillance et le message du CIB disparaîtront une fois que les capteurs TPMS seront posés et que le processus d'appariement de capteur aura réussi. Consulter votre concessionnaire pour intervention.
- Les pneus ou roues de remplacement ne correspondent pas aux pneus ou roues d'origine. Des pneus et roues différents de ceux recommandés peuvent empêcher le fonctionnement correct du TPMS. Se reporter à *Achat de pneus neufs* ⇨ 238.
- Le fonctionnement d'appareils électroniques ou la proximité d'installations utilisant des ondes radio de fréquences similaires à celles du TPMS peut entraîner une défaillance des capteurs du TPMS.

Si le système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) ne fonctionne pas correctement, il ne peut pas détecter ou signaler une basse pression de pneu. Consulter votre concessionnaire si le témoin de défaillance

du système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) et le message du CIB apparaissent et restent allumés.

Alerte de remplissage de pneu (selon l'équipement)

Ce dispositif fournit des alertes visuelles et sonores à l'extérieur du véhicule pour faciliter le gonflage d'un pneu sous-gonflé à la pression de gonflage à froid recommandée.

Lorsque le témoin d'avertissement de basse pression de pneu s'allume :

1. Stationner le véhicule dans un endroit plat et sûr.
2. Serrer fermement le frein de stationnement.
3. Placer le véhicule en position de stationnement (P).
4. Ajouter de l'air au pneu sous-gonflé. Le feu clignotant se met à clignoter.

Lorsque la pression recommandée est atteinte, l'avertisseur sonore retentit une fois, le feu clignotant arrête de clignoter et reste allumé fixement un court moment.

Répéter ces étapes pour tous les pneus dont le sous-gonflage a activé l'allumage du témoin de basse pression des pneus.



Avertissement

Le surgonflage d'un pneu peut provoquer sa rupture et présente un risque de blessures, pour vous-même ou pour les autres. Ne pas dépasser la pression maximale indiquée sur le flanc du pneu. Voir *Étiquette sur paroi latérale du pneu* ⇨ 227 ou *Limites de charge du véhicule* ⇨ 131.

Si le pneu est sous-gonflé de plus de 35 kPa (5 psi), l'avertisseur sonore retentit plusieurs fois et le feu clignotant continue à clignoter pendant plusieurs secondes après l'arrêt du gonflage. Pour relâcher et corriger la pression alors que le feu clignotant clignote encore, presser brièvement le centre de la tige de valve. Lorsque la pression recommandée est atteinte, l'avertisseur sonore retentit une fois.

Si le feu clignotant ne clignote pas dans les 15 secondes suivant le début du gonflage du pneu, l'alerte de remplissage de pneu n'est pas activée ou ne fonctionne pas.

Si les feux de détresse sont en fonction, le retour visuel de l'alerte de remplissage de pneu ne fonctionnera pas correctement.

Le TPMS n'activera pas correctement l'alerte de remplissage de pneu dans les conditions suivantes :

- Il y a une interférence provenant d'un appareil ou émetteur externe.
- La pression d'air provenant du dispositif de gonflage n'est pas suffisante pour gonfler le pneu.
- Il y a une défaillance du TPMS.
- Il y a une défaillance de l'avertisseur sonore ou des clignotants.
- Le code d'identification du capteur du système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) n'est pas enregistré dans le système.
- La pile du capteur du système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) est faible.

Si l'alerte de remplissage de pneu ne fonctionne pas à cause d'une interférence du TPMS, déplacer le véhicule de 1 m (3 pi) en avant ou en

arrière et réessayer. Si l'alerte de remplissage de pneu ne fonctionne pas, utiliser une jauge de pression de pneu.

Processus d'appariement de capteur TPMS — fonction d'autoapprentissage

Chaque capteur du système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) possède un code d'identification unique. Les codes d'identification doit être appariés à la position du nouveau pneu/jante après la permutation des pneus ou le remplacement d'un ou plusieurs capteurs du système de surveillance de la pression des pneus (TPMS). Lorsqu'un pneu est installé, le véhicule doit rester immobile pendant 20 minutes environ avant que le système n'effectue les calculs. Le processus d'apprentissage suivant prend jusqu'à 10 minutes, en roulant à une vitesse minimum de 20 km/h (12 mi/h). Un tiret (-) ou une valeur de pression s'affiche au CIB. Se reporter à *Centre informatique de bord (CIB)* ⇨ 82. Un message d'avertissement s'affiche au CIB en cas de problème pendant le processus de réapprentissage.

Inspection des pneus

Nous préconisons une inspection des pneus, y compris du pneu de secours, si le véhicule en a un, afin de vérifier s'ils ne sont pas usés ou endommagés, au moins une fois par mois.

Remplacer le pneu dans les cas suivants :

- Les témoins sont visibles à trois endroits ou plus sur le pourtour du pneu.
- De la corde ou du tissu est visible à travers le caoutchouc du pneu.
- La semelle ou le flanc est fendillé, coupé ou entaillé suffisamment pour exposer le câblé ou la trame.
- Le pneu a une bosse, un ballonnement ou une déchirure.
- Le pneu est crevé, entaillé ou a des dommages impossibles à réparer de façon satisfaisante du fait de leur importance ou de leur emplacement.

Permutation des pneus

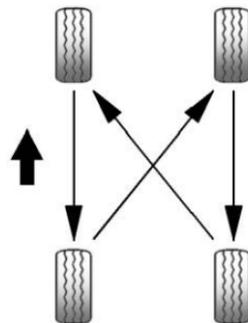
Les pneus doivent être permutés selon l'intervalle spécifié dans le programme d'entretien. Se reporter à *Programme d'entretien* ⇨ 282.

La rotation uniformise l'usure de tous les pneus. La première permutation est la plus importante.

Chaque fois qu'on remarque de l'usure anormale, effectuer une permutation des pneus dès que possible, vérifier la bonne pression de gonflage des pneus et rechercher des dommages aux pneus ou aux roues. Si l'usure anormale se poursuit après la permutation, vérifier l'alignement des roues. Se reporter à *Quand faut-il remplacer les pneus?* ⇨ 237 et *Remplacement de roue* ⇨ 241.

Si la roue de secours pleine grandeur fait partie de la permutation des pneus, s'assurer que le pneu permuté dans la position de secours est rangé en toute sécurité. Pousser, tirer, et ensuite tenter de faire tourner le pneu. S'il bouge, utiliser la clé de roue/l'arbre du

dispositif de levage pour serrer le câble. Se reporter à *Changement de pneu (Zevo 400)* ⇨ 252 *Changement de pneu (Zevo 600)* ⇨ 257.



Utiliser ce schéma pour la permutation des pneus.

Après la permutation des pneus, régler les pneus avant et arrière à la pression de gonflage recommandée sur l'étiquette d'information sur les pneus et le chargement. Se reporter à *Pression des pneus* ⇨ 230 et *Limites de charge du véhicule* ⇨ 131.

Réinitialiser le système de surveillance de la pression des pneus. Se reporter à *Fonctionnement du dispositif de surveillance de la pression de pneu* ⇨ 232.

Vérifier que tous les écrous de roue soient serrés comme il se doit. Se reporter à « Couple de serrage des écrous de roue » sous *Capacités et spécifications* ⇨ 288, et « Démontage de la roue dégonflée et pose de la roue de secours » sous *Changement de pneu (Zevo 400)* ⇨ 252 *Changement de pneu (Zevo 600)* ⇨ 257.

Avertissement

S'il y a de la rouille ou de la saleté sur la roue ou sur les pièces auxquelles elle est attachée, les écrous peuvent à la longue se desserrer. La roue pourrait alors se détacher et provoquer un accident. Lors du remplacement d'une roue, enlever la rouille ou la saleté des pièces du véhicule auxquelles la roue s'attache. En cas d'urgence, utiliser un

(Suite)

Avertissement (Suite)

linge ou un essuie-tout pour le faire, mais utiliser un grattoir ou une brosse à poils métalliques ultérieurement pour supprimer la rouille et la saleté.

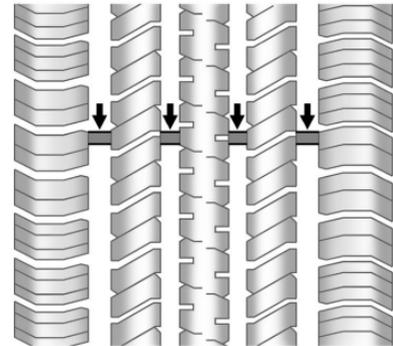
Enduire légèrement le diamètre intérieur de l'ouverture du moyeu de roue avec de la graisse pour roulements de roue après un changement de roue ou une permutation des pneus pour prévenir la corrosion ou l'accumulation de rouille.

Avertissement

Ne pas appliquer de graisse sur la surface de montage des roues, les sièges coniques des roues ou les écrous des roues. L'application de graisse sur ces zones peut entraîner le desserrage ou le détachement d'une roue, ce qui peut entraîner un accident.

Quand faut-il remplacer les pneus?

Des facteurs tels que l'entretien, les températures, les vitesses de conduite, la charge du véhicule et l'état des routes influencent le rythme d'usure des pneus.



Les témoins d'usure de la bande de roulement sont un moyen de savoir à quel moment il est nécessaire de changer les pneus. Les témoins d'usure apparaissent lorsque la bande de roulement restante est inférieure ou égale à 1,6 mm (1/16 po). Se reporter à *Inspection des pneus* ⇨ 236 et *Permutation des pneus* ⇨ 236.

Le caoutchouc des pneus vieillit avec le temps. Cela s'applique également à la roue de secours, si le véhicule en est équipé, même si elle n'est jamais utilisée. De multiples facteurs, dont les températures, les conditions de chargement et le maintien de la pression de gonflage, influent sur la rapidité du vieillissement. GM recommande que les pneus, y compris la roue de secours si équipé, soient remplacés après six ans, quelle que soit l'usure de la bande de roulement. Pour déterminer l'âge d'un pneu, utiliser la date de fabrication du pneu donnée par les quatre derniers chiffres du numéro d'identification de pneus DOT (TIN), moulé sur un des flancs du pneu. Les quatre derniers chiffres du TIN indiquent la date de construction du pneu. Les deux premiers chiffres représentent la semaine et les deux derniers chiffre, l'année. Par exemple, la troisième semaine de l'année 2020 aura une date DOT à 4 chiffres de 0320. La semaine 01 est la première semaine complète (du dimanche au samedi) de chaque année.

Entreposage du véhicule

Les pneus vieillissent quand ils sont entreposés de façon normale sur un véhicule stationné. Pour retarder le vieillissement d'un véhicule entreposé pour plus d'un mois, laisser le

véhicule dans un endroit frais, sec et propre, loin de la lumière directe du soleil. Cet endroit ne doit pas contenir de graisse, d'essence ou d'autres substances pouvant détériorer le caoutchouc.

Un stationnement prolongé peut amener la formation de zones planes pouvant amener des vibrations lors de la conduite. Lors de l'entreposage d'un véhicule pour plus d'un mois, retirer les pneus ou soulever le véhicule afin de réduire le poids sur les pneus.

Achat de pneus neufs

GM a développé et apparié des pneus spécifiques pour le véhicule. Les pneus montés avec l'équipement d'origine ont été conçus pour atteindre le niveau des Spécifications des critères de performance des pneus (TPC Spec.) de General Motors. Quand les pneus doivent être remplacés, GM recommande fortement l'achat de pneus répondant aux mêmes spécifications TPC.

Le système de Spécification des critères pour les pneus General Motors, TPC Spec, considère plus d'une douzaine de

spécifications critiques ayant un impact sur l'ensemble des performances du véhicule, incluant la performance du système de freins, la conduite et la tenue de route, le système d'antipatinage, et le système de suivi des performances selon la pression des pneus. Le numéro de Spécification des critères pour les pneus General Motors (TPC Spec) de GM est inscrit en relief dans le flanc du pneu, près de la dimension du pneu.

GM recommande de remplacer les pneus usés en jeu complet de quatre. Une profondeur uniforme de la bande de roulement sur tous les pneus favorise le maintien de la performance du véhicule. Le fait de ne pas remplacer tous les pneus au même moment peut avoir une incidence sur les performances du freinage et de la stabilité. Si la permutation et l'entretien appropriés ont été faits, les quatre pneus devraient s'user de façon uniforme. Toutefois, s'il est uniquement nécessaire de remplacer les pneus usés

d'un seul essieu, poser les nouveaux pneus sur l'essieu arrière. Se reporter à *Permutation des pneus* ↪ 236.

Avertissement

Les pneus peuvent exploser lors d'un entretien incorrect. Tenter de monter ou démonter un pneu peut amener des blessures graves ou même la mort. Seulement votre concessionnaire ou un centré agréé de montage de pneus ne doivent monter ou démonter les pneus.

Avertissement

L'association de pneus de tailles différentes (autres que celles installées à l'origine sur le véhicule), de marques différentes, de sculptures différentes ou de types différents peut entraîner la perte de contrôle du véhicule, provoquant un accident ou d'autres dégâts. Utiliser le type, la dimension et la marque corrects de pneu pour toutes les roues.

Avertissement

En utilisant des pneus à carcasse diagonale, cela causer peut amener à ce que les bords de la jante se fissurent après de nombreux kilomètres d'utilisation. Ceci peut causer une défaillance soudaine du pneu ou de la roue et entraîner un accident. Utiliser uniquement des pneus à carcasse radiale sur les roues de ce véhicule.

Il est possible que des pneus hiver de même valeur de vitesse que les pneus d'origine ne soient pas disponibles pour les pneus aux caractéristiques H, V, W, Y et ZR. Ne jamais dépasser la capacité de vitesse maximale des pneus d'hiver si vous roulez avec des pneus d'hiver ayant une caractéristique de vitesse faible.

Si les pneus du véhicule doivent être remplacés par des pneus qui ne possèdent pas de numéro de spécification TPC, s'assurer qu'ils ont la même taille, le même

indice de charge, le même indice de vitesse et la même structure (radiale) que les pneus d'origine.

L'étiquette d'informations sur les pneus et le chargement indique les pneus de l'équipement d'origine du véhicule. Se reporter à *Limites de charge du véhicule* ↪ 131.

Pneus et roues de dimensions variées

Avertissement

Si des roues de tailles différentes sont utilisées, il se peut qu'un niveau acceptable de performance et de sécurité pour le véhicule ne soit plus atteint lorsqu'il est monté des pneus non recommandés pour ces roues. Cela augmente les risques d'accident et de blessures graves. N'utiliser que des ensembles spécifiques de roues et de pneus GM conçus pour le véhicule, et les faire monter par un technicien agréé par GM.

Si des roues ou des pneus de dimensions différentes des roues et pneus d'origine sont montés, les performances du véhicule peuvent s'en trouver affectées, notamment les caractéristiques de freinage, de conduite et de maniabilité, ainsi que la stabilité et la résistance au tonneaux. Si le véhicule dispose de systèmes électroniques tels que des freins antiblocage, des sacs gonflables anti-tonneaux, un système de traction asservie, une commande de stabilité électronique ou une transmission intégrale (AWD), les performances de ces systèmes peuvent également être affectées.

Voir *Achat de pneus neufs* ⇨ 238 et *Accessoires et modifications* ⇨ 199.

Classification uniforme de la qualité des pneus

Les informations ci-dessous se rapportent au système développé par le service National Highway Traffic Safety Administration (NHTSA) des États-Unis, qui classe les pneus selon l'usure de la bande de roulement, la traction, et la température. Ceci s'applique uniquement aux véhicules vendus aux États-Unis. Les

catégories sont moulées sur les flancs de la plupart des pneus des voitures particulières. Le système de classement de qualité de pneus uniforme (UTQG) ne s'applique pas aux pneus à lamelles, aux pneus d'hiver, aux roues de secours compactes, aux pneus avec diamètres de jantes de roue nominaux de 25 à 30 cm (10 à 12 pouces), ou à certains pneus à production limitée.

Alors que les pneus disponibles sur les voitures de tourisme et camions General Motors peuvent varier en fonction de ces catégories, ils doivent également se conformer aux exigences de sécurité fédérales et aux normes supplémentaires de critères de performance des pneus (TPC) de General Motors.

Les catégories de qualité peuvent être trouvées, le cas échéant, sur le flanc du pneu, entre l'épaulement et la largeur maximum de la section. Par exemple :

Usure de la bande roulement 200 Traction AA Température A

Outre ces catégories, tous les pneus des voitures particulières doivent se conformer aux exigences de sécurité fédérales.

Usure de la bande de roulement

Les degrés d'usure de la bande de roulement sont des caractéristiques nominales comparatives qui se basent sur le taux d'usure des pneus, lorsqu'ils sont testés dans des conditions contrôlées avec un programme de test particulier du gouvernement. Par exemple, un pneu de catégorie 150 s'userait une fois et demie (1½) autant selon le programme gouvernemental qu'un pneu de catégorie 100. La performance relative des pneus dépend cependant des conditions réelles de leur utilisation, et peut différer grandement de la norme en raison des variations dans les manières de conduire, le nombre d'entretiens, et les différences de caractéristiques routières et de climats.

Adhérence

Les catégories de traction, du niveau le plus élevé au niveau le plus bas, sont AA, A, B et C. Ces catégories représentent la capacité des pneus de pouvoir s'arrêter sur une chaussée mouillée tel que mesuré dans des conditions contrôlées sur des surfaces de test, spécifiées par le gouvernement, sur l'asphalte et le béton. Un pneu portant la mention C peut avoir une performance de traction de bas niveau. Avertissement : le degré de traction attribué à ce pneu se base sur des tests de traction à freinage tout droit et ne comprend pas les accélérations, les virages, l'aquaplanage ou les caractéristiques à traction de pointe.

Température

Les catégories de températures sont A (la plus élevée), B et C. Elles représentent la résistance des pneus au dégagement de chaleur et leur capacité à dissiper la chaleur lors d'un essai effectué dans des conditions contrôlées sur une roue d'essai déterminée à l'intérieur d'un laboratoire. Les températures élevées soutenues

peuvent provoquer la dégradation du matériau du pneu et en réduire la durée de vie. Une température excessive peut entraîner une défaillance soudaine du pneu. La catégorie C correspond à un niveau de performance auquel tous les pneus de voitures particulières doivent se conformer selon la norme n° 109 Federal Motor Safety. Les catégories B et A représentent des niveaux de performance plus élevés sur la roue d'essai de laboratoire que le niveau minimum requis par la loi. Avertissement : La catégorie de température pour ce pneu est établie pour un pneu correctement gonflé qui n'est pas surchargé. Une vitesse excessive, un gonflage insuffisant ou une charge excessive, séparément ou en combinaison, peuvent provoquer une accumulation de chaleur et une défaillance possible des pneus.

Alignement des roues et équilibrage des pneus

Les pneus et les roues ont été alignés et équilibrés en usine pour permettre la plus longue durée de vie possible des pneus et le meilleur rendement de l'ensemble. Le parallélisme des roues et l'équilibrage des pneus réguliers se sont pas nécessaires. Prévoir une vérification du parallélisme en cas d'usure inhabituelle des pneus ou si le véhicule tire sensiblement d'un côté ou de l'autre. Une légère traction sur la gauche ou sur la droite, selon la pente de la route et/ou d'autres variations de la surface de la route comme des creux ou des ornières, est normale. Si le véhicule vibre en roulant sur une route lisse, les pneus et les roues peuvent devoir être rééquilibrés. Consulter votre concessionnaire pour un bon diagnostic.

Remplacement de roue

Remplacer toute roue faussée, fissurée ou très rouillée ou corrodée. Si les boulons de roue persistent à se relâcher, vous devrez remplacer la roue ainsi que ses boulons et ses écrous. Si la roue fait l'objet d'une fuite d'air, la remplacer.

Certaines roues en aluminium peuvent être réparées. Si l'un de ces problèmes se pose, consulter votre concessionnaire.

Votre concessionnaire connaît le type de roue nécessaire.

La nouvelle roue doit avoir la même capacité de charge, le même diamètre, la même largeur et le même déport et être montée de la même manière que la roue qu'elle remplace.

Remplacer les roues, les boulons de roue, les écrous de roue ou les capteurs du système de surveillance de pression de pneu (TPMS) par des pièces GM neuves d'origine.



Avertissement

Il est dangereux d'utiliser les mauvaises roues de secours et les mauvais boulons ou écrous de roue. Cela pourrait nuire au freinage et à la maniabilité du véhicule. Les pneus peuvent perdre de l'air et entraîner une perte de contrôle, ce qui provoquerait un accident. Toujours utiliser les roues de secours appropriées avec les boulons et les écrous de roues corrects.



Avertissement

Remplacer une roue par une roue d'occasion est dangereux. Il ne vous est pas possible de savoir comment cette roue a été utilisée et quelle distance elle a parcouru. Elle peut présenter une défaillance soudainement et amener un accident. Lorsque vous remplacez des roues, utiliser des nouvelles roues GM originales.

Attention

Un roue incorrecte peut causer des problèmes de durée de vie de palier, de refroidissement des freins, de calibrage de compteur de vitesse ou de totalisateur, de portée des projecteurs, de hauteur de pare-chocs, de garde au sol du véhicule et espace entre les pneus ou les chaînes de pneu par rapport à la carrosserie et au châssis.

Dispositifs de traction à pneus

Attention

Si le véhicule est équipé de pneus d'une taille autre que LT245/75R17, n'utiliser des chaînes à neige que là où c'est légal et seulement lorsque c'est nécessaire. Utiliser des chaînes de dimension adaptée aux pneus. Installer les chaînes sur les pneus du pont arrière uniquement. Les serrer aussi fort que possible avec les extrémités solidement attachées. Rouler lentement et respecter les instructions du fabricant de chaînes. Si les chaînes entrent en contact avec le véhicule, s'arrêter et les resserrer. Si le problème persiste, ralentir jusqu'à ce qu'il disparaisse. Rouler trop vite ou faire patiner les roues avec des chaînes endommagera le véhicule.

Au cas d'un pneu à plat

Il est rare que les pneus éclatent pendant les trajets, spécialement si les pneus sont entretenus correctement. Il est beaucoup plus probable qu'un pneu présente une fuite lente. Se reporter à *Pneus* ⇨ 225.

En cas d'éclatement, suivre ces conseils :

- L'éclatement d'un pneu avant entraîne la traction du véhicule vers le côté du pneu crevé. Lever le pied de la pédale d'accélération et tenir fermement le volant. Diriger pour maintenir la position dans la voie, puis freiner doucement jusqu'à l'arrêt.
- Un éclatement du pneu arrière, en particulier dans une courbe, réagit de façon similaire à un dérapage et demande les mêmes réactions de la part du conducteur. Relâcher la pédale d'accélérateur et diriger le véhicule en ligne droite. Des secousses et du bruit sont possibles. Freiner doucement jusqu'à l'arrêt.

Avertissement

Le fait de conduire avec un pneu à plat causera des dommages permanents au pneu. Le fait de regonfler un pneu qui a roulé pendant un certain temps alors qu'il était très dégonflé ou à plat peut le faire éclater et causer un accident grave. Il ne faut jamais tenter de regonfler un pneu qui a roulé pendant un certain temps alors qu'il

(Suite)

Avertissement (Suite)

était très dégonflé ou à plat. Demander au concessionnaire ou à un centre de service autorisé de réparer ou de remplacer le pneu à plat le plus tôt possible.

Avertissement

Il est dangereux de soulever un véhicule et de passer dessous pour effectuer un entretien ou une réparation sans l'équipement de sécurité et la formation adéquats. Si le véhicule est doté d'un cric, celui-ci est conçu uniquement pour changer un pneu à plat. Si vous l'utilisez à d'autres fins, vous ou d'autres personnes pourriez être gravement blessés ou tués si le véhicule glissait hors du cric. Si un cric est offert avec le véhicule, ne l'utiliser que pour changer un pneu à plat.

Si un pneu se dégonfle, éviter tout autre dommage au pneu et à la roue en conduisant très lentement vers un terrain plat, bien

à l'écart de la route si possible. Allumer les feux de détresse. Se reporter à *Feux de détresse* ⇨ 90.

Si le véhicule est chargé à sa capacité maximale ou presque, il peut être difficile de placer le cric sous le véhicule en raison de l'environnement (pente de l'accotement, débris de la route, etc.). La réduction du poids peut améliorer la capacité à placer le cric sous le véhicule à l'emplacement correct de levage.

Avertissement

Il peut être dangereux de changer un pneu. Le véhicule peut glisser du cric et se renverser ou tomber provoquant ainsi des blessures ou la mort. Trouver un endroit de niveau pour changer le pneu. Pour empêcher le véhicule de se déplacer :

1. Serrer fermement le frein de stationnement.
2. Placer le véhicule en position de stationnement (P).
3. Couper le contact et ne pas redémarrer pas pendant qu'il est relevé.

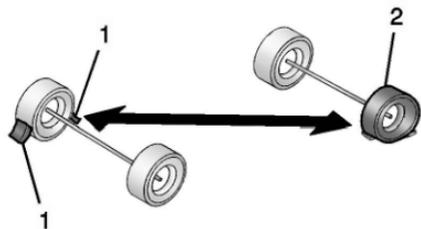
(Suite)

Avertissement (Suite)

4. Demander aux occupants de sortir du véhicule.
5. Placer des cales de roue, selon l'équipement, des deux côtés du pneu au coin opposé du pneu changé.

Ce véhicule peut être équipé d'un cric et d'une roue de secours ou d'un nécessaire de compresseur et enduit d'étanchéité.

Pour changer un pneu crevé en toute sécurité :



1. Selon l'équipement, placer les blocages de roue (1) comme illustré, pour empêcher le véhicule de se déplacer.

2. Utiliser l'équipement de levage par cric pour changer le pneu crevé (2). Se reporter à *Changement de pneu (Zevo 400)* ⇨ 252 *Changement de pneu (Zevo 600)* ⇨ 257.

Pour utiliser le nécessaire de compresseur et enduit d'étanchéité pour réparer un pneu, voir *Nécessaire de compresseur et enduit d'étanchéité* ⇨ 244.

Nécessaire de compresseur et enduit d'étanchéité**⚠ Avertissement**

Le surgonflage d'un pneu peut causer sa rupture et entraîner des blessures. S'assurer de lire et de suivre les instructions du nécessaire d'enduit d'étanchéité et de compresseur et gonfler le pneu à la pression recommandée. Ne pas dépasser la pression recommandée.

⚠ Avertissement

L'entreposage du nécessaire de compresseur et d'enduit d'étanchéité pour pneus ou de tout autre équipement dans l'habitacle du véhicule peut causer des blessures. En cas d'arrêt brusque ou de collision, l'équipement non arrimé peut heurter quelqu'un. Ranger le nécessaire de compresseur et d'enduit d'étanchéité pour pneu dans son emplacement d'origine.

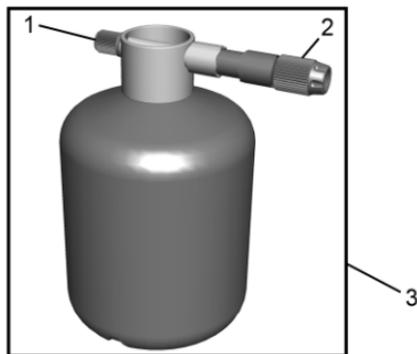
Si votre véhicule est doté d'un nécessaire d'enduit d'étanchéité et de compresseur, il peut être dépourvu de roue de secours ou d'équipement de changement de pneu et certains véhicules sont dépourvus d'emplacement de rangement de pneu.

L'enduit d'étanchéité et le compresseur peuvent servir à boucher temporairement les percements jusqu'à 6 mm (0,25 po) dans la bande de roulement du pneu. Il peut aussi servir à regonfler un pneu gonflé insuffisamment.

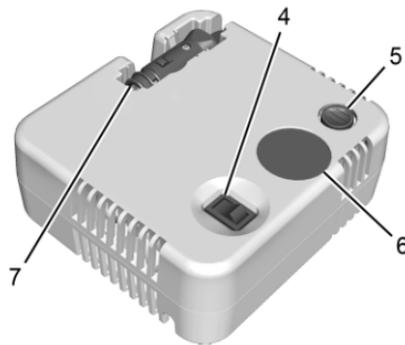
Si le pneu a été séparé de la roue, si les flancs sont endommagés ou si la perforation est importante, le pneu est trop endommagé pour que le nécessaire de compresseur et d'enduit d'étanchéité pour pneu soit efficace.

Veiller à lire et suivre toutes les instructions du nécessaire d'enduit d'étanchéité et de compresseur.

Le nécessaire comprend :

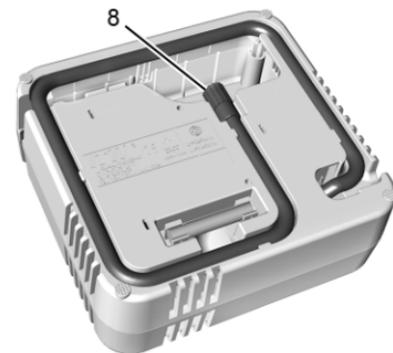


1. Soupape d'admission de cartouche d'enduit d'étanchéité
2. Flexible d'enduit d'étanchéité/d'air
3. Cartouche d'enduit d'étanchéité pour pneus

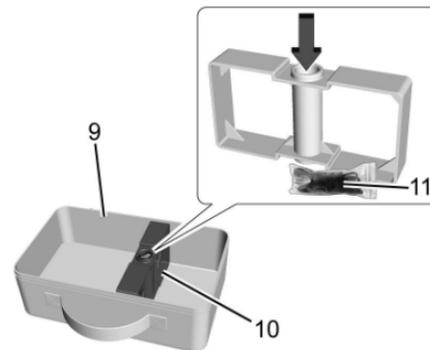


4. Bouton de marche/arrêt
5. Bouton de dégonflage
6. Manomètre

7. Fiche d'alimentation



8. Flexible d'air



9. Sac du nécessaire de compresseur et enduit d'étanchéité
10. Entretoise
11. Rallonge

Enduit d'étanchéité pour pneu

Lire et respecter les instructions de manipulation figurant sur l'étiquette collée sur la cartouche d'enduit d'étanchéité pour pneu (3).

Vérifier la date de péremption de l'enduit d'étanchéité sur la cartouche d'enduit d'étanchéité de pneu. La cartouche (3) doit être remplacée avant sa date de péremption. Des cartouches d'enduit d'étanchéité de pneu de rechange sont disponibles chez votre concessionnaire.

L'enduit ne peut être utilisé que pour obturer un seul pneu. Après utilisation, la cartouche doit être remplacée.

Utilisation du nécessaire d'enduit d'étanchéité et compresseur pour obturer et gonfler temporairement un pneu crevé

Lorsque vous utilisez le nécessaire de compresseur et d'enduit d'étanchéité pour pneu par temps froid, chauffer le nécessaire

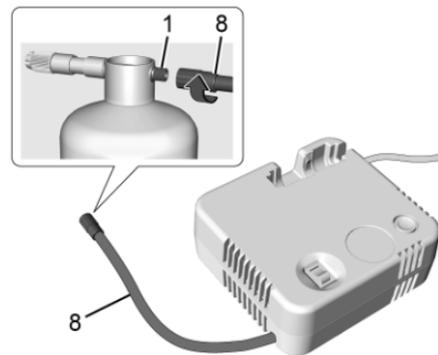
pendant cinq minutes dans un environnement chauffé. Cela permettra de gonfler le pneu plus rapidement.

Si un pneu se dégonfle, pour éviter d'endommager davantage la roue et le pneu, se diriger lentement vers une surface plane. Allumer les feux de détresse. Se reporter à *Feux de détresse* ↪ 90.

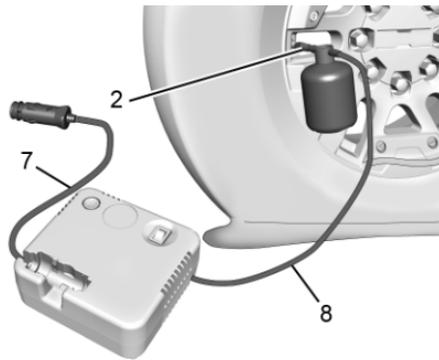
Se reporter à *Au cas d'un pneu à plat* ↪ 242 pour d'autres avertissements de sécurité importants.

Ne pas retirer les objets pouvant avoir transpercé le pneu.

1. Retirer la cartouche d'enduit d'étanchéité de pneu (3) et le compresseur de son emplacement de rangement. Se reporter à *Stockage de la trousse compresseur et joint d'étanchéité de pneu* ↪ 251.
2. Retirer le flexible d'air uniquement (8) et la prise d'alimentation (7) du compresseur.
3. Placer le compresseur sur le sol près du pneu plat.



4. Retirer le bouchon de la valve d'entrée de la cartouche de produit d'étanchéité (1) en tournant dans le sens inverse des aiguilles d'une montre. Fixer le flexible d'air uniquement (8) à la soupape d'entrée de la cartouche d'enduit d'étanchéité (1) en tournant dans le sens des aiguilles d'une montre jusqu'au serrage.
5. Retirer le chapeau de la tige de soupape du pneu dégonflé en le tournant dans le sens contraire des aiguilles d'une montre.



6. Fixer le flexible d'enduit d'étanchéité/air (2) à la tige de la soupape de pneu par rotation dans le sens des aiguilles d'une montre jusqu'au serrage.
7. Brancher la fiche d'alimentation (7) dans la prise électrique pour accessoires du véhicule. Débrancher tous les appareils des autres prises pour accessoires. Se reporter à *Prises électriques* ⇨ 62.

Si le véhicule a une prise d'alimentation pour accessoires, ne pas utiliser l'allumette.

Si le véhicule n'est doté que d'un allumette, l'utiliser.

Le nécessaire inclut une rallonge à utiliser dans le cas où davantage de longueur de câble est nécessaire pour atteindre la prise électrique pour accessoires ou l'allume-cigare. La rallonge (11) se trouve à l'intérieur de l'entretoise (10), indiquée par la flèche. Pour utiliser la rallonge, la sortir de l'entretoise. Brancher la fiche d'alimentation (7) sur l'extrémité ouverte de la rallonge et brancher l'extrémité de la rallonge avec la fiche d'alimentation dans la prise électrique pour accessoires ou l'allume-cigare.

Ne pas pincer le cordon d'alimentation du compresseur dans la porte ou la glace.

8. Démarrer le véhicule. Le moteur doit tourner lorsqu'on utilise le compresseur d'air.
9. Enfoncer le bouton de mise en/hors fonction (4) pour mettre en fonction le nécessaire de compresseur et enduit d'étanchéité de pneu.

Le compresseur injecte le produit et l'air dans le pneu.

Le manomètre (6) affiche initialement une pression élevée lorsque le compresseur injecte l'enduit d'étanchéité dans le

pneu. Lorsque l'enduit est complètement réparti dans le pneu, la pression chute rapidement et commence à s'élever à nouveau au moment où le pneu se gonfle d'air uniquement.

10. Gonfler le pneu jusqu'à atteindre la pression de gonflage recommandée à l'aide du manomètre (6). La pression de gonflage recommandée se trouve sur l'étiquette d'information sur les pneus et le chargement. Se reporter à *Pression des pneus* ⇨ 230.

Le relevé du manomètre (6) peut être plus élevé que la pression effective des pneus lorsque le compresseur est en marche. Éteindre le compresseur pour obtenir un relevé exact de pression. Le compresseur peut être mis en/hors fonction jusqu'à obtention de la pression correcte.

Attention

Si la pression recommandée ne peut pas être obtenue au bout d'environ 25 minutes, il ne faut pas reprendre la route. Le pneu est trop endommagé et l'enduit d'étanchéité

(Suite)

Attention (Suite)

ainsi que le kit de compresseur ne permettent pas de le gonfler. Débrancher la prise électrique de la prise d'accessoires et dévisser le flexible de gonflage de la valve.

11. Enfoncer le bouton de mise en/hors fonction (4) pour mettre hors fonction le nécessaire de compresseur et enduit d'étanchéité de pneu.
Le pneu n'est pas obturé et continue à fuir jusqu'à ce que le véhicule roule et que l'enduit d'étanchéité soit réparti dans le pneu. Par conséquent, les étapes 12-20 doivent être effectuées immédiatement après l'étape 11.
Être prudent lors de la manipulation du nécessaire d'enduit d'étanchéité et compresseur car il risque d'être chaud après utilisation.
12. Débrancher la fiche d'alimentation (7), ou la fiche d'alimentation de la rallonge, si elle est utilisée, de la prise électrique pour accessoires du véhicule.

13. Tourner le flexible d'enduit d'étanchéité/air (2) dans le sens antihoraire pour le déposer de la tige de soupape de pneu.
14. Reposer le capuchon de la tige de valve du pneu.
15. Faire tourner le flexible d'air uniquement (8) dans le sens des aiguilles d'une montre pour le retirer de la soupape (1) d'entrée de cartouche d'enduit d'étanchéité.
16. Replacer le bouchon de la valve d'entrée de la cartouche de produit d'étanchéité pour pneus (1).
17. Replacer le flexible d'air (8), la fiche d'alimentation (7) et la rallonge (11), s'ils sont utilisés, dans leur emplacement de stockage initial.



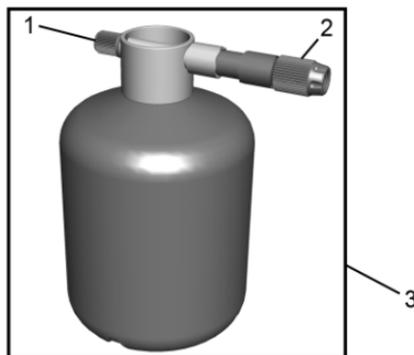
18. Si le pneu à plat peut être gonflé à la pression de gonflage recommandée, retirer l'étiquette indiquant la vitesse maximale de la cartouche d'enduit d'étanchéité et la placer dans un endroit bien visible.
Ne pas dépasser la vitesse figurant sur cette étiquette tant que le pneu endommagé n'est pas réparé ou remplacé.
19. Remettre l'équipement à sa place d'origine dans le véhicule.
20. Parcourir immédiatement 8 km (5 mi) pour répartir l'enduit d'étanchéité dans le pneu.
21. Arrêter le véhicule dans un lieu sûr et vérifier la pression des pneus. Se reporter aux étapes 1-10, sous « Utilisation de l'enduit d'étanchéité et du compresseur sans enduit d'étanchéité pour gonfler un pneu sous-gonflé (non perforé) ».
Si la pression du pneu a chuté de plus de 68 kPa (10 psi) sous la pression de gonflage recommandée, arrêter le véhicule. Le pneu est trop endommagé et l'enduit d'étanchéité ne permet pas d'étancher le pneu.
Si la pression des pneus n'est pas chuté de plus de 68 kPa (10 psi) par rapport à la pression de gonflage

recommandée, procéder au gonflage du pneu jusqu'à atteindre la pression de gonflage recommandée.

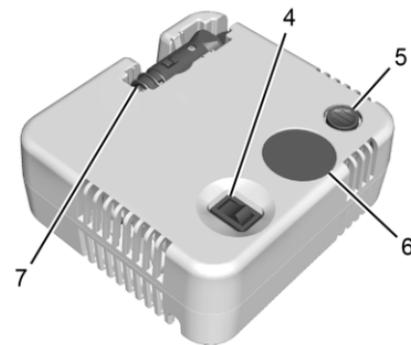
22. Essuyer l'enduit d'étanchéité de la roue, du pneu et du véhicule.
23. Mettre au rebut la cartouche (3) d'enduit d'étanchéité chez un concessionnaire local ou conformément à la réglementation locale et aux usages.
24. Remplacer la cartouche d'enduit d'étanchéité par une cartouche neuve disponible auprès de votre concessionnaire.
25. Après avoir obturé temporairement un pneu à l'aide du nécessaire d'enduit d'étanchéité et de compresseur, conduire le véhicule chez un concessionnaire agréé dans un rayon de 161 km (100 mi) pour faire remplacer ou réparer le pneu.

Utilisation du nécessaire d'enduit d'étanchéité et compresseur sans enduit d'étanchéité pour gonfler un pneu sous-gonflé (non crevé)

Le nécessaire comprend :

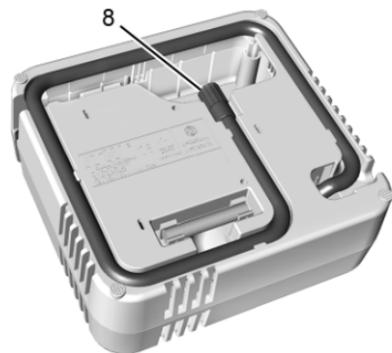


1. Soupape d'admission de cartouche d'enduit d'étanchéité
2. Flexible d'enduit d'étanchéité/d'air
3. Cartouche d'enduit d'étanchéité pour pneus

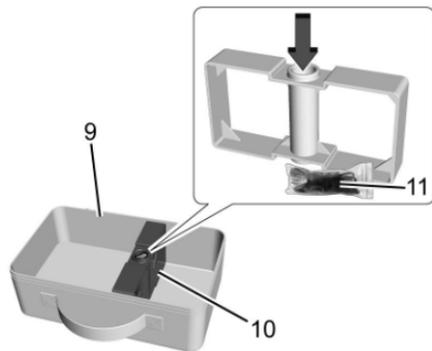


4. Bouton de marche/arrêt
5. Bouton de dégonflage
6. Manomètre

7. Fiche d'alimentation



8. Flexible d'air



9. Sac du nécessaire de compresseur et enduit d'étanchéité

10. Entretoise

11. Rallonge

Si un pneu se dégonfle, pour éviter d'endommager davantage la roue et le pneu, se diriger lentement vers une surface plane. Allumer les feux de détresse. Se reporter à *Feux de détresse* ⇨ 90.

Se reporter à *Au cas d'un pneu à plat* ⇨ 242 pour d'autres avertissements de sécurité importants.

1. Retirer le compresseur de son emplacement de rangement. Se reporter à *Stockage de la trousse compresseur et joint d'étanchéité de pneu* ⇨ 251.

2. Retirer le flexible d'air uniquement (8) et la prise d'alimentation (7) du compresseur.

3. Placer le compresseur sur le sol près du pneu plat.

Veiller à ce que la tige de soupape de pneu soit placée près du sol afin que le flexible l'atteigne.

4. Retirer le chapeau de la tige de soupape du pneu dégonflé en le tournant dans le sens contraire des aiguilles d'une montre.

5. Fixer le flexible d'air uniquement (8) à la tige de la soupape de pneu par rotation dans le sens des aiguilles d'une montre jusqu'au serrage.

6. Brancher la fiche d'alimentation (7) dans la prise électrique pour accessoires du véhicule. Débrancher tous les appareils des autres prises pour accessoires. Se reporter à *Prises électriques* ⇨ 62.

Si le véhicule a une prise d'alimentation pour accessoires, ne pas utiliser l'allume-cigarette.

Si le véhicule n'est doté que d'un allume-cigarette, l'utiliser.

Le nécessaire inclut une rallonge à utiliser dans le cas où davantage de longueur de câble est nécessaire pour atteindre la prise électrique pour accessoires ou l'allume-cigare. La rallonge (11) se trouve à l'intérieur de l'entretoise (10), indiquée par la flèche. Pour utiliser la rallonge, la sortir de l'entretoise. Brancher la fiche d'alimentation (7) sur l'extrémité ouverte de la rallonge et brancher l'extrémité de

la rallonge avec la fiche d'alimentation dans la prise électrique pour accessoires ou l'allume-cigare.

Ne pas pincer le cordon d'alimentation du compresseur dans la porte ou la glace.

7. Démarrer le véhicule. Le moteur doit tourner lorsqu'on utilise le compresseur d'air.
8. Enfoncer le bouton de mise en/hors fonction (4) pour mettre en fonction le nécessaire de compresseur et enduit d'étanchéité de pneu.
Le compresseur injectera l'air uniquement dans le pneu.
9. Gonfler le pneu jusqu'à atteindre la pression de gonflage recommandée à l'aide du manomètre (6). La pression de gonflage recommandée se trouve sur l'étiquette d'information sur les pneus et le chargement. Se reporter à *Pression des pneus* ⇨ 230.
Le relevé du manomètre (6) peut être plus élevé que la pression effective des pneus lorsque le compresseur est en marche. Éteindre le compresseur pour obtenir un

relevé exact de pression. Le compresseur peut être mis en/hors fonction jusqu'à obtention de la pression correcte.

Attention

Si la pression recommandée ne peut pas être obtenu au bout d'environ 25 minutes, il ne faut pas reprendre la route. Le pneu est trop endommagé et l'enduit d'étanchéité ainsi que le kit de compresseur ne permettent pas de le gonfler. Débrancher la prise électrique de la prise d'accessoires et dévisser le flexible de gonflage de la valve.

10. Enfoncer le bouton de mise en/hors fonction (4) pour mettre hors fonction le nécessaire de compresseur et enduit d'étanchéité de pneu.
La prudence est de rigueur lors de la manipulation du compresseur qui peut être chaud après l'usage.
11. Débrancher la fiche d'alimentation (7), ou la fiche d'alimentation de la rallonge, si elle est utilisée, de la prise électrique pour accessoires du véhicule.

12. Tourner le flexible d'air uniquement (8) dans le sens antihoraire pour le déposer de la tige de soupape de pneu.
13. Reposer le capuchon de la tige de valve du pneu.
14. Replacer le flexible d'air (8), la fiche d'alimentation (7) et la rallonge (11), s'ils sont utilisés, dans leur emplacement de stockage initial.
15. Remettre l'équipement à sa place d'origine dans le véhicule.

Les adaptateurs d'accessoires qui peuvent être utilisés pour gonfler un matelas pneumatique ou un ballon, etc. sont situés sur la partie inférieure du nécessaire de compresseur.

Stockage de la trousse compresseur et joint d'étanchéité de pneu

Selon l'équipement, le nécessaire de compresseur et enduit d'étanchéité est rangé à l'arrière du véhicule, fixé au passage de roue côté conducteur, près de la porte de chargement arrière.



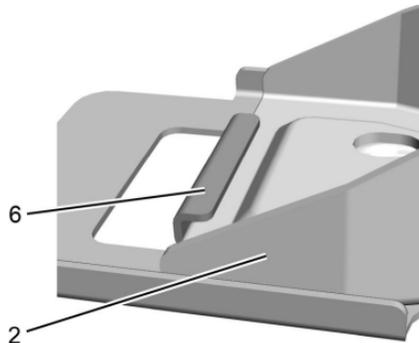
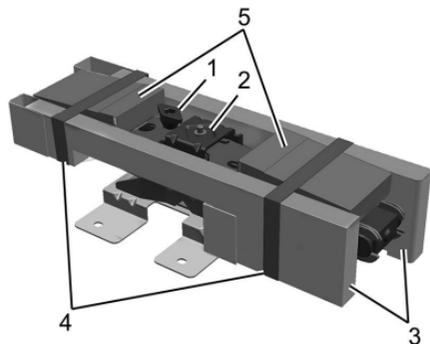
Pour accéder au nécessaire de gonflage :

1. Faire tourner l'écrou de retenue dans le sens inverse des aiguilles d'une montre et déposer la fixation.
2. Retirer le nécessaire de compresseur et enduit d'étanchéité du sac.

Pour ranger le nécessaire d'enduit d'étanchéité et de compresseur, inverser les étapes.

Changement de pneu (Zevo 400)

Dépose du pneu de secours et des outils



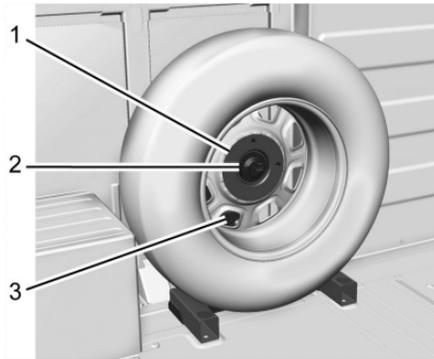
1. Boulon de retenue de cric

2. Cric
3. Trousse d'outils
4. Sangles de retenue de la trousse à outils
5. Cales de roue
6. Support de cric

Selon l'équipement, le cric se trouve sous le siège du conducteur.

1. Libérer les sangles de rétention de la trousse à outils et retirer la trousse du cric.
2. Tourner le boulon de retenue du cric dans le sens inverse des aiguilles d'une montre pour le retirer.
3. Retirer le cric de son support en le faisant glisser vers l'arrière, puis en le soulevant pour le sortir du support.

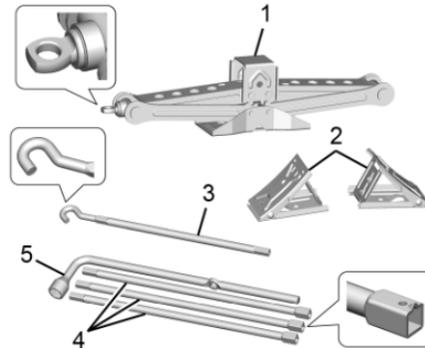
Le pneu de secours est monté à l'arrière du véhicule, près du passage de roue arrière côté conducteur.



1. Plaquette
 2. Écrou à oreilles
 3. Support de montage du pneu de secours
1. Tourner l'écrou à oreilles dans le sens contraire des aiguilles d'une montre et le retirer.
 2. Déposer la plaque.
 3. Tenir le pneu des deux mains et le retirer du support de montage du pneu de secours.
 4. Placer la roue de secours à côté du pneu à plat à remplacer.

Dépose d'un pneu crevé et installation du pneu de rechange

Suivre les illustrations et les directives suivantes pour déposer le pneu dégonflé et soulever le véhicule.



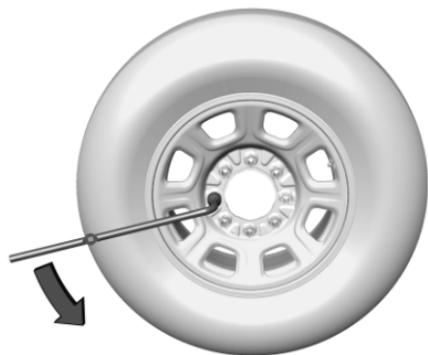
1. Cric
2. Cales de roue
3. Manivelle du cric
4. Rallonges de levier de cric
5. Clé de roue

Les outils dont vous aurez besoin incluent le cric (1), les cales de roue (2), la poignée de cric (3), les rallonges de poignée de cric (4), et la clé pour écrous de roues (5).

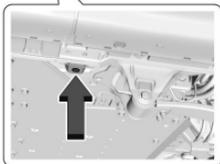
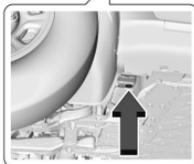
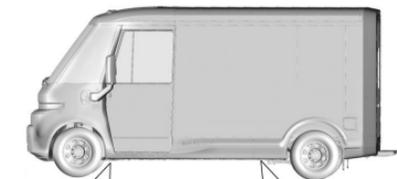
1. Effectuer un contrôle de sécurité avant de poursuivre. Se reporter à *Au cas d'un pneu à plat* ⇨ 242.



2. Si le véhicule est muni d'un capuchon de roue central et de capuchons d'écrous de roue, les capuchons d'écrous de roue sont conçus pour rester avec le capuchon de roue central après avoir été desserrés. Retirer l'ensemble du capuchon de roue central.



3. Utiliser la clé de roue et tourner dans le sens antihoraire-horaire afin de desserrer les écrous de roue. Ne pas retirer les écrous de roue tout de suite.



Attention

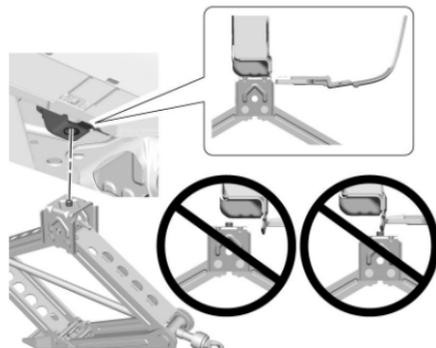
S'assurer que la tête du cric de levage se trouve dans la bonne position, sinon cela peut endommager le véhicule. Toute réparation découlant d'une telle erreur ne serait pas couverte par la garantie.

4. Si le pneu crevé se trouve à l'avant du véhicule, placer le cric sous le patin de levage avant, derrière le pneu avant, comme indiqué.
5. Si le pneu crevé se trouve à l'arrière du véhicule, placer le cric sous le patin de levage arrière, devant le pneu arrière, comme indiqué.



Avertissement

Il est dangereux de se placer sous un véhicule mis sur cric. Si le véhicule quitte le cric, vous risquez de graves blessures, voire le décès. Ne jamais se placer sous un véhicule soutenu uniquement par un cric.



6. Vérifier si la tête de levage du cric est centrée sur le patin de levage avant ou arrière. Si la tête de levage du cric est équipée d'une goupille, celle-ci doit s'insérer au centre du trou du patin de levage.



Avertissement

Le levage du véhicule sur un cric mal placé peut endommager le véhicule et même le faire tomber. Pour éviter les blessures et les dégâts, placer la tête du cric à l'emplacement correct avant de lever le véhicule.

- Insérer l'extrémité du crochet de la poignée du cric dans le trou situé à l'extrémité du cric. Fixer la clé à roue à la poignée du cric. Tourner la clé de roue dans le sens horaire afin de soulever le véhicule. Élever le véhicule à une hauteur suffisante du sol pour que la roue de secours puisse être placée sous le passage de roue.

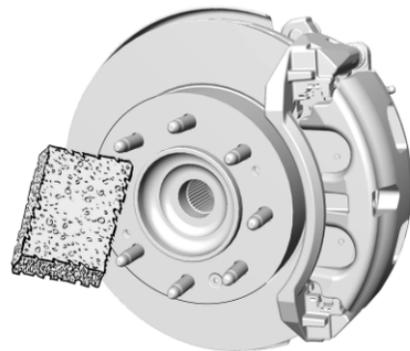


- Enlever tous les écrous de la roue et retirer la roue à pneu plat.



Avertissement

S'il y a de la rouille ou de la saleté sur la roue ou sur les pièces auxquelles elle est attachée, les écrous peuvent à la longue se desserrer. La roue pourrait alors se détacher et provoquer un accident. Lors du remplacement d'une roue, enlever la rouille ou la saleté des pièces du véhicule auxquelles la roue s'attache. En cas d'urgence, utiliser un linge ou un essuie-tout pour le faire, mais utiliser un grattoir ou une brosse à poils métalliques ultérieurement pour supprimer la rouille et la saleté.



- Enlever toute rouille et toute saleté des boulons de roue, des surfaces, de montage et de la roue de secours.
- Installer la roue de secours.



Avertissement

Ne jamais utiliser d'huile ni de graisse sur les boulons et les écrous. Ceci risquerait de desserrer les écrous. Les roues du véhicule peuvent tomber et entraîner une collision.

- Remettre les écrous de roue, extrémité arrondie face à la roue.

12. Serrer chaque écrou de roue à la main. Serrer ensuite les écrous à l'aide de la clé de roue jusqu'à ce que la roue tienne sur le moyeu.
13. Tourner la clé de roue dans le sens antihoraire afin de faire descendre le véhicule. Abaisser complètement le cric.



Avertissement

Si les goujons des roues sont endommagés, il peuvent se rompre. Si tous les goujons d'une roue se brisent, vous pouvez perdre la roue et avoir un accident. Si un des goujons est endommagé parce que la roue est desserrée, c'est peut-être que tous les goujons sont endommagés. Par mesure de sécurité, remplacer tous les goujons de cette roue. Si les logements des goujons d'une roue se sont élargis, la roue peut s'affaisser en cours de route. Remplacer toute roue dont les logements de goujons se sont agrandis ou sont déformés d'une façon quelconque. Inspecter l'état des moyeux et des roues à moyeu guide. Une roue desserrée peut causer l'endommagement du plaquette

(Suite)

Avertissement (Suite)

pilote et nécessiter le remplacement du moyeu complet pour assurer son centrage. Lorsque vous remplacez les goujons, les moyeux, les écrous de roues ou les roues, s'assurer d'utiliser des pièces d'origine GM.

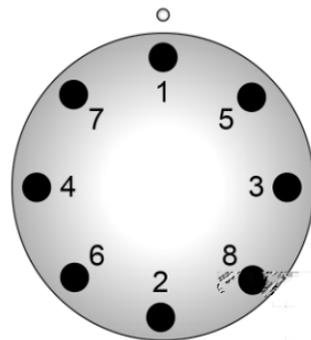


Avertissement

Une roue pourrait se desserrer ou se détacher si les écrous de roue sont serrés de façon incorrecte. Les écrous de roue doivent être serrés à l'aide d'une clé dynamométrique au couple adéquat prescrit après leur remplacement. En cas d'utilisation d'écrous de roue accessoires, respecter le couple prescrit par le fabricant du marché secondaire. Se reporter à *Capacités et spécifications* ⇨ 288 pour les couples prescrits des écrous de roue d'origine.

Attention

Des écrous de roue mal serrés peuvent entraîner la pulsation des freins et endommager le rotor. Pour éviter des réparations coûteuses des freins, serrer les écrous de roue également et fermement, dans l'ordre approprié et au couple adéquat. Pour le couple de serrage des écrous de roues, se reporter à la rubrique *Capacités et spécifications* ⇨ 288.



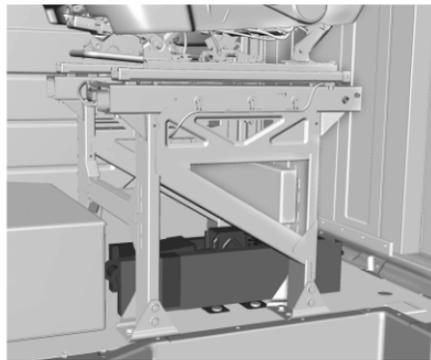
14. Serrer les écrous fermement en croix, comme illustré, en tournant la clé de roue dans le sens horaire.

Lors de la repose de la roue et du pneu normaux, il faut également reposer le capuchon de roue central ou l'enjoliveur à boulon selon le type d'élément équipant le véhicule. Pour les capuchons de roue centraux, placer le capuchon sur la roue et taper dessus afin qu'il trouve son emplacement et soit enchâssé dans la roue. Le capuchon ne peut se placer que d'un côté. S'assurer d'aligner la patte du cache-moyeux sur la fente de la roue. Pour les capuchons boulonnés, aligner les écrous de plastique avec les écrous de roue et serrer à la main. Serrer ensuite à l'aide de la clé de roue.

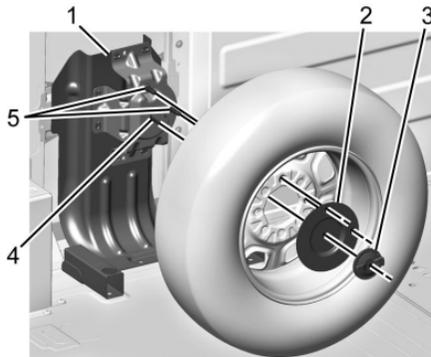
Entreposage d'un pneu crevé ou d'un pneu de secours et des outils

Avertissement

Le rangement d'un cric, d'un pneu ou d'autres équipements dans l'habitacle peut causer des blessures. En cas d'arrêt brusque ou de collision, l'équipement non arrimé peut heurter quelqu'un. Ranger ces pièces à l'emplacement correct.



1. Remettre le cric et les outils à leur emplacement d'origine dans le véhicule. Se reporter à « Dépose de la roue de secours et des outils ».

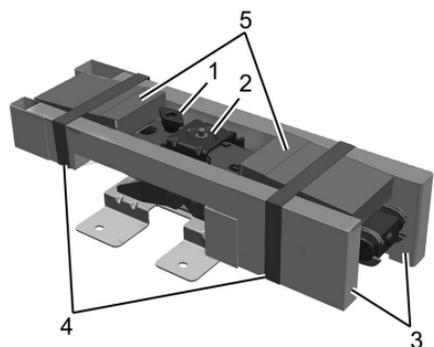


2. Soulever le pneu à plat pour le mettre sur le support de montage de pneu de secours (1). Les deux goujons de montage (5) s'insèrent dans les trous des boulons à collet sur la roue, en positionnant le boulon fileté (4) au centre du passage de roue.
3. Placer la plaque (2) par dessus les deux goujons de montage (5) et le boulon fileté (4) au centre du passage de roue. Lorsqu'ils sont correctement positionnés, les deux goujons de montage et le boulon fileté dépassent légèrement de la surface de la plaque.
4. Visser l'écrou à oreilles (3) sur le boulon (4), en tournant dans le sens horaire pour le serrer.

Changement de pneu (Zevo 600)

Dépose du pneu de secours et des outils

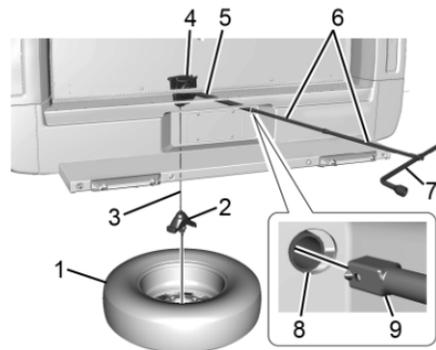
La trousse est rangée sous le siège du conducteur.



4. Sangles de retenue de la trousse à outils
5. Cales de roue
6. Support de cric

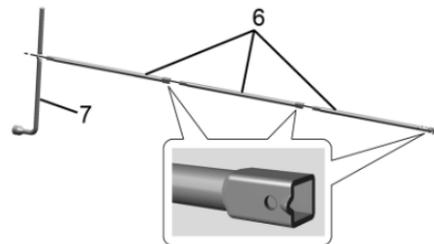
1. Libérer les sangles de rétention de la trousse à outils et retirer la trousse du cric.
2. Tourner le boulon de retenue du cric dans le sens inverse des aiguilles d'une montre pour le retirer.
3. Retirer le cric de son support en le faisant glisser vers l'arrière, puis en le soulevant pour le sortir du support.

Vous devrez utiliser les rallonges de levier de cric et la clé de roue pour déposer la roue de secours montée au dessous de la carrosserie.

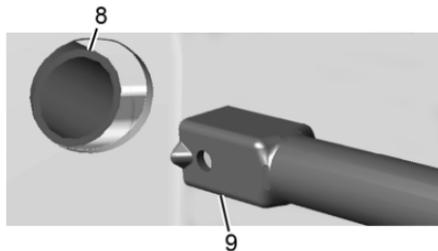


1. Boulon de retenue de cric
2. Cric
3. Trousse d'outils

1. Roue de secours (tige de valve orientée vers le bas)
2. Retenue de pneu/roue
3. Câble de treuil
4. Treuil
5. Axe de treuil
6. Rallonges de levier de cric
7. Clé de roue
8. Trou d'accès au treuil
9. Extrémité de rallonge pour treuil



1. Assembler la clé de roue (7) et les trois rallonges de levier de cric (6), comme illustré.



2. Insérer l'extrémité pour treuil (extrémité ouverte) (9) de la rallonge dans le trou (8) sur le pare-chocs arrière.

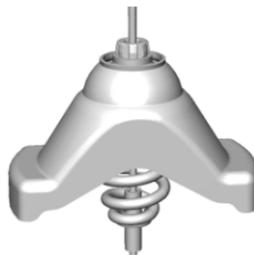
Ne pas utiliser le côté biseauté de la clé de roue.

S'assurer que l'extrémité pour treuil de la rallonge s'emboîte dans l'axe de treuil (9). L'extrémité carrée et cannelée de la rallonge est utilisée pour abaisser la roue de secours.

3. Tourner la clé de roue dans le sens antihoraire pour abaisser la roue de secours au sol. Continuer à tourner la clé de roue jusqu'à ce que la roue de secours puisse être enlevée de sous le véhicule.
4. Tirer la roue de rechange de sous le véhicule.



5. Pencher le pneu vers le véhicule avec un relâchement dans le câble afin d'accéder à la retenue de pneu/roue.

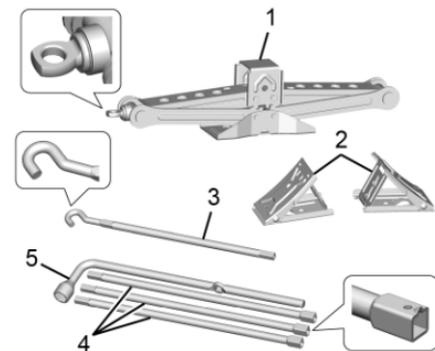


Pencher la retenue et la tirer au-travers du centre de la roue ensemble avec le câble et le ressort.

6. Placer la roue de secours près du pneu dégonflé.

Dépose d'un pneu crevé et installation du pneu de rechange

Suivre les illustrations et les directives suivantes pour déposer le pneu dégonflé et soulever le véhicule.



1. Cric
2. Cales de roue
3. Manivelle du cric
4. Rallonges de levier de cric
5. Clé de roue

Les outils dont vous aurez besoin incluent le cric (1), les cales de roue (2), la poignée de cric (3), les rallonges de poignée de cric (4), et la clé pour écrous de roues (5).

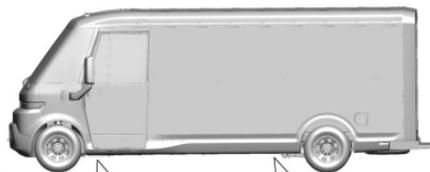
1. Effectuer un contrôle de sécurité avant de poursuivre. Se reporter à *Au cas d'un pneu à plat* ⇨ 242.



2. Si le véhicule est muni d'un capuchon de roue central et de capuchons d'écrous de roue, les capuchons d'écrous de roue sont conçus pour rester avec le capuchon de roue central après avoir été desserrés. Retirer l'ensemble du capuchon de roue central.



3. Utiliser la clé de roue et tourner dans le sens antihoraire-horaire afin de desserrer les écrous de roue. Ne pas retirer les écrous de roue tout de suite.



Attention

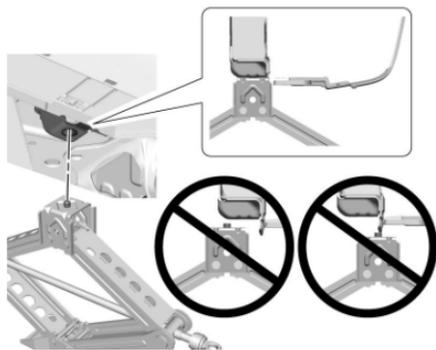
S'assurer que la tête du cric de levage se trouve dans la bonne position, sinon cela peut endommager le véhicule. Toute réparation découlant d'une telle erreur ne serait pas couverte par la garantie.

4. Si le pneu crevé se trouve à l'avant du véhicule, placer le cric sous le patin de levage avant, derrière le pneu avant, comme indiqué.
5. Si le pneu crevé se trouve à l'arrière du véhicule, placer le cric sous le patin de levage arrière, devant le pneu arrière, comme indiqué.



Avertissement

Il est dangereux de se placer sous un véhicule mis sur cric. Si le véhicule quitte le cric, vous risquez de graves blessures, voire le décès. Ne jamais se placer sous un véhicule soutenu uniquement par un cric.



6. Vérifier si la tête de levage du cric est centrée sur le patin de levage avant ou arrière. Si la tête de levage du cric est équipée d'une goupille, celle-ci doit s'insérer au centre du trou du patin de levage.

Avertissement

Le levage du véhicule sur un cric mal placé peut endommager le véhicule et même le faire tomber. Pour éviter les blessures et les dégâts, placer la tête du cric à l'emplacement correct avant de lever le véhicule.

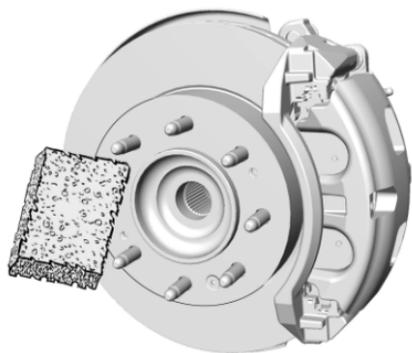
7. Insérer l'extrémité du crochet de la poignée du cric dans le trou situé à l'extrémité du cric. Fixer la clé à roue dans la poignée du cric. Tourner la clé de roue dans le sens horaire afin de soulever le véhicule. Élever le véhicule à une hauteur suffisante du sol pour que la roue de secours puisse être placée sous le passage de roue.



8. Enlever tous les écrous de la roue et retirer la roue à pneu plat.

Avertissement

S'il y a de la rouille ou de la saleté sur la roue ou sur les pièces auxquelles elle est attachée, les écrous peuvent à la longue se desserrer. La roue pourrait alors se détacher et provoquer un accident. Lors du remplacement d'une roue, enlever la rouille ou la saleté des pièces du véhicule auxquelles la roue s'attache. En cas d'urgence, utiliser un linge ou un essuie-tout pour le faire, mais utiliser un grattoir ou une brosse à poils métalliques ultérieurement pour supprimer la rouille et la saleté.



9. Enlever toute rouille et toute saleté des boulons de roue, des surfaces de montage et de la roue de secours.
10. Installer la roue de secours.

Avertissement

Ne jamais utiliser d'huile ni de graisse sur les boulons et les écrous. Ceci risquerait de desserrer les écrous. Les roues du véhicule peuvent tomber et entraîner une collision.

11. Remettre les écrous de roue, extrémité arrondie face à la roue.

12. Serrer chaque écrou de roue à la main. Serrer ensuite les écrous à l'aide de la clé de roue jusqu'à ce que la roue tienne sur le moyeu.
13. Tourner la clé de roue dans le sens antihoraire afin de faire descendre le véhicule. Abaisser complètement le cric.

Avertissement

Si les goujons des roues sont endommagés, il peuvent se rompre. Si tous les goujons d'une roue se brisent, vous pouvez perdre la roue et avoir un accident. Si un des goujons est endommagé parce que la roue est desserrée, c'est peut-être que tous les goujons sont endommagés. Par mesure de sécurité, remplacer tous les goujons de cette roue. Si les logements des goujons d'une roue se sont élargis, la roue peut s'affaisser en cours de route. Remplacer toute roue dont les logements de goujons se sont agrandis ou sont déformés d'une façon quelconque. Inspecter l'état des moyeux et des roues à moyeu guide. Une roue desserrée peut causer l'endommagement du plaquette

(Suite)

Avertissement (Suite)

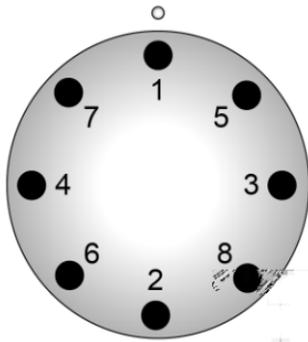
pilote et nécessiter le remplacement du moyeu complet pour assurer son centrage. Lorsque vous remplacez les goujons, les moyeux, les écrous de roues ou les roues, s'assurer d'utiliser des pièces d'origine GM.

Avertissement

Une roue pourrait se desserrer ou se détacher si les écrous de roue sont serrés de façon incorrecte. Les écrous de roue doivent être serrés à l'aide d'une clé dynamométrique au couple adéquat prescrit après leur remplacement. En cas d'utilisation d'écrous de roue accessoires, respecter le couple prescrit par le fabricant du marché secondaire. Se reporter à *Capacités et spécifications* ⇨ 288 pour les couples prescrits des écrous de roue d'origine.

Attention

Des écrous de roue mal serrés peuvent entraîner la pulsation des freins et endommager le rotor. Pour éviter des réparations coûteuses des freins, serrer les écrous de roue également et fermement, dans l'ordre approprié et au couple adéquat. Pour le couple de serrage des écrous de roues, se reporter à la rubrique *Capacités et spécifications* ↪ 288.



14. Serrer les écrous fermement en croix, comme illustré, en tournant la clé de roue dans le sens horaire.

Lors de la repose de la roue et du pneu normaux, il faut également reposer le capuchon de roue central ou l'enjoliveur à boulon selon le type d'élément équipant le véhicule. Pour les capuchons de roue centraux, placer le capuchon sur la roue et taper dessus afin qu'il trouve son emplacement et soit enchâssé dans la roue. Le capuchon ne peut se placer que d'un côté. S'assurer d'aligner la patte du cache-moyeux sur la fente de la roue. Pour les capuchons boulonnés, aligner les écrous de plastique avec les écrous de roue et serrer à la main. Serrer ensuite à l'aide de la clé de roue.

Entreposage d'un pneu crevé ou d'un pneu de secours et des outils**⚠ Avertissement**

Le rangement d'un cric, d'un pneu ou d'autres équipements dans l'habitacle peut causer des blessures. En cas d'arrêt brusque ou de collision, l'équipement non arrimé peut heurter quelqu'un. Ranger ces pièces à l'emplacement correct.

⚠ Avertissement

Le non-respect de ces instructions d'entreposage des pneus peut entraîner des blessures corporelles ou des dommages matériels si le câble du treuil tombe en panne ou si le pneu se détache. Vérifier que le pneu est rangé et fixé avant de conduire.

Attention

Ranger sous votre véhicule une roue en aluminium dont le pneu est à plat pour une longue période ou dont la tige de valve est orientée vers le haut peut endommager la roue. Lorsque vous rangez la roue, la tige de valve du pneu doit toujours être orientée vers la bas et vous devez faire réparer votre roue ou votre pneu dès que possible.

Attention

Le treuil à pneu peut être endommagé s'il n'y a pas de tension sur le câble lors de son utilisation. Pour obtenir la

(Suite)

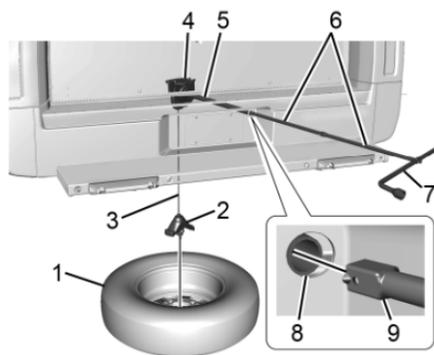
Attention (Suite)

tension nécessaire, le pneu de secours ou l'ensemble roue/pneu doit être installé sur le treuil à pneu pour pouvoir l'utiliser.

**Avertissement**

Une roue de secours mal entreposée peut se détacher et causer un accident. Pour éviter des blessures corporelles ou des dommages matériels, toujours ranger la roue de secours lorsque le véhicule est stationné sur une surface plane.

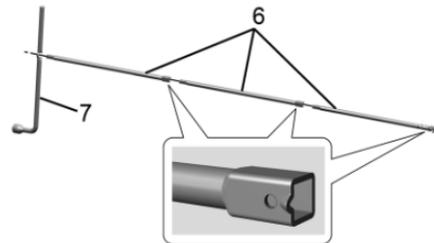
Remiser le pneu sous l'arrière du véhicule dans le porte-roue de secours.



1. Roue de secours (tige de valve orientée vers le bas)
 2. Retenue de pneu/roue
 3. Câble de treuil
 4. Treuil
 5. Axe de treuil
 6. Rallonges de levier de cric
 7. Clé de roue
 8. Trou d'accès au treuil
 9. Extrémité de rallonge pour treuil
1. Mettre le pneu sur le sol à l'arrière du véhicule, la tige de valve étant orientée vers le bas et vers l'arrière.

2. Tirer le câble et le ressort au-travers du centre de la roue. Incliner la plaque de fixation de la roue vers le bas, puis la passer par le centre de la roue.

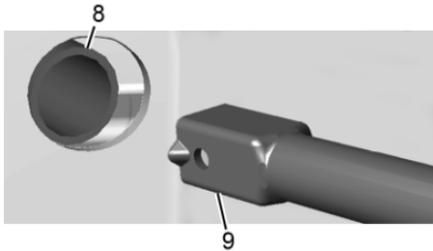
S'assurer que le dispositif de retenue est complètement logé à travers le dessous de la roue.



3. Assembler la clé de roue (7) et les rallonges (6) comme illustré.

Attention

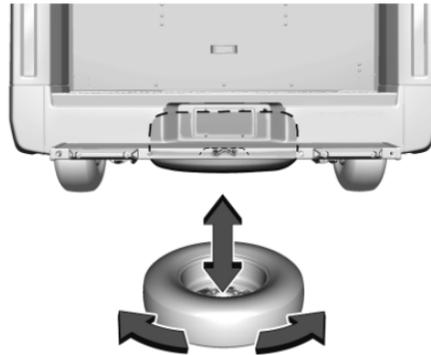
L'utilisation d'une clé pneumatique ou d'autres outils électriques avec le mécanisme de levage n'est pas recommandée et pourrait endommager le système. N'utiliser que les outils fournis avec le mécanisme de levage.



4. Insérer l'extrémité pour treuil (9) dans le trou (8) sur le pare-chocs arrière et dans l'axe de treuil.

Ne pas utiliser le côté biseauté de la clé de roue.

5. Soulever le pneu à mi-hauteur. S'assurer que le dispositif de retenue est bien enfoncé dans l'ouverture de la roue.
6. Bien soulever le pneu contre le dessous du véhicule en tournant la clé de roue dans le sens des aiguilles d'une montre jusqu'à ce que vous entendiez ou sentiez deux déclics. Vous ne pouvez pas trop serrer le câble.



7. S'assurer que le pneu est solidement rangé en place. Pousser, tirer et ensuite essayer de tourner le pneu. Si le pneu bouge, utiliser la clé de roue pour serrer le câble.

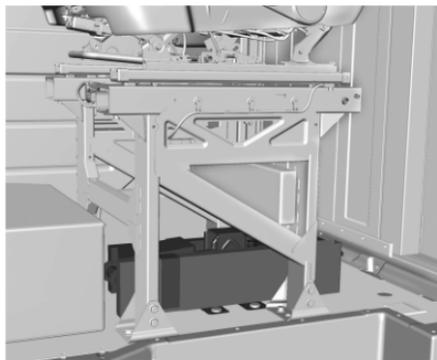
Répéter cette procédure de contrôle de l'étanchéité lors du contrôle de la pression de la roue de secours en fonction des informations d'entretien programmé ou à chaque fois que la roue de secours est manipulée dans le cadre de l'entretien d'autres composants.



Correctement entreposé



Mal entreposé



Remettre le cric et les outils dans leur emplacement d'origine, sous le siège du conducteur. Se reporter à « Dépose de la roue de secours et des outils ».

Pneu de secours pleine dimension

Si le véhicule est équipé d'une roue de secours pleine grandeur, le pneu était bien gonflé lorsqu'il était neuf, toutefois, il peut perdre de l'air au fil du temps. Vérifier régulièrement la pression de gonflage. Se reporter à *Pression des pneus* ⇨ 230 et *Limites de charge du véhicule* ⇨ 131 pour obtenir des renseignements en ce qui a trait au gonflage des pneus et au chargement appropriés du véhicule. Pour consulter les instructions sur la manière de

déposer, poser et entreposer un pneu de rechange, se reporter à *Changement de pneu (Zevo 400)* ⇨ 252 *Changement de pneu (Zevo 600)* ⇨ 257.

Lorsque la roue de secours a été installée sur le véhicule, arrêter dès que possible pour vérifier qu'il est gonflé correctement. Le pneu de rechange est conçu pour donner un bon rendement à des vitesses allant jusqu'à 112 km/h (70 mi/h) lorsque la pression de gonflage est au niveau recommandé, et ce, afin que vous puissiez atteindre votre destination.

Faire remonter le pneu endommagé ou dégonflé réparé ou remplacé et installé aussi rapidement que possible sur le véhicule, afin que la roue de secours soit à nouveau disponible en cas de nécessité. Ne pas confondre les pneus et roues de dimensions différentes, ceux-ci n'allant pas de pair. Conserver le pneu de secours et sa roue ensemble.

Si la roue de secours de ce véhicule est de taille différente de celle des roues d'origine du véhicule, ne pas l'inclure dans la permutation des pneus.

Démarrage avec batterie auxiliaire

Démarrage avec batterie d'appoint - Amérique du Nord

Pour plus d'informations au sujet de la batterie du véhicule, se reporter à *Batterie - Amérique du Nord* ⇨ 209.

Si la batterie est déchargée, utiliser un autre véhicule et des câbles de démarrage pour démarrer.



Avertissement

AVERTISSEMENT : les bornes de batterie, les cosses et les accessoires connexes peuvent vous exposer à des produits chimiques, notamment le plomb et les composés du plomb, dont l'État de Californie sait qu'ils provoquent le cancer et des anomalies congénitales ou d'autres atteintes à l'appareil reproducteur. Se laver les mains après avoir manipulé ces pièces. Pour plus d'informations, consultez le site www.P65Warnings.ca.gov.

Se reporter à *Avertissement sur proposition 65*
- *Californie* ⇨ 1.

Avertissement

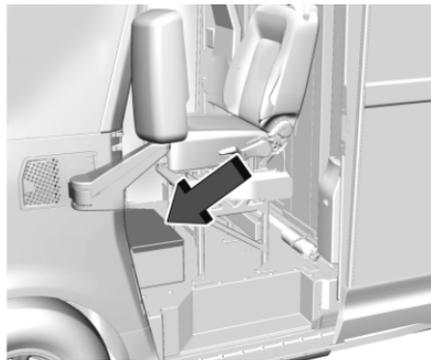
Les batteries peuvent vous blesser. Elles peuvent être dangereuses parce que :

- Elles contiennent de l'acide qui peut vous brûler.
- Elles contiennent du gaz qui peut exploser ou s'enflammer.
- Elles contiennent suffisamment d'électricité pour vous brûler.

Utiliser des lunettes de protection en manipulant la batterie. Si vous ne respectez pas exactement ces étapes, certains ou tous ces éléments peuvent vous blesser.

Attention

L'ignorance de ces étapes peut causer des dégâts coûteux au véhicule qui ne seraient pas couverts par la garantie sur le véhicule. Le démarrage du véhicule en poussant ou en tirant ne fonctionne pas et risque d'endommager le véhicule.



La batterie se trouve sous un tapis et un couvercle devant le siège du conducteur, sur le sol.

Avant de connecter les câbles, vérifier si le positif (+) ira à la cosse positive (+) et que le négatif (-) ira à la cosse négative (-) de la batterie fournissant l'aide au démarrage au point de mise à la terre négatif de la batterie déchargée.

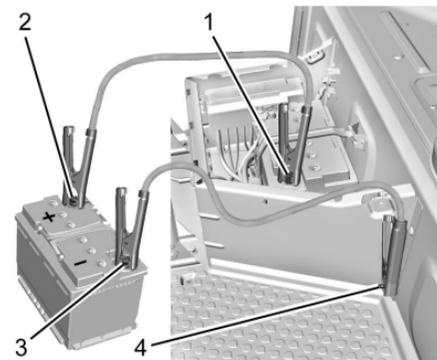
Attention

Si les câbles volants ne sont pas raccordés ou déposés dans le bon ordre, un court-circuit électrique peut survenir et

(Suite)

Attention (Suite)

endommager le véhicule. Les réparations ne seraient pas couvertes par la garantie du véhicule. Toujours raccorder et déposer les câbles volants dans l'ordre correct, en s'assurant que les câbles ne se touchent pas et qu'ils ne sont pas en contact avec une autre pièce métallique.



Points et séquence de connexion

1. Cosse positive (+) de la batterie déchargée
2. Cosse positive (+) de la batterie en état
3. Cosse négative (-) de la batterie en état

4. Point de masse négatif (-) de la batterie déchargée

Attention

Si l'autre véhicule ne possède pas de circuit 12 V avec masse négative, les deux véhicules risquent des dégâts. Utiliser uniquement un véhicule qui possède un circuit 12 V avec masse négative pour démarrage au moyen d'une batterie d'appoint.

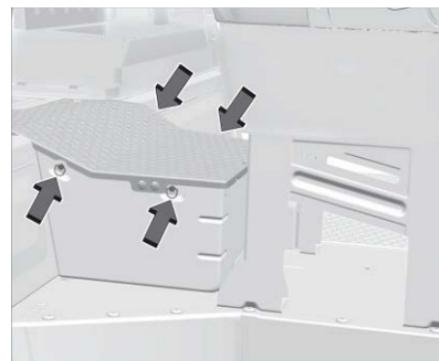
1. Vérifier l'autre véhicule. Il doit avoir une batterie de 12 volts ainsi qu'un système de masse négative.
2. Rapprocher suffisamment les véhicules pour l'accès des câbles de pontage mais sans que les véhicules ne se touchent entre eux. Les véhicules qui se touchent peuvent causer une connexion de masse indésirable. Vous ne pourriez pas faire démarrer le véhicule et la mauvaise mise à la masse pourrait endommager les systèmes électriques.
Pour éviter le risque de déplacement des véhicules, serrer fermement le frein de stationnement des deux véhicules impliqués dans la procédure de démarrage

par batterie auxiliaire. Placer la boîte de vitesses en position de stationnement (P). Si l'autre véhicule a une transmission manuelle, mettre le véhicule au point mort (N) avant de serrer les freins de stationnement.

Attention

Si des accessoires sont laissés sous tension ou branchés pendant la procédure de démarrage par câbles, ils pourraient être endommagés. Les réparations ne seraient pas couvertes par la garantie du véhicule. Si possible, éteindre ou débrancher tous les accessoires dans les deux véhicules lors du démarrage avec batterie d'appoint.

3. Couper le contact des deux véhicules. Débrancher les accessoires superflus raccordés à l'allume-cigarettes ou à la prise électrique d'accessoire. Éteindre la radio et toutes les lampes inutiles. Ces précautions permettront d'éviter des étincelles et des dommages aux deux batteries.



4. Saisir chacun des crochets, puis les tourner dans le sens des aiguilles d'une montre et soulever le couvercle pour accéder à la batterie.
5. Localiser la cosse positive (+) de la batterie déchargée et le point de mise à la terre négatif (-).
6. Vérifier si les câbles de pontage ne présentent pas une isolation desserrée ou manquante. Ce défaut d'isolation pourrait produire un choc électrique. Les véhicules pourraient également être endommagés.

7. Ouvrir le couvercle de la garniture de la cosse positive et connecter le câble rouge positif (+) à la cosse positive (+) de la batterie déchargée.
Ne pas laisser l'autre extrémité effleurer du métal.
8. La connecter à la cosse positive (+) de la batterie chargée.
9. À présent, connecter le câble noir négatif (-) à la cosse négative (-) de la batterie chargée.
Ne pas laisser l'autre côté en contact avec quelque chose au cours de l'étape suivante.
10. Brancher l'autre extrémité du câble négatif (-) au point de mise à la terre du négatif (-) de la batterie déchargée.
11. Démarrer le véhicule de dépannage et laisser son moteur tourner pendant quelques instants.
12. Essayer de faire démarrer le véhicule dont la batterie était déchargée. S'il ne démarre pas après quelques essais, le véhicule doit être réparé.

Retrait des câbles volants

Pour retirer les câbles volants, inverser les étapes 3 à 12 dans l'ordre exact.

Après le démarrage du véhicule en panne et avoir retiré les câbles volants, le laisser au ralenti pendant plusieurs minutes.

Après avoir retiré les câbles de démarrage, installer le couvercle d'accès latéral gauche en tournant les quatre boulons de quatre quarts de tour dans le sens horaire.

Remorquage du véhicule Transport d'un véhicule en panne

Attention

Le transport incorrect d'un véhicule en panne peut causer des dommages au véhicule. Utiliser des sangles de pneu appropriées pour fixer le véhicule à la dépanneuse à plateau. Ne pas attacher ou accrocher à un cadre, un dessous de caisse ou un élément de suspension non spécifié ci-dessous. Ne pas déplacer les véhicules avec les pneus de l'essieu moteur sur le sol. Les dommages ne sont pas couverts par la garantie du véhicule.

Attention

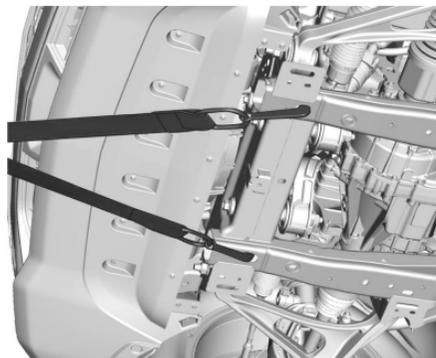
Le véhicule peut être équipé d'un frein de stationnement électrique (EPB) et/ou d'un levier de vitesses électronique. En cas de perte de l'alimentation de la batterie de 12 volts, le frein de stationnement électrique (EPB) ne peut pas être desserré et le véhicule ne peut pas être mis au point mort (N). Des patins à pneus ou des chariots doivent être utilisés sous les pneus non roulants pour éviter tout dommage lors du chargement/déchargement du véhicule. Le fait de traîner le véhicule causera des dommages non couverts par la garantie du véhicule.

Contactez un service de remorquage professionnel si le véhicule en panne doit être transporté. GM recommande une dépanneuse à plateau pour transporter un véhicule en panne. Utiliser des rampes pour réduire les angles d'approche, si nécessaire.

Le véhicule doit être en position N (point mort) et le frein de stationnement électrique (EPB) doit être relâché lors du chargement du véhicule sur une dépanneuse à plateau.

- Si le véhicule est équipé d'un mode de lavage et d'une alimentation de batterie 12 volts, se reporter à Mode de lavage, sous *Unité de commande électrique* ⇨ 139 pour placer le véhicule sur N (point mort).
- Si la batterie de 12 volts est à plat et/ou si le véhicule ne démarre pas, le véhicule ne bougera pas. Essayer de démarrer le véhicule avec une batterie d'appoint. Voir *Démarrage avec batterie d'appoint - Amérique du Nord* ⇨ 266 et si le démarrage avec batterie d'appoint réussit, recommencer la procédure « Mode de station de lavage automatique ».
- En cas d'échec du démarrage avec batterie d'appoint, le véhicule ne se déplace pas. Des patins à pneus ou des chariots doivent être utilisés sous les pneus non roulants pour éviter d'endommager le véhicule.

Points de fixation avant



Le véhicule intègre deux points de fixations spécifiques à utiliser pour tirer le véhicule d'une surface plane vers un camion à plateau. Ne pas utiliser ces points de fixation pour retirer le véhicule de la neige, de la boue, du sable ou d'un fossé.

Entretien de l'apparence

Entretien extérieur

Serrures

Les serrures sont lubrifiées en usine. Utiliser un agent de dégivrage uniquement en cas de nécessité absolue et faire graisser les serrures après utilisation. Se reporter à *Liquides et lubrifiants recommandés* ⇨ 286.

Lavage du véhicule



Avertissement

Ne jamais utiliser d'appareils à haute pression pour laver quelconque partie de l'habitacle du véhicule, y compris le revêtement de plancher en vinyle. Cela pourrait nuire à la sécurité et au fonctionnement d'autres systèmes du véhicule, qui ne seraient alors pas couverts par la garantie du véhicule.

Attention

Ne pas utiliser de produits nettoyants à base de pétrole, acides ou abrasifs, car ils peuvent endommager la peinture, le métal ou les pièces de plastique du véhicule. En cas de dommages, ces derniers ne sont pas couverts par la garantie du véhicule. Des produits de nettoyage approuvés sont offerts par le concessionnaire. Suivre les directives du fabricant concernant l'usage approprié du produit, les précautions de sécurité nécessaires et l'élimination appropriée de tout produit d'entretien du véhicule.

Attention

Éviter les lavages à haute pression à une distance inférieure à 30 cm (12 po) de la surface du véhicule. L'utilisation d'appareils de lavage dont la pression excède 8 274 kPa (1200 psi) peut endommager ou arracher la peinture et les autocollants.

Pour préserver le lustre du véhicule, le laver souvent et éviter les rayons directs du soleil.

Nettoyage des composants sous le capot**Attention**

N'utiliser de haute pression pour aucun composant du compartiment moteur portant le symbole .

Ceci peut provoquer des dégâts qui ne sont pas couverts par la garantie du véhicule.

Les solvants ou les nettoyants agressifs peuvent endommager les composants sous le capot. L'utilisation de ces produits chimiques devrait être évitée.

Ne recommander que de l'eau.

Un nettoyeur à pression peut être utilisé, mais il faut faire attention. Les critères suivants doivent être respectés :

- La pression de l'eau doit être maintenue en dessous de 14 000 kPa (2 000 PSI).
- La température de l'eau doit être inférieure à 80 °C (180 °F).
- Il faut utiliser une buse de pulvérisation à grand angle de 40 degrés ou plus.
- La buse doit être maintenue à au moins 30 cm (1 ft) de toute surface.

Station automatique de lavage**Attention**

Certains lave-autos automatiques peuvent endommager le véhicule, les roues et les effets de sol. Les lavages automatiques ne sont pas recommandés en raison du manque d'espace libre pour le train de roulement et/ou les pneus et roues arrière larges.

Attention

Les stations automatiques de lavage peuvent provoquer des dégâts sur le véhicules, les jantes, les bas de caisse et le toit convertible (selon l'équipement). Ne pas utiliser d'installations de lavage automatiques en raison de la faible garde au sol, de la largeur des pneus arrière et des jantes.

En utilisant une station de lavage automatique, poursuivre avec les consignes de lavage. L'essuie-glace avant et arrière, selon

l'équipement doit être désactivé. Retirer tous les accessoires qui risquent des dégâts ou des interférences avec l'équipement de lavage.

Rincer le véhicule à fond, avant et après le lavage pour éliminer complètement tous les produits d'entretien. Les produits qui séchent sur la surface peuvent laisser des traces.

Pour éviter de rayer la fini ou de laisser des traces d'eau, sécher la surface à l'aide d'un chamois doux et propre ou d'une serviette en coton.

Soin de finition

Attention

L'utilisation d'une lustreuse rotative ou un polissage agressif sur une couche de base/couche transparente de peinture de finition peut dégrader celle-ci. Utiliser uniquement des cires et des produits à polir non abrasifs conçus pour la couche de base/couche transparente de peinture de finition d'un véhicule.

L'application de matériaux d'étanchéité/cire transparente après-vente est déconseillée. Si des surfaces laquées sont endommagées,

consulter votre concessionnaire pour l'évaluation et la réparation de dégât. Les matières étrangères comme le chlorure de calcium et tous autres sels, les agents de déglacage, le bitume routier et le goudron, la sève des arbres, les fientes d'oiseaux, les produits chimiques provenant des cheminées industrielles, etc. peuvent endommager la fini du véhicule s'ils demeurent sur les surfaces peintes. Laver le véhicule dès que possible. Au besoin, utiliser des produits de nettoyage non abrasifs sans danger pour les surfaces peintes pour éliminer les matériaux étrangers.

Un polissage manuel ou doux occasionnel peut être entrepris pour retirer les résidus de la finition laqués. Consulter votre concessionnaire pour connaître les produits de nettoyage à utiliser.

Ne pas appliquer de cires ou de produits lustrants sur le plastic, le vinyle, le caoutchouc, les autocollants, le simili-bois ou les peintures mates sous peine de les endommager.

Pour préserver l'aspect neuf de la finition de peinture, stationner le véhicule dans un garage ou le recouvrir, autant que possible.

Protection des moulures métalliques brillantes extérieures

Attention

Le manque de nettoyage et de protection des moulures métalliques brillantes peut blanchir et ternir la finition ou entraîner du piquage. Ces dégâts ne seraient pas couverts par la garantie du véhicule.

Les moulures métalliques brillantes du véhicule sont en aluminium, chromées ou en acier inoxydable. Afin d'éviter tout dégât, toujours suivre ces instructions de nettoyage :

- Vérifier que la moulure est fraîche au toucher avant d'appliquer toute solution de nettoyage.
- Utiliser uniquement des solutions de nettoyage approuvées pour l'aluminium, le chrome ou l'acier inoxydable. Certains produits sont fortement acides ou contiennent des substances alcalines et peuvent endommager les moulures.
- Toujours diluer un produit de nettoyage concentré conformément aux instructions du fabricant.

- Ne pas d'utiliser de produits de nettoyage qui ne sont pas destinés à un usage pour l'automobile.
- Utiliser une cire non abrasive sur le véhicule après le lavage, afin de protéger et de faire durer la finition des moulures.

Entretien de la doublure de caisse vaporisée

Attention

Les produits à base de silicone peuvent endommager le recouvrement de châssis, réduire la texture antidérapante et attirer la saleté.

Un produit d'entretien de recouvrement de châssis ne peut être éliminé. Rincer rapidement la surface de recouvrement de châssis après une éclaboussure chimique pour éviter des dégâts définitifs.

Les doublures de caisse vaporisées peuvent ternir à cause de l'oxydation, de la saleté de la route, des transports et des taches d'eau. Nettoyer périodiquement en éliminant la saleté et en utilisant un détergent doux.

Pour restaurer l'aspect d'origine, appliquer le conditionneur de doublure de caisse disponible chez votre concessionnaire.

Nettoyage des feux extérieurs/lentilles, emblèmes, décalques et bandes

Attention

Si les lampes ne sont pas nettoyées correctement, le recouvrement peut être endommagé et ceci ne serait pas couvert par la garantie sur le véhicule.

Attention

L'utilisation de cire sur des bandes de finition noir semi-brillant peut augmenter le niveau de brillance et générer un effet hétérogène de la finition. Nettoyer les bandes semi-brillantes uniquement avec de l'eau et du savon.

Pour nettoyer les phares, les diffuseurs extérieurs, les emblèmes, les autocollants et les rayures, n'utiliser que de l'eau tiède ou froide,

un chiffon doux et un nettoyeur pour voitures. Suivre les directives de la rubrique « Lavage du véhicule » dans la section précédente.

Les recouvrements de lampe sont réalisés en plastique et peuvent être recouverts d'une protection contre les UV. Ne pas les nettoyer ou les essuyer lorsqu'ils sont secs.

N'utiliser aucun des produits suivants sur les recouvrements de lampe :

- Produits abrasifs ou caustiques.
- Liquides de lavage et autres produits de nettoyage dans des concentrations plus fortes que celles suggérées par le fabricant.
- Solvants, alcools, ou autres nettoyeurs mordants.
- Racleurs de glace ou autres objets durs.
- Capuchons et recouvrements décoratifs après-vente pendant que les lampes sont allumées, à cause de la chaleur excessive générée.

Prises d'air

En lavant le véhicule, nettoyer les débris des prises d'air, entre le capot et le pare-brise.

Système d'obturation



Le véhicule peut avoir un système de volet conçu pour améliorer l'efficacité énergétique. Garder le système d'obturation à l'écart des débris, de la neige et de la glace. Si le témoin de rappel d'entretien du véhicule est activé, vérifier si le système d'obturation est exempt de débris, de neige et de glace.

Pare-brise et lames d'essuie-glace

Nettoyer l'extérieur du pare-brise à l'aide d'un nettoyant pour glaces.

Nettoyer les lames de caoutchouc en utilisant un chiffon non pelucheux ou une serviette de papier imbibée de liquide de lave-glace ou de détergent doux. Nettoyer le pare-brise à fond

lors du nettoyage des lames. Un essuie-glace couvert d'insectes, de saleté de la route, de sève ou de produits d'entretien du véhicule peut laisser des traces sur le pare-brise.

Remplacer les lames d'essuie-glace usées ou endommagées. Une saleté extrême, le sable, le sel, la chaleur, le soleil, la neige et la glace peuvent causer de dégât.

Caoutchoucs d'étanchéité

Appliquer un lubrifiant pour caoutchoucs d'étanchéité sur les caoutchoucs d'étanchéité pour accroître leur durabilité, leur propriété d'étanchéisation et pour éviter qu'ils collent ou grincent. Graisser les caoutchoucs d'étanchéité une fois par an. Dans des climats chauds et secs, il peut être nécessaire de procéder à des applications plus fréquentes. Les marques noires laissées par le matériau en caoutchouc sur les surfaces peintes peuvent être retirées en frottant avec un tissu propre. Se reporter à *Liquides et lubrifiants recommandés* ⇨ 286.

Pneus

Attention

Si vous utilisez des produits de protection de pneus à base de pétrole sur votre véhicule, vous risquez de dégrader la peinture de finition et/ou les pneus. Lorsque vous appliquez un protecteur de pneus, essuyer toujours tout excès de projection sur toutes les surfaces peintes du véhicule.

Pour nettoyer les pneus, utiliser une brosse raide et un nettoyant pour pneus.

Roues et garnissage de roue

Attention

Les roues chromées et les enjoliveurs chromés peuvent être endommagés si le véhicule n'est pas lavé après avoir roulé sur des routes qui ont été pulvérisées avec du chlorure de magnésium ou du chlorure de calcium. Ceux-ci sont utilisés sur les routes

(Suite)

Attention (Suite)

pour des conditions telles que le contrôle de la poussière. Laver toujours le chrome avec de l'eau et du savon après l'exposition.

Attention

Pour éviter d'endommager la surface des roues et des garnitures de roue, ne pas utiliser de produits agressifs, comme certains savons, produits chimiques, cires abrasives, produits de nettoyage ou brosses. Utiliser uniquement des produits de nettoyage homologués par GM. Ne pas faire passer le véhicule par une station de lavage automatique utilisant des brosses de nettoyage de roue/pneu au carbure de silicone. Cela pourrait provoquer des dégâts dont les réparations ne seraient pas couvertes par la garantie du véhicule.

Utiliser un linge doux et propre avec du savon doux et de l'eau pour nettoyer les roues. Après rinçage complet à l'eau propre, sécher au moyen d'une serviette propre et douce. Une cire peut être appliquée.

Système de freinage

Inspecter visuellement les conduites et les flexibles de frein pour vérifier leur bon raccordement, leur fixation, les fuites, les fissures, les frottements, etc. Vérifier l'usure des plaquettes de frein à disque et l'état de la surface des disques. Inspecter les garnitures/mâchoires des frein à tambour pour détecter une usure ou des fissures. Inspecter toutes les autres pièces des freins.

Organes de la direction, de la suspension et du châssis**Attention**

La lubrification des points de la suspension concernés ne doit pas se faire sauf si la température est de -12°C (10°F) ou plus, sinon des dommages pourraient en résulter.

Examiner visuellement les organes de direction, suspension et châssis en recherchant des dégâts, des organes manquants ou desserrés ou des indices d'usure, au moins une fois par an.

Examiner la direction assistée en vérifiant la bonne fixation, les connexions, l'absence de coincement, de fissures, d'effilochage, etc. Vérifier visuellement le joint homocinétique, les soufflets de caoutchouc et les joints d'essieu en recherchant des fuites.

Lubrification des éléments de la carrosserie

Lubrifier tous les barilletts de serrure, les charnières du capot et de la porte du port de charge à moins que les composants ne soient en plastique. Appliquer de la graisse siliconée sur les joints d'étanchéité au moyen d'un linge propre qui prolongera leur durée de vie, favorisera l'étanchéité, les empêchera d'adhérer et de grincer.

Lubrifier les charnières de la porte arrière, l'actionneur de verrouillage et le ressort de contrepoids. Voir le manuel d'entretien pour plus d'informations sur la lubrification appropriée.

Entretien du dessous de la carrosserie

Attention

Pour les véhicules électriques ou hybrides, agir avec prudence autour du système haute tension. Ne pas pulvériser à haute pression les connecteurs ou autour des connecteurs, des câbles ou de toute bouche d'air. Une pression élevée peut endommager les joints d'étanchéité et les composants de la batterie.

Au moins deux fois par an, au printemps et en automne, utiliser de l'eau claire pour rincer tous les matériaux corrosifs du soubassement. Prendre soin de bien nettoyer toutes les zones où la boue et autres débris peuvent s'accumuler.

Tôle endommagée

Si le véhicule est endommagé et nécessite la réparation ou le remplacement de la tôle, s'assurer que l'atelier de réparation de carrosserie applique un matériau anticorrosion sur les pièces réparées ou remplacées afin de restaurer la protection anticorrosion.

Les pièces de rechange du fabricant d'origine assureront la protection anticorrosion tout en conservant la garantie du véhicule.

Finition endommagée

Réparer rapidement les petits éclats et rayures au moyen de matériaux de retouche disponibles chez votre concessionnaire pour éviter la corrosion. Les dégâts plus importants doivent être réparés dans l'atelier de carrosserie de votre concessionnaire.

Peinture endommagée par retombées chimiques

Les polluants atmosphériques peuvent tomber et attaquer les surfaces peintes du véhicule, causant ainsi marbrures, décolorations circulaires et petits points sombres irréguliers sur les surfaces peintes. Se reporter à « Soins de finition » précédemment dans cette section.

Soin intérieur

Pour éviter l'abrasion par les particules de poussière, nettoyer régulièrement l'habitacle du véhicule. Avant d'utiliser des produits de nettoyage, lisez et suivez toutes les consignes de sécurité figurant sur l'étiquette. Pendant le nettoyage de l'intérieur, ouvrir les portes et les

glaces pour ventiler correctement. Les journaux ou les vêtements foncés peuvent transférer la couleur à l'intérieur du véhicule.

Attention

Enlevez immédiatement les nettoyeurs, les lotions pour les mains, la crème solaire et le répulsif pour insectes de toutes les surfaces intérieures, sinon des dommages permanents peuvent en résulter.

Attention

Utilisez des nettoyeurs spécialement conçus pour les surfaces à nettoyer afin d'éviter tout dommage permanent au véhicule. Appliquez tous les nettoyeurs directement sur un chiffon de nettoyage. Ne vaporisez pas de nettoyeur sur les interrupteurs ou les commandes.

Lorsque vous utilisez des nettoyeurs à base de savon liquide, suivez les instructions du nettoyeur ou de la solution de savon spécifique pour les instructions de dilution.

Attention

Pour éviter les dégâts :

- Ne jamais utiliser de rasoir ou autre objet tranchant pour éliminer les salissures des surfaces intérieures.
- Ne jamais utiliser une brosse à poils durs.
- Ne jamais frotter une surface de façon agressive ou avec une pression excessive.
- Ne pas mouiller les composants électriques exposés.
- Ne pas utiliser de détergents de lessive ou des produits de vaisselle avec dégraissseurs. Ne pas utiliser de solutions qui contiennent du savon fort ou caustique.
- Ne pas saturer excessivement le garnissage lors du nettoyage.
- N'utiliser ni solvants ni produits de nettoyage contenant des solvants.

(Suite)

Attention (Suite)

- Ne pas utiliser pas de lingettes désinfectantes parfumées ou contenant de l'eau de javel. Ne pas utiliser pas de lingettes ou de nettoyeurs qui présentent un transfert de couleur sur la lingette ou qui modifient l'apparence de la surface intérieure lorsqu'ils sont utilisés.
- Ne pas utiliser pas de désinfectant pour les mains parfumé ou sous forme de gel. Si le désinfectant pour les mains entre en contact avec les surfaces intérieures du véhicule, éponger immédiatement et nettoyer avec un chiffon doux humidifié avec une solution d'eau et de savon doux.

Intérieur des vitres

Pour le nettoyage, utilisez un tissu en microfibre humidifié à l'eau. Essuyer les gouttes laissées par le nettoyage au moyen d'un linge propre et sec. Si nécessaire, utilisez un nettoyeur pour vitres du commerce après avoir nettoyé à l'eau claire.

Attention

Pour éviter les rayures, ne jamais utiliser de produits de nettoyage abrasifs sur les vitres de la voiture. Les produits de nettoyage abrasifs ou un nettoyage agressif peut endommager le dégivreur de la lunette arrière.

Le nettoyage du pare-brise à l'eau au cours des trois à six premiers mois atténue la formation de buée.

Couvercles de haut-parleur

Passer doucement l'aspirateur autour des couvercles des haut-parleurs pour ne pas les endommager. Nettoyer les taches avec de l'eau et un savon doux.

Mouleurs enduites

Nettoyer les mouleurs enduites.

- Lorsqu'elles sont légèrement souillées, les essuyer avec une éponge ou un chiffon doux non pelucheux humide.
- Lorsqu'elles sont très souillées, utiliser de l'eau chaude savonneuse.

Vinyle/caoutchouc

Si équipé d'un sol en vinyle et de tapis de sol en caoutchouc, utilisez un chiffon doux et/ou une brosse humidifiée à l'eau pour enlever la poussière et la saleté. Pour un nettoyage plus approfondi, utilisez une solution d'eau et de savon doux.



Avertissement

N'utilisez pas de nettoyeurs contenant du silicone, des produits à base de cire ou des nettoyeurs qui augmentent la brillance des sols et des tapis en vinyle/caoutchouc. Ces nettoyeurs peuvent modifier de manière permanente l'apparence et le toucher du vinyle/caoutchouc et rendre le sol glissant. Votre pied pourrait glisser pendant que vous conduisez le véhicule et vous pourriez perdre le contrôle, ce qui entraînerait une collision. Vous ou d'autres personnes pourriez être blessés.

Tissu/Moquette/Daim

Commencer par aspirer la surface en utilisant une fixation avec brosse souple. Si un embout à brosse d'aspirateur est utilisé, ne l'utiliser que sur le tapis de sol. Avant le nettoyage, retirer en douceur autant de saletés que possible :

- Appliquer les liquides prudemment au moyen d'une serviette de papier. Poursuivre jusqu'à la disparition des souillures.
- Pour les souillures solides, en éliminer le maximum avant l'aspiration.

Pour nettoyer :

1. Imbiber d'eau un chiffon grand teint propre et non pelucheux. Un chiffon en microfibres est recommandé pour éviter le transfert des fibres sur les tissus ou les tapis.
2. Éliminer l'excès d'humidité jusqu'à la fin des gouttes s'exprimant du chiffon de nettoyage.
3. Commencer sur le côté extérieur d'où est la terre et frotter doucement vers le centre. Replier le chiffon appliqué à la salissure afin qu'il reste propre et pour éviter d'incruster la salissure dans le tissu.

4. Poursuivre jusqu'à la disparition du transfert de teinte de la souillure au linge de nettoyage.
5. Si la salissure n'est pas complètement enlevée, utiliser une solution savonneuse douce puis ensuite uniquement de l'eau claire.

Si la souillure n'est pas complètement éliminée, il peut s'avérer nécessaire d'utiliser un produit de nettoyage du commerce pour scellerie ou un détachant. Faites-en l'essai sur une petite surface peu visible pour tester la rapidité de coloration avant d'utiliser un nettoyeur pour sellerie ou un produit détachant. Si une auréole se forme, nettoyer toute la surface.

Après le nettoyage, utiliser une serviette en papier pour éliminer l'excès d'humidité.

Nettoyage des surfaces très brillantes et Information sur le véhicule et Affichages de la radio

Utiliser un tissu microfibre sur les surfaces très brillantes ou les affichages du véhicule. Pour commencer, utiliser une brosse à poils doux pour enlever les saletés pouvant rayer la surface. Nettoyer ensuite doucement en frottant avec un chiffon microfibre. Ne jamais

utiliser de produit à vitres ou de solvants. Laver à la main régulièrement le chiffon microfibre séparément, en utilisant du savon doux. Ne pas utiliser de décolorant ou de produit adoucissant. Rincer minutieusement et sécher à l'air avant la prochaine utilisation.

Attention

Ne pas fixer de dispositif à ventouse sur l'écran. Cela pourrait provoquer des dégâts et ne serait pas couvert par la garantie du véhicule.

Tableau de bord, cuir, vinyle, autres surfaces en plastique, peintures à faible brillance et surfaces en bois naturel à pores ouverts

Utiliser une broche souple pour éliminer la poussière des boutons et crevasses du tableau de bord. Utiliser un linge en microfibre doux imbibé d'eau pour éliminer la saleté et la poussière. Pour un nettoyage plus approfondi, utilisez un chiffon doux en microfibres humidifié avec une solution d'eau et de savon doux.

Attention

La saturation du cuir, spécialement du cuir perforé aussi bien que les surfaces de l'habitacle peut causer des dégâts permanents. Éliminer l'excès d'humidité de ces surfaces après le nettoyage et les laisser sécher naturellement. N'utilisez jamais de chaleur, de vapeur ou de détachants. N'utilisez pas de liquides contenant de l'alcool ou des solvants sur les sièges en cuir. Ne pas utiliser de produits de nettoyage qui contiennent du silicone ou de la cire. Les nettoyants contenant ces solvants peuvent modifier définitivement l'aspect et la perception du cuir et d'autres garnissages doux et sont déconseillés.

Ne pas utiliser de produits de nettoyage qui augmentent le brillant, spécialement sur le tableau de bord. La réflexion peut affecter la visibilité au travers du pare-brise dans certaines conditions.

Attention

L'utilisation de désodorisants d'atmosphère peut causer des dégâts définitifs aux plastiques et aux surfaces laquées. En cas de contact d'un tel produit avec un plastique ou une surface laquée du véhicule, nettoyer immédiatement au moyen d'un chiffon imbibé d'une solution savonneuse douce. Les dégâts causés par les désodorisants d'atmosphère ne sont pas couverts par la garantie.

Entretien des ceintures de sécurité

Maintenir les ceintures de sécurité propres et sèches.



Avertissement

Ni blanchir ni teindre les sangles des ceintures de sécurité. Cela risquerait d'affaiblir considérablement les sangles. En cas d'accident, elles pourraient ne pas fournir une protection adéquate. Nettoyer et rincer les sangles des ceintures de sécurité uniquement à l'aide de savon doux et d'eau tiède. Laisser sécher les sangles.

Tapis de plancher



Avertissement

Si la taille du tapis de sol n'est pas adaptée ou que celui-ci n'est pas correctement installé, il risque d'entraver les pédales.

Le fait d'entraver les mouvements des pédales peut entraîner une accélération involontaire et/ou augmenter la distance d'arrêt ce qui peut provoquer une collision et des blessures. S'assurer que le tapis de sol n'entrave pas le déplacement des pédales.

Suivre les directives suivantes concernant l'utilisation appropriée des tapis protecteurs :

- Les tapis de sol en équipement d'origine sont conçus pour votre véhicule. Si les tapis de sol doivent être remplacés, il est recommandé d'acheter des tapis de sol certifiés par GM. Des tapis de sol non-GM peuvent ne pas s'ajuster et interférer avec les pédales. Vérifiez toujours que les tapis de sol n'interfèrent pas avec les pédales.
- Placer le tapis de sol du bon côté. Ne pas le retourner.

- Ne rien placer sur le tapis protecteur du côté conducteur.
- Utiliser un seul tapis de sol du côté conducteur.
- Ne pas superposer les tapis de sol.
- Ne pas retirer les tapis de sol.

Nettoyage des tapis de sol en caoutchouc (tapis toutes saisons et revêtements de sol)

Voir Vinyle/caoutchouc, sous *Soin intérieur*

⇨ 276 pour des informations importantes sur le nettoyage.

Entretien et maintenance

Généralités

Généralités281

Programme d'entretien

Programme d'entretien282

Inspection multipoint des véhicules (MPVI)

Inspection multipoint des véhicules (MPVI)283

Vérifications et services par le propriétaire

Vérifications et services par le propriétaire285

Fluides, lubrifiants et pièces recommandées

Liquides et lubrifiants recommandés286

Enregistrement des travaux d'entretien

Enregistrement des travaux d'entretien ..287

Généralités

Votre véhicule représente un important investissement. Ce chapitre décrit les opérations de maintenance nécessaires du véhicule. Suivre ce programme pour éviter les importants frais de réparation entraînés par une maintenance négligée ou inadéquate. Ceci peut également contribuer à maintenir la valeur du véhicule en cas de vente. Il en va de la responsabilité du propriétaire de faire effectuer toute la maintenance requise.

Le concessionnaire dispose de techniciens qualifiés qui peuvent effectuer l'entretien requis en utilisant des pièces de rechange d'origine. Il dispose d'outils et d'équipements modernes pour un diagnostic rapide et précis. De nombreux concessionnaires proposent des heures d'ouverture prolongées le soir et le samedi, un service de transport de courtoisie et un système de planification en ligne pour répondre aux besoins d'entretien.

Votre concessionnaire connaît l'importance de la fourniture de services de maintenance et de réparation à des prix compétitifs. Avec des techniciens entraînés, le concessionnaire est le mieux placé pour effectuer la maintenance de routine telle que les permutations de pneu et

autres interventions de maintenance telles que celles qui concernent les pneus, les freins, les batteries et les balais d'essuie-glace.

Attention

Les dommages dus à une maintenance incorrecte peuvent conduire à de coûteuses réparations et peuvent ne pas être couverts par la garantie sur le véhicule. Les intervalles de maintenance, les vérifications, les inspections, les liquides et lubrifiants recommandés sont importants pour maintenir le véhicule en bon état de fonctionnement.

Ne pas utiliser de produits de rinçage chimiques non approuvés par GM sur le véhicule. L'utilisation de produits de rinçage, de solvants, de produits de nettoyage ou de lubrifiants non approuvés par GM peut endommager le véhicule, nécessitant des réparations onéreuses non couvertes par la garantie du véhicule.

La permutation des pneus et les services nécessaires sont de la responsabilité du propriétaire du véhicule. Il est recommandé de faire effectuer ces interventions tous les 12

000 km/7 500 mi. Une maintenance correcte du véhicule contribue à maintenir le véhicule en bon état.

Les interventions supplémentaires requises concernent les véhicules qui :

- Transporter des passagers et des charges dans les limites recommandées. Ces limites figurent sur l'étiquette d'information sur les pneus et le chargement du véhicule. Voir *Limites de charge du véhicule* ⇨ 131.
- Sont conduits sur de bons revêtements routiers à la vitesse autorisée.



Avertissement

Les interventions de maintenance peuvent être dangereuses et blesser. N'effectuer de maintenance que si l'information nécessaire, les outils et équipement corrects sont disponibles. Sinon, consulter votre concessionnaire pour faire effectuer le travail par un technicien compétent. Se reporter à *Entretien par le propriétaire* ⇨ 200.

Programme d'entretien

Permutation des pneus et entretien requis tous les 12 000 km (7500 mi)

Les pneus sont permutés pour obtenir une usure plus uniforme de tous les pneus. La première permutation est la plus importante.

En cas d'usure inhabituelle, permuter les pneus dès que possible, vérifier que la pression de gonflage des pneus est correcte et vérifier si les pneus ou les roues ne sont pas endommagés. Si l'usure inhabituelle persiste après la permutation, faire vérifier la géométrie des roues. Voir *Quand faut-il remplacer les pneus?* ⇨ 237 et *Remplacement de roue* ⇨ 241.

- Effectuer une inspection multi-points du véhicule. Se reporter à *Inspection multipoint des véhicules (MPVI)* ⇨ 283.
- Lubrifier les éléments de carrosserie. Se reporter à *Entretien extérieur* ⇨ 270.

Réparations additionnelles requises

Chaque charge de batterie haute tension

- Inspecter les gâches du loquet de la porte arrière pour détecter une usure excessive ou un mouvement de la porte. Vérifier si le loquet de la porte arrière est au même niveau que la gâche des deux côtés du véhicule. Ajuster les gâches en conséquence. Si les loquets ou les gâches présentent une usure excessive, consulter le manuel d'entretien.

Tous les 36 000 km (22 500 mi)

- Remplacement du filtre à air de l'habitacle (ou tous les 24 mois, selon ce qui arrive en premier). Un remplacement plus fréquent peut être nécessaire si le véhicule circule dans des zones de trafic intense, de qualité d'air médiocre, de niveaux de poussière élevés ou d'hypersensibilité aux allergènes environnementaux. Un remplacement du filtre peut également être nécessaire si l'on remarque une réduction du débit d'air, un embuage des glaces ou la présence d'odeurs. Votre service local GM peut vous aider à déterminer le bon moment pour remplacer votre filtre.

Tous les 72 000 km (45 000 mi)

- Remplacer les ressorts de contrepoids de la porte de chargement arrière extérieure. Ou tous les trois ans, selon la première éventualité.

Tous les 240 000 km (150 000 mi)

- Vidanger et remplir les circuits de liquide de refroidissement du véhicule. Ou tous les cinq ans, selon la première éventualité. Se reporter à *Système de refroidissement* ⇨ 205.

Les conditions intensives nécessitant des entretiens plus fréquents

- Véhicules du service public, militaires ou à usage commercial y compris ce qui suit :
 - Ambulances, voitures de police, et véhicule de secours d'urgence.
 - Véhicules civils tels que camionnettes légères, VUS, et voitures de tourisme utilisés dans des applications militaires.
 - Véhicules de dépannage tels que dépanneuses et transporteurs de véhicules à plateau ou tout véhicule

régulièrement utilisé dans des opérations de remorquage ou d'autres charges.

- Véhicules commerciaux à usage intensif tels que véhicules de livraison de courrier, véhicules de patrouille de sécurité privés, ou tout véhicule fonctionnant 24 h sur 24.
- Tout véhicule utilisé régulièrement dans des environnements sableux ou poussiéreux, tels que les pipelines pétroliers ou les applications similaires.
- Les véhicules fréquemment utilisés pour des trajets courts de 6 km (4 mi) maximum.

Entretiens supplémentaires nécessaires - Entretien extrême**Tous les 48 000 km (30 000 mi)**

- Remplacer les ressorts de contrepoids de la porte de chargement arrière extérieure. Ou tous les deux ans, selon la première occurrence.

Tous les 72 000 km (45 000 mi)

- Changer le liquide de l'unité entraînement électrique. Se reporter à *Liquides et lubrifiants recommandés* ⇨ 286.

Vérifications et services par le propriétaire**Tous les cinq ans**

- Remplacer le liquide de frein.

Tous les sept ans

- Remplacer le dessiccateur de climatisation tous les sept ans. Le système de climatisation doit être entretenu tous les sept ans. Ce service nécessite le remplacement du déshydratant afin de favoriser la longévité et le bon fonctionnement du système de climatisation. Ce service peut être complexe. Consulter votre concessionnaire.

Inspection multipoint des véhicules (MPVI)

Une inspection multipoint du véhicule (MPVI) effectuée par un technicien formé est une évaluation de l'entretien de votre véhicule. L'avantage de la MPVI est d'identifier les

éléments d'entretien qui nécessitent une attention immédiate et de ceux qui pourraient nécessiter une attention dans l'avenir.

Le technicien effectuera les contrôles suivants. Il est possible d'obtenir un exemplaire de la liste de vérification appropriée pour la MPVI sur le site Web d'entretien certifié par GM de votre pays. Pour une liste complète des contrôles, inspections et services, consulter le concessionnaire.

Certains éléments peuvent ne pas s'appliquer au véhicule et/ou à la région.

Diagnostics

- OnStar actif (option)
- Vérification de l'historique des entretiens et des rappels

Éclairage extérieur

- Inspection visuelle

Pare-brise et essuie-glaces

- Inspection visuelle

Batterie 12 Volt

- Inspection visuelle de la batterie
- Résultats des tests de batterie

- Câbles et connexions de la batterie

Inspection des systèmes, fluides et des fuites visibles

- Unité électrique d'entraînement
- Essieu moteur
- Boîte de transfert
- Circuit de refroidissement de l'électronique d'alimentation
- Liquide lave-glace

Inspection des pneus

- Pression, profondeur de la bande de roulement et usure des pneus
- Permutation, le cas échéant
- Vérification de la géométrie (option)
- Surveillance de la pression des pneus
- Vérifier la date de péremption de l'enduit d'étanchéité de pneu (option).
- Vérifier la roue de secours, si équipé

Freins

- Vérifier le système de freinage

Inspections visuelles et de fonctionnement

- Composants des ceintures de sécurité
- Pédale d'accélérateur
- Remplacement du filtre à air de l'habitacle (option).
- Flexibles
- Amortisseurs et jambes de force
- Composants de la direction
- Soufflets d'essieu ou arbre de transmission et joints en U
- Béquilles de levage du compartiment, le cas échéant
- Tapis de sol fixés, sans interférence avec les pédales.
- Klaxon
- Commutateur de démarrage

Graisser

- Composants du châssis

Vérifications et services par le propriétaire

- Au moins deux fois par an, procéder au rinçage d'entretien du soubassement. Se reporter à « Entretien du soubassement » dans *Entretien extérieur* ⇨ 270.
- Vérifier régulièrement l'usure des gâches de la porte arrière et vérifier qu'elles sont exemptes de débris. Lubrifier si nécessaire. Vérifier le fonctionnement de l'actionneur de verrouillage de la porte arrière. En cas de problèmes de fonctionnement, consulter le revendeur.

Fluides, lubrifiants et pièces recommandées

Liquides et lubrifiants recommandés

Les liquides et lubrifiants identifiés ci-dessous par leur nom, ou par leurs spécifications, y compris ceux ne figurant pas ici, sont disponibles chez votre concessionnaire.

Usage	Liquide/lubrifiant
Unité électrique d'entraînement	Liquide de boîte de vitesses automatique DEXRON ULV.
Système de freinage hydraulique	Liquide de frein hydraulique approuvé GM DOT 4.
Cylindres de serrures à clé, charnières de capots, portes coulissantes et gâches de loquets de portes.	Lubrifiant universel, Superlube Consulter votre concessionnaire.
Circuits de liquide de refroidissement du véhicule	Utiliser uniquement ACDelco Premix (mélange à 50/50 d'eau désionisée et de liquide de refroidissement DEX-COOL). Consulter votre concessionnaire.
Lave-glace de pare-brise	Liquide de lave-glace de pare-brise automobile répondant aux exigences de protection antigel régionales.

Données techniques

Identification du véhicule

Le numéro d'identification du véhicule
(NIV)288

Données sur le véhicule

Capacités et spécifications288

Identification du véhicule

Le numéro d'identification du véhicule (NIV)



Cet identificateur légal est situé dans le coin avant de la planche de bord, du côté conducteur du véhicule. Il est visible par le pare-brise depuis l'extérieur du véhicule, juste au-dessus du bras d'essuie-glace. Le numéro d'identification du véhicule (NIV) figure également sur l'étiquette d'homologation du véhicule et sur les certificats de titre et d'immatriculation.

Données sur le véhicule

Capacités et spécifications

Les capacités approximatives suivantes sont données selon les conversions anglaises et métriques.

Se reporter à *Liquides et lubrifiants recommandés* ⇨ 286 pour obtenir davantage d'informations.

Application	Capacités	
	Unités métriques	Unités anglaises
Fluide frigorigène de climatiseur	Pour le volume de charge et le type de réfrigérant de la climatisation, se reporter à l'étiquette relative au réfrigérant placée sous le capot. Consulter le concessionnaire pour plus de renseignements.	
Système de refroidissement total*.	Consulter le concessionnaire.	
Couple de serrage d'écrou de roue	190 N•m	140 lb pi
*Les procédures de remplissage ou d'ajout de liquide de refroidissement peuvent être complexes. Consulter le concessionnaire.		

Information du client

Information du client

Opérations et soutien d'entretien BrightDrop	290
Informations au sujet de la commande des publications	291
Fréquences radio : déclaration	291

Déclaration des défauts compromettant la sécurité

Comment signaler les défauts compromettant la sécurité au gouvernement des États-Unis	292
Comment signaler les défauts compromettant la sécurité au gouvernement canadien	292
Comment signaler les défauts compromettant la sécurité à BrightDrop	292

Enregistrement de données du véhicule et politique sur la vie privée

Enregistrement de données du véhicule et politique sur la vie privée ...	293
Cybersécurité	293
Enregistreurs de données d'événement ..	293
OnStar	293

Information du client

Opérations et soutien d'entretien BrightDrop

Votre satisfaction et votre cote d'estime sont importantes pour votre concessionnaire et pour General Motors. Normalement, toutes préoccupations relatives à la transaction de vente ou au fonctionnement du véhicule seront prises en charge par les départements de vente ou d'après-vente de votre concessionnaire. Cependant, malgré les meilleures intentions, des malentendus peuvent parfois survenir. Si vous avez un cas qui, selon vous, n'a pas reçu toute l'attention qu'il méritait, nous vous conseillons de prendre les mesures suivantes :

Première étape : Discuter des préoccupations avec un membre de la direction du concessionnaire. Normalement, les problèmes peuvent être rapidement résolus à ce niveau. Si le problème a déjà été présenté au chef du service des ventes, au chef du service après-vente ou au chef du service des pièces et accessoires, communiquer avec le propriétaire ou le directeur général de votre concessionnaire.

Deuxième étape : Si, après avoir consulté un membre de la direction du concessionnaire, le concessionnaire ne peut pas résoudre votre problème sans aide extérieure, appeler le Centre d'assistance GM Envolue au 1 800 353-3867. Au Canada, envoyer un courriel à General Motors du Canada à l'adresse gmenvolvecusto-mercareaCanada@gm.com.

Nous vous encourageons à composer le numéro sans frais afin que nous accordions rapidement notre attention à votre requête. Soyez prêt à fournir les renseignements suivants au conseiller du Centre d'assistance à la clientèle :

- Numéro d'identification du véhicule (NIV). Vous trouverez ce numéro sur le certificat de propriété du véhicule ou le titre, ou sur la plaquette fixée au coin supérieur gauche du tableau de bord et visible à travers le pare-brise.
- Nom et adresse du concessionnaire.
- La date de livraison du véhicule et le kilométrage actuel au compteur.

Lorsque vous communiquez avec General Motors, vous devez savoir que votre problème sera probablement résolu chez un

concessionnaire. C'est pourquoi nous vous proposons de suivre d'abord les directives de la première étape.

TROISIÈME ÉTAPE — Propriétaires américains : Tant GM que votre concessionnaire GM se sont engagés à tout mettre en œuvre pour que vous soyez entièrement satisfait de votre véhicule neuf. Toutefois, si vous êtes toujours insatisfait après avoir suivi la procédure décrite dans les étapes un et deux, il est possible de remplir une demande dans le cadre du programme Better Business Bureau (BBB) AUTO LINE afin de faire respecter vos droits.

Le programme Bureau d'éthique commerciale (BBB) LIGNE AUTO est une initiative hors tribunaux administrée par BBB National Programs, Inc. pour l'arbitrage de litiges relatifs aux réparations automobiles ou à l'interprétation de la garantie limitée d'un nouveau véhicule. Bien que vous ayez possiblement à recourir à ce programme de règlement de différends non officiel avant d'entamer une poursuite en justice, le recours à ce programme est sans frais et votre cas sera généralement entendu dans un délai de 40 jours. Si le demandeur n'est pas d'accord avec la décision ayant été prise dans le cas en question, cette décision peut être rejetée et toute

autre action disponible peut être entreprise. Lorsque vous contactez le BBB AUTO LINE, vous devrez fournir les informations suivantes : Le nom et l'adresse du propriétaire, le numéro d'identification du véhicule (NIV), l'année, la marque, le modèle, le kilométrage du véhicule et fournir une description du problème.

Communiquer avec le programme BBB AUTO LINE par le biais de la ligne téléphonique sans frais ou en écrivant à l'adresse suivante :

BBB AUTO LINE Program
BBB National Programs, Inc.
1676 International Drive
Suite 550
McLean, VA 22102
Téléphone : 1-800-955-5100
www.bbbauto.org

Informations au sujet de la commande des publications

Documentation client

Les manuels de propriétaire sont rédigés spécifiquement pour lui et visent à fournir de l'information fondamentale sur le fonctionnement du véhicule. Le manuel du propriétaire comprend un programme d'entretien pour tous les modèles.

Les publications de documentation du client disponibles au téléchargement comprennent les manuels de propriétaire et tous les suppléments d'application. Vous pouvez télécharger les publications de documentation du client sur le site <https://www.gobrightdrop.com/support>.

Fréquences radio : déclaration

Ce véhicule utilise des émetteurs/récepteurs / systèmes exemptés de permis qui fonctionnent sur une fréquence radio conforme à la partie 15 / partie 18 des règles de la Federal Communications Commission (FCC) et à la norme RSS / RSP-100 / ICES-GEN d'Innovation, Science et Développement économique Canada (ISED) du Canada exempt de permis.

Leur fonctionnement est soumis aux deux conditions suivantes :

1. L'appareil ne peut causer d'interférence dangereuse.
2. L'appareil doit accepter toute interférence reçue dont celles pouvant causer un fonctionnement intempestif.

Des changements ou des modifications à l'un de ces systèmes effectués par un autre établissement qu'un centre de réparation agréé risquent d'annuler le droit d'utiliser cet équipement.

Déclaration des défauts compromettant la sécurité

Comment signaler les défauts compromettant la sécurité au gouvernement des États-Unis

Si vous estimez que votre véhicule présente une déficience qui pourrait entraîner un accident, des blessures ou la mort, vous devriez en informer immédiatement la National Highway Traffic Safety Administration (NHTSA) en plus d'avertir BrightDrop.

Si la NHTSA reçoit d'autres plaintes de ce genre, elle peut faire une enquête, et, si elle découvre qu'un groupe de véhicules présente une déficience posant un problème de sécurité, elle peut exiger

une campagne de rappel et de réparation. Cependant, la NHTSA ne peut pas s'impliquer dans les problèmes individuels entre le propriétaire, l'agent de service ou BrightDrop.

Pour entrer en contact avec NHTSA, vous pouvez appeler l'assistance de sécurité des véhicules gratuitement au 1-888-327-4236 (TTY : 1-877-561-7439) ; visiter le site <https://www.safercar.gov> ; ou écrire à :

Administrator, NHTSA
1200 New Jersey Avenue, S. E.
Washington, D. C. , 20590

D'autres informations sur la sécurité des véhicules à moteur sont disponibles sur le site <https://www.safercar.gov>.

Comment signaler les défauts compromettant la sécurité au gouvernement canadien

Si vous vivez au Canada et si vous pensez qu'un défaut compromet la sécurité du véhicule, vous devez avertir

Transport Canada immédiatement ainsi que la Compagnie General Motors du Canada. Téléphoner à Transport Canada au 1-800-333-0510; aller sur :

www.tc.gc.ca/recalls (anglais)
www.tc.gc.ca/rappels (français)
ou écrire à :

Transport Canada
Direction de la sécurité des véhicules à moteur
Division des investigations des défauts et des rappels
80 Noel Street
Gatineau , Québec J8Z 0A1

Comment signaler les défauts compromettant la sécurité à BrightDrop

En plus d'avertir la NHTSA (ou Transports Canada) d'une telle situation, signaler également à BrightDrop.

Appeler le 1-888-987-4377 ou écrire à :
Opérations et soutien d'entretien BrightDrop
29360 William Durant Blvd.

Warren, MI 48092

Enregistrement de données du véhicule et politique sur la vie privée

Le véhicule est doté d'un certain nombre d'ordinateurs qui enregistrent des informations relatives aux performances du véhicule et à la manière dont il est conduit ou utilisé. Par exemple, le véhicule utilise des modules qui surveillent les performances du moteur et de l'unité d'entraînement électrique, les conditions de déploiement d'un sac gonflable et commandent le déploiement de ces sacs gonflables en cas d'accident et, selon l'équipement, qui empêchent le blocage des freins pour aider le conducteur à contrôler le véhicule. Ces modules peuvent stocker des données pour aider le technicien de la concession à intervenir sur le véhicule ou pour aider BrightDrop à améliorer la sécurité ou les fonctionnalités. Certains modules peuvent également mémoriser des données sur la manière dont le véhicule est utilisé, comme par exemple la consommation d'énergie ou la vitesse moyenne. Ces modules peuvent retenir

des préférences personnelles telles que les présélections de radio, les positions de siège et les réglages de température.

Cybersécurité

BrightDrop peut recueillir des renseignements relatifs à l'utilisation du véhicule, notamment ceux relatifs à l'exploitation et à la sécurité. BrightDrop maintient des normes, pratiques, directives et contrôles de sécurité appropriés visant à défendre le véhicule et l'écosystème de service du véhicule contre tout accès électronique non autorisé. Si on soupçonne un incident de sécurité ayant une incidence sur vos données ou sur la sécurité d'utilisation du véhicule, cesser d'utiliser le véhicule et communiquer avec BrightDrop.

Enregistreurs de données d'événement

Ce véhicule est équipé d'un enregistreur de données événementielles (EDR). L'objectif principal d'un EDR est d'enregistrer, dans certaines situations d'accident ou de quasi-accident, telles qu'un déploiement de sac gonflable ou de heurt d'un obstacle routier, des données qui contribueront à la compréhension

du fonctionnement des systèmes du véhicule. L'EDR est conçu pour enregistrer des données liées aux systèmes dynamiques et de sécurité du véhicule pendant une courte période, généralement inférieure ou égale à 30 secondes.

Remarque

Les données EDR ne sont enregistrées par votre véhicule qu'en cas d'accident grave; aucune donnée n'est enregistrée par l'EDR dans des conditions normales de circulation et aucune donnée personnelle (p.ex. nom, sexe, âge, emplacement de l'accident) n'est enregistrée.

BrightDrop collectera, utilisera et divulguera les données conformément à la déclaration de confidentialité applicable.

OnStar

Si le véhicule est doté du système OnStar et dispose d'un plan de services actif, des données supplémentaires peuvent être collectées et transmises via le système OnStar. Celles-ci incluent des informations relatives au fonctionnement du véhicule; aux collisions impliquant le véhicule; à l'utilisation du véhicule et de ses dispositifs; y compris l'infodivertissement; et à l'emplacement et à la vitesse GPS approximative du véhicule.

Se reporter aux Termes et conditions et à la Déclaration de confidentialité OnStar figurant sur le site web OnStar.

Voir *Information complémentaire au sujet d'OnStar* ↪ 296.

OnStar

Aperçu OnStar

Aperçu OnStar295

Services OnStar

Emergency (urgences)296

Sécurité 296

Information complémentaire au sujet d'OnStar

Information complémentaire au sujet d'OnStar 296

Aperçu OnStar



 Bouton blanc OnStar

 Bouton bleu OnStar

 Bouton rouge d'urgence

Ce véhicule peut être équipé d'un système embarqué le plus complet qui peut se connecter en direct à un conseiller OnStar pour toute question relative à une urgence, la sécurité, la navigation, les connexions et les services de diagnostics. Les services OnStar peuvent nécessiter un plan de services et un plan de données payants. Le fonctionnement efficace d'OnStar nécessite la batterie et le système électrique du véhicule, un service de téléphonie cellulaire et des signaux satellites GPS disponibles et opérationnels. OnStar agit comme lien avec les services publics d'urgence actuels. OnStar peut collecter des informations vous concernant et sur votre véhicule, y compris les informations de

localisation. Consulter les termes et conditions d'utilisation, la déclaration de confidentialité, et le consentement relatif au logiciel OnStar pour plus de détails, y compris les limitations du système sur www.onstar.com (États-Unis) sur www.onstar.ca (Canada).

La lampe indicatrice de statut du système OnStar se trouve à côté des boutons OnStar. Si le témoin lumineux est :

- Vert fixe : Le système est prêt.
- Vert clignotant : Un appel.
- Rouge : Indique un problème.
- Arrêt : Le système est arrêté. Appuyer deux fois sur  pour parler à un conseiller OnStar.

Appuyer sur  ou appeler 1-888-4ONSTAR (1-888-466-7827) pour parler à un conseiller.

Appuyer sur  pour répondre et mettre fin aux appels entrants avec un conseiller OnStar en direct.

Appuyer sur  pour se connecter à un conseiller pour :

- Vérifier l'information de compte ou mettre à jour l'information de contact.
- Obtenir des directions de conduite.

- Recevoir un diagnostic de vérification des systèmes d'exploitation clés du véhicule.
- Recevoir une assistance routière.
- Gérer les paramètres du Wi-Fi, selon l'équipement.

Appuyer sur  pour obtenir une connexion prioritaire avec un conseiller OnStar disponible 24h/24 et 7j/7 pour :

- Obtenir de l'aide en cas d'urgence.
- Être un bon samaritain ou répondre à une alerte de teinte ORANGE.
- Obtenir de l'aide en cas de météo difficile ou d'autres situations critique et pour trouver des itinéraires d'évacuation.

Services OnStar

Emergency (urgences)

Les services d'urgence ont besoin d'un paquet d'assurance flotte actif. Avec la réaction automatique en cas d'accident, les capteurs intégrés peuvent alerter automatiquement un conseiller OnStar spécialement formé qui est immédiatement connecté avec le véhicule pour aider.

Appuyer sur  pour se connecter prioritairement à un conseiller OnStar qui peut contacter les services d'urgence, les diriger vers votre emplacement exact et relayer des informations importantes.

Avec l'assistance OnStar en situation critique, des conseillers OnStar spécialement formés sont disponibles 24 heures par jour et 7 jours par semaine, pour fournir un point de contact central, une assistance et des information pendant une situation critique.

Sécurité

Selon l'équipement, OnStar fournit ces services :

- Avec l'assistance en cas de vol de véhicule, des conseillers OnStar peuvent utiliser un GPS pour localiser le véhicule et aider les autorités à le retrouver rapidement.
- Avec le blocage d'allumage à distance, selon l'équipement, OnStar peut empêcher le véhicule de redémarrer.
- Avec le Ralentissement de véhicule volé, selon l'équipement, OnStar peut collaborer avec les forces de police pour ralentir progressivement le véhicule.

Notification d'alarme antivol

Selon l'équipement, si les portes sont verrouillées et que l'alarme du véhicule retentit, une notification est envoyée par message texte, courriel ou appel téléphonique. Si le véhicule est volé, un conseiller OnStar peut collaborer avec les autorités pour retrouver le véhicule.

Information complémentaire au sujet d'OnStar

Messages audio à bord

Les messages audio peuvent donner des informations importantes aux moments suivants :

- Avant l'achat du véhicule. Appuyer sur  pour configurer un compte.
- Après un changement de propriétaire et à 90 jours.

Comment fonctionne le service OnStar

La réaction automatique en cas d'accident, les services de secours, l'assistance de crise, l'assistance suite au vol du véhicule, les services à distance, ainsi que l'assistance routière sont disponibles sur la plupart des véhicules. Tous

les services OnStar ne sont pas disponibles partout ou sur tous les véhicules. Pour plus d'informations, il existe une description complète des services OnStar, des limitations du système et des conditions d'utilisation, de la déclaration de confidentialité d'OnStar et des conditions d'utilisation du logiciel.

- Appeler le 1-888-4ONSTAR (1-888-466-7827).
- Consulter le site www.onstar.com (États-Unis).
- Consulter le site www.onstar.ca (Canada).
- Appeler TTY 1-877-248-2080.
- Appuyer sur  pour parler à un conseiller.

Les services OnStar ou connexes ne peuvent pas fonctionner sauf si le véhicule se trouve dans un lieu pour lequel OnStar possède un accord avec un fournisseur de service sans fil dans cette zone. Le fournisseur de service sans fil doit avoir une couverture, la capacité de réseau, de la réception et de la technologie compatible avec les services OnStar ou connexes. Le service appliquant l'information de localisation du véhicule ne peut fonctionner sauf si les signaux du système de positionnement global (GPS) sont disponibles, sans obstruction et compatibles avec le matériel OnStar. Les

services OnStar ou connexes peuvent ne pas fonctionner si l'équipement OnStar n'est pas installé correctement ou s'il n'a pas été maintenu correctement. Si de l'équipement ou un logiciel est ajouté, connecté ou modifié, OnStar ou les services connectés peuvent ne pas fonctionner. D'autres problèmes au-delà du contrôle de OnStar — tels que des montagnes, des bâtiments élevés, des tunnels, la météo, la conception du circuit électrique et l'architecture du véhicule, des dégâts au véhicule dans une collision, une congestion ou une surcharge du réseau téléphonique sans fil — peuvent empêcher le service.

Voir *Fréquences radio : déclaration* ↗ 291.

Services aux personnes handicapées

Les conseillers peuvent fournir des services pour aider dans des situations de handicap physique et médicales.

Appuyer sur  pour aider à :

- Rechercher un hôtel, un restaurant, etc. puis remplir les conditions d'accessibilité.
- Indiquer la direction de l'hôpital ou de la pharmacie les plus proches en cas d'urgence.

Utilisateurs TTY

OnStar permet de communiquer avec les personnes malentendantes ou présentant des difficultés de parole pendant qu'elles se trouvent dans le véhicule. Le système TTY disponible offre l'accès dans le véhicule à tous les services OnStar sauf la navigation pas-à-pas OnStar.

Selon l'équipement, pour accéder au TTY à partir de l'écran d'accueil d'infodivertissement, sélectionner Paramètres > Applications > Téléphone > TTY > Activer le mode TTY OnStar. Lorsque le mode TTY est actif, on peut passer et recevoir des appels téléphoniques à l'aide de l'écran d'infodivertissement.

Garantie

L'équipement OnStar peut être garanti dans le cadre de la garantie du véhicule.

Langues

Le véhicule peut être programmé pour répondre dans plusieurs langues. Appuyez sur  et demandez un conseiller. Les conseillers sont disponibles en anglais, espagnol et français. Les langues disponibles peuvent varier en fonction du pays.

Problèmes potentiels

OnStar ne peut pas effectuer le déverrouillage à distance des portes ou l'assistance aux véhicules volés après que le véhicule ait été hors fonction de façon continue pendant une période prolongée sans démarrage. Pour connaître la durée qui s'applique au véhicule, contacter un conseiller OnStar en appuyant sur  ou en appelant le 1-888-4ONSTAR. Si le véhicule n'a pas été démarré pendant une période prolongée, OnStar peut contacter l'assistance routière ou un serrurier pour aider à accéder au véhicule.

Système de positionnement global (GPS)

- L'obstruction des signaux du système de positionnement global (GPS) peut se produire dans une grande ville avec grands bâtiments, dans les garages de stationnement, autour des aéroports, dans les tunnels et dans les passages souterrains, ou dans une zone très arborée. Si les signaux du système de positionnement global (GPS) ne sont pas disponibles, le système OnStar continue à fonctionner pour les appels OnStar. Cependant, OnStar peut éprouver des difficultés pour identifier l'emplacement exact.

- Dans les situations d'urgence, OnStar peut utiliser le dernier emplacement du système de positionnement global (GPS) enregistré pour envoyer les services de secours.

Antennes cellulaires et du système de positionnement global (GPS)

La réception cellulaire est requise pour l'envoi par OnStar de signaux à distance au véhicule. Ne placer aucun objet sur ou près de l'antenne pour ne pas bloquer la réception des signaux cellulaires et GPS.

Impossibilité de se connecter à un message OnStar

En cas de couverture cellulaire limitée ou si le réseau cellulaire a atteint sa capacité maximum, ce message peut se présenter.

Appuyer sur  pour tenter un nouvel appel ou un nouvel essai après avoir roulé quelques kilomètres dans une autre zone cellulaire.

Problèmes de véhicule et d'alimentation

Les services OnStar exigent un circuit électrique de véhicule, un service sans fil et les technologies de satellite du système de positionnement global (GPS) qui doivent être disponibles et fonctionner pour un

fonctionnement correct. Ces systèmes peuvent ne pas fonctionner si la batterie est déchargée ou déconnectée.

Équipement électrique ajouté

Le système OnStar est intégré à l'architecture électrique du véhicule. N'ajouter aucun équipement électrique. Voir *Équipement électrique complémentaire* ⇨ 197. Un équipement électrique complémentaire peut interférer avec le fonctionnement du système OnStar et l'empêcher de fonctionner.

Mises à jour logicielles du véhicule

OnStar ou BrightDrop peut fournir à distance des mises à jour logicielles ou des changements au véhicule, sans préavis ni consentement préalable. Ces mises à jour ou ces changements peuvent renforcer ou maintenir la sécurité, le fonctionnement du véhicule ou les systèmes du véhicule. Les mises à jour logicielles ou les changements peuvent affecter ou supprimer des données ou des réglages enregistrés dans le véhicule, tels que des destinations de navigation enregistrées ou des stations radio pré-réglées. Ni OnStar ni BrightDrop ne sont responsables pour des données ou des paramètres affectés ou supprimés. Ces mises

à jour ou ces modifications peuvent également recueillir des informations personnelles. Cette collecte est décrite dans la déclaration de confidentialité de OnStar ou diffusée séparément au moment de l'installation. Ces mises à jour ou ces changements peuvent mettre automatiquement le système en communication avec les serveurs BrightDrop pour recueillir des informations sur l'état des systèmes du véhicule, identifier si des mises à jour ou des changements sont disponibles, ou fournir des mises à jour ou des changements. Un contrat de services connectés OnStar ou BrightDrop actif constitue un consentement à ces mises à jour ou modifications logicielles et un accord pour qu'OnStar ou BrightDrop puisse les transmettre à distance au véhicule.

Confidentialité

Les conditions générales et la déclaration de confidentialité complètes de BrightDrop sont disponibles à l'adresse www.gobrightdrop.com. Nous recommandons de la consulter. Si vous avez des questions, appeler le 1-888-4ONSTAR (1-888-466-7827) ou appuyez sur  pour parler à un conseiller. Les utilisateurs de communications sans fil sont avertis que la confidentialité des informations transmises via les communications cellulaires

sans fil ne peut pas être assurée. Des tiers peuvent illégalement intercepter ou accéder à des transmissions et des communications privées sans consentement.

OnStar - Reconnaissances du logiciel

Pour obtenir le code source sous licence GPL, LGPL, MPL, et autres licences open source, qui est contenu dans ce produit, visiter www.opensourceautomotive.com/an/GM. En plus du code source, toutes les conditions de licence, les exclusions de garantie et les avis de droits d'auteur mentionnés sont disponibles au téléchargement. Cette offre est valable pour une période de trois ans à compter de notre dernière expédition de ce produit. Cette offre est valable pour toute personne recevant cette information.

*Fourni par Continental Automotive Systems, Inc. qui est seul responsable des dispositions relatives à la conformité OSS.

Index

A

Accessoires et modifications.....	199
Achat de pneus neufs.....	238
Adaptif	
Régulateur de vitesse.....	76, 150
Adhérence	
Contrôle électronique de la stabilité.....	147
Témoin de désactivation.....	73
Témoin de système de contrôle (TCS)/contrôle de la stabilité électronique.....	73
à distance	
Clé.....	7
Démarrage.....	14
Fonctionnement de clé.....	7
Air	
Conditionnement.....	118
Évents.....	120
Filtre, habitacle.....	121
Alarme	
Sécurité du véhicule.....	23
Alerte	
Angle mort (SBZA).....	176
Assistance au pilotage dans les zones aveugles (BZSA).....	178
Changement de voie (LCA).....	176
Circulation transversale à l'arrière.....	170
Piéton arrière.....	168
Alerte de collision	
Système avant (FCA).....	170
Alimentation	
Bouton.....	134
Glaces.....	28
Indicateur.....	67
Prises.....	62
Protection, batterie.....	94
Rétroviseurs.....	26
Serrures de porte.....	16
Annulation de charge différée.....	190
Antenne	
Multibande.....	101
Antenne multi-bande.....	101
Aperçu.....	96
Tableau de bord.....	4
Aperçu du tableau de bord.....	4
Appareils électriques et Câblage.....	214
Appuis-têtes.....	29
Arrière	
Portes.....	20
Assistance au démarrage en côte.....	146
Attention, danger et avertissement.....	2
Audio	
Bluetooth.....	102
Automatique	
Serrures de porte.....	17
Système de phares.....	89

Système de régulation de température.....	118
Témoin de freinage d'urgence (AEB) désactivé.....	72
Témoin de retenue du véhicule.....	72
Autoradio	
Radio AM-FM.....	100
Réception.....	101
Avancé	
Systèmes d'assistance au conducteur.....	162
Avant	
Sièges chauffants.....	32
Avertissement	
Attention et danger.....	2
Feux de détresse.....	90
Témoin du système de freinage.....	70
Témoins d'avertissement, jauges et indicateurs.....	64
Triangle.....	56
Avertissement de la Proposition 65	
Californie.....	1
Avertissement sur proposition 65 - Californie.....	1

B

Batterie	
Économiseur de batterie d'éclairage extérieur.....	94

Exigences électriques de la charge.....	196
Gestion de la charge.....	93
Indicateur.....	66
Protection de l'alimentation.....	94
Témoin de défaillance.....	69
Batterie - Amérique du Nord.....	209, 266
Bébés et jeunes enfants, sièges pour enfants.....	51
Bluetooth	
Aperçu.....	109, 110
Audio.....	102
Boucler pour prendre la route.....	35
BrightDrop	
Opérations et soutien d'entretien.....	290

C

Câblage, Dispositifs à tension élevée.....	214
Calendrier d'entretien.....	282
Liquides et lubrifiants recommandés....	286
Californie	
Exigences sur les matériaux contenant du perchlorate.....	199
Caméra	
Vision arrière (RVC).....	163
Capacités et spécifications.....	288
Capot.....	201
Cartes.....	104
Ceinture-baudrier.....	38
Ceintures de sécurité.....	33

Boucler pour prendre la route.....	35
Ceinture-baudrier.....	38
Entretien.....	41
Port adéquat des ceintures de sécurité.....	35
Rallonge.....	40
Rappels.....	68
Remplacement après une collision.....	41
Utilisation pendant la grossesse.....	40
Changement de vitesse	
En stationnement.....	137
Sortie de la position de stationnement.....	138
Charge.....	76
Annulation différée.....	190
Branchement.....	184
Cordon.....	193
Information en retour de statut.....	190
Interruption de service.....	196
Témoin du système.....	69
Chargement du véhicule.....	57
Chauffage.....	118
Chauffant	
Rétroviseurs.....	27
Sièges avant.....	32
Volant de direction.....	60
Chaussées	
Chaussées humides.....	128
Circuit de refroidissement.....	205

Circulation	
Assistant de panneau.....	179
Classification uniforme de la qualité des pneus.....	240
Clés.....	6
à distance.....	7
Fonctionnement à distance.....	7
Clignotants.....	91
Clignotants, feux de détresse.....	90
Clignoter pour dépasser.....	89
Combiné, instruments.....	65
Commande	
Traction et stabilité électronique.....	147
Commandes	
Volant de direction.....	97
Compartiment	
Sous capot.....	204
Compartiments	
Remisage.....	54
Compteur de vitesse.....	66
Compteur journalier.....	66
Compteur kilométrique.....	66
Journalier.....	66
Conducteur	
Centre d'information (CIB).....	82
Commande de mode.....	149
Systèmes d'assistance, avancés.....	162
Témoin de commande de mode.....	74

Conduite	
À une pédale.....	142
Chaussées mouillées.....	128
Défensive.....	125
Déficient.....	125
Hiver.....	129
Limites de charge du véhicule.....	131
Perte de contrôle.....	127
Reprise tout terrain.....	127
Routes onduleuses et de montagne.....	129
Si le véhicule est coincé.....	130
Systèmes d'assistance.....	170
Conduite à une pédale.....	142
Conduite défensive.....	125
Conduite pour un meilleur rendement énergétique.....	123
Confidentialité	
Enregistrement des données du véhicule.....	293
Console	
Console de plafond.....	55
Console de plafond.....	55
Contrats	
Marques déposées et licence.....	116
Contrôle du véhicule.....	125
Cybersécurité.....	293

D

Danger, Avertissements et Attentions.....	2
Déclaration de fréquence	
Radio.....	291
Déclaration des défauts	
compromettant la sécurité	
BrightDrop.....	292
Gouvernement canadien.....	292
Gouvernement des États-Unis.....	292
Démarrage	
à distance.....	14
Démarrage et arrêt du véhicule.....	136
Destination.....	104
Direction.....	126
Commandes au volant.....	97
Réglage du volant.....	60
Verrouillage de colonne.....	24
Volant chauffant.....	60
Disjoncteurs.....	216
Dispositif antidémarrage.....	25
Dispositifs à tension élevée et Câblage.....	214
Dispositifs de retenue	
Où installer.....	52
Dispositifs de traction,	
Pneus.....	242
Distraction au volant.....	124

- | | | | |
|--|-----|--|--|
| Distrait | | | |
| Conduite..... | 124 | | |
| Dysfonctionnement du..... | 184 | | |
| E | | | |
| Éclairage | | | |
| Circulation de jour (FCI)..... | 89 | | |
| Clignoter pour dépasser..... | 89 | | |
| Commande d'éclairage..... | 92 | | |
| Commandes extérieures..... | 87 | | |
| Diode..... | 214 | | |
| Économiseur de batterie d'éclairage | | | |
| extérieur..... | 94 | | |
| Entrée..... | 93 | | |
| Espace de chargement..... | 92 | | |
| Espace utilitaire extérieur..... | 91 | | |
| Exit (Sortie)..... | 93 | | |
| Inverseur feux de route/feux de | | | |
| croisement..... | 89 | | |
| Plafonnier..... | 92 | | |
| Rappel de système en fonction..... | 75 | | |
| Éclairage à la descente..... | 93 | | |
| Éclairage de l'espace utilitaire..... | 92 | | |
| Éclairage d'entrée..... | 93 | | |
| Éclairage par diode..... | 214 | | |
| Efficacité énergétique | | | |
| Conduite..... | 123 | | |
| Électrique | | | |
| Équipement complémentaire..... | 197 | | |
| Exigences pour la charge de la | | | |
| batterie..... | 196 | | |
| Frein de stationnement..... | 144 | | |
| Surcharge du système..... | 215 | | |
| Témoin de frein de stationnement..... | 70 | | |
| Unité d'entraînement..... | 139 | | |
| Emergency (urgences) | | | |
| OnStar..... | 296 | | |
| Enfants plus âgés, sièges pour enfants..... | 49 | | |
| Enregistrements | | | |
| Entretien..... | 287 | | |
| Enregistreur | | | |
| Vision panoramique..... | 183 | | |
| Enregistreurs de données d'événement.... | 293 | | |
| Ensemble d'instruments..... | 65 | | |
| Entreposage du nécessaire de | | | |
| compresseur et d'enduit | | | |
| d'étanchéité pour pneu..... | 251 | | |
| Entretien..... | 121 | | |
| Enregistrement des travaux | | | |
| d'entretien..... | 287 | | |
| Accessoires et modifications..... | 199 | | |
| Enregistrements..... | 287 | | |
| Maintenance, Informations | | | |
| générales..... | 281 | | |
| Témoin de frein électrique de | | | |
| stationnement..... | 71 | | |
| Témoin d'entretien du véhicule..... | 70 | | |
| Travaux par le propriétaire..... | 200 | | |
| Entretien de l'apparence | | | |
| Extérieur..... | 270 | | |
| Intérieur..... | 276 | | |
| Entretien du véhicule | | | |
| Entreposage du nécessaire de | | | |
| compresseur et d'enduit | | | |
| d'étanchéité pour pneu..... | 251 | | |
| Pression des pneus..... | 230 | | |
| Équipement électrique | | | |
| complémentaire..... | 197 | | |
| Espace de chargement | | | |
| Points d'arrimage..... | 56 | | |
| Zone..... | 55 | | |
| Essuie-glace | | | |
| Remplacement de balai..... | 213 | | |
| État | | | |
| Information en retour sur la charge..... | 190 | | |
| Véhicule..... | 83 | | |
| Étiquette, Paroi latérale du pneu..... | 227 | | |
| Éviter les lecteurs de média non fiables.... | 102 | | |
| Exigences | | | |
| Charge électrique de batterie..... | 196 | | |
| Exigences sur les matériaux contenant | | | |
| du perchlorate, Californie..... | 199 | | |
| Extérieur | | | |
| Commandes des lampes..... | 87 | | |
| Économiseur de batterie d'éclairage..... | 94 | | |
| Lampes du compartiment utilitaire..... | 91 | | |
| Extincteur d'incendie..... | 56 | | |

F

Feux

Assistance au maintien de trajectoire.....	72
Avertissement ABS.....	71
Avertissement du système de freinage.....	70
Commande de mode conducteur.....	74
Contrôle électronique de stabilité (ESC), désactivé.....	74
Cordon de charge branché.....	69
Défaillance de batterie.....	69
Disponibilité de sac gonflable.....	68
Entretien de frein de stationnement électrique.....	71
Faible état de charge.....	69
Faire réparer le véhicule au plus tôt.....	70
Feux de route allumés.....	75
Frein de stationnement électrique.....	70
Freinage d'urgence automatique (AEB) désactivé.....	72
Indicateur du régulateur de vitesse automatique.....	75
Jauges et indicateurs.....	64
Porte entrouverte.....	76
Pression des pneus.....	74
Rappels de ceinture de sécurité.....	68
Régulateur de vitesse à commande adaptative.....	76

Sécurité.....	75
Système de charge.....	69
Système de retenue automatique du véhicule.....	72
Témoin du système de traction asservie (TCS)/contrôle de la stabilité électronique.....	73
Traction asservie hors fonction.....	73
Traction intégrale.....	71
Véhicule prêt à fonctionner.....	75
Feux de circulation de jour (F.C.J.).....	89
Feux de détresse.....	90
Frein	
Témoin d'avertissement du système.....	70
Freinage.....	126
Automatique d'urgence (AEB).....	172
Marche arrière automatique.....	167
Système de piéton avant (FPB).....	174
Freinage régénératif.....	147
Freins.....	208
Aide au freinage.....	145
Antiblocage.....	143
Frein de stationnement électrique.....	144
Freinage régénératif.....	147
Liquide.....	209
Fusibles	
Bloc-fusibles du tableau de bord.....	221
Compartiment sous capot.....	217
Fusibles et disjoncteurs.....	216

G

Généralités

Entretien du véhicule.....	199
Entretien et maintenance.....	281
Remorquage.....	197
Glaces.....	27
Alimentation.....	28
Grossesse, utilisation des ceintures de sécurité.....	40
Guidage	
Problèmes d'itinéraire.....	106

H

Heure.....	62
Hiver	
Conduite.....	129
Pneus.....	226
Horloge.....	62
Hors route	
Récupération.....	127
HVAC.....	118

I

Indicateur de batterie haute tension.....	66
Indicateur de piéton à l'avant.....	73
Indicateur de véhicule prêt.....	75
Infodivertissement	
Utilisation du système.....	97

Information	
Commande de publication.....	291
Information du client	
Renseignements sur la commande de publications.....	291
Informations au sujet de la commande des publications.....	291
Information sur le chargement du véhicule.....	57
Inspection	
Multi-points de véhicule.....	283
Inspection multipoint des véhicules (MPVI).....	283
Interruption de service de la charge.....	196
Introduction.....	2, 95

J

Jauges	
Batterie.....	66
Compteur de vitesse.....	66
Compteur journalier.....	66
Compteur kilométrique.....	66
Indicateur de puissance.....	67
Témoins d'avertissement et indicateurs.....	64

K

Klaxon.....	60
-------------	----

L

Liquide	
Freins.....	209
Rondelle.....	207
Liquide de lave-glace.....	207
Liquides et lubrifiants recommandés.....	286

M

Marques déposées et contrats de licence.....	116
Média	
Éviter les appareils non fiables.....	102
Messages	
Puissance de propulsion.....	85
Véhicule.....	85
Vitesse du véhicule.....	86
Mises à jour	
Logiciel.....	100
Mises à jour de logiciel.....	100
Mode	
Commande conducteur.....	149
Lave-auto.....	139
Mode lavage de voiture.....	139
Monoxyde de carbone	
Conduite hivernale.....	129
Moteur	
Système de refroidissement.....	205

N

Navigation	
Destination.....	104
Symboles.....	104
Utilisation du système.....	103
Nécessaire de compresseur, Enduit d'étanchéité pour pneus.....	244
Nécessaire d'enduit d'étanchéité, Pneu... Nettoyage	244
Entretien extérieur.....	270
Soin intérieur.....	276

O

OnStar.....	293
Aperçu.....	295
Information complémentaire.....	296
Opérations et soutien d'entretien	
BrightDrop.....	290
Où installer l'appareil de retenue.....	52

P

Pare-brise	
Essuie-glace/lave-glace.....	61
Remplacement.....	214
Pare-soleil.....	28
Passager	
Filtre à air de l'habitacle.....	121
Permutation, Pneus.....	236

- Perte de contrôle..... 127
- PHARES**
- Automatique..... 89
 - Carillon de rappel des phares..... 75
 - Cliagner pour dépasser..... 89
 - Feux de circulation de jour (FCJ)..... 89
 - Inverseur feux de route/feux de croisement..... 89
 - Réglage de l'orientation..... 214
 - Témoin de fonctionnement des feux de route..... 75
- Pièces de rechange
- Sacs gonflables..... 49
- Plafonniers..... 92
- Pneu dégonflé..... 242
- Changement..... 252, 257
- Pneus..... 225
- Achat de pneus neufs..... 238
 - Alignement des roues et équilibrage des pneus..... 241
 - Au cas d'un pneu à plat..... 242
 - Changement..... 252, 257
 - Classification uniforme de la qualité des pneus..... 240
 - Désignations..... 228
 - Dimension différente..... 239
 - Dispositifs de traction..... 242
 - Étiquette sur la paroi latérale..... 227
- Fonctionnement du dispositif de surveillance de la pression..... 232
- Hiver..... 226
- Nécessaire d'enduit d'étanchéité et de compresseur..... 244
- Nécessaire d'enduit d'étanchéité et de compresseur, Entreposage..... 251
- Pression..... 230
- Quand faut-il remplacer les pneus?..... 237
- Remplacement de roue..... 241
- Rotation..... 236
- Roue de secours pleine grandeur..... 266
- Système de surveillance de la pression..... 231
- Témoin de pression..... 74
- Terminologie et définitions..... 228
- Toute saison..... 226
- Vérification..... 236
- Pneus toute saison..... 226
- Port**
- USB..... 102
- Port adéquat des ceintures de sécurité..... 35
- Porte**
- Côté..... 18
 - Coulissant..... 19
 - Portes arrière..... 20
 - Serrures..... 15
 - Serrures à commande électrique..... 16
- Témoin de porte entrouverte..... 76
- Verrouillage temporisé..... 17
- Porte coulissante..... 19
- Porte-gobelets..... 54
- Porte latérale..... 18
- Port USB..... 102
- Positionnement**
- Véhicule..... 106
- Prises**
- Alimentation..... 62
- Problèmes de guidage routier..... 106
- Propriétaires de véhicules canadiens..... 2
- Propulsion**
- Messages de puissance..... 85
- Q**
- Quand charger..... 184
- Quand faut-il remplacer les pneus?..... 237
- R**
- Radiateur..... 205
- Radio**
- Déclaration de fréquence..... 291
 - Radio AM-FM..... 100
 - Rallonge, ceinture de sécurité..... 40
- Reconnaissance**
- Voix..... 107
 - Reconnaissance vocale..... 107

Recueil de données
 OnStar..... 293
 Refroidissement..... 118
 Régulateur de vitesse
 Adaptif..... 150
 Témoin lumineux..... 75
 Remisage
 Compartiment utilitaire..... 55
 Compartiments..... 54
 Extincteur d'incendie..... 56
 Information sur le chargement du
 véhicule..... 57
 Porte-gobelets..... 54
 Zones du tableau de bord..... 54
 Remorquage
 Informations générales..... 197
 Remplacement
 Pièces du système de ceinture de
 sécurité après une collision..... 41
 Système de sac gonflable..... 49
 Remplacement d'ampoules
 Réglage de la portée des phares..... 214
 Remplacement des balais, Essuie-glace..... 213
 Réparation du sac gonflable..... 48
 Réseau électrique
 Bloc-fusibles du tableau de bord..... 221
 Fusibles et disjoncteurs..... 216
 Rétroviseurs
 Alimentation..... 26

Chauffant..... 27
 Convexes..... 26
 Rabattables..... 27
 Rétroviseurs convexes..... 26
 Rétroviseurs rabattables..... 27
 Rodage de véhicule neuf..... 134
 Rodage, véhicule neuf..... 134
 Roue de secours pleine grandeur..... 266
 Roues
 Alignement et équilibrage des pneus... 241
 Dimension différente..... 239
 Remplacement..... 241
 Routes onduleuses et de montagne..... 129

S

Sacs gonflables
 Ajout d'équipement au véhicule..... 48
 Remplacement des pièces système
 après une collision..... 49
 Réparation des véhicules munis de
 sacs gonflables..... 48
 Témoin de disponibilité..... 68
 Saut
 Démarrage - Amérique du Nord..... 266
 Siège..... 33
 Sécurité
 Alarme du véhicule..... 23
 OnStar..... 296
 Signal pour piétons..... 60

Témoin lumineux..... 75
 Véhicule..... 23
 Sécurité du véhicule
 Verrou de la colonne de direction..... 24
 Sécurité OnStar..... 296
 Serrures
 Dispositif antiverrouillage..... 18
 Porte..... 15
 Porte à commande électrique..... 16
 Verrouillage central..... 17
 Verrouillage temporisé..... 17
 SETTINGS (paramétrages)..... 114
 Sièges
 Appuis-têtes..... 29
 Avant chauffant..... 32
 Réglage, avant..... 30
 Saut..... 33
 Sièges à dossier inclinable..... 31
 Sièges à dossier inclinable..... 31
 Sièges avant
 Réglage..... 30
 Sièges pour enfants
 Bébé et jeunes enfants..... 51
 Enfants plus âgés..... 49
 Signal de sécurité pour piétons..... 60
 Signalement des défauts de sécurité
 BrightDrop..... 292
 Gouvernement canadien..... 292
 Gouvernement des États-Unis..... 292

Signaux de changement de direction et de changement de voies.....	91
Sous capot	
Aperçu du compartiment.....	204
Bloc-fusibles du compartiment.....	217
Soutien	
Opérations d'entretien BrightDrop.....	290
Spécifications et capacités.....	288
Stationnement	
Assistance.....	166
Empattement long.....	138
Pour quitter la position.....	138
Sélection de la position.....	137
Stationnement prolongé.....	138
Supplémentaire	
Informations sur OnStar.....	296
Surround	
Système de vision.....	164
Symboles.....	3
Navigation.....	104
Système	
Positionnement mondial.....	105
Réduction du bruit.....	213
Sacs gonflables.....	42
Système de démarrage en côte (HSA).....	146
Système de freinage antiblocage (ABS).....	143
Témoin d'avertissement.....	71
Système de positionnement global (GPS).....	105

Système de réduction du bruit.....	213
Système de retenue automatique du véhicule (AVH).....	146
Système de sac gonflable.....	42
De quelle façon le sac gonflable retient-il?.....	46
Où se trouvent les sacs gonflables?.....	43
Quand un sac gonflable doit-il se déployer?.....	45
Que verrez-vous après le déploiement d'un sac gonflable?.....	46
Qu'est-ce qui entraîne le déploiement du sac gonflable?.....	45
Vérification.....	48
Système de surveillance, Pression des pneus.....	231
Systèmes	
Feu de route.....	87
Systèmes antivol.....	25
Dispositif antidémarrage.....	25
Systèmes d'assistance	
Alerte de changement de voie (LCA).....	176
Alerte de circulation transversale arrière (Rear Cross Traffic Alert/ RCTA).....	170
Alerte de piéton arrière.....	168
Assistance au maintien de trajectoire (LKA).....	181

Assistance au pilotage avec angle mort (BZSA).....	178
Avancé.....	162
Avertissement d'angle mort (SBZA).....	176
Caméra de vision arrière (RVC).....	163
Conduite.....	170
Enregistreur des caméras périphériques.....	183
Freinage automatique d'urgence (AEB).....	172
Freinage automatique en marche arrière (RAB).....	167
Freinage en présence de piéton à l'avant (FPB).....	174
Panneau de signalisation.....	179
Stationnement.....	166
Système d'alerte de collision avant.....	170
Système de vision périphérique.....	164
Systèmes de climatisation	
Automatique.....	118
Systèmes de conduite	
Traction intégrale.....	143
Systèmes de feux de route.....	87

T

Tableau de bord.....	4
Aire de rangement.....	54
Tapis de plancher.....	280

Téléphone
 Bluetooth..... 109, 110

Témoin
 Obstacle devant le véhicule..... 73
 Piéton à l'avant..... 73

Témoin CHARGE CORD CONNECTED
 (câble de charge branché)..... 69

Témoin de contrôle électronique de
 stabilité (ESC) désactivé..... 74

Témoin de faible état de charge..... 69

Témoin de fonctionnement des feux de
 route..... 75

Témoins
 Témoins d'avertissement et jauges..... 64

Traction intégrale..... 143
 Témoin lumineux..... 71

Transport
 d'un véhicule en panne..... 269

Triangle, signalisation..... 56

Trousse de premiers soins..... 57

U

Unité d'entraînement
 Électrique..... 139

Urgences OnStar..... 296

Utilisation
 Système infodivertissement..... 97
 Système navigation..... 103

V

Véhicule
 Commande..... 125
 Démarrage et arrêt..... 136
 Enregistrement des données et
 confidentialité..... 293
 État..... 83
 Indicateur d'avance..... 73
 Le numéro d'identification (NIV)..... 288
 Limites de charge..... 131
 Maintien automatique..... 146
 Messages..... 85
 Messages de vitesse..... 86
 Positionnement..... 106
 Propriétaires canadiens..... 2
 Sécurité..... 23
 Symboles..... 3
 Système d'alarme..... 23
 Témoin de disponibilité..... 75
 Témoin de retenue automatique..... 72
 Témoin d'entretien du véhicule..... 70

Véhicule embourbé..... 130

Véhicule en panne
 Transport..... 269

Ventilation, air..... 120

Vérification du système de sécurité..... 40

Vérifications et services par le
 propriétaire..... 285

Verrouillage
 Colonne de direction..... 24

Verrouillage temporisé..... 17

Voie
 Témoin d'assistance au maintien..... 72